TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11 424 — JEUDI 22 OCTOBRE 1981



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 33

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris nº 650572

TÉL : 246-72-23

EN GRÈCE

M. Papandréou a formé un gouvernement modéré et homogène

LIRE PAGE 9

Les thèses française et mexicaine s'opposent à celle des États-Unis sur les relations Nord-Sud

L'appel de Mexico

A Phnom-Penh, en septembre 1966, de Gaulle avait adressé une mise en garde solennelle aux Etats-Unis englués dans le bourbier sanglant du Vietnam. Discours prophétique et historique. La machine de guerre de la première puissance mondiale a dû reculer devant un petit peuple en armes animé par une idée simple : bouter l'étranger hors du territoire national.

A Mexico, en octobre 1981, M. Mitterrand, se référant au message de Phnom-Penh et à la France de Victor Hugo, lance à son tour un appel solennel destiné cette fois aux peuples « damnés » du tiers-monde, et d'abord d'Amérique latine, qui luttent dans des conditions difficiles pour la reconquête de leur dignité nationale, et parfois pour leur liberté. Message d'espoir et de soutien, dont le chef de l'Etat français espère « qu'il fera le tour du monde ».

Prononcé aux portes mêmes d'un empire américain qui surveille avec un zèle renouvelé les moindres menaces de révolte dans ce qui fut et reste encore largement une chasse gardée, l'appel de Mexico est aussi, bien sûr, comme à Phnom-Penh, un défi lancé à Washington. Mais le contexte est différent.

La guerre du Vietnam contenait en germe un affrontement planétaire. Les guerres d'Amérique centrale (que l'on hésite à qualifier de « civiles » tant la disproportion est énorme entre des mouvements révolutionnaires et des forces armées entraînées et équipées par les Etats-Unis) favorisent l'aggravation d conflits secondaires entre Moscou et Washington, mais ne remettent pas en cause, du moins pour le moment, l'équilibre sur le terrain entre les deux impérialismes. Enfin, c'est une Amérique mal guérie du syndrome vietnamien, revancharde, submergée par sa bonne conscience traditionnelle, de nouveau sûre de son bon droit et de sa force, même quand elle contribue à écraser les plus pauvres des peuples subsistant dans son ombre, qui place plus que jamais ses intérêts au premier plan.

Une Amérique qui caricature et pratique l'amalgame, expliquant les tensions politiques d'Amérique latine par la seule volonté d'intervention de l'Union soviétique. Amalgame dangereux, qui fausse l'analyse en négligeant le sous-développement économique et culturel, l'égoïsme et l'aveuglement des classes dirigeantes, les multiples interventions, directes ou indirectes, des Etats-Unis depuis le début de ce siècle.

M. Mitterrand a donc raison de souhaiter que l'antagonisme entre les superpuissances ne fausse pas le combat des peuples pour leurs libertés et leur souveraineté menacées. Il n'est pas sûr, comme il le dit, que l'Amérique latine soit déjà au premier rang de la scène mondiale. Il est malheureusement certain, en revanche, que la région, par ailleurs en croissance constante, est aussi celle des massacrés, des fusillés, des torturés, des laissés-pour-compte du développement. Les violations des droits de l'homme prennent même en Amérique centrale le caractère d'un véritable génocide.

Quelques jours seulement après les embrassades folkloriques de Yorktown et à la veille de la conférence de Cancun, le dialogue de sourds entre le gouvernement socialiste français et l'Amérique de Reagan est, en tout cas, plus net que jamais.

Achevant ce mercredi 21 octobre une visite officielle de quarante-huit heures à Mexico, M. Mitterrand devait arriver dans la soirée à Cancun, sur la côte caraïbe du Mexique, en vue du sommet Nord-Sud qui commence le 22. Le président de la République devait encore, dans la matinée du 21, s'adresser au Parlement mexicain.

Mardi, la seconde journée des entretiens entre MM. Lopez Portillo, chef de l'Etat mexicain, et Mitterrand a permis de constater que l'un et l'autre abordent ce sommet dans le même esprit, avec un égal espoir d'aboutir à des résultats concrets. Cependant, leurs thèses s'opposent à celles des Etats-Unis.

Le temps fort de la seconde journée mexicaine du voyage présidentiel a été le discours prononcé au monument de la Révolution : devant quelque cinq mille personnes, M. Mitterrand a lancé un « message d'espoir à tous les combattants de la liberté », *dans le monde, et, en particulier, dans le monde américain.*

De notre envoyé spécial

Mexico. — L'importance du discours prononcé par le chef de l'Etat français devant le monument de la Révolution a été soulignée par M. Michel Vauzelle. Le porte-parole de l'Elysée a précisé que l'on dispose avec ce texte de toute la *« philosophie »* de la nouvelle politique extérieure de la France. Important, ce discours le fut sans doute, même s'il n'a pas eu sur place tout l'écho populaire escompté.

Cette philosophie se résume d'un mot : la liberté. M. Mitterrand avait, à Yorktown, exalté le message d'émancipation des Pères fondateurs des Etats-Unis pour tenter de faire accepter aux Etats-Unis l'intérêt que la France *« au service de la liberté »* apporte aux *« aspirations des peuples d'aujourd'hui »*.

Au cours de ses entretiens avec les dirigeants américains, le chef de l'Etat avait repris un thème qui lui est cher, expliquant que l'on ne peut réduire les problèmes posés par l'instabilité politique de certains pays pauvres, notamment en Amérique latine et centrale, au simple jeu des grandes puissances.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 3.)

LA RELANCE DU DIALOGUE NORD-SUD

Le début d'une série de GERARD VIRATELLE (lire p. 4)

PLAIDOYER POUR UN MONDE NOUVEAU

par EDEM KODJO, secrétaire général de l'O.U.A. (lire p. 5)

La majorité accélère le débat sur les nationalisations

Le gouvernement s'inquiète des manœuvres qui se développent en dehors du Parlement

Au fur et à mesure que s'alignent les votes favorables aux nationalisations, la tension monte, à l'Assemblée nationale, entre la majorité et l'opposition. Un nouvel incident, particulièrement violent, a illustré, dans la nuit de mardi à mercredi, l'âpreté des débats. Un élu socialiste de la cuvée 1981, M. Michel Berson (Essonne), a mis personnellement en cause plusieurs personnalités de l'ancienne majorité (MM. Giscard d'Estaing, Couve de Murville, Debré, Fourcade, Frey) en raison des liens familiaux ou professionnels qu'elles ont ou qu'elles ont eus avec les entreprises nationalisables.

Cet incident traduit l'énervement de l'actuelle majorité devant les difficultés parlementaires qu'elle éprouve pour fair passer la réforme dans la loi et devant les obstacles, qu'au-delà du Parlment elle voit s'accumuler pour empêcher la mise en œuvre des nationalisations. Aussi est-elle tentée de précipiter le mouvement pour montrer qu'il est inéluctable. Le gouvernement se préoccupe, de son côté, des suites d'une bataille qui est loin d'être terminée et qui peut rebondir sur les terrains constitutionnel et juridique.

Le débat parlementaire sur les nationalisations se prolongera au Senat, où la précipitation n'est pas de mise. Compte tenu des travaux de la commission spéciale et des contraintes propres à l'examen du budget, les sénateurs n'envisagent pas d'en terminer avant la fin de l'année avec une réforme de cette importance. Les nationalisations ne seraient donc pas près de devenir réalité, et pourtant, pour l'essentiel, elles sont faites. La décision concernant les cinq groupes industriels, les trente-six banques privées et les deux compagnies financières, Paribas et Suez, est prise. L'Assemblée nationale a voté et, comme elle aura le dernier mot dans le processus parlementaire, sa volonté, qui est celle d'une majorité toute-puissante, sera à terme accomplie. Encore faut-il qu'elle ne soit pas parallèlement dénaturée ou ultérieurement contredite. Cette double crainte, présente à l'esprit des élus de la majorité, explique, si elle ne la justifie pas toujours, la nervosité de certains d'entre eux.

Dans un débat qui se déroule désormais contre la montre, les partisans de la majorité sont pressés d'en finir pour plusieurs raisons. La première est qu'ils ont la conviction d'inscrire dans la loi une décision déjà deux fois entérinée par les électeurs puisqu'elle figurait dans le programme de M. Mitterrand et dans ceux des candidats socialistes et communistes aux élections législatives.

C'est pour marquer, notamment, le caractère volontariste et inéluctable des nationalisations que le groupe socialiste et le gouvernement ont décidé, dans la nuit de mardi à mercredi, d'anticiper le cours du débat pour faire voter la disposition législative qui place Paribas et Suez sous le contrôle de l'Etat.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 13.)

Page 2 :

DEUX POINTS DE VUE SUR LES NATIONALISATIONS

par BERNARD PONS et RENÉ MINGUET.

La police belge a relevé des analogies entre les attentats de la rue Copernic et d'Anvers

L'attentat qui a fait trois morts et cent six blessés, dont douze grièvement, le mardi 20 octobre, à Anvers, a soulevé l'indignation des organisations juives et de nombreux hommes politiques.

L'ambassade d'Israël à Bruxelles s'est élevée contre *« le terrorisme aveugle palestinien »*, ajoutant qu' *« aucune acrobatie sémantique de Yasser Arafat et de ses complices ne pourra laver l'opprobre de ces attentats »*.

De son côté, l'O.L.P. affirme n'être pour rien dans cet attentat qu'elle condamne.

M. François Mitterrand a adressé de Mexico un message au roi Baudouin dans lequel il rappelle que *« le combat contre la violence et le racisme, quelles que soient leurs formes, reste encore l'impérieux devoir des peuples libres »*.

La police belge a relevé certaines analogies avec l'attentat commis en octobre 1980 contre la synagogue de la rue Copernic à Paris et au cours duquel quatre personnes avaient été tuées.

L'attentat de mardi s'inscrit dans une liste déjà longue d'actions terroristes meurtrières qui ont visé la communauté juive en Europe depuis deux ans : une première fois à Anvers, puis à Paris et à Vienne (Autriche). Dans la plupart des cas, les terroristes n'ont jamais été retrouvés. Les « revendications » par de pseudo-organisations extrémistes n'ont jamais été vérifiées ni la probable complicité de groupes palestiniens antisionistes avec des groupuscules néo-nazis des pays où ont été commis ces attentats.

A Anvers, comme à Paris, il y a un an, l'attentat alimente la tendance à l'organisation de l'autodéfense au sein de la communauté juive, l'insuffisance de la protection officielle étant mise en cause.

(lire page 10)

Bonne et mauvaise conscience

Après Anvers, Paris et Vienne, de nouveau Anvers... L'attentat commis, mardi, en Belgique provoque la même indignation unanime que les précédents. L'histoire se répète, et la rhétorique forcément.

A l'heure où on évoque le risque d'un conflit en Europe, il est une guerre, bien réelle celle-là, qui a choisi l'Europe pour champ de bataille. Les raisons historiques et géopolitiques en sont multiples, mais il est une raison psychologique qui explique, sans doute, le choix des terroristes.

L'Autriche, la France et la Belgique ont toutes trois été visées. Les communautés juives ne s'y sont pas toujours senties à l'aise. Dans ces trois pays, il s'est trouvé naguère des hommes et des partis pour leur faire la chasse, les dénoncer, les déporter. L'antisémitisme au quotidien se vit encore, dans le meilleur des cas sous forme d'humour, dans le pire activement.

La coopération probable — mais jamais prouvée — de néo-nazis européens et d'extrémistes palestiniens aboutit à la répétition d'attentats qui, en dépit des proclamations officielles, ne sont jamais, hélas ! les derniers. Elle alimente la mauvaise conscience des non-juifs. Mauvaise conscience qui fut sans doute à l'origine de la belle — et fugace — unanimité de « l'effet Copernic ».

La condamnation du terrorisme, nul ne s'y dérobe. Mais elle se traduit de manière variable suivant la « qualité » des victimes. Les Anglais assassinés par l'IRA ne bénéficient pas d'une commisération considérable en raison d'un enjeu politique différent. La prise d'otages au consulat de Turquie a laissé la France indifférente.

Faute de capacité d'action, ce sont les émotions qui dominent. Et, on l'a dit, le ressort de la bonne conscience est souvent la mauvaise conscience.

Au-delà des attentats, et des commémorations, chacun — individu ou Etat — devrait se demander s'il n'est pas complice du refus des différences, germe de tous les conflits. En sachant que les partisans de la haine ne la perpétuent pas seulement par des bombes.

Point de vue

L'impossible défi de M. Mitterrand

« De mémoire de rose, on n'a jamais vu mourir de jardinier. »

par MARIE-FRANCE GARAUD (*)

La victoire et la défaite sont sœurs, dit-on. Peut-être parce qu'elles portent l'une et l'autre au cœur le germe indestructible et empoisonné de la revanche.

La majorité nouvelle, acceptant difficilement vingt ans d'histoire qui se sont faits sans elle, bouleverse avec frénésie ce passé pour trouver des assises solides à son nouveau pouvoir.

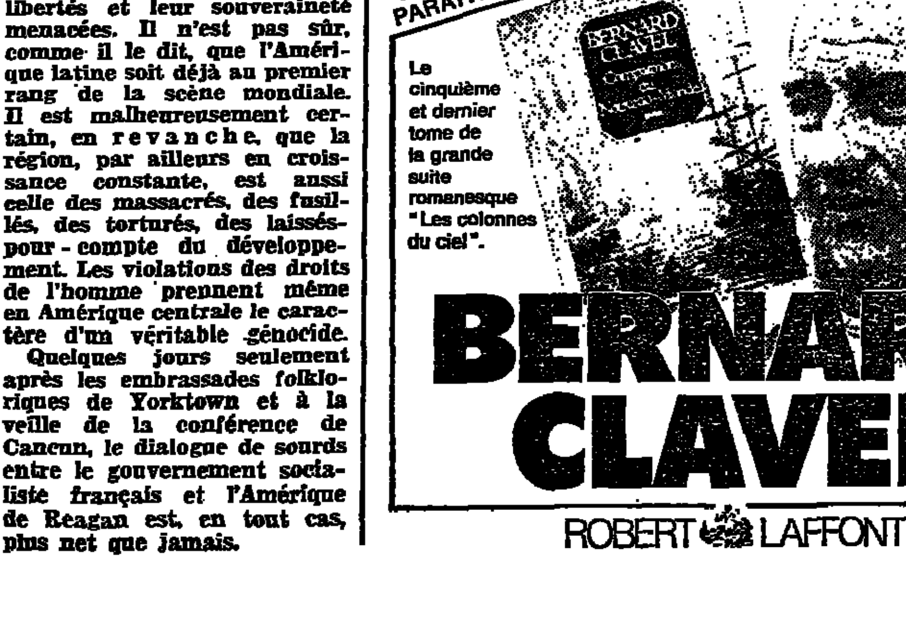
L'ancienne majorité, devenue si sottement petite opposition et traumatisée par sa défaite exemplaire, refuse obstinément d'analyser les raisons de ses échecs et se condamne par là même à un poujadisme d'opportunité ou à un dénigrement stérile. Les hommes qui pendant sept ans nous ont appliqué un libéralisme falot et une technocratie dévorante parce qu'ils toléraient tout en ne croyant à rien feraient mieux de méditer avec humilité sur leurs insuffisances. Chacun occupé de sa petite affaire a choisi le champ clos du Parlement pour en découdre. La France regarde, surprise et inquiète, sachant d'avance que rien d'important pour elle ne sortira de cette arène.

Bien sûr, on peut s'interroger sur les contradictions quotidiennes de l'action gouvernementale. Bien sûr on peut ironiser sur les impairs de certains ministres, néophytes zélés qui se gênent un peu les uns les autres. Bien sûr on peut se moquer de la gaucherie des nouveaux dirigeants, comme la noblesse de l'Ancien Régime aimait à se gausser des erreurs d'étiquette des généraux comtes d'Empire. Mais si le régime établi par M. Mitterrand peut être critiqué, ce ne doit pas être à ce niveau.

Plus sérieuses sont les accusations qui portent sur l'accroissement de la bureaucratie et des périls économiques. Il est exact que la projection de la doctrine socialiste sur une société dont le moteur demeure l'esprit d'entreprise apporte des troubles profonds à l'une et à l'autre. Il est exact qu'une expérience socialiste dans une Europe capitaliste est une entreprise pleine de risques. Mais ce n'est pas là l'essentiel. L'essentiel est ailleurs. Il est dans la pensée et la volonté de François Mitterrand.

(Lire la suite page 15.)

(*) Ancienne collaboratrice de Georges Pompidou et de Jacques Chirac.



AU JOUR LE JOUR

Rassurant

On exagère beaucoup ce danger de guerre nucléaire limitée à l'Europe ! Il est faux d'affirmer que la civilisation européenne sera menacée par un tel conflit. Grâce à la bombe à neutrons, qui tue l'homme mais respecte le matériel, nous garderons intacts les fondements essentiels de nos civilisations : les monuments historiques.

HENRI MONTANT.

UN COLLOQUE A CHARTRES

Urbanisme et archéologie

Le Conseil national des villes d'art et d'histoire (C.N.V.A.H.), qui fait partie de la section française du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), vient d'organiser à Chartres, un colloque consacré à « Urbanisme et archéologie urbaine ». Trente-neuf villes françaises — sur les quatre-vingts, membres du C.N.V.A.H. — et une quarantaine de personnalités — élus, archéologues, architectes, etc. ont participé à ce colloque.

Dans un pays comme la France, où les civilisations se sont succédé depuis des millénaires, les sites urbains sont caractérisés par la superposition de vestiges de toutes les époques. Chaque génération a réutilisé ou démoli les restes de celles qui l'ont précédée de façon à aménager, pour ses besoins propres, un site particulièrement propice à la défense, au commerce, aux communications. Ces intérêts expliquent la permanence de l'occupation de la plupart des sites urbains, et donc la superposition et l'imbrication des vestiges d'époques variées, alors que dans les campagnes, la superposition n'est due qu'à des coïncidences fortuites, puisque, sauf exception, il n'y a pas continuité d'occupation.

Continuité d'occupation et superposition des couches archéologiques expliquent les problèmes qui se posent dans les villes : dès que l'on creuse, on trouve presque toujours des vestiges anciens. Et surtout depuis une quinzaine d'années où se sont multipliés fondations profondes et parkings souterrains.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 29.)

Le Monde

idées

NATIONALISATIONS

A l'Assemblée nationale *s'achève le long* et tumultueux débat sur les nationalisations. *Mais les points de vue* n'ont pas fini de s'opposer. Bernard Pons se réfère *à la longue histoire* du système bancaire pour prouver que l'étatisation du crédit va rompre l'équilibre et amputer notre économie d'une source de richesses. René Minguet, au nom des actionnaires, *s'inquiète notamment* de l'éviction des anciens responsables *qui aboutira à des* nationalisations-sanctions.

Tout à perdre, rien à gagner

par BERNARD PONS (*)

LA nationalisation du crédit, et spécialement celle des banques d'affaires, est l'aventure la plus étrange qui puisse arriver à un pays qui, *malgré son changement* d'orientation politique, doit prétendre *garder sa place dans un ensemble* international obéissant aux règles de la concurrenc et de *l'économie* de marché.

L'assainissement monétaire de 1958, la croissance des années 60, et la réforme du système bancaire de 1967 avaient mis le système bancaire des Français aux *tout premiers rangs* dans le monde, non point tant par la taille de *ses organismes que par l'efficacité* du rôle qu'ils jouaient dans le financement privé interne, le recyclage des capitaux internationaux dans lequel *il rivalisait* avec la *place* de Londres, le rôle de chef de file joué par nos banques dans les grands emprunts internationaux, toutes *activités qui résistèrent* à différentes tensions internes et externes, et en particulier à la crise du pétrole et à la crise économique mondiale, mais que les nationalisations vont faire cesser, car elles sont dans la logique du capitalisme libéral, et ne peuvent se dérouler sous le contrôle d'*un Etat*.

L'histoire du système bancaire montre *fort bien* comment la privatisation des banques est indispensable à leur action, parce que ce sont traditionnellement des organismes financiers engagés dans des activités à haut risque, et qu'elles ont vocation *de faire fonctionner* les indispensables opérations de financement international qui sont le support des échanges extérieurs et les garanties de la croissance.

C'est avant tout leur rôle international original qui a expliqué dès le seizième siècle la naissance en Europe des grandes *maisons* de banque.

L'habileté et le savoir-faire des banquiers, les responsabilités qu'ils prenaient dans des opérations commerciales ou industrielles parfois très aventureuses, la part qu'ils eurent dans le développement des affaires, étaient la seule justification de la place qu'ils occupèrent rapidement dans la société. Ils furent les premiers à établir des liens entre villes et pays différents, et inventèrent les règles du paiement à distance, ce qui permit un essor des échanges et des mécanismes monétaires qui n'auraient pas pu, sans eux, se réaliser. En effet, seuls le caractère *privé* et l'indépendance des maisons de banque à l'égard d'un *pouvoir national leur donnaient* la possibilité d'entrer en relation de change avec d'autres banquiers. Malgré la distance apparente entre cette situation et la nôtre, il en va de même à notre époque.

Le rôle international joué par nos banques et, principalement, celles qui ont une activité d'affaires, n'est pas exclusif du rôle éminent qu'elles jouent dans *le financement de toutes* les grandes entreprises productives nationales.

Les « banques d'affaires » proprement dites furent créées à *peu près à la même époque* que les grandes banques de dépôts. Ces dernières devaient permettre de collecter et d'accumuler de petites sommes constituées par les ressources de trésorerie des particuliers et des entreprises, tandis que les premières devaient rassembler les grosses épargnes *pour les investir dans les activités* productives. Pour ce faire, ces banques prirent des participations dans des entreprises productives nationales et internationales, mieux encore, elles acquirent purement et simplement des entreprises en difficulté *dont elles assurèrent et assurent* encore la gestion.

Toutefois, quelle qu'ait pu être cette importance, elle ne pouvait, en France, comme on l'a trop dit *et écrit, concurrencer* véritablement la puissance étatique. *L'Etat dispose déjà,* outre les ressources budgétaires, d'une masse de ressources financières considérable. Le seul circuit du Trésor, avec la Caisse des dépôts et les institutions financières spécialisées, collecte déjà une très grande part de la petite épargne et des liquidités, tandis que les banques de dépôts nationalisées et les organismes mutualistes se *partagent le reste*.

Ainsi, le secteur des banques privées, de dépôts ou d'affaires *représente* une part très réduite des ressources financières nationales *qui ne peut porter ombrage* à la puissance publique. Toutefois, grâce à leur dynanisme, leur indépendance, leur dimension internationale et leurs liens privilégiés avec la grande industrie, l'efficacité de leurs capitaux est *considérable*.

Contre la logique

En nationalisant les banques privées, l'Etat va d'abord aller *contre* la logique du *secteur* bancaire international, qui est *obligatoirement libéral, puisqu'il* n'existe pas de pouvoir supranational. Quand on sait qu'un tiers de l'activité de notre pays dépend de notre commerce extérieur, on doit en déduire qu'un tiers de notre revenu national et *de notre niveau de vie a pour* support des opérations que notre système bancaire noue avec l'étranger : opérations de paiements, d'emprunts, de trésorerie, de recyclage. Les capitaux internationaux, nombreux à accepter *jusqu'à présent un investissement* à court ou à long terme en *France, ne peuvent plus* reprendre dans les mêmes conditions le chemin des banques françaises nationalisées, compte tenu de la nouvelle donne, c'est désormais auprès de l'Etat français qu'ils s'investiraient.

Certes, jusqu'à présent, le Crédit lyonnais ou la B.N.P., banques nationalisées, jouent un rôle *sur les marchés internationaux* de capitaux, parce que, intégrées dans un système de financement français de type libéral, et jouant le même jeu pour rester aussi concurrentielles que les autres banques. Désormais, pour les investisseurs étrangers, le bloc bancaire français sera monolithique, *entièrement lié aux aléas* de la politique intérieure française, mais surtout entièrement étatisé. La nationalisation met donc un point final à toute ambition de faire jamais jouer à la *place* de Paris un rôle financier quelconque, y compris dans le recyclage des capitaux internationaux, au bénéfice des pays les plus pauvres.

Mais, dans le *domaine du financement* interne, les choses ne se présentent pas de façon plus encourageante.

L'activité des banques d'affaires est purement *capitalistique* puisqu'elle consiste à fournir le financement des capitaux des entreprises productives et à assurer une gestion *efficace*. Une fois écartés les capitaux privés, les banques d'affaires nationalisées *n'auront plus comme ressources* stables que leurs bénéfices de *gestion (les dépôts qu'elles ne collectent* que depuis 1967 ne servant qu'à assurer leur trésorerie). Or cette gestion ne peut plus être de type capitaliste dans un secteur entièrement étatisé. L'activité spécifique des banques d'affaires ne peut donc que disparaître. Les entreprises françaises *se verront alors privées d'un de* leurs circuits de financement les plus productifs.

Mais il y a encore plus grave. Par le jeu des prises de partici*pation, l'ensemble constitué par* les banques d'affaires est intéressé directement ou indirectement à la gestion de toutes les grandes entreprises françaises et de nombreuses entreprises étrangères. Toutefois, compte tenu de la pluralité *d'établissements ou* de groupes, et compte tenu de la concurrence du circuit financier public, la concurrence était maintenue entre banques, et entre entreprises. La nationalisation du *crédit va, par contre, livrer aux* mêmes mains, celles du décideur public, *l'ensemble des décisions* économiques de grande envergure ou de détail, de politique générale ou de gestion particulière à prendre dans l'avenir. C'est une situa*tion absurde, qui n'a aucun équi*valent dans les autres pays *industriels*. Seuls les pays *sous*développés ayant accédé à l'indépendance sans avoir ni épargne nationale ni ressources financières sont dans cette situation. *L'Etat y a* pris en main la tâche de répartir les ressources *financières dont l'origine est* le plus souvent le commerce extérieur du pays, ou l'aide étrangère. Outre ce cas qui ne peut s'appliquer à la France, l'allocation centralisée de ressources financières ne se trouve que dans les pays *collectivistes, pays dont les éco*nomies sont simplifiées par le système protectionniste et la centralisation des décisions, et où la productivité et le niveau de vie sont beaucoup plus faibles qu'en France.

Cette *situation* présentera de nombreux dangers, spécialement par la volonté affirmée par le pouvoir *d'utiliser* le crédit comme un des éléments nécessaires à sa *politique globale. De même qu'un* budget en déséquilibre, une ba*lance déficitaire* et une monnaie plus faible sont actuellement les éléments de sa politique, une réallocation des ressources financières en faveur des secteurs qu'il voudra favoriser *constituera* un nouveau moyen d'appuyer cette *politique. Si celle-ci présente* des points faibles, il n'existera plus aucune force équilibrante dans le domaine financier, capable d'en amortir et d'en éponger les résultats.

Une crise économique en *France* peut de ce fait devenir très grave.

En guise de conclusion, que *faut-il attendre d'une nationalisation* du crédit en France ? L'ingérence de l'Etat dans toutes les entreprises qui comptent en France ; une *incompatibilité* fondamentale entre la nature des décisions économiques et financières à prendre dans une économie concurrentielle et concurrencée et le rôle politique et social qui est normalement l'apa*nage de l'Etat* ; la *diminution* des ressources financières totales à la disposition de l'économie ; la rupture des liens financiers avec le reste du monde et la fin du rôle joué par la France comme place financière internationale. Comme il est impossible à un pays comme le nôtre de se passer des *relations* avec les banques étrangères, nous subirons *donc désormais leurs* conditions. Nous étions leur partenaire, désormais nous deviendrons leur client.

L'expérience socialiste, dans la mesure où son *objectif* est d'améliorer la condition de vie des Français, devrait se passer de la nationalisation des banques.

(*) Secrétaire général du R.P.R.

La révolte des spoliés

par RENÉ MINGUET (*)

POSSEDER — n'en déplaise au *secrétaire* d'Etat Jean Le Garrec (1) — ne signifie pas être *de droite. Défendre ses droits* n'implique pas la volonté de susciter l'affolement. Le devoir de prévoyance ne dérive pas de l'égoïsme. Enfin, le sectarisme politique se dispense parfois de colorer des protestations. Un redoutable et stupide clivage vicie les rapports sociaux dans notre pays.

Nous parlons et agissons au nom d'actionnaires dont les avoirs sont répartis entre les entreprises industrielles, les compagnies financières et les établissements bancaires — et qui seront brimés, lésés, spoliés, si aucune association ne les défend.

Parmi nous — nous, *c'est-à-dire* 2 300 000 foyers fiscaux (2) — se *trouvent* des jeunes (3) et des moins jeunes, des inactifs, des cadres, des professions libérales *(un ménage sur sept) et, à égalité, des cadres* supérieurs, des industriels, de gros commerçants *(un ménage sur neuf)*. Avec les dispositions de la loi Monory, la part des salariés — employés et ouvriers — est même devenue prépondérante dans nos *rangs*.

Deux millions trois cent mille foyers fiscaux, cela représente une famille sur six parmi la population française : un pourcentage à ne pas négliger !

Qu'est-ce qui avait attiré vers nos fleurons de l'industrie et de la banque les investisseurs, sinon leur pouvoir performant ? Déposséder *maintenant ces économes*, c'est pécher contre la morale et décou*rager les efforts consentis pour* épargner.

L'entreprise forme une trinité avec le capital des épargnants, le ou les animateurs responsables, les *collèges des cadres, des ingé*nieurs, techniciens, employés et ouvriers. Dans ce bloc homogène, talents et fonctions se complètent et se fortifient mutuellement. Un groupe humain de cette nature fait la solidité d'une maison.

Or le projet de loi *prévoit* que les mandataires sociaux des sociétés nationalisables devront bientôt céder la place à de nouveaux *venus. Ce qui revient* à dire que le retrait de l'équipe, dont la cohé*sion permit les conquêtes, ébran*lera l'édifice tout entier. C'est une *nationalisation*-sanction.

Etions-nous en guerre ? Ou bien encore, la déclare-t-on ? Faut-il *consolider le dol par d'autres abus ?* Imposer l'arbitraire ? Frustrer de leur victoire sur tant d'éléments déchaînés ceux qui l'ont gagnée ?

Combien de parlementaires (4), *combien de ministres, savent* ce qu'est la vie de l'entreprise, l'esprit d'équipe, *les joies prodiguées, les* souffrances *infligées*, les espoirs suscités *et les fiertés* renouvelées : dominer la matière, lutter, réussir !

S'emparer de ces unités parfaitement équipées où les *organigram*mes permettent de *repérer*, dans tous les secteurs stratégiques, des hommes capables et de qualité, c'est faire le jeu des molochs internationaux, en excitant leurs appétits face aux concurrents français sou*dain désunis dans leurs efforts* d'athlètes par de formidables ébranlements. *L'éviction* des chefs, démobilisatrice et dévastatrice, provoquera une régression. Et, sur le terrain où les effectifs se déploient, le temps perdu favorisera les ga*gneurs* de l'autre camp.

D'autre part, dans un monde où les échanges ne sont pas entravés, personne n'est économiquement indépendant.

Pour justifier ce fantastique chambardement, la puissance publique invoque l'obligation pour elle de *s'assurer* le contrôle du crédit. Elles aident qui elles veulent, dit-elle des *banques, de préférence les « gros »*, les mieux nantis, ceux qui disposent de « répondant », au détriment des petites et moyennes entreprises, dont la croissance et la vigueur se trouvent ainsi handicapées. Qui rêve ? Depuis 1973, l'Etat contrôle toute la *distribution du crédit pour mieux* contenir en ses limites le volume monétaire.

Les circonstances de l'assaut

N'en voulez pas aux victimes d'un *préjudice* grave de méditer d'abord sur les circonstances de l'assaut. Après, elles font leurs comptes. Ici, pour constater le désastre.

Certes, le conseil des ministres (5), sur avis du Conseil d'Etat, relève *les* enchères. Mais, fixée en deçà du prix réel, l'indemnité envisagée provoque une levée de protestations. Un dommage se chiffre. Un dommage se *répare. Aussi convient-il de dénoncer* l'injustice qui frappe ceux auxquels *elle nuit*. La valeur du bien saisi, abusivement minorée, et le préjudice réel, volontairement ignoré, se traduisent par une exaction. C'est un dépouillement par force. Une spoliation.

On a déjà souvent fait remarquer que la période retenue pour l'évaluation boursière inclut le semestre au cours duquel les intentions du « *programme commun de la gauche* » affectaient lourdement les cours des valeurs *nationalisables*.

Que dire des actifs pris en compte ! Sans réévaluation, isolés du *résultat des filiales, les voilà ban*cales et notoirement dépréciés.

Sur tous les postes, des plus-values latentes sont négligées. Et le *fonds* de commerce se chiffre, lui aussi ! Laisser de côté, en assurant procéder à une estimation convenable, le mon*tant de ce que* représenterait une expertise de l'achalandage, de la clientèle, des brevets, des marques, du droit au bail et des stocks, c'est adopter une attitude où le cynisme côtoie la malhonnêteté.

Ainsi un pouvoir souverain confisque-t-il à son profit la propriété d'autrui dans le pays des droits de l'homme et du citoyen, où cette même propriété est déclarée « *inviolable et sacrée* ».

Ces 50 milliards, qui en valent 125, l'Etat les remboursera, étalés sur quinze ans, par le biais d'obligations dépréciées qui ne viendront plus nourrir, comme les actions vivantes, nos activités économiques et financières.

Peut-on, raisonnablement, être juge et partie ? Dans une note pertinente (6), deux avocats et un professeur dénoncent l'anomalie d'une situation et l'arbitraire de disposi*tions fâcheuses en s'appuyant sur le* fondement d'un principe juridique indiscutable. Plus ! Constatant que « *la remise de titres négociables et amortissables à quinze ans ne satisfait pas la condition formelle de l'indemnité préalable prévue par la Constitution* », ils suggèrent qu'« *une indemnité égale à la somme proposée par l'Etat soit versée à titre provisionnel aux dépossédés (...), chaque intéressé gardant la possibilité de saisir le pouvoir judiciaire pour que soit fixée de façon équitable l'indemnité à laquelle il a droit, s'il n'est pas satisfait de la somme proposée* ».

Excellente idée, que nous faisons nôtre.

Faut-il en conclure qu'à la condi*tion d'être équitablement indemnisés* les actionnaires des établissements nationalisés assisteront, satisfaits, au déroulement inexorable du processus entamé ?

Ce serait tabler sur leur absence de sens critique — et même sur l'occultation de leur bon sens tout court — devant l'audace d'un Etat qui se vaut propriétaire de la nation.

« *La nation*, disait Renan, *est une âme (...), l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouement.* » L'Etat se fourvoie et la brime quand il cherche à se l'approprier.

(*) Ecrivain.

(1) Article paru dans *le Monde* du 1er septembre 1981.

(2) Source : « Les actionnaires. Les Français et le marché des actions » (*la Documentation française*, page 53).

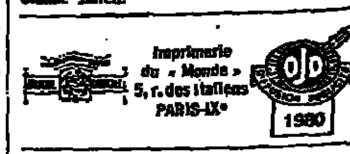
(3) Ibid, page 31.

(4) A l'Assemblée nationale, 167 professeurs et instituteurs sur 431 députés, une bonne part de fonctionnaires sur 58 cadres supérieurs, 37 médecins, 25 avocats, 23 autres membres de professions libérales, 16 journalistes, 10 permanents de partis politiques, notamment (cf. *le Monde* du 23 juin 1981).

(5) En date du 23 septembre 1981.

(6) Cf. *le Courrier du Parlement*, semaine du 17 au 23 septembre 1981.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n°. 57 437.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LE DISCOURS DE M. MITTERRAND A MEXICO

«Courage ! la liberté vaincra !»

Dans le discours qu'il a prononcé, le mardi 20 octobre, au monument de la Révolution, à Mexico, M. François Mitterrand a, notamment, déclaré : *« Chacun admet que votre pays se distingue, dans le contexte qui est le sien, par deux traits remarquables : la stabilité politique et l'élan économique. Si l'on y regarde de près, ces deux mérites qui vous honorent sont porteurs de messages qui intéressent le monde entier et, en particulier, je crois, le continent américain. Le premier message est simple mais, apparemment, il n'est pas encore entendu partout. Il dit ceci : il n'y a pas et ne peut y avoir de stabilité politique sans justice sociale. Et quand les inégalités, les injustices, les retards d'une société dépassent la mesure, il n'y a pas d'ordre établi, pour répressif qu'il soit, qui puisse résister au soulèvement de la vie. L'antagonisme Est-Ouest ne saurait expliquer les luttes pour l'émancipation des damnés de la terre, pas plus qu'il n'aide à les résoudre. Le second message du Mexique a valeur universelle. Je l'énoncerai volontiers ainsi : il n'y a pas de développement économique sans la préservation d'une identité nationale, d'une culture originale. »*

Un « message d'espoir »

Le président français a ajouté : *« (...) Appliquons à tous les mêmes règles, le même droit : non-ingérence, libre détermination des peuples, solutions pacifiques des conflits, nouvel ordre international. De ces maîtres mots, qui nous sont communs, la France et le Mexique ont récemment tiré la conséquence logique, je veux parler du Salvador. Il existe dans notre droit pénal un délit grave : celui de non-assistance à personne en danger (...). En droit international, la non-assistance aux peuples en danger n'est pas encore un délit. Mais c'est une faute morale et politique qui a déjà coûté trop de morts et trop de douleurs à trop de peuples abandonnés, ou qui se trouvent sur la carte, pour que nous acceptions à notre tour de la commettre (...). Les peuples de la région, à défaut des gouvernements, ne se sont pas trompés sur le sens à donner à la déclaration franco-mexicaine sur le Salvador (...). La France, comme le Mexique, a dit non au désespoir qui pousse à la violence ceux qu'on prive de tout autre moyen de se faire entendre. Elle dit non à l'attitude qui consiste à fouler aux pieds les libertés publiques pour décréter ensuite hors la loi ceux qui prennent les armes pour défendre les libertés.*

» A tous les combattants de la liberté, la France lance son message d'espoir. Elle adresse son salut aux femmes, aux hommes, aux enfants mêmes, oui, à ces enfants héros semblables à ceux qui, dans cette ville, sauvèrent jadis l'honneur de votre peuple, et qui tombent en ce moment même de par le monde pour un noble idéal. Salut aux humiliés, aux émigrés, aux exilés sur leur propre terre, qui veulent vivre, et vivre libres. Salut à celles et à ceux qu'on bâillonne, qu'on persécute ou qu'on torture, et qui veulent vivre, et vivre libres. Salut aux séquestrés, aux disparus et aux assassinés qui voulaient seulement vivre, et vivre libres. Salut aux prêtres brutalisés, aux syndicalistes emprisonnés, aux chômeurs qui vendent leur sang pour survivre, aux Indiens pourchassés dans leurs forêts, aux travailleurs sans droits, aux paysans sans terre, aux résistants sans armes, qui veulent vivre, et vivre libres. A tous la France dit : « Courage ! la liberté vaincra ! »

» Et si elle le dit depuis la capitale du Mexique, c'est qu'ici ces mots possèdent tout leur sens. Quand la championne des droits du citoyen donne la main au champion du droit des peuples, qui peut penser que ce geste n'est pas aussi un geste d'amitié à l'égard de tous les autres peuples du monde, et en particulier du monde américain ? Et si j'en appelle à la liberté pour les peuples qui souffrent de l'espérer encore, je refuse tout autant ses sinistres contrefaçons : il n'est de liberté que par l'avènement de la démocratie. »

« La France de Victor Hugo répond »

Répondant, comme en écho, à l'orateur mexicain, qui avait évoqué le mot de Victor Hugo : « *La révolution est la nouvelle aspiration de l'humanité* », M. Mitterrand a conclu : « *Aujourd'hui, la France de Victor Hugo répond à l'appel du Mexique de Benito Juarez.* » (1).

(1) Président mexicain au pouvoir lors de la malheureuse expédition française de 1862-1863, qui devait, sur l'ordre de Napoléon III, installer l'archiduc d'Autriche Maximilien comme empereur du Mexique, jusqu'en 1867.

Les thèses françaises et mexicaines s'opposent à celles des États-Unis sur les relations Nord-Sud

(Suite de la première page.)

A Mexico, M. Mitterrand a affirmé d'emblée que « *l'antagonisme Est-Ouest ne saurait expliquer les luttes pour l'émancipation des damnés de la terre, pas plus qu'il n'aide à les résoudre* ».

Dans l'un et l'autre cas, le chef de l'Etat a exposé sa propre philosophie, réformiste s'il en est : tout ordre inégalitaire est tôt ou tard condamné, a-t-il expliqué en substance. Il faut donc veiller à le réformer avant que son rejet brutal ne conduise le peuple ou le pays intéressé vers les extrêmes — à savoir la dictature à l'intérieur et l'inféodation à l'Union soviétique à l'extérieur. Cette analyse fonde, aux yeux du président français, la cohérence d'une politique intérieure axée sur la réduction des inégalités et d'une politique extérieure largement tournée vers le dialogue Nord-Sud. La réforme de l'ordre économique mondial et la recherche d'un nouvel équilibre politique et économique international sont donc présentées comme les deux faces d'une même politique. La cohérence existe également entre les propos tenus aux Etats-Unis et ceux qui l'ont été à Mexico.

La forme utilisée, en revanche, n'était pas la même. A Yorktown, il s'agissait de faire patte de velours et de donner un tour paisible aux conversations franco-américaines. Conscients que les dirigeants des Etats-Unis refusent, pour le moment, d'entrer dans leur mode de raisonnement, les responsables français s'étaient efforcés de faire passer cette idée que, au fond, les uns et les autres poursuivaient le même objectif : la sauvegarde d'une civilisation — quitte à être fortement en désaccord sur les moyens d'y parvenir. Dans cette perspective, les divergences ne peuvent entamer « *la nécessaire alliance* » entre les deux pays.

A Mexico, à l'inverse, il s'agissait de parler haut et fort. L'essentiel du discours présidentiel a tenu, dès lors, en quelques phrases. Elles exaltent « *les combattants de la liberté* » avec des accents proches de ceux de l'*Internationale* : le « *salut aux humiliés, aux séquestrés, aux prêtres brutalisés, aux pauvres sans terre* », a succédé à l'évocation des « *damnés de la terre* ». Il fallait parler d'autant plus fort que le président de la République souhaite que ces idées fassent leur chemin.

« Nos idées feront le tour du monde »

« *Nos idées seront contagieuses et feront le tour du monde* », a-t-il d'ailleurs déclaré à l'occasion de sa visite, mardi après-midi, à l'Alliance française de Mexico. Cette visite lui a permis de souligner qu'à ses yeux la transformation des rapports entre le Nord et le Sud ne doit pas se limiter aux domaines, déjà vastes, du financier, de l'économique et du politique. Il faut aussi « *inverser* » les termes de l'échange culturel. Après s'être insurgé contre la « *standardisation des produits de la pensée* », le président de la République a estimé que la domination culturelle du Nord « *prive trop souvent les pays du Sud de leur liberté de communication et de leur droit à l'identité* ».

Dans la nécessaire transformation des relations culturelles entre le Nord et le Sud, la France et le Mexique peuvent jouer un rôle de « *médiateurs* », a également indiqué le chef de l'Etat. « *Ni le Mexique ni la France*, a-t-il ajouté, *ne se résignent à devenir les vassaux du profit.* » Après avoir loué les vertus de la culture latine, M. Mitterrand a appelé de ses vœux l'avènement d'une « *internationale des hommes de culture* » qui équilibrerait « *l'internationale des groupes financiers* ».

Les deux discours présidentiels, d'inspiration fortement tiers-mondiste, ont été prononcés dans des conditions fort différentes. Le second, devant l'Alliance française, a suscité de vifs applaudissements. Le premier, en revanche, n'a peut-être pas produit l'effet immédiat que l'on pouvait en attendre. Tout d'abord, parce que le PRI (Parti révolutionnaire institutionnel) mexicain n'avait guère mobilisé pour la circonstance. Ce modeste public, de surcroît, n'a pas véritablement vibré à l'appel lancé par le président français. Le PRI, il est vrai, est en pleine campagne présidentielle ; la traduction en espagnol, d'autre part, rendait difficile tout effet oratoire.

La réception officielle, en revanche, a été chaleureuse. Le président Lopez Portillo a exprimé, à l'occasion du déjeuner offert par M. Mitterrand, sa « *satisfaction profonde de la grande entente et de la profonde identité de vues* » auxquelles les deux délégations sont parvenues. « *Il n'y a eu aucun point de désaccord* », a souligné le chef de l'Etat mexicain.

Cet accord s'est notamment manifesté dans la préparation du sommet de Cancun, qui débute le jeudi 22. L'un et l'autre présidents ont rappelé que la majorité des participants à cette réunion souhaitent que celle-ci aboutisse à du concret. Ils ont, une nouvelle fois, conseillé aux Etats-Unis de ne pas créer une déception, car celle-ci, ont-ils expliqué, pourrait alors être exploitée par « certains pays » qui ne participent pas à la conférence, sous-entendu : l'U.R.S.S., par exemple. MM. Lopez Portillo et Mitterrand ont également marqué leur souci de ne pas « *institutionnaliser* » un tel processus. Ils souhaitent surtout « *donner une impulsion* » et créer les bases d'une solidarité planétaire durable. Ils se contenteraient sans doute de décisions permettant à terme d'enclencher une dynamique.

Les deux hommes ont également abordé, à la demande du président de la République française, l'ensemble des problèmes mondiaux. M. Mitterrand a, en effet, souligné que le Mexique est désormais une grande puissance et qu'à ce titre il convient d'aborder avec lui tous les sujets d'intérêt planétaire.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Le « boudier » franco-mexicain

A l'Alliance française de Mexico le président de la République a souhaité que la France et le Mexique soient, en matière culturelle, « *plus ambitieux* ». Prenant pour exemple le cinéma, M. Mitterrand a notamment déclaré : « *Le cinéma américain est un grand cinéma, et j'aime ce cinéma. Mais sur deux cent quarante films étrangers programmés à la télévision française en 1980, près de deux cents étaient américains, et pas toujours les meilleurs, trente étaient européens et dix films, pas un de plus, étaient regroupés sous l'aimable rubrique « divers ». Dix films pour représenter l'ensemble du cinéma de plus de la moitié de la planète ! Voilà la vision du monde proposée aux téléspectateurs français !*

» A l'avenir, notre télévision sera ouverte à toutes les cultures du monde, et notamment à la culture mexicaine. Dans la bataille de l'audio-visuel qui oppose cinémas nationaux et télévisions nationales aux productions multinationales standardisées, l'entente franco-mexicaine peut former bouclier »

A l'occasion de son discours à l'Alliance française, M. Mitterrand a également annoncé plusieurs initiatives : un accord cinématographique avec le Mexique ; une exposition commune Paris-Mexico, en 1985, analogue à celles que le Centre Beaubourg a déjà consacrées à Paris-Berlin et à Paris-Moscou ; le début d'une biennale Nord-Sud, en 1983, se tenant tour à tour à Mexico puis à Paris ; un rassemblement, sous une forme à déterminer, des hommes de culture des pays d'expression latine, préparé par l'écrivain colombien Gabriel Garcia Marquez ; ce dernier a remis au président de la République un projet de création d'une organisation non gouvernementale ; la création d'un département des archives de la littérature latino-américaine et africaine du vingtième siècle à l'UNESCO ; la création, à Paris, d'une « Maison des cultures du monde ».

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● **PAS DE GAZ ET DE PRODUITS TOXIQUES SELON PHNOM-PENH.** — Phnom-Penh a démenti les accusations selon lesquelles les forces vietnamiennes opérant au Cambodge feraient usage de gaz et de produits toxiques dans leur lutte contre la résistance. Il s'agit, selon l'agence S.P.K., de « *mensonges et de calomnies* ». — *(A.F.P.)*

Inde

● **DEMISSION DU GOUVERNEMENT DE GAUCHE AU KERALA.** — La coalition de gauche, qui gouvernait cet Etat du sud-ouest de l'Inde depuis vingt et un mois, a démissionné mardi 20 octobre en raison de rivalités parmi les six partis qui la composent. La démission du gouvernement de M. E.-K. Narayar, du P.C. marxiste, fait suite à la décision du parti du Congrès de l'opposition (faction rivale du parti de Mme Gandhi) de lui retirer son soutien. Les représentants du parti de Mme Gandhi, le Congrès (I) devraient essayer de former une nouvelle coalition. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Mali

● **LE VOYAGE DE M. GUY PENNE EN AFRIQUE.** — Le conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines et malgaches, a été reçu, mardi 20 octobre, par le président Traoré du Mali. Venant de Libreville, où il avait rencontré les présidents du Gabon et du Centrafrique, M. Penne s'était arrêté lundi à Ouagadougou pour y remettre un message de M. Mitterrand au président de la Haute-Volta. M. Penne doit regagner Paris lundi prochain. — *(A.F.P., Reuter.)*

République Sud-Africaine

● **ACTES DE SABOTAGE : + 200 % EN SIX MOIS.** — Le ministre sud-africain de la défense, le général Magnus Malan, a déclaré, mardi 20 octobre, que « *les actes de sabotage commis en Afrique du Sud ont augmenté de 200 % au cours des six derniers mois* ». Selon le général Malan, ces actes de sabotage visent à créer « *un climat de peur, de désespoir et de défaite* » au sein de la population civile. — *(A.F.P.)*

R. F. A.

● **FUSILLADE A MUNICH.** — Tard dans la soirée du mardi 20 octobre, un échange de coups de feu a eu lieu à Munich entre des policiers et cinq hommes que l'on suppose être des extrémistes de droite, bien que l'hypothèse de terroristes d'extrême gauche soit également avancée. Deux des suspects ont été tués ; un policier a été grièvement blessé, et un autre plus légèrement atteint. Le procureur fédéral a d'abord ordonné le « black-out » sur toutes les informations concernant la fusillade ; mais une conférence de presse devait être organisée ce mercredi après-midi, afin de fournir des précisions sur cette affaire. — *(A.F.P., A.P.)*

Somalie

● **AMNISTIE.** — Le président Syaad Barré a décrété mardi 20 octobre une amnistie qui touche plus de cinq mille prisonniers, à la veille du douzième anniversaire de la prise du pouvoir par les militaires. Le chef de l'Etat somalien a précisé que les personnes condamnées pour trahison, espionnage, meurtre et vol à main armée ne bénéficieront pas de l'amnistie. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● **L'UNION SOVIETIQUE A PROPOSE A LA CHINE** de reprendre les négociations sur les frontières entre les deux pays. Une déclaration du gouvernement chinois a précisé que la proposition soviétique était à l'étude à Pékin. Engagées en 1964, les négociations entre les deux pays communistes sur leurs frontières longues de 7 000 kilomètres ont été interrompues au lendemain de l'intervention des troupes soviétiques en Afghanistan en 1979. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● **ELECTION A LA PRESIDENCE DE LA LIGUE DES COMMUNISTES.** — M. Dusan Dragosavac a été élu pour un an président de la présidence de la Ligue des communistes de Yougoslavie (L.C.Y.). Il remplace M. Lazar Mojsov. M. Dragasavac représente la Croatie au sein de la direction de la L.C.Y. Il avait été nommé pour deux ans secrétaire de la présidence, le 16 avril 1979. — *(A.F.P.)*

De Phnom-Penh à Mexico

De notre correspondant

Mexico. — En apportant aux fils de la révolution mexicaine le salut des fils de la révolution française, M. Mitterrand a choisi de faire référence, non seulement à l'image la plus forte, et la plus positive, de la France sur le sous-continent latino-américain, mais aussi à l'espoir qu'y a suscité l'avènement d'un gouvernement socialiste. Le message aux « *combattants de la liberté* » ne peut être entendu, en cette partie du monde, que comme celui de la main tendue aux guérilleros. Il est une réponse claire à ceux qui se demandent si les socialistes et les sociaux-démocrates européens doivent, ou non, collaborer avec les révolutionnaires d'Amérique latine. A ceux qui s'inquiètent des réactions qu'une telle prise de position est susceptible d'entraîner, le chef de l'Etat a répondu que l'important pour lui est ailleurs, lorsqu'il a indiqué, à propos de la déclaration franco-mexicaine sur le Salvador : « *A défaut des gouvernements, les peuples de la région ne se sont pas trompés* » sur cette initiative.

Le discours de Mexico, comme celui prononcé le 1[er] septembre 1966 par le général de Gaulle à Phnom-Penh, définit dans le cadre d'une problématique régionale une attitude qui entend valoir pour le monde entier. Cela est clairement affirmé : « *Quand la championne des droits du citoyen donne la main au champion du droit des peuples, qui peut penser que ce geste n'est pas aussi un geste à l'égard de tous les autres peuples du monde ?* »

M. Mitterrand a pris la parole dans un pays voisin des Etats-Unis et dans une région où les interventions militaires de ce pays ont été légion. Notre siècle « *a mis l'Amérique latine au premier plan de la scène mondiale* », a déclaré M. Mitterrand.

Le discours de Mexico, qui formule les grands principes d'une politique étrangère, a peut-être pour limites de s'en tenir, précisément, aux principes. C'est à l'évidence un choix dans une région où les injustices sont innombrables. Il ne manquera pas de susciter l'espoir du plus grand nombre dans le sous-continent. Mais, dans une région où les conflits ne sont plus virtuels mais bien réels, beaucoup se demanderont comment la France entend mettre en œuvre, concrètement, la politique énoncée par son président. — F. P.

DIPLOMATIE

LE DIALOGUE

Le sommet de Cancun

I. — RELANCER LE DÉBAT

par GÉRARD VIRATELLE

Des discussions, des négociations Nord-Sud même, se poursuivent, depuis des années, en particulier au sein d'organisations spécialisées des Nations unies. Mais le sommet de Cancun, parce qu'il réunit un nombre limité (vingt-deux) de chefs d'Etat, de gouvernement (ou leurs représentants) de pays industrialisés occidentaux et de pays en développement (P.V.D.), est une grande première. Cette rencontre, explique le ministre mexicain des affaires étrangères, M. J. Castaneda, doit fournir *« une occasion pour des conversations informelles de nature politique au plus haut niveau en vue de rechercher des arrangements, également de nature informelle, qui pourraient ouvrir la voie à de futures négociations »*.

L'idée d'un tel sommet découle de la constatation d'une évidence — Nord et Sud sont interdépendants — et s'inspire d'une volonté : donner une impulsion politique à leurs relations. Le moment, cependant, est-il bien choisi ?

Cette idée fut lancée par la commission internationale présidée par M. Willy Brandt, en février 1980 ; elle suggérait l'organisation d'une ou plusieurs réunions semblables plus restreintes. L'initiative fut reprise par le président Lopez Portillo et le chancelier Kreisky, qui entendaient marquer la fin de leur « règne » par une action retentissante. Depuis, Mexico a supplanté Vienne et renié toute filiation avec les recommandations de la commission Brandt que l'Algérie, notamment, jugeait insuffisantes et ne voulait pas lier aux délibérations de Cancun. Aussi bien l'ancien chancelier n'a-t-il pas été invité. Sans doute a-t-on voulu ainsi éviter aussi d'embarrasser M. Schmidt — qui, finalement, n'assistera pas au sommet. L'absence, également pour des raisons de santé, de M. Kreisky conduit à rehausser le rôle de M. Mitterrand.

Le rôle du Mexique

En parvenant à mettre au point ce sommet, en s'assurant la participation de M. Reagan, sans lequel il n'aurait pu avoir lieu, M. Lopez Portillo a remporté un succès personnel. Ni membre du mouvement des pays non alignés ni leader des « 77 » — le groupe de pression des cent vingt-trois pays du tiers-monde à l'ONU —, mais nation charnière, le Mexique semble calquer son action en faveur du dialogue Nord-Sud sur sa politique vis-à-vis de son voisin nord-américain. Pour lui, ce dialogue est une nécessité géopolitique. De surcroît, ses énormes réserves pétrolières le conduisent à jouer un rôle encore plus grand.

Très actif, M. Lopez Portillo semble inspiré par un pragmatisme subtil bien dans la tradition mexicaine et non dénué d'ambiguïté. Son objectif est moins de transformer les relations Nord-Sud que de tenter de prévenir toute menace de tension « verticale », tout en rehaussant le prestige de son pays et du parti révolutionnaire institutionnel au pouvoir depuis plus d'un demi-siècle... Envisage-t-il aussi, *comme on le laisse entendre* à Mexico, de briguer le poste de *secrétaire général* de l'ONU ? Quoi qu'il en soit, le fait qu'il ait *admis la présence* de M. Waldheim, à titre d'observateur, à une *réunion qui non seulement n'est* pas patronnée par les Nations unies, *mais tient à s'en démarquer* indique une certaine défiance à l'égard des Etats-Unis... et des *pays africains soutenant* la candidature au poste de *secrétaire général du ministre* tanzanien des affaires étrangères, M. S.A. Salim. *Les Nations* unies, où les pays du tiers-monde sont en majorité, sont généralement le champ privilégié de la lutte pour un nouvel ordre économique.

L'une des conditions mises par M. Reagan à sa présence était que la rencontre n'ait aucun caractère formel et n'ait rien à voir avec l'action de l'ONU ; que Cuba, aussi, ne soit pas invité, fût-il président en exercice du mouvement des non-alignés, jusqu'en 1982. Pour dissiper l'impression qu'ils avaient pris part à l'éviction de Cuba, les Mexicains ont invité, en août, M. Castro et fait porter la responsabilité de cette exclusion sur les seuls Etats-Unis. Néanmoins, les relations entre Mexico et La Havane ont quelque peu souffert de cet épisode.

Dans le même esprit, la Guyana a été choisie parmi les « latino-américains » parce que, à l'époque où était fait ce choix, M. Manley, progressiste à la *pointe du combat pour* le nouvel ordre monétaire, était au pouvoir à la *Jamaïque*. Le tiers-monde est représenté par quatre pays par *continent*, si l'on ne compte pas la Chine et la Yougoslavie. *Les promoteurs du sommet*, voulant éviter que la conférence ne tourne à *l'affrontement*, ont invité à y participer principalement des Etats du tiers-monde à revenu intermédiaire, modérés, voire conservateurs (certains sont même très *liés* au monde occidental). La Côte-d'Ivoire eut la préférence sur le Sénégal parce que M. Senghor s'est retiré du *pouvoir*, mais M. Houphouët-Boigny a *finalement renoncé à faire* le voyage. Deux pays seulement — le Bangladesh et la Tanzanie — peuvent parler au nom des *P.M.A. Mais il était difficile* d'en exclure les nations qui œuvrent depuis des années pour un nouvel ordre économique : Algérie, Venezuela, Yougoslavie, Tanzanie. Outre l'Algérie et le Venezuela, *les pays pétroliers membres* de l'OPEP (Arabie Saoudite, Nigéria) ou non (Mexique), sont *suffisamment* influents pour donner le change aux grands Etats industriels. Enfin, si *elle* n'est *pas* membre du groupe des « 77 », la Chine en est solidaire.

En l'absence de l'U.R.S.S., pourtant invitée, et de tout pays de l'Est, la polémique sino-soviétique et les rapports entre les deux superpuissances devraient moins peser sur la réunion. Ce sera donc une rencontre Ouest-Sud, plus que Nord-Sud, encore qu'aucun des pays du tiers-monde très proches de l'U.R.S.S. ne figure parmi les invités. Les justifications apportées par l'U.R.S.S. à son refus — le *pillage par l'Occident est seul* responsable de la situation des *P.V.D.* — sont *souvent qualifiées* de faux prétexte, les pays de *l'Est* n'étant *pas*, proportionnellement, jugés les plus généreux *au chapitre de l'aide au* développement...

De grandes *institutions* jouant un rôle majeur dans le développement (F.M.I., Banque mondiale, C.E.E.) ne *sont* pas non plus représentées en tant que telles à Cancun puisqu'il s'agit *d'une rencontre d'hommes* d'Etat... Tous n'en ont d'ailleurs pas la même conception. Et M. Reagan fera sans doute la découverte des préoccupations d'une partie du monde qu'il tend à occulter... *« Si déjà nous pouvons retenir son attention pendant quarante-huit heures sur des sujets auxquels il n'est pas du tout sensibilisé, ça ne sera pas un résultat négligeable »*, nous déclare une personnalité mexicaine.

Progrès laborieux et modestes

M. Reagan a également posé comme condition à sa présence que le sommet ne débouche sur aucun engagement. Ne risque-t-il pas d'être seulement un rassemblement spectaculaire ?

L'enjeu est trop important, pour que les pays attachés à la relance du *dialogue* Nord-Sud n'essaient pas de saisir l'occasion de la rencontre. Tel était le but de la conférence sur la coopération économique internationale, convoquée à l'initiative du gouvernement de M. Giscard d'Estaing et réunissant, en 1976-1977, à Paris, un nombre limité de pays (dix-neuf). Les « chocs » pétroliers avaient rendu nécessaires des conversations avec les pays producteurs du tiers-monde. Mais, malgré les coups portés à leurs économies, les pays industrialisés, en particulier les Etats-Unis, montrèrent qu'ils n'étaient pas prêts à accepter une redistribution du jeu. Les discussions achoppèrent sur les questions de l'énergie et de l'allègement des dettes du tiers-monde.

Plus que jamais, les relations Nord-Sud sont basées sur les rapports — inégaux — de force. Leurs résultats, souvent insuffisants, parfois inquiétants (accroissements des déficits alimentaires et financiers, des inégalités sociales, etc.), n'autorisent guère tous les P.V.D. à parler haut. On ne peut cependant ignorer les progrès faits, fussent-ils limités, au sein de la C.E.E. et de conférences des Nations unies. Des dispositions, complexes parfois, sont mises place, ou en voie d'adoption, qui répondent aux demandes des P.V.D. mais ne comblent généralement pas tous les espoirs : préférences généralisées ; convention de Lomé ; programme intégré et fonds commun sur les matières premières ; signature probable l'an prochain d'une convention sur le droit de la mer et d'un code sur les multinationales ; suppression des dettes de certains pays pauvres ; accroissement de l'aide aux pays les moins avancés (P.M.A.), après la conférence de Paris.

Malgré leurs réserves, les Etats-Unis *ne s'opposent* généralement pas, après avoir négocié *pied à pied*, *à l'adoption* — par consensus — d'arrangements, *comme celui tout* récent *sur le* café, améliorant la position des pays *producteurs*. Pendant des mois, l'administration Reagan a fait entendre que sa politique Nord-Sud était « à l'étude ». Peu à peu, les déclarations des responsables jusqu'à celle du président, le 15 octobre, en ont défini le contenu : liberté d'entreprendre, préférence donnée au commerce et aux investissements privés. Tout transfert massif de ressources, *comme* le recommande la commission Brandt, est écarté, une *manière de dire que* les Etats-Unis ont moins que jamais l'*intention de se plier à l'objectif* mondial de 0,7 % du P.N.B. *(0,18 % en 1980). Et, s'ils sont* le premier donateur, comme l'a dit M. Reagan, c'est grâce, notamment, aux *« transferts massifs »* vers Israël, l'Egypte, et quelques pays *« amis »*. L'assistance américaine doit, en effet, être accordée de préférence aux Etats qui *« s'aident eux-mêmes »*, en appliquant les politiques souhaitées par Washington, ou qui servent ses intérêts.

Le gouvernement Reagan tente d'ébaucher, dans cet esprit, un plan de coopération pour les pays du bassin caraïbe, qui voudrait distinguer entre les *« bons »* (Jamaïque, Haïti) et les *« mauvais »* (Cuba) partenaires et encourage *de* telles *initiatives* dans d'autres régions, à commencer *par* l'Asie *du Sud-Est* non communiste. Une telle approche *tourne le dos au* projet de négociations ayant pour finalité des réformes de structures.

Si une telle conception vise à renforcer *la* puissance américaine, elle risque fort de conduire à une aggravation des inégalités et à des tensions (1). Même des responsables de pays très pauvres, aussi redevables aux Etats-Unis que ceux du Bangladesh, par exemple, affirment que la logique du marché ne peut répondre à leurs besoins en investissements publics.

La *conception française* apparaît diamétralement opposée. *L'arrivée au pouvoir de la gauche* en France représente un nouveau *facteur pour* les relations Nord-Sud. *« Jamais la France n'a eu cette image résolue »*, *nous* déclarait M. Perez-Guerrero (Venezuela), avant de quitter la présidence du groupe des « 77 ». Présentée dans un mémorandum adressé aux participants du sommet de Cancun, la position française s'articule autour de trois axes : *lancement* des négociations globales ; création d'une agence énergétique de la Banque mondiale ; stabilisation des recettes d'exportations des P.V.D.

M. Mitterrand fera entendre que les intérêts du Nord et du Sud sont communs, que la croissance sauvage ne réussira pas mieux à l'échelle internationale que nationale. Il faut donc, au niveau mondial aussi, rechercher un développement organisé par des négociations globales sur les grandes questions interdépendantes du développement et de la coopération : alimentation, énergie, matières premières, commerce, questions monétaires et financières, transferts de technologie, etc. Evoquant ces négociations, M. Cheysson a déclaré, le 11 octobre : *« Nous croyons que c'est indispensable et que, politiquement, si cette négociation ne démarre pas, nous aurons une tension insupportable qui ne permettra de traiter aucun problème ailleurs. »* Jamais Paris n'avait dit les choses aussi nettement à ce sujet.

La position française est habile. Elle prend le contre-pied de celle des Etats-Unis et répond à certaines demandes des « 77 ». Si ses propositions sont repoussées, la France pourra toujours faire porter la responsabilité de l'échec sur Washington...

La France, au premier plan

La *délégation française* est appelée à jouer un rôle de premier plan. *Même nantie* du communiqué de Melbourne, dans lequel, sous la pression de la majorité des quarante autres pays *du Commonwealth*, *elle* a souscrit à des positions assez voisines *de celles de la France*, Mme Thatcher ne dispose pas d'une *grande autorité* et *est* généralement tentée de s'aligner sur les *Etats-Unis*. *La R.F.A.*, second donateur mondial, et qui fait beaucoup *en matière d'investissements* dans le tiers-monde, est également *sensible aux thèses* américaines. Mais M. Schmidt avait paru *ces derniers temps se* rapprocher des analyses de M. Mitterrand. *Le Canada cherche*, comme le Mexique, à travers une participation *active au dialogue* Nord-Sud, à renforcer quelque peu sa position vis-à-vis des Etats-Unis. Il appuiera vraisemblablement le point de vue français. Quant au Japon, on s'attend à ce qu'il joue un rôle d'honnête courtier...

Les participants du tiers-monde n'étant *aucunement* mandatés par le groupe des « 77 », celui-ci ne sera pas, en principe, tenu par ce qui pourrait « sortir » *du sommet*. De là à *considérer* celui-ci comme un exercice futile destiné *seulement* à *entretenir* la flamme... Les « 77 » sont cependant *convenus que Cancun doit* servir à relancer le processus de *discussions sur les négociations* globales. Au reste, ils ont déjà fait depuis plus d'un an de *notables* concessions, et les Etats-Unis ne devraient pas se *sentir* menacés par cette entreprise, à moins qu'ils ne s'opposent à son démarrage principalement pour des raisons idéologiques, ce qui est plus vraisemblable.

A la vérité, les pays industrialisés ont face à eux un tiers-monde qui affiche, certes, une unité de façade, mais qui, étant demandeur, ne dispose guère d'une grande marge de manœuvre et d'atouts. Et les Etats-Unis n'ignorent pas qu'ils comptent des « alliés » dans ses rangs...

(1) M. Gaston Thorn, président de la *Commission européenne*, a, le 17 octobre à Florence, regretté l'absence de la C.E.E. et souligné les divergences de vues *« substantielles entre les deux rives de l'Atlantique »*. Il a opposé la *« logique du conflit »* des superpuissances à celle de l'interdépendance qui *« doit être la dynamique du dialogue Nord-Sud »*. *Cette logique, a-t-il dit, « est la logique du plus fort ; elle est mortelle pour les faibles du tiers-monde, nuisible pour la communauté »*.

Prochain article :

LES DOSSIERS DES DISCUSSIONS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

NORD-SUD

Plaidoyer pour un monde nouveau

par EDEM KODJO *

Le monde, en ce début de la décennie 80, se caractérise par la multiplication des crises au sein des nations et entre les peuples ; elles sont le reflet des impasses qui, à l'Ouest, à l'Est, au Sud, bloquent l'évolution des sociétés nationales et de la communauté internationale vers une solidarité mieux partagée.

A l'Ouest, où la démocratie libérale fut longtemps considérée comme la meilleure forme d'institution politique garantissant les libertés individuelles et collectives, une nouvelle bataille semble s'engager : les citoyens demandent à être davantage responsables.

Cette crise de la démocratie libérale est accentuée par la crise sociale et économique : appareil productif utilisé à 70 % dans l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. ; chômage qui touche 18 millions de personnes ; alors qu'environ 50 % des 500 milliards de dollars de dépenses militaires faites en 1980 sont effectuées par les pays capitalistes avancés ; crise de la pensée, dégradation des conditions d'existence et de travail.

A l'Est, la crise frappe les sociétés érigées sur une idéologie spécifique, qui s'efforce d'assurer son adéquation à l'évolution du monde moderne, malgré des efforts indéniables au plan du développement des forces productives et des progrès fulgurants au plan scientifique et technique, les besoins essentiels des masses ne semblent pas toujours satisfaits, et les pénuries de denrées alimentaires et de biens industriels de consommation courante rendent difficile l'existence des populations. Le recours aux crédits occidentaux et aux techniques de pointe des pays capitalistes avancés témoigne des difficultés du système.

Au Sud, la crise interne est d'autant plus grave qu'elle est d'une permanence limpide : les États nations que l'on a voulu bâtir sur le modèle « euraméricain » connaissent des difficultés de toutes sortes dans la construction de leur unité foncière, tant au plan individuel qu'à celui de l'indispensable formation de communautés plus amples et plus viables. Ballottés entre l'Est et l'Ouest, mais décidés à sauvegarder leur spécifité culturelle, ces États ont à faire face à une situation économique particulièrement grave : l'inexistence d'un plan global et concerté de développement, les difficultés agronomiques, la dégradation écologique, accroissent les risques de famine (50 millions d'individus, dont 15 millions d'enfants, morts de faim en 1980) ; une croissance démographique nettement supérieure à la croissance économique (aujourd'hui 800 millions de « pauvres absolus », qui seront 1 200 millions en l'an 2 000, si les choses devaient demeurer en l'état) ; une sururbanisation accompagnée d'un sous-emploi chronique et d'un chômage endémique, une industrialisation sans commune mesure avec un véritable développement endogène et autocentré ; des fléaux sociaux d'une immense ampleur tels que l'analphabétisme, les maladies endémiques, dont les solutions passent par la transformation de l'ordre mondial, qui est inégalitaire à l'échelle des relations entre les nations, entre les États.

Le Sud est malade

En effet, les pays industrialisés, Est et Ouest confondus, dominent et régissent les pays en développement, confinés dans des rôles subalternes.

Grâce à son monopole de la science et de la technique, le Nord s'est assuré pour longtemps le monopole de la puissance, et peut imposer son point de vue, ou du moins refuser de prendre en considération les revendications du Sud.

Le Nord détient 93 % de la capacité de production industrielle, et contrôle plus de 90 % des échanges mondiaux. Il a le monopole des transports maritimes et aériens internationaux. Les grandes organisations monétaires et financières internationales contrôlées par le Nord capitaliste lui permettent d'orienter la politique dans le sens de ses intérêts, de tenir en respect l'Est endetté à plus de 77 milliards de dollars à l'égard de l'Ouest, et le Sud endetté à plus de 476 milliards de dollars, dont plus de 80 % à l'égard de l'Ouest. La culture du Nord, capitaliste ou socialiste, est véhiculée au Sud sans aucun égard pour les traditions culturelles, les mœurs et les croyances des populations.

Le Sud est malade des relations de domination et d'exploitation. La détérioration des termes de l'échange profite au Nord, qui ne cesse d'augmenter les prix des produits manufacturés, alors que ceux des produits de base vendus par le tiers-monde continuent de baisser ; le service de la dette, qui grève si lourdement les finances des pays sous-développés, enrichit fabuleusement les nations industrialisées.

Toutes les conférences réunies sous l'égide de l'O.N.U. en vue de transformer l'ordre mondial ont échoué parce que les dirigeants du Nord ne conçoivent qu'une réforme superficielle de l'ordre présent qui ne soit nullement une remise en cause de leur domination.

Tout observateur averti peut témoigner de l'entière disponibilité des pays du tiers-monde à œuvrer en vue d'une transformation radicale et sans heurts, dans l'intérêt de l'humanité entière, de l'ordre actuel ; des propositions réalistes furent faites depuis 1972, date où débuta le cycle des conférences sous les auspices des Nations unies pour amener les pays industrialisés à œuvrer dans le sens de l'équité dans les relations internationales, et dans le but d'aider véritablement ceux du Sud à se développer et vaincre la pauvreté ; mais, sous prétexte de ne pas ruiner l'économie mondiale, le Nord s'est toujours opposé aux suggestions du « groupe des 77 », aujourd'hui représentant 123 États sur les 156 que compte l'O.N.U.

Une fausse conception du développement

Et pourtant, les nations industrialisées et les pays du tiers-monde sont condamnés, par leurs relations d'interdépendance actuelles, fruit de la complémentarité de leurs potentialités naturelles et humaines, à vivre ensemble.

La conception actuelle du développement se fonde sur la croissance sans limites avec, pour corollaire, le gaspillage des ressources de la terre.

Il est réconfortant que Jean-Paul II ait, dans sa récente encyclique *Laborum Exercens*, insisté sur la nécessité de la solidarité non seulement dans les relations du travail à l'intérieur des Etats mais aussi dans les rapports entre les nations. C'est une caution morale considérable pour tous ceux qui, au Nord et au Sud, pensent que le devenir de l'humanité exige que l'équité régisse les rapports entre les hommes et entre les peuples.

Mais l'émergence d'une société solidaire à l'intérieur des Etats-nations et au plan international suppose que de nouvelles structures apparaissent à ces deux niveaux.

Au sein de chaque communauté nationale doit disparaître, au profit de la solidarité, toute référence au principe de la lutte pour la vie qui amène l'individu à voir dans autrui un concurrent, si ce n'est un ennemi ; ici, le rôle de l'école apparaît essentiel pour la prise de conscience des jeunes ; elle doit briser les fondements intellectuels de la philosophie de vie individualiste et, à partir de là, de nouvelles structures sociopolitiques et socio-économiques, fondées sur la responsabilisation des hommes, peuvent naître.

Créer des communautés régionales

A la division internationale du travail, qui fait de l'industrie le monopole du Nord, doit succéder une croissance qui assure la meilleure industrialisation pour tous les pays. Cette nouvelle forme d'industrialisation, seul moyen de résoudre les difficultés, et au Nord et au Sud, ne peut se passer d'une large diffusion des connaissances scientifiques et du savoir-faire technique dans le monde ; et c'est pour cela que les nations développées doivent accepter que prenne fin le monopole de fait qu'elles détiennent sur l'information, la science et la technique et contribuer efficacement à la lutte pour éradiquer rapidement l'analphabétisme, obstacle majeur à la diffusion des progrès scientifiques et techniques.

Nations du Nord et du Sud doivent se convaincre de la nécessité de faire des concessions tarifaires réciproques pour la libéralisation des échanges sans entraîner l'effondrement de la production et des difficultés de l'emploi pour les uns ou les autres ; les deux groupes de pays ont intérêt à la stabilisation des cours des matières premières. Il est du devoir des nations industrialisées de desserrer leur monopole sur des échanges en permettant une participation plus active du tiers-monde aux transports maritimes et aériens internationaux ; enfin, le Nord, disposant de capitaux importants, a intérêt à aider au financement du développement du tiers-monde et soutenir ainsi l'emploi et la production dans les nations développées. Cela suppose notamment que les organisations monétaires et financières internationales soient transformées afin que leurs organismes de décision se mettent au service de tous.

Ces suggestions ne peuvent connaître de succès que si des structures internationales nouvelles permettent une participation effective de tous les pays et de tous les peuples.

La création de vastes communautés régionales devient alors l'une des voies à explorer d'urgence pour sortir de l'impasse. C'est pour cela que Cancun est important. Certes, il faut y aller sans trop d'illusions, mais Cancun peut être la chiquenaude initiale d'un nouveau processus vers l'édification d'un monde nouveau. A condition, toutefois, que les problèmes soient posés sous leur véritable jour ; oui, les nations sont solidaires ; oui, ce monde est un.

Mais les nations ne sont pas solidaires en vertu d'une quelconque générosité ou d'un quelconque altruisme, mais au plan de leurs intérêts bien compris. Solidarité ne veut plus dire charité, ni même justice, mais condition essentielle de survie collective tant pour le Nord que pour le Sud. A cet égard, on peut affirmer sans ambages que la solidarité est aujourd'hui le nouveau nom de la raison.

Dès lors, on ne peut que s'étonner de la résurgence actuelle de certaines doctrines dont le passéisme n'a d'égal que l'inadéquation à résoudre les problèmes de ce temps. La glorification du marché libre, la croyance dans les vertus et l'automaticité du libéralisme proclamées dans certaines enceintes internationales et non des moindres, ont de quoi surprendre.

Le marché libre, lorsqu'il existe – que dire en effet des prix des matières premières qui sont fixés non pas par le marché mais par les spéculateurs en Bourse ? – a engendré dans le passé et continuera d'engendrer une croissance en cycles, une évolution en dents de scie, caractérisées par l'imprévisibilité et l'incertitude.

L'imprévisibilité, l'incertitude, ce sont, à coup sûr, le marasme pour les revenus des producteurs de matières premières, les taux d'intérêt erratiques, les fluctuations absurdes sur le marché des changes. L'imprévisibilité, c'est l'impossibilité d'une planification rationnelle, c'est la réticence à investir pour la relance et le progrès social.

C'est pourquoi Cancun doit s'écarter de cette voie sans issue, résister aux sirènes de ceux qui veulent continuer à culpabiliser uniquement les pays du tiers-monde face aux difficultés de l'heure, en leur tenant le langage des réformes de structures, condition préalable de l'aide, en les exhortant à recourir aux marchés privés de capitaux tout en passant totalement sous silence les obstacles extérieurs qui entravent leur développement, à savoir la permanence d'un ordre injuste et inacceptable.

Cancun doit résister à cette « stratégie dissociative » et au bilatéralisme pour s'atteler à la définition des voies et des moyens pour la mise en vigueur de ce « *new-deal planétaire* » dont l'objectif final sera d'assurer le « codéveloppement » de tous les pays d'une planète où la notion de « centre » et de « périphérie » doit disparaître et où il s'agira de promouvoir des efforts conjoints afin de vaincre la misère dans les pays pauvres et la pauvreté existante ou émergente dans les pays riches.

Enfin, Cancun peut commencer à explorer une autre voie qui me semble celle de l'avenir. Ce que le dialogue Nord-Sud peut avoir de frustrant pour les pays pauvres, ce qu'il a de révulsif pour les nations riches, c'est-à-dire son contenu de passion et d'affrontement permanent, peut s'atténuer, sinon disparaître, si au-delà d'un concept « Nord-Sud » conflictuel, on s'acheminait vers la notion d' « *espace économique mondial* » à aménager et à développer de commun accord sur des bases de stricte égalité et de totale participation de tous. Dans cet espace, les problèmes de technologie, de circulation des flux financiers, d' « aide », de prix des matières premières, etc., se poseraient sous un jour totalement différent, tandis qu'on puiserait dans la riche expérience des politiques régionales des leçons et des actions pour une développement mondial cohérent.

Il serait dramatique de trop espérer de ce sommet ; un petit pas en avant, sans aucun doute. La glace de nouveau rompue entre le Nord et le Sud assurément. La prise de conscience du vrai langage à adopter et de la véritable direction où s'engager, il faut l'espérer. Et peut-être enfin, la définition des linéaments d'une stratégie globale, cohérente et associative, pour résoudre les problèmes fondamentaux de cet espace économique unique de ce monde « en transes » qui ne demande qu'à devenir enfin un monde nouveau.

(*) Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine.

DIPLOMATIE

LES RÉACTIONS AUX DÉCLARATIONS DE M. REAGAN ET LE PACIFISME EN EUROPE

Washington dénonce une interprétation « délibérément » calomniatrice

Les déclarations du président Reagan sur l'emploi de l'arme nucléaire tactique en Europe (« le Monde » du 21 octobre) ont fait l'objet mardi de nouvelles mises au point et réactions.

● *A Gleneagles* (Ecosse), au cours de la réunion du groupe des plans nucléaires de l'OTAN (auquel la France ne participe pas), M. Weinberger, secrétaire américain à la défense a déclaré : *« Les Etats-Unis ont, en Europe près de trois cent soixante-quinze mille soldats, soit, avec leurs familles, environ un million de personnes. Y a-t-il un indice qui permette de penser que nous allons abandonner ou mettre en danger ces personnes ? »*

Selon un responsable américain qui participe à la conférence et veut garder l'anonymat (formule généralement utilisée à l'intention de la presse pour désigner M. Weinberger lui-même), *« l'argument selon lequel les Américains ont intérêt et se préparent à une guerre nucléaire sur le territoire européen sans s'impliquer eux-mêmes est une vue délibérément calomniatrice et sans fondement. Elle est destinée à inquiéter les Européens à propos de la présence de nos armes nucléaires. Elles est soigneusement calculée par quelques-uns et bien trop facilement accueillie par d'autres ».*

« Les déclarations de M. Reagan, ont été sorties de leur contexte, a ajouté ce « responsable » américain, qui a encore déclaré, *Elles n'ont rien de contradictoires avec la stratégie adoptée depuis longtemps par l'OTAN, de réponse flexible grâce au maintien de la dissuasion à tous les niveaux. Les Etats-Unis sont, en Europe, précièment pour montrer qu'ils n'abandonneraient pas l'Europe. Evidemment la guerre commence quelque part. On peut imaginer un échange nucléaire avec des armes de champ de bataille, mais nous pensons que tout échange dégénérerait, rapidement, en un affrontement nucléaire total. Je ne crois pas que tous nos alliés estimeront que les propos du président ne sont pas contradictoires avec la stratégie de l'Alliance. »*

● A WASHINGTON, le porte-parole du Département d'Etat a répété mardi que les propos de M. Reagan *« ne constituent pas un hcangement dans la politique dse Etats-Unis »*. L'ancien vice-président (démocrate) Mondale a pour sa part reproché à M. Reagan d'avoir *« dangereusement mal géré les relations avec nos alliés européens au cours des neuf derniers mois »*. L'OTAN, a-t-il dit, est en butte aujourd'hui *« à de plus grandes difficultés qu'à aucun moment depuis la signature du traité de l'Atlantique nord. Nous avons semé le doute et la confusion quand à notre aptitude à agir comme partenaire à part entière de l'Europe. Et nous avons laissé glisser les rênes du « leadership » de l'alliance ».*

● A MOSCOU, M. Brejnev fait démentir dans la *Pravda* de ce mercredi 21 octobre l'opinion que lui prêtait M. Reagan, selon laquelle *« une guerre nucléaire est possible et (...) gagnable »*. Dans une *« réponse à une question d'un journaliste »* de l'organe du P.C. soviétique, M. Brejnev déclare : *« Essayer de vaincre dans la course aux armements, compter sur la victoire dans la guerre nucléaire est une folie périlleuse. Déclencher la guerre atomique dans l'espoir d'en sortir vainqueur est (...) suicidaire. En effet, quelle que soit la puissance dont dispose l'attaquant, quel que soit le moyen de déclenchement de la guerre nucléaire qu'il aurait choisi, il ne parviendra pas à ses buts, et le châtiment interviendra inévitablement. »*

Le chef du P.C. et de l'Etat soviétiques demande à M. Reagan de *« s'associer à la proposition de l'U.R.S.S. sur le non-recours, les premiers, à l'arme nucléaire »*, car *« les spéculations sur la possibilité ou l'impossibilité d'une victoire dans la guerre nucléaire deviendraient de ce fait sans objet, et la question d'une guerre nucléaire serait levée » « Il serait bon que le président des Etats-Unis fasse une déclaration explicite et non ambiguë rejetant comme criminelle l'idée d'une attaque nucléaire »*, ajoute M. Brejnev.

● EN ALLEMAGNE FEDERALE, la presse réagit de façon contradictoire. Pour le quotidien indépendant de gauche *Frankfurter Rundschau*, *« il faut remercier M. Reagan d'avoir, malgré lui et en toute innocence, souligné une nouvelle fois la nécessité du cléaire serait levée ». « Il serait que ce continent ne soit pas entrainé de force dans un conflit entre les deux superpuissances »*.

Le journal libéral de Munich *Sueddeutsche Zeitung* s'en prend aux critiques trop hâtives : *« Celui qui veut empêcher une guerre nucléaire limitée géographiquement et inclure les Etats-Unis dans tout risque de conflit, devrait logiquement s'engager pour le stationnement de fusées américaines à très longue portée en Europe pour diriger la riposte soviétique également sur le continent américain. »* Le journal des milieux d'affaires *Frankfurter Allgemeine Zeitung* insiste sur les erreurs d'interprétation des propos de M. Reagan. *« Il faut déjà faire preuve de beaucoup d'imagination malveillante pour voir dans la réponse nébuleuse de Reagan à une question tout aussi peu claire sur l'éventuel déroulement d'une guerre atomique un signe d'une politique nucléaire égoïste. »*

Cependant, M. Borm, dirigeant du parti libéral (membre de la coalition gouvernementale), a lancé un appel au gouvernement pour qu'il *« exige des Etats-Unis qu'ils ne fassent pas courir le risque d'une guerre atomique aux Européens »*.

M. LECANUET : les Européens doivent s'engager dans un effort commun de défense.

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F. et président de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat, estime que les déclarations de M. Ronald Reagan sur les armements nucléaires tactiques *« ne signifient pas que les Etats-Unis retirent à leurs alliés européens leur garantie nucléaire »*. Selon lui, ils *« font apparaître la nécessité pour les pays européens de s'engager dans un effort commun de défense »*.

Pour M. Lecanuet, *« si les pays européens ne s'engagent pas résolument dans cette voie — j'en mesure*, dit-il, *les obstacles, — ils risquent de glisser, l'un après l'autre, sur la pente dangereuse du neutralisme »*. Il poursuit : *« Le pacifisme ne sert pas la paix. La paix repose sur l'équilibre des forces. Notre objectif doit être de le rétablir. Cet objectif est le préalable à l'ouverture de négociations réalistes sur la limitation et le contrôle des armements avec l'U.R.S.S. »*

D'autre part, M. Lecanuet a adressé une question orale, sans débat, à M. Mauroy pour lui demander quelle interprétation il donne aux propos de M. Reagan et quelles conséquencs il en tire pour la politique de défense de la France.

Dans la presse française

R.T.L. : le général Gallois est surpris que tout le monde s'étonne

Le général Gallois, expert en stratégie nucléaire, s'est déclaré *« surpris que tout le monde soit étonné par cette déclaration »*, car *« depuis vingt ans le déploiement d'engins nucléaires dix fois plus précis a bouleversé la situation stratégique dans la monde »*. Il a poursuivi : *« Cela signifie qu'une attaque sélective contre un dispositif classique est devenue possible et que le premier à en prendre l'initiative paralyserait aisément tout le dispositif des forces adverses. Or il est évident que les démocraties occidentales ne prendront jamais une initiative aussi monstrueuse. (...) Cela veut dire que les pays de l'OTAN se trouvent placés en otage sous le feu des missiles SS-20 soviétiques et que la vague de neutralisme constatée en Europe occidentale est la conséquence de cette situation, qui commence à être perçue, bien qu'elle existe depuis cinq à six ans. »*

LA LETTRE DE LA NATION : une raison essentielle de la dissuasion française indépendante

Approuvant le général Gallois, Pierre Charpy écrit : *« Cette analyse est tellement vraie qu'elle a été pour le général de Gaulle une raison essentielle de doter la France d'une force de dissuation indépendante. Il ne voulait pas que la France risque un jour d'être dans cette situation d' « otage ». Ce qui reste à clarifier, ce sont les raisons pour lesquelles le président Reagan a fait cette déclaration. Faut-il vraiment croire à la surprise des autorités américaines devant la vivacité des réactions qu'elle a provoquées en Europe et spécialement en Allemagne ? Auraient-elles vraiment sous-estimé la vague neutraliste européenne ? J'aurais personnellement tendance à penser le contraire*

LE FIGARO : la France échappe aux contradictions

« Les déclarations du président Reagan ont, dit-on, fait scandale. C'est une manière de dire qu'elles ont dévoilé, non sans rudesse, cette part de la réalité que l'on hésite parfois à reconnaître, faute de vouloir en admettre franchement les conséquences.

» Il reste naturellement que cette perspective de guerre nucléaire est difficilement acceptable par les pays européens, qui serviraient alors de champ de bataille (...). Si la France y échappe, c'est qu'elle échappe aux contradictions et aux servitudes d'une stratégie qu'elle a refusée en ayant choisi la dissuasion nucléaire comme système de défense (...). »

(PAUL-MARIE DE LA GORCE.)

L'HUMANITE : il faut imposer la négociation

« Si la politique de la Maison Blanche suscite de telles craintes dans des milieux officiels peu suspects d'antiaméricanisme, on ne s'étonnera pas qu'elle provoque une inquiétude profonde dans l'opinion. (...) Un porte-parole du R.P.R. ne craignait pas d'affirmer hier à ce sujet que « la plus grave menace contre la » paix, la liberté de l'Europe, est » en germe dans les progrès du » pacifisme et du neutralisme ». Nous pensons au contraire qu'en s'élevant contre la course aux armements la jeunesse allemande a fait un choix sans ambiguïté et qu'elle s'est engagée dans la bonne voie. (...) Il faut imposer la négociation pour aboutir, à l'Est comme à l'Ouest, à une réduction des armements. »

(RENE ANDRIEU.)

Le président Reagan destitue son principal conseiller militaire

De notre correspondant

Washington. — M. Reagan n'a décidément pas de chance avec les commentaires stratégiques. Le jour même où ses déclarations sur une guerre nucléaire limitée agitaient les Européens, le principal conseiller militaire de la Maison Blanche, le général Robert Schweitzer, se distinguait par des propos surprenants qui allaient lui valoir la première page du *Washington Post* et, dans la foulée, un licenciement immédiat.

Ce général de cinquante-trois ans — portant le titre de directeur de la politique de défense au Conseil national de sécurité — s'était adressé, le lundi 19 octobre, à plusieurs centaines d'officiers. Contrairement aux habitudes, il n'avait pas soumis le texte de son discours à son supérieur, M. Richard Allen, lequel n'en connaissait que les grandes lignes.

Volonté de faire un coup d'éclat, ou oubli qu'un journaliste pouvait se trouver dans la salle ? Toujours est-il que le général a parlé très librement, comme il l'aurait fait à des intimes, un jour d'inquiétude ou de dépression. Mais en étant parfaitement conscient — il l'a dit à l'auditoire — que ses propos ne pouvaient être entérinés par la Maison Blanche.

« Les Européens, a soutenu le général Schweitzer, *pensent que trente autres années de paix sont automatiques. C'est faux. Les Soviétiques sont en train de bouger, ils vont frapper. »*

Tout le discours a été une illustration de ce postulat. Selon le général, l'invasion de la Pologne est une menace réelle. Ces messieurs du Kremlin l'auraient *« très fort dans la tête »*. Vis-à-vis des Etats-Unis, la suprématie stratégique de l'U.R.S.S. serait vraie aussi bien sur terre que sur mer et dans les airs. D'où la tentation de l'U.R.S.S. d'*« utiliser ses forces, nucléaires ou non »*. On se trouverait ainsi dans *« une très mauvaise direction, la poussée vers la guerre »*. Les Etats-Unis connaitraient en ce moment *« le plus grand danger »* de leur histoire.

Le général Schweitzer s'est attaqué au pacifisme et au neutralisme « qui s'approfondissent en Europe et contre lesquels notre pays n'est pas immunisé ». Il s'en est pris également aux hommes d'église qui n'aident pas beaucoup à faire saisir *« la menace communiste en Amérique latine »*. Or, à ses yeux, *« la région des Caraïbes est en flammes, il n'y a pas d'autre description »*...

Le compte rendu du *Washington Post* a perturbé le petit déjeuner de M. Reagan. Mardi matin, dès 7 h 15, le général Schweitzer était relevé de ses fonctions et renvoyé au Pentagone, avec les compliments d'usage. *« C'est un bon soldat dont les services continueront à être d'un grand bénéfice pour notre pays »*, a dit le président aux journalistes.

Selon un porte-parole de la Maison Blanche, le discours du général Schweitzer *« ne reflète pas »* la pensée officielle. Celle-ci serait *« moins pessimiste, dans le ton et dans la substance »*. M. Reagan l'a dit lui-même à la presse, profitant de l'occasion pour mettre en valeur son programme stratégique soumis au congrès. Les prévisions apocalyptiques du général ne pouvaient être de mise, selon lui, que lorsque les Etats-Unis étaient *« unilatéralement désarmés »*. Ce n'est plus le cas : grâce à la *« marge de sécurité »* que l'Amérique cherche à rétablir, *« il ne peut y avoir une poussée vers la guerre »*.

ROBERT SOLÉ.

BELGIQUE : un enjeu électoral

De notre correspondant

Bruxelles. — Jusqu'en 1979, et depuis plus de quinze ans, des mouvements pacifistes d'origines diverses s'étaient contentés de rédiger des motions assez hermétiques qui n'avaient que peu de retentissement. Les journaux les publiaient en « bouche-trou » ou les considéraient comme les élucubrations d'obscurs mouvements gauchistes manipulés par Moscou.

La décision de l'OTAN, le 12 décembre 1979, de déployer des fusées Pershing II et des missiles de croisière en Europe, notamment en Belgique, a brusquement ranimé les mouvements pacifistes et élargi leur audience auprès d'une partie de la population qui s'est sentie concernée. Trois jours avant la réunion des représentants de l'alliance atlantique, le 9 décembre 1979, une manifestation antimissiles réunissait à Bruxelles cinquante mille personnes, selon les organisateurs du C.N.A.P.D. (Comité national d'action pour la paix et le développement), vingt mille selon la police : ce qui est exceptionnel pour la capitale.

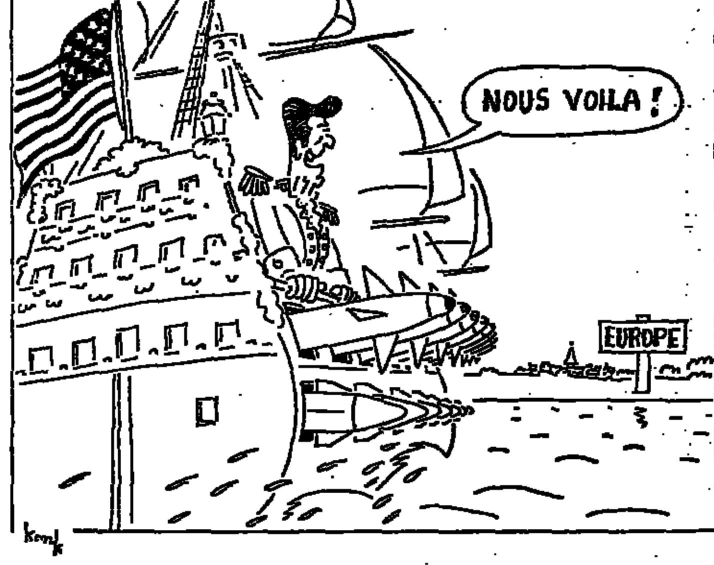
Dans les milieux politiques, d'abord réservés et même sourds, les pacifistes allaient trouver un écho, surtout chez les socialistes flamands. Leur président, M. Karel Van Miert, se fit le champion de la lutte contre l'OTAN, au point de menacer l'existence du gouvernement dont les socialistes flamands faisaient partie. La lutte fut âpre et se prolongea pendant plusieurs semaines. Tous les arguments furent utilisés. On alla même jusqu'à insinuer que M. Van Miert défendait les intérêts soviétiques *« parce qu'il avait épousé une Allemande de l'Est »*. Finalement, le ministre des affaires étrangères, M. Henri Simonet, socialiste francophone modéré, favorable à l'implantation des missiles, et qu'on accusait de *« défendre les intérêts de l'OTAN plutôt que ceux de la Belgique »*, démissionna.

Pour survivre et préserver sa cohésion menacée par d'autres problèmes, le gouvernement Martens dut accepter un moratoire, qui a été prolongé par le cabinet Eyskens, constitué en 1981, et aujourd'hui démissionnaire. L'affaire des euromissiles sera sans aucun doute l'un des enjeux de la campagne électorale qui vient de s'ouvrir. Mais les Belges, appelés aux urnes le 8 novembre, plus d'un an avant la date prévue, restent plus soucieux de la crise économique que de leur sécurité.

Le C.N.A.P.D. regroupe plus de trente mouvements de jeunes de toutes tendances (parfois chrétiens, mais uniquement de gauche) et organise des manifestations de plus en plus nombreuses. Le 5 octobre, il invitait l'amiral Sanguinetti à une conférence-débat sur le thème : « Eprope champ de bataille nucléaire ». Le 8, vingt-trois organisations chrétiennes invitaient Mgr Helder Camara à participer à un rassemblement : « Oser la paix ». Dom Helder Camara y lançait un appel pour que soit rompue *« la spirale de la course aux armements »*. Les évêques de Belgique déclaraient de leur côté : *« La course aux armements est devenue de toute évidence un monstre aux têtes multiples, tenant l'univers en haleine dans l'éventualité d'une conflagration qui signifierait, si elle éclatait, une sorte de fin du monde. »*

Une manifestation qui devrait rassembler plusieurs dizaines de milliers de personnes est convoquée le 25 octobre à Bruxelles par le C.N.A.P.D., sur le thème : « Refuser les missiles nucléaires en Europe, c'est déjà un pas vers le désarmement ».

Les mouvements flamands, plus actifs que les francophones, sont associés à cette manifestation dont les organisateurs demanderont que soit maintenue la position arrêtée en 1979 sur les euromissiles, à savoir : pas de décision pour ou contre leur installation tant que les négociations soviéto-américaines n'auront pas abouti. Les organisateurs réaffirment d'autre part leur opposition aux SS-20 soviétiques. — P. de V.



(Dessin de KONK.)

A PARIS

Les manifestations du 25 octobre ne font pas l'unanimité des organisations qui militent pour le désarmement

Les manifestations organisées, le 25 octobre, à Paris, par le Mouvement de la paix, le P.C.F. et la C.G.T., ont reçu le soutien de la Jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.), des écologistes du mouvement Greenpeace, et du Mouvement des jeunes radicaux de gauche. Mme Waldheim représentera le secrétaire général de l'O N U.

Le bureau politique du parti communiste a rendu publique, mardi 20 octobre, une déclaration dans laquelle il appelle les membres du parti à *« intensifier leurs efforts, en apportant leur contribution à l'organisation d'amples délégations de tous les départements, des cités et des entreprises à participer aux manifestations d'accueil dans les villes de la banlieue parisienne dimanche matin, à la marche de la jeunesse et au rassemblement national de la porte de Pantin »*.

De leur côté, cinq organisations signataires de l' « appel de Bonn » — le Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, le Mouvement pour une alternative non violente, le Mouvement international de la réconciliation, le Service civil international et le P.S.U. — ont expliqué, au cours d'une conférence de presse, à laquelle ont participé MM. Alfred Kastler, Claude Bourdet, Alain Joxe et Gert Greune, pacifiste ouest-allemand, les raisons pour lesquelles elles ne participeront pas aux manifestations du 25 octobre à Paris. M. Bernard Ravenel (P.S.U.), membre du bureau national du Mouvement de la paix, a *dénoncé* le caractère *« pro-soviétique »* des mots d'ordre de ces manifestations, dont les organisateurs, a-t-il dit, refusent de prendre en compte le problème des missiles soviétiques SS-20.

هكذا من الأصل

LE PACIFISME EN EUROPE — III. – Pays-Bas : de la « hollandite » à « l'européite »

La campagne menée en Allemagne fédérale contre les euromissiles de l'OTAN est teintée d'une sympathie nouvelle pour le neutralisme. En Grande-Bretagne, une majorité du parti travailliste se prononce pour le désarmement nucléaire unilatéral, et le mouvement gagne aussi chez les libéraux (*le Monde* des 20 et 21 octobre).

Les Pays-Bas et, dans une moindre mesure, la Belgique (lire en page 6), ne sont pas en retrait dans cette campagne.

De notre envoyée spéciale CLAIRE TRÉAN

La Haye. – Dans un petit immeuble d'un quartier tranquille de La Haye, M. Mient Jan Faber, jeune secrétaire général du Conseil interconfessionnel pour la paix (I.K.V.), refait le monde, avec l'assurance des orateurs rompus aux questions des sceptiques. Il faut *« recolorier l'Europe »*, dit-il, faire en sorte que l'approche de ce continent soit plus *« décontractée »*, sortir de la bipolarisation. Le message de l'I.K.V. aux peuples européens est : *« do it yourself »*, prenez vos responsabilités, comme vous pouvez, là où vous vous trouvez. Au secrétariat international de l'organisation, on s'affaire : on attend des sénateurs américains, on prépare la venue de représentants de l'Église évangélique est-allemande et l'envoi d'une délégation à la grande manifestation pour la paix de Bonn, on organise le jumelage avec les communes britanniques qui, au sein du mouvement *« free your own village »*, se sont opposées à l'installation de toute arme atomique sur leur territoire. *« Du côté français, désespérément rien »*, note au passage M. J. Faber.

On prépare aussi activement le grand rassemblement qui, le 24 novembre à Amsterdam, doit demander au gouvernement néerlandais de dire un « non » catégorique à l'implantation de quarante-huit missiles de croisière aux Pays-Bas. La participation à ce rassemblement, aux côtés des organisations pacifistes, confessionnelles ou non, des petits partis d'extrême gauche, mais aussi du parti socialiste, des radicaux de gauche de Démocratie 66 et, à titre individuel, de membres du parti chrétien démocrate (C.D.A.), donne une idée de l'impact du mouvement pour la paix dans ce pays.

Ces trois formations participaient au gouvernement, qui, constitué en septembre après plus de trois mois de difficiles négociations, a démissionné le 16 octobre en raison de divergences sur les questions économiques. A la demande de la reine Beatrix, ces trois partis tentent actuellement de trouver un nouvel accord de gouvernement, qui éviterait de rappeler les électeurs aux urnes.

Créé en 1966 par neuf Églises qui le financent, le Conseil interconfessionnel pour la paix a si bien œuvré en profondeur qu'il est tout près de remporter la bataille des euromissiles. En 1977, l'I.K.V. lançait une campagne sur le thème : *« Les armes nucléaires hors du monde et d'abord hors des Pays-Bas. »* Le succès fut d'emblée considérable.

Presque au même moment s'ouvrait le débat sur la bombe à neutrons. L'I.K.V. changeait – si l'on peut dire – son fusil d'épaule et contestait au premier chef le fait que cette nouvelle arme soit utilisable. Deux ans plus tard, il donnait une nouvelle impulsion au mouvement à la faveur de la décision de l'OTAN sur les systèmes à moyenne portée et mettait en cause la dissuasion nucléaire en tant que telle, avec le soutien désormais d'une majorité de la population néerlandaise. Un pas considérable avait été franchi depuis qu'en 1962 l'Église réformée, majoritaire aux Pays-Bas, avait condamné l'utilisation des armes nucléaires, en se gardant toutefois de faire allusion à leur possession.

Ces succès ont valu au mouvement pour la paix quelques violentes attaques. Dans des déclarations à la presse américaine, un éminent expert en relations internationales le décrivait au printemps dernier comme une maladie, contagieuse et honteuse, qu'il qualifiait de *« hollandite »* pour marquer que le foyer du mal était spécifiquement néerlandais. Plus récemment, M. Joseph Luns, secrétaire (néerlandais) de l'OTAN, accusait l'I.K.V. d'être financé par Moscou, produisant quelques lignes d'un rapport de la C.I.A. à l'appui de ses dires. L'affaire fit si grand bruit que le ministre de l'intérieur intervint pour couper court à ce qu'il qualifia de *« calomnies »* et pour défendre les mouvements du type de l'I.K.V. qui, dit-il, *« constituent un enrichissement de la démocratie parlementaire néerlandaise »*.

Quant à la *« hollandite »*, elle est à ce point devenue une *« européite »* que ceux qui remontaient jusqu'au dix-septième siècle pour trouver la source du mal dans la tradition neutraliste ou calviniste des Pays-Bas ont dû déchanter. Le luthérianisme, le catholicisme, ont fait leurs preuves sur ce plan depuis quelques mois, en République fédérale notamment.

Avec ou sans l'OTAN ?

Il reste que, par nature, le pacifisme est en quelque sorte plus « facile » aux Pays-Bas qu'ailleurs. Petit pays qui n'a plus guère la prétention de peser très lourd dans le concert mondial, en particulier sur les rapports entre les Deux Grands, les Pays-Bas peuvent aussi plus aisément prendre des libertés, qu'il s'agisse de condamner les atteintes aux droits de l'homme à l'Est ou de prendre ses distances par rapport à l'OTAN. *« Nous nous trouvons en deuxième ligne stratégique*, ajoute M. Samuel Rozemond, directeur adjoint de l'Institut néerlandais pour les questions de sécurité (N.I.V.V.), *si bien que nous pouvons nous permettre quelques écarts, avec l'espoir que d'autres s'occuperont de notre défense. »*

Quant à M. J. Faber, c'est à partir de cette situation de « petit pays » qu'il définit le rôle du pacifisme néerlandais : *« Si les Pays-Bas optaient pour le désarmement nucléaire, la situation militaire internationale n'en serait pas considérablement modifiée. Ce serait par contre très important sur le plan politique, parce que cela indiquerait une direction nouvelle. Nous ne mettons pas tous les Etats européens sur le même plan et nous ne nous battons pas, par exemple, pour la dénucléarisation de l'Allemagne. Tout ce que nous pouvons faire, c'est aider les mouvements pour la paix en R.F.A. à promouvoir une deuxième phase de la détente. »*

« Ce mouvement pour la paix doit être bivalent, poursuit le dirigeant de l'I.K.V. *Nous ne voulons pas d'un futur soviétique, et les applaudissements que nous recevons de ce côté-là nous gênent. Mais nous voulons sortir du système des blocs. Nous soutenons aussi bien Solidarité en Pologne que les adversaires de la course aux armements en Europe occidentale. »*.

La question de l'appartenance à l'OTAN est rarement soulevée publiquement par les diverses composantes du mouvement, qu'il s'agisse de l'I.K.V., du groupe « Arrêtez la bombe à neutrons et la course aux armements », créé en 1977 par quelques membres du parti communiste, ou du Mouvement des femmes pour la paix, qui rassemble toutes les organisations féminines, des plus conservatrices aux plus féministes. Mais ce silence est commandé par des considérations tactiques, parce qu'on ne veut pas déconcerter l'opinion centriste. *« En fait*, estime M. Rozemond, *si on refuse la stratégie militaire de l'OTAN et le système de dissuasion, il reste peu d'arguments pour rester dans l'alliance atlantique. »*

« Jop Atom »

Cette question a été depuis deux ans au centre des débats du parti socialiste, où le maintien dans l'OTAN n'est plus approuvé que par une majorité de plus en plus fragile. L'appartenance à l'I.K.V. de nombreux membres d'un parti plus intellectuel et moins ouvrier que par le passé s'est fait sentir. Avant les élections de mai dernier, M. Jop Den Uyl, son dirigeant, craignait tellement qu'une majorité de ses troupes ne se prononce pour le désarmement nucléaire total et unilatéral des Pays-Bas qu'il avait mis en jeu sa position de tête de liste. Tout ce qu'il a pu obtenir, outre le sobriquet de « Jop Atom », c'est que le parti accepte finalement le maintien au moins provisoire de certaines armes nucléaires aux Pays-Bas, tout en refusant catégoriquement les euromissiles.

En 1979, lors de la réunion de l'OTAN à Bruxelles, le précédent gouvernement néerlandais avait adopté une position d'attente qui fut aussi celle de la Belgique : un oui de principe à la modernisation, mais le report de toute décision sur le déploiement de nouveaux missiles. Officiellement, ce délai pouvait permettre à des négociations Est-Ouest d'aboutir. En fait M. Van Agt, le premier ministre, n'avait pas le pouvoir d'accepter telle quelle la résolution de l'OTAN, à laquelle il est personnellement favorable. Une dizaine de parlementaires chrétiens-démocrates avaient en effet rejoint l'opposition de gauche sur une motion condamnant les euromissiles. M. Van Agt, qui n'avait pu faire prévaloir son point de vue à la tête d'une coalition de centre-droit, le put moins encore à la tête du gouvernement de centre-gauche formé le 11 septembre avec les radicaux de gauche et les socialistes.

Le C.D.A. est divisé entre les fidèles du premier ministre démissionnaire et ceux de ses membres qui entretiennent des contacts avec l'I.K.V. ou sont plus ou moins réceptifs à ses thèses. La nécessité d'apparaître comme le parti du centre est pour lui vitale, et il ne se prononcera pas. La tentative amorcée par le précédent gouvernement de sortir de l'impasse en échangeant une attitude plus positive envers les armes eurostratégiques, contre une réduction du nombre des armes à courte portée, jugées plus dangereuses, fut compromise par la participation des socialistes à la nouvelle coalition. Démocratie 66, pour sa part, fortement influencée par les mouvements pour la paix, ne s'en écarte que par la volonté d'œuvrer à un désarmement progressif dans l'OTAN et non en dehors d'elle. Sa position aujourd'hui tient en trois points : non « pour l'instant » à l'abandon des armes stratégiques ; non « pour l'instant » aux euromissiles ; oui au retrait, unilatéral si nécessaire, des armes à courte portée.

Le premier ministre, quel qu'il soit, aura la tâche difficile d'annoncer en décembre à l'OTAN la décision des Pays-Bas. Une réponse positive sur le déploiement des missiles de croisière est exclue. Les mouvements pour la paix demandent quant à eux une prise de position négative non seulement sur le déploiement mais sur le principe même de la modernisation des armes à moyenne portée.

Il est quasi certain, dans ces conditions, que le chef du gouvernement ne proposera qu'un nouveau report de la décision néerlandaise. Si les alliés manifestaient leur impatience, ils ne feraient alors que précipiter une décision négative qui retentirait, entre autres, sur le congrès du S.P.D. à Munich en avril. *« On jouera sur le temps*, estime M. Rozemond, *en prétextant probablement que les Etats-Unis n'ont pas encore produit ces armes et doivent de toute façon les livrer à l'Italie et à la République fédérale avant les Pays-Bas. Si une coalition entre socialistes, chrétiens-démocrates et radicaux de gauche est maintenue, aucune décision ne sera prise avant le printemps 1985. Même dans l'hypothèse où le gouvernement qui lui succédera accepterait le principe du déploiement des missiles, vers 1986, il faudrait encore au moins deux ans pour préparer les bases... »*

Au-delà de cette quasi-victoire des pacifistes, plus important peut-être à terme est le phénomène social qui en est à l'origine : la prise de conscience par la majorité de la population néerlandaise qu'elle ne survivrait pas à un conflit nucléaire en cas d'échec de la dissuasion. *« Les décisions en matière d'armement et de sécurité*, estime M. Krohnstamm, député de Démocratie 66, *se sont en quelque sorte démocratisées, grâce à l'action d'organisations comme l'I.K.V. ou des médias. Mais à mesure qu'augmentait la connaissance de ce que peut être notre destin atomique, la peur aussi augmentait. Nous sommes maintenant sur la corde raide : combien de temps les gens pourront-ils vivre avec cette peur ? Combien de temps les politiciens pourront-ils prendre des décisions ? Je crains que, si l'on ne trouve pas un autre système de défense ou une autre méthode de dialogue avec l'Est, la corde, dans les années qui viennent, ne finisse par casser. »*

Prochain article :

SCANDINAVIE : LES FEMMES A L'AVANT-GARDE.

EUROPE

Espagne

Le parti gouvernemental a été sévèrement battu aux élections pour le Parlement autonome de Galice

Le parti d'Alliance populaire (droite) de M. Manuel Fraga apparaît comme le grand vainqueur des élections pour le Parlement autonome de Galice qui ont eu lieu le mardi 20 octobre. L'Alliance populaire obtiendrait vingt-six des soixante et onze sièges du Parlement local. En revanche, l'Union du centre démocratique (U.C.D.), parti gouvernemental, est en net recul et perd pour la première fois la majorité dans cette province. Les socialistes ont légèrement progressé. Ces résultats pourraient provoquer une crise ministérielle à Madrid. M. Fraga recommande la ***formation d'un rassemblement de la droite et du centre, conforme,*** **selon lui, aux vœux de la majorité.**

D'autre part, le statut ***d'autonomie de l'Andalousie a été*** **approuvé mardi par 89 % des votants. Le taux de participation électorale a été de 53 %.** ***La nouvelle politique, dite d'« harmonisation » des autonomies, décidée à Madrid, aggrave les tensions entre les partis « centralistes » et les régions périphériques.***

Le fossé se creuse entre les formations centralistes et les régions

Après la Catalogne et le Pays basque, la Galice et l'Andalousie ont voté mardi 20 octobre. La première pour élire un Parlement autonome, la seconde pour se *prononcer sur un statut d'autonomie*. A s'en tenir au seul calendrier, la mise en place des autonomies régionales, pièce maîtresse de la nouvelle Espagne démocratique, se déroule normalement. La régionalisation progresse.

La Généralité de Catalogne a été rétablie dans son principe sinon dans tous ses droits. Rompant symboliquement, avec un jacobinisme castillan, aggravé pendant quatre décennies par le sévère autoritarisme du régime franquiste, le gouvernement central du roi Juan Carlos a, d'entrée de jeu, pris en compte cette ancienne et puissante revendication catalane, fondée sur une spécificité historique et culturelle incontestable.

Depuis deux ans, le Pays basque, dont deux des trois (1) provinces avaient été particulièrement « punies » par *Franco*, bénéficie, lui aussi, d'un statut *d'autonomie, qui porte le nom* symbolique et prestigieux de Guernica. Le Parlement et le gouvernement basques sont installés à Vitoria, capitale de l'Alava, à la porte du haut plateau castillan. Malgré le terrorisme sanglant et rampant de l'ETA, malgré les réticences du gouvernement de Madrid, le transfert des compétences prévues par le statut se poursuit au Pays basque comme en Catalogne.

Dernier exemple : le gouvernement autonome basque a nommé le 15 octobre trois officiers, d'origine basque, chargés d'organiser et de diriger un corps de cinq cents policiers qui doivent, au début de 1982, prendre la relève des policiers « espagnols » dans les trois provinces d'Euskadi.

La Galice, troisième « région » à pouvoir présenter un dossier « nationalité » avec des arguments sérieux, a aussi son statut d'autonomie. A la veille de la guerre civile de 1936-1939, les Galiciens avaient déjà été appelés à se prononcer sur un projet de statut. Un épisode discret, et un peu oublié comme cette province marginalisée, pauvre, négligée par le pouvoir central, et qui envoie traditionnellement « ses » politiciens faire carrière à Madrid. Comme Franco, natif d'El Ferrol. Revanche « électoraliste » des humbles : la classe politique espagnole, tout *entière, a les yeux tournés vers la* Galice. Le même jour, les Andalous, en retard d'une étape dans le processus de dévolution par rapport aux Galiciens, se sont prononcés par référendum sur leur projet de statut (2).

Ajoutons, pour compléter ce tableau « légal », que le congrès *des députés de Madrid vient* d'approuver deux autres projets d'autonomie (3). Le 1er octobre pour les Asturies et le 13 octobre pour la région Cantabrique, capitale Santander.

A s'en tenir à la seule apparence, ces *débats* et ces *scrutins* suscitent un intérêt exceptionnel dans la classe politique madrilène. M. Rodriguez Sahagun, président *du parti gouvernemental, estime* que les « *élections en Galice sont décisives pour l'Union du centre démocratique* ». MM. Calvo Sotelo, chef du gouvernement, et Adolfo Suarez, son prédécesseur, font campagne ensemble à Lugo, mettant ainsi fin à une aigre querelle de trois mois. M. Fraga, leader du Parti de la coalition démocratique, de centre droit, lui-même Galicien et le proclamant hautement, n'a pas quitté sa terre *natale depuis deux semaines*.

C'est qu'il s'agit d'abord, pour les dirigeants des formations politiques espagnoles, de tester leur force actuelle, huit mois après le coup d'Etat manqué du lieutenant-colonel Tejero. Tous ont fait campagne contre l'abstention traditionnelle dans une Galice sceptique sur *les « bonnes intentions »* de Madrid et habituée aux *fraudes électorales. A en croire* plusieurs témoignages de bonne source, la « chasse aux voix » a été une fois encore systématique.

Élections générales en 1983

Un très fort taux d'abstention — il a été de 70 % lors du référendum sur le statut — pouvait donner des arguments à la droite civile et militaire, qui préconise un sérieux ralentissement du processus des autonomies. *La* défaite confirmée des candidats *de l'Union du centre démocratique* (U.C.D.) directement soutenus par M. Calvo Sotelo peut inciter ce dernier à un remaniement ministériel, M. Fraga étant tout disposé à relancer ses offres de participation après sa victoire en Galice. Les socialistes avaient doublé leur nombre de sièges galiciens en 1979. Leur score de mardi peut confirmer M. Felipe Gonzalez dans sa certitude que le P.S.O.E. va remporter *les prochaines élections* générales, prévues en 1983. Mais *chacun*, au gouvernement comme dans l'opposition, estime que des élections générales anticipées sont probables.

Comme en Galice, le « test » andalou du 20 octobre intéresse d'abord les grandes formations *nationales pour des raisons* liées aux grands problèmes du moment : crise du parti gouvernemental, aggravation de la situation économique, débat sur l'adhésion de l'Espagne à l'OTAN. Comme la Galice, l'Andalousie, frappée par le chômage et les mutations rapides de la société, attend d'abord d'un éventuel statut d'autonomie les moyens de *mieux lutter contre* le retard économique et social. Il y a « décalage » entre les motivations profondes des quelque quatre millions et demi d'électeurs andalous et les analyses des états-majors des formations politiques nationales, d'abord préoccupées par les prochains enjeux nationaux.

Le 30 juillet, le parti socialiste et l'U.C.D. ont conclu un « pacte sur les autonomies » qui prévoit une « harmonisation » du processus. Adversaires à Madrid, *centristes et socialistes sont* d'accord pour « redéfinir » le degré d'autonomie dont les régions « périphériques » pourront bénéficier. Le projet a été adopté par le congrès des députés, malgré les protestations des groupes nationalistes catalans et basques. « *C'est le café pour tous* », dit un député nationaliste du *Parlement* catalan, avec une amertume sarcastique.

La perspective d'une remise en cause des pouvoirs des administrations autonomes, sinon du *principe même de l'autonomie*, inquiète de plus en plus les Catalans. Au Pays basque, elle suscite déjà la colère. Le président du bureau exécutif du parti nationaliste basque, M. Xavier Arzallus, a le 11 octobre à Bilbao carrément lancé un défi à Madrid. « *Notre lutte sera longue*, a-t-il dit. *Mais si l'on veut nous arrêter en chemin, il faudra qu'ils viennent, comme en 36, avec des armes, et non pas avec une loi d'harmonisation des autonomies.* » Comme en Catalogne, le « pacte » conclu entre centristes et socialistes aurait conduit au Pays basque à des *remises en cause* dans les domaines des compétences économiques ou administratives du gouvernement de Vitoria. « *Nous allons fêter le second anniversaire du statut de Guernica*, dit encore M. Arzallus, *et ils viennent déjà tailler à grands coups de ciseau dedans.* »

L'U.C.D. et M. Martin Villa, ministre de l'administration territoriale, ont dénoncé les propos du leader du P.N.V. et M. Felipe Gonzalez a déploré la brutale mise en garde de M. Arzallus. Le gouvernement de Madrid peut bien protester de sa bonne foi et M. *Martin Villa proclamer que le statut* des Basques n'est « *pas un chiffon de papier* ». *Le fossé se* creuse de plus en plus entre les deux grandes formations nationales — U.C.D. et P.S.O.E. — d'une part, et les nationalistes catalans et basques, d'autre part. A Vitoria, le P.N.V. et la gauche basque, liée à l'ETA politico-militaire, ont solennellement condamné le « pacte », défendu par les seuls socialistes. A Barcelone, M. Barrera, président du Parlement catalan, se déclare prêt à *faire proclamer l'« anticonstitutionnalité »* du pacte par l'Assemblée catalane. Et le gouvernement autonome basque a convoqué une grande manifestation populaire de « soutien au statut » pour le 25 octobre à Bilbao.

Au-delà des subtilités sémantiques, les nationalistes basques et catalans estiment avoir deux raisons sérieuses d'inquiétude. Selon eux, *socialistes* et *centristes* reviennent à leurs conceptions *centralistes traditionnelles* après avoir participé « pour rester dans *le vent* » à *l'enthousiasme* des premières années de l'après-franquisme et de l'« Espagne des nations ». Cette évolution coïncide d'autre part avec les pressions renouvelées d'une armée résolument hostile à l'accélération d'une « régionalisation » souvent jugée incompatible par les militaires avec l'unité de la nation. Pour les dirigeants catalans et basques, la question n'est plus de savoir si le gouvernement cède aux mises en garde de l'armée, ou *s'il* met simplement en avant la menace *d'« un nouveau 23 février »* pour revenir sur les promesses *faites aux « nationalités »*. Il est de refuser le « café pour tous » afin de mieux défendre des droits des « nationalités authentiques ».

MARCEL NIEDERGANG.

(1) La Navarre, quatrième province historique du Pays basque, n'est pas rattachée à la région autonome d'Euskadi. Le Guipuzcoa et la Biscaye ont été privées par le régime franquiste d'avantages économiques et fiscaux en raison de leur engagement aux côtés de la République en 1936.

(2) Un *premier projet de statut* d'autonomie a été repoussé par les Andalous, le 26 février 1980.

(3) Projets transmis par voie « lente », en application de l'article 143 de la Constitution, et qui doivent être débattus au Sénat.

Après les résultats

M. Papandréou a constitué

Le gouvernement constitué par M. Andréas Papandréou devait prêter serment devant le président Caramanlis ce mercredi 21 octobre en fin de matinée. Il comprend vingt et un ministres, tous membres ou très proches du parti socialiste panhellénique. Outre ses fonctions de premier ministre, M. Papandréou détient le portefeuille de la défense. Ce gouvernement, qui apparaît comm modéré et homogène, disposera de cent soixante-quatorze sièges sur trois cents au nouveau Parlement, après la victoire ***du PASOK aux élections*** **législatives de dimanche, dont les résul-**

La première caractéristique de l'équipe gouvernementale constituée par M. Papandréou est son homogénéité politique. Pour autant, du moins, que ne se révèlent *pas à l'usage certains clivages* entre socialistes de sensibilité différente, *trop peu connus pour* l'instant pour qu'on puisse s'en faire une idée précise.

Ce caractère monocolore, même s'il correspond à celui de la majorité parlementaire, n'était pas acquis d'avance. Lorsque M. Georges Mavros, alors l'un des dirigeants centristes les plus en vue, *s'était rallié au PASOK* au cours de la campagne électorale, on avait *généralement* estimé qu'il se verrait attribuer les affaires étrangères (ou la défense) dans un gouvernement de gauche si les socialistes l'emportaient. Il n'en a finalement rien été.

M. Papandréou se sentait tenu par ses engagements — même conditionnels — à l'égard de son nouvel allié, dont l'attitude a certainement contribué à faire voter des électeurs du centre, voire du *centre droit, pour les candidats* du PASOK. Mais de nombreux *militants* et dirigeants socialistes étaient hostiles, même avant le scrutin, à l'idée de devoir faire une place (et non des moindres), au sein d'un gouvernement de gauche, à un homme dont le ralliement devait plus, selon eux, aux circonstances qu'à la conviction : tout en ayant rallié la gauche. *M. Mavros gardait pour eux* un « profil » personnel d'homme *de droite*.

Ces considérations ont finalement prévalu : le portefeuille des affaires étrangères va à un fidèle de M. Papandréou, colonel en retraite mais militant de gauche

Suisse

L'AILE GAUCHE DU PARTI SOCIALISTE EST MISE EN MINORITÉ AU CONGRÈS D'INTERLAKEN

De notre correspondant

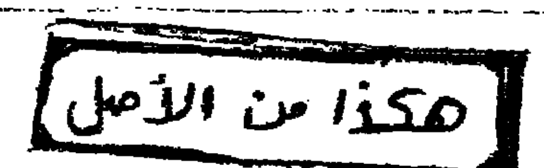
Berne. — La vocation *réformiste* et social-démocrate du parti socialiste suisse a été réaffirmée, *le dimanche 18 octobre*, à Interlaken, à l'issue d'un congrès extraordinaire *consacré* à la discussion des bases du nouveau programme. Par 440 voix contre 199, les délégués se sont ralliés à la ligne modérée prônée par la direction du parti, de préférence à l'avant-projet de programme élaboré par l'aile gauche.

La rédaction de cet avant-projet avait été confiée à sept intellectuels de l'aile gauche, dont l'écrivain de langue allemande Peter Bichsel et M. François Masnata, professeur de *sciences politiques à l'université* de Lausanne. Dans ses grandes *lignes*, ce *texte*, appelé aussi « dossier rouge », préconisait une politique de *« rupture avec le capitalisme »* fondée sur l'autogestion et impliquant le retrait des socialistes des instances gouvernementales. Ces propositions s'étaient heurtées avant même le congrès à la résistance, sinon à l'indifférence, d'une bonne partie de la base du parti.

Les notables ont battu le rappel de leurs troupes et, pour contrer *l'aile gauche*, ils ont présenté à Interlaken un contre-*projet en dix thèses, beaucoup* plus modéré. Se prévalant de son expérience au conseil fédéral, Willi Ritschard, chef du département des finances, a usé de toute son autorité pour faire pencher la balance en faveur du « réformisme ». Maintenant il appartiendra à une commission de trente-cinq *membres* d'élaborer un nouveau programme qui sera *soumis au prochain congrès du* parti. Ce texte devra cependant tenir compte de l'« *esprit de l'autogestion* », ce qui constitue une manière de maintenir le dialogue avec les minoritaires.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Un colloque international sur le thème « Les enseignements du « printemps de Prague » et les voies de transformation démocratique du socialisme » aura lieu *jeudi* 22 et vendredi 23 octobre au Sénat, salle Médicis. Il est organisé par le comité pour la défense des libertés en Tchécoslovaquie, présidé par Artur London et le groupe de recherche tchécoslovaque sur les expériences du « printemps de Prague », présidé par M. Zdenek Mlynar. Les rapports seront présentés par MM. Manuel Azcarate, secrétaire du parti communiste d'Espagne, Zdenek Mlynar, Ota Sik, vice-premier ministre du gouvernement tchécoslovaque pendant le printemps de Prague, Wladimir Andreef, professeur à *l'université de Grenoble*, Anton Liehm, journaliste, *Michel Jouet*, *enseignant*, Antoine Spire, assistant à l'université de Haute-Bretagne, Jiri Pelikan, député au Parlement européen et Alexandre Adler, enseignant à Paris VIII



هكذا من الأصل

des élections en Grèce

un gouvernement modéré et homogène

tats définitifs n'ont pas encore été publiés officiellement à Athènes.

Dans un message qu'il a fait parvenir mardi soir à son nouveau collègue, M. Pierre Mauroy a estimé que « le succès porteur d'espérance » des socialistes grecs ne pouvait « que favoriser le resserrement et l'approfondissement des relations traditionnelles » entre la France et la Grèce, « et servir ainsi de référence exemplaire pour l'Europe et la région méditerranéenne ».

courageux, qui connut la prison et l'exil sous la dictature. Sans doute, dans la partie très délicate qu'il va maintenant devoir mener sur le plan international, M. Papandréou n'est-il pas mécontent, tous comptes faits, d'avoir comme responsable gouvernemental chargé de ce secteur un ami tout dévoué plutôt qu'une personnalité ralliée sur le tard et qui pouvait se révéler encombrante.

Quant à la nomination de Mme Mélina Mercouri, elle n'a pas été acquise sans insistance de la part de M. Papandréou : l'actrice préférait, semble-t-il, prendre des responsabilités dans l'appareil du parti socialiste, et estimait que tous les amis du nouveau premier ministre ne devaient pas être systématiquement promus au gouvernement. Cette nomination confirme en tout cas le retour en grâce d'une vedette dont certaines variations politiques et certaines imprudences de style avaient jadis irrité bien des socialistes grecs.

En s'entourant d'amis sûrs, M. Papandréou a d'autre part veillé à les choisir parmi ceux dont la compétence technique (c'est en particulier le cas de M. Lazaris, nommé au très important poste de la « coordination économique ») et la modération politique ne pouvaient que rassurer. C'est particulièrement important vis-à-vis du patronat, dont le concours est indispensable à l'effort de redressement économique que M. Papandréou veut entreprendre. De ce point de vue, ce dernier a déjà enregistré deux signes encourageants : la bourse d'Athènes n'a pratiquement pas « accusé le coup » de la victoire socialiste, et l'union des industriels de Grèce a proposé son aide.

Il est également vital, pour le succès de l'entreprise de M. Papandréou, que de bonnes relations soient établies entre le nouveau pouvoir et l'armée. Ce n'est évidemment pas par hasard que le premier ministre lui-même s'est réservé le portefeuille de la défense. Là encore, les toutes premières indications sont positives : l'armée a parfaitement joué le jeu démocratique, prêtant même son concours au bon déroulement des opérations électorales. Et, dans son dernier message aux troupes, le ministre sortant, M. Averof, adversaire acharné de M. Papandréou, et homme de droite s'il en fut, leur a demandé de manifester à l'égard du nouveau gouvernement le même loyalisme qu'au précédent. Cela allait sans dire, mais...

BERNARD BRIGOULEIX.

M. I. HARALAMBOPOULOS MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Agé de soixante-deux ans, le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Ioannis Haralambopoulos, est un ancien colonel, ingénieur de l'armée de terre. Il a participé à la guerre contre l'Italie, en 1940, puis, pendant l'occupation, s'est réfugié au Proche-Orient, où il a rejoint la résistance extérieure.

Après la libération, il a étudié, à l'école polytechnique de Woolwich, en Angleterre, et obtenu un diplôme d'ingénieur-mécanicien. En 1953, il a été nommé professeur à l'école des élèves officiers d'Athènes, et promu au grade de colonel en 1958. Mis à la retraite en 1961, il a été élu, en 1963, député de l'Union du centre de M. Georges Papandréou, père du nouveau premier ministre, et réélu en 1964.

Dès la prise du pouvoir par les militaires, en avril 1967, il a créé un mouvement de résistance, l'EKDA (Mouvement national de résistance démocratique). Arrêté, en mai 1967, pour la première fois, il devait être, par la suite, incarcéré ou exilé à plusieurs reprises. En 1972, il a dirigé le PAK clandestin (Mouvement panhellénique de libération) en Grèce. Ce mouvement avait été fondé, à l'étranger, par M. Andréas Papandréou, pendant la dictature. Arrêté et torturé par la police militarie lors des événements de l'école polytechnique d'Athènes, le 17 novembre 1973, M. Haralambopoulos a participé, après la chute des colonels, à la fondation du parti socialiste panhellénique, et a été élu député en 1974 et en 1977. Elu à l'Assemblée européenne le 18 octobre il siège, également, au bureau exécutif du PASOK.

LA COMPOSITION DU CABINET

Voici la composition du nouveau gouvernement grec, telle qu'elle a été communiquée ce mercredi matin 21 octobre à Athènes :

Premier ministre, ministre de la défense : M. Andréas Papandréou.
Affaires étrangères : M. Ioannis Hazalambopoulos.
Culture : Mme Melina Mercouri.
Coordination économique : M. Apostolos Lazaris.
Finances : M. Manolis Drettakis.
Intérieur : M. Georges Gennimatas.
Ordre public : M. Iannis Kouralikis.
Justice : M. Stathis Alexandris.
Education et affaires religieuses : M. Leftheris Verivakis.
Agriculture : M. Costas Simitzis.
Industrie : M. Anastasis Peponis.
Transports : M. Evangelos Yannopoulos.
Travaux publics : M. Akis Horatzopoulos.
Ministre à la présidence du conseil : M. Georges Koutsogiorgas.
Grèce du Nord : M. Vassilis Intzes.
Affaires sociales : M. Paraskevas Avgerinos.
Travail : M. Apostalos Kaklamanis.
Marine marchande : M. Stathis Iotas.
Commerce : M. Nikos Akritistis.
Environnement et aménagement du territoire : M. Anatasios Tritsis.
Secrétaire d'Etat à l'information : M. Dimitris Maroudas.

Pologne

La police a fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser un attroupement à Katowice

La police de Katowice a fait usage de gaz lacrymogènes, mardi 20 octobre, pour disperser un attroupement qui s'était formé en début d'après-midi dans le centre ville autour d'une voiture employée par Solidarité pour vendre ses publicatons, a-t-on appris de source syndicale sur place.

Dans un premier temps, trois fourgons de police ont brusquement pris position autour de la voiture de Solidarité, et leurs occupants ont voulu procéder à une saisie des publications vendues par les syndicalistes.

Les membres de Solidarité se sont opposés à cette action. L'un d'eux, M. Tadeusz Buranowski, membre du présidium du M.K.Z. de Katowice, a été brutalisé et appréhendé. La foule s'est alors massée devant le commissariat. Elle y est restée jusqu'à la libération du dirigeant de Solidarité.

D'autre part, le mécontentement de la population devant la pénurie généralisée de produits de première nécessité s'est étendu, mardi, à de nouvelles régions du pays avec l'istauration de *« l'état de préparation à la grève »* et des débrayages spontanés dans les usines.

Mardi matin, le personnel d'une verrerie de Sandomierz (sud-est du pays) a commencé une grève avec occupation de l'entreprise, réclamant le départ des autorités locales qu'il rend responsables du mauvais approvisionnement. Cette grève s'ajout eà celle des quelqu douze mille ouvriers du textile de Zyraradow (50 kilomètres au sud-ouest de Varsovie) qui, eux aussi, protestent ainsi depuis une semaine contre la pénurie.

L'état de préparation à la grève, déjà en vigueur dans près de la moitié du pays, a touché, mardi, toute la Basse-Silésie (sud-ouest) et devait entrer en vigueur, mercredi, dans la région industrielle de Konin (200 kilomètres à l'ouest de la capitale).

Un membre de la direction nationale de Solidarité a déclaré à ce propos que son syndicat n'avait pas l'intention de tenir compte d'une éventuelle suspension au droit de grève.

La fin du voyage de M. Walesa

Pendant ce temps, M. Lech Walesa achevait sa visite d'une semaine en France. Mardi matin, il a été reçu pendant deux heures par M. Pierre Mauroy. Le premier ministre a déclaré que Solidarité représentait une forme de pluralisme que son gouvernement appréciait. L'après-midi, M. Walesa s'est entretenu avec M. Jacques Chirac, qui lui a remis la plaque du bimillénaire de la ville de Paris.

Répondant, après le départ du leader de Solidarité, aux questions des journalistes, M. Chirac a déclaré qu'il s'était surtout entretenu, avec son visiteur, de la situation économique polonaise. *« Lech Walesa m'est apparu préoccupé mais décidé à se battre pour que l'expérience de Solidarité réussisse »*, a-t-il indiqué.

M. Chirac a, d'autre part, indiqué qu'il avait suggéré à M. Walesa de prendre contact avec la communauté européenne, à Bruxelles, en vue de déterminer dans quelles conditions ces pays européens pourraient apporter une aide alimentaire à la Pologne. *« Je pense*, a-t-il ajouté, *que le gouvernement français devraient, sans attendre le Conseil européen de novembre, prendre l'initiative d'une réunion des ministres des affaires étrangères de la C.E.E. pour organiser cette aide »*. Le soir, M. Walesa a assisté au récital d'Yves Montand, à l'Olympia.



EUROPE

Belgique

Deux organisations, Action directe et Septembre noir ont revendiqué l'attentat d'Anvers

De notre correspondant

Bruxelles. — Les terroristes d'Anvers avaient soigneusement préparé leur attentat. On a cru d'abord qu'ils avaient visé le club des diamantaires installé rue du Jardinier, une artère où il n'y a que des bureaux et des ateliers de tailleurs de pierres précieuses. On en concluait même déjà mardi que les terroristes avaient cherché à épargner des vies humaines puisque la rue du Jardinier devait normalement être déserte en raison des fêtes du nouvel an juif.

Or moins d'une demi-heure après l'attentat le quartier aurait dû être noir de monde. A 9 h. 30, un office devait réunir toute la communauté juive dans la vieille synagogue voisine du club des diamantaires. La bombe, apparemment, a sauté vingt-six minutes plus tôt que prévu.

La rue du Jardinier, la Hovenierstraat, à proximité de la gare centrale, est très surveillée depuis l'attentat du 27 juillet 1980, quand une colonie d'enfants juifs avait été attaquée à la grenade dans le même quartier, rue Lamorinière. Un jeune garçon avait été tué, et une vingtaine d'autres blessés par deux Palestiniens arrêtés aussitôt. Depuis, tout stationnement est interdit rue du Jardinier, sauf entre 19 heures et 7 heures du matin. C'est donc lundi soir que les terroristes avaient installé le véhicule, une petite camionnette de marque anglaise achetée à Bruxelles il y a une dizaine de jours par un homme qui paya comptant et prétendit s'appeler Nicolas Brazi, de nationalité chypriote. Il s'agissait d'une fausse identité. Mais on se souvient que la police française avait aussi une piste chypriote après l'attentat de la rue Copernic à Paris. Si l'on se réfère au calendrier juif, les deux dates, celle de Copernic et celle d'Anvers, sont absolument identiques. La police belge pense qu'il y a là plus qu'une simple coïncidence et estime que les auteurs appartiennent à la même organisation.

Un spectacle de désolation

La camionnette piégée était garée à quelques mètres de la synagogue, devant le club des diamantaires. Les terroristes avaient simulé une panne : ils avaient enlevé une des roues et installé bien en vue le triangle réglementaire. Les rares habitants du quartier et les policiers faisant leur ronde ne se sont pas méfiés.

Le quartier tout entier présente un spectacle de désolation. Des milliers de vitres ont volé en éclats sur des centaines de mètres à la ronde ; plusieurs immeubles, inhabitables, ont dû être évacués, les murs menaçant de s'écrouler. La quantité de dynamite devait être considérable et l'explosion a été exceptionnellement violente. *« Le ciel était noir comme lors de l'incendie des dépôts de pétrole du port »*, raconte un témoin. *hauteur du troisième étage où je me trouvais »*, affirme un autre Anversois.

L'attentat a été revendiqué mardi par deux mouvements, Action directe et Septembre noir. *des juifs, parmi lesquels ils comptent de nombreux amis, et « La camionnette a sauté jusqu'à* mais la police est sceptique. L'ambassade d'Israël a accusé les Palestiniens. Cependant, l'O.L.P. proteste et condamne l'attentat, en affirmant dans un communiqué que les Palestiniens ne confondent jamais *« l'ensemble les sionistes, qui occupent leur pays, qui les oppriment et les persécutent »*.

Le premier ministre, M. Mark Eyskens, a déclaré qu'il était nécessaire de *« revoir les instruments de lutte contre le terrorisme »*. Il a précisé toutefois qu'il faudrait *« attendre qu'un nouveau gouvernement soit formé pour que soient prises des mesures concrètes »*.

PIERRE DE VOS.

SUR ANTENNE 2

Le Mal absolu

C'est quand même insensé ! Mardi soir, vous le savez, les *« Dossiers de l'écran »* étaient consacrés au racisme. Et le jour même, hier matin, tragique coïncidence, un attentat atroce dans le quartier juif d'Anvers faisait éclater encore une fois dans des giclées de sang un antisémitisme déchaîné, militant, criminel. Anvers, ce n'est pourtant pas loin, les Belges sont nos voisins du Marché commun. Eh bien, c'est tout juste si on l'a mentionné à la fin du journal de 20 heures, entre le foot et la météo ! Christine Ockrent a eu à peine le temps d'effacer son petit sourire mutin pour prendre un vague air de circonstance que le sujet était déjà épuisé. Ce n'était qu'un événement parmi d'autres, un fait divers regrettable dont l'évocation aurait pu s'accompagner d'un claquement de langue, d'un « tss, tss, tss » réprobateur.

Allez vous étonner après ça de la fureur raciste qui s'est abattue sur les lignes téléphoniques de S.V.P. après la projection de *Dupont Lajoie*, le film d'Yves Boisset. Et ce n'est pas le débat auquel participaient de jeunes Maghrébins de la seconde génération, justement indignés de la façon dont on les traite dans leur propre pays, je dis bien leur pays, qui pouvait calmer les esprits. Pas plus, d'ailleurs, que l'air perpétuellement ravi, extatique, et les assurances bien calmes de Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité.

Qu'il soit antijuif, antiarabe, antijaune ou antinoir, le racisme est une abominable gangrène, une source inépuisable de violence et de haine. Dire qu'on a eu la naïveté de la croire à jamais tarie à Nuremberg après la dernière guerre ! N'est-ce pas d'abord à la télé — et à la radio — extrêmement discrète, elle aussi, dans ses éditions de fin d'après-midi sur les trois morts et les cent blessés de Hoevenierstraat — n'est-ce pas au service public d'essayer d'extirper inlassablement, de jour en jour, d'heure en heure, et pas seulement à l'occasion d'une « table ronde », les racines du mal, le Mal avec un grand M, le Mal absolu. N'a-t-il pas pour mission, c'est inscrit noir sur blanc dans le cahier des charges, de répondre aux besoins de la population pour ce qui concerne — je cite exactement — l'« ensemble des valeurs de civilisation ».

Sur ce plan-là, excusez-moi, on est loin du compte. Les seules valeurs que l'on défende à longueur de chaîne, ce sont les valeurs marchandes convoitées par les voleurs et défendues par les gendarmes. Il était très beau le discours de François Mitterrand à Mexico. On l'a longuement cité sur les ondes et à l'antenne. Si seulement ces mots, la liberté, le droit et, d'abord, le droit d'exister quelle que soit la couleur de sa peau ou l'origine de son grand-père, le droit de vivre sa vie d'homme et de femme sur cette terre, pouvaient trouver enfin un écho.

CLAUDE SARRAUTE.

DES PRÉCÉDENTS NOMBREUX

Plusieurs attentats contre des synagogues ou des foyers israélites ont précédé depuis plus de deux ans celui de mardi à Anvers.

● A PARIS, une explosion dans le foyer juif de la rue de Médicis faisait trente-trois blessés le 27 mars 1979. Le 26 septembre avait lieu une vague d'attentats contre une crèche et une école juives, le Mémorial du martyr juif et la synagogue du consistoire israélite, sans faire de victimes. Le 3 octobre 1980, quatre personnes étaient tués et neuf autres blessées dans l'attentat à l'explosif de la rue Copernic. Ce dernier attentat avait été revendiqué par les Faisceaux nationalistes européens, organisation néo-nazie qui avait pris la suite de la FANE, dissoute un mois plus tôt. L'authenticité de cette revendication fut rapidement écartée, et la police s'orienta vers une « piste chypriote », à la recherche de deux hommes des noms d'Alexander Panadryu et de Joseph Mathias. Depuis un an, l'enquête n'a apporté aucun élément nouveau.

● A ANVERS, où réside la plus importante communauté juive de Belgique, un attentat à la grenade avait été perpétré, le 27 juillet 1980, dans ce même quartier des diamantaires, contre un groupe d'adolescents juifs partant en colonie de vacances. Il avait fait un mort, un Français de quinze ans, et vingt blessés. Son auteur, M. Naser El Saïd, arrêté sur place, doit comparaître très prochainement devant la cour d'assises d'Anvers. Un complice, porteur d'un passeport tunisien au même nom, arrêté le lendemain de l'attentat à Bruxelles, avait déclaré avoir eu l'intention d'attaquer les passagers d'un vol El Al en provenance de Tel-Aviv. Les deux hommes avaient affirmé travailler pour une organisation du nom de Fatah Revolution Line et avoir reçu de l'argent au Liban pour cette opération. Le chef du commando auquel appartenaient les deux hommes aurait gagné la France, selon les milieux judiciaires d'Anvers.

● A VIENNE, un attentat au pistolet et à la grenade contre une synagogue du centre de la ville a fait deux morts et dix-sept blessés le 29 août 1981. L'un des deux auteurs de l'attentat arrêtés, M. Husham Rajih, a déclaré appartenir au groupe palestinien dissident de l'O.L.P., Al Asifa, dirigé par Abou Nidal. Il a avoué récemment qu'il était aussi l'assassin de M. Heinz Nittel, président de l'Association des amitiés austro-israéliennes, tué le 1er mai 1981 à Vienne. La synagogue de Vienne avait déjà été attaquée, en avril 1979, par un commando palestinien Aigle de la révolution qui n'avait pas fait de victimes. Le groupe Al Asifa avait, à plusieurs reprises, formulé des menaces contre le chancelier Kreisky. Le 10 août, quelques jours après que le représentant de l'O.L.P. dans la capitale autrichienne eut été rappelé à la demande des autorités autrichiennes après une mystérieuse affaire de trafic d'armes, deux bombes avaient explosé à proximité de l'ambassade d'Israël.

PROCHE-ORIENT

L'U.R.S.S. a accordé le statut diplomatique à la représentation de l'O.L.P. à Moscou

De notre correspondant

Moscou. — En accordant un statut diplomatique officiel à la représentation de l'O.L.P. à Moscou (1), l'U.R.S.S. vient de faire à M. Arafat un cadeau qui a surpris les milieux diplomatiques occidentaux, moins par sa nature que par le moment choisi. Si l'on savait qu'un tel geste n'était pas à exclure, on pensait que les dirigeants soviétiques attendraient une occasion qui leur permettrait d'obtenir de l'O.L.P. une contrepartie sérieuse. Or le communiqué commun publié mardi 20 octobre à Moscou, à l'issue d'un entretien entre MM. Brejnev et Arafat — le premier depuis mars 1978 — montre que le dirigeant palestinien s'est contenté d'approuver la proposition soviétique d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, ce qui n'est pas nouveau, même si la formulation est ici plus solennelle.

Pour le reste, M. Arafat est d'accord avec M. Brejnev pour condamner *« les aspirations militaristes des Etats-Unis »* et *« l'agressivité croissante d'Israël »*. Il partage également l'avis du secrétaire général du P.C. soviétique sur les tentatives américaines d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Egypte et des autres peuples arabes, ainsi que sa *« vive préoccupation »* devant les menaces qui pèsent sur la Libye. Enfin, il s'oppose, comme son interlocuteur, aux discussions sur *« la prétendue autonomie des Palestiniens »*. Même si les Soviétiques ont tout lieu de se réjouir de cette unité de vue face à l'ennemi commun américain, on ne saurait dire que ces prises de position marquent un pas supplémentaire de M. Arafat en direction de Moscou.

Pourquoi donc le Kremlin a-t-il décidé de conférer sans plus tarder à l'O.L.P. la faveur d'une reconnaissance diplomatique ? Deux hypothèses peuvent être avancées. La première, que suggèrent eux-mêmes des porte-parole officieux, est que l'Union soviétique a voulu reprendre l'initiative au Proche-Orient en se plaçant résolument à la tête de la lutte contre les Etats-Unis et en renforçant son principal atout dans la partie commencée après la mort de Sadate. A un moment où l'idée d'une nation palestinienne fait son chemin dans les pays occidentaux, le Kremlin va plus loin, ce qui le fait apparaître une fois de plus comme le plus ferme défenseur du monde arabe.

La deuxième hypothèse, qui complète la première, est que Moscou entend prévenir un éventuel rapprochement de M. Arafat avec les Etats-Unis. Les dirigeants soviétiques ont pu s'inquiéter de la volonté d'ouverture manifestée récemment par le chef de l'O.L.P. et lui demander de s'engager à y rester fidèle. Au cours d'une conférence de presse, M. Arafat leur a donné satisfaction en déclarant que *« les initiatives de paix de l'U.R.S.S. constituent la base d'un règlement global au Proche-Orient »*.

Pour M. Arafat, le geste que vient de consentir Moscou est un incontestable succès qui renforce ses positions internationales. L'O.L.P. ira-t-elle jusqu'à former un gouvernement palestinien en exil, ce qui serait la suite logique de cette décision ? M. Arafat a été à ce sujet évasif, indiquant au cours de sa conférence de presse qu'il appartient à la direction de son mouvement de se prononcer. *« Si nous estimons à un moment quelconque qu'il est nécessaire d'établir un tel gouvernement, nous ferons ce pas »*, a-t-il déclaré.

M. Arafat n'a apparemment pas exclu un recours au plan Fahd, qui n'est pas mentionné dans le communiqué commun mais qui fera l'objet, a-t-il dit, d'une discussion au prochain sommet des chefs d'Etat arabes en novembre au Maroc. Le leader de l'O.L.P. a fait cependant observer qu'Israël entend rejeter ce plan et qu'on n'apercevait *« aucun signe d'acceptation »* du côté américain.

Une phrase du communiqué, qui souligne *« l'importance de la cohésion et du renforcement de l'action unitaire des pays arabes »*, pourrait être interprétée comme une allusion au plan Fahd. On relève aussi la modération des deux interlocuteurs à l'égard de l'Egypte. Le nom de Sadate n'est pas cité, aucune référence directe, *a fortiori* aucun commentaire, ne sont faits sur son assassinat. Son successeur est de toute évidence ménagé. Cette attitude traduit une volonté de favoriser le retour à l'unité du monde arabe.

THOMAS FERENCZI.

(1) Un certain nombre d'autres pays ont déjà accordé le statut diplomatique à l'O.L.P. Il s'agit de la Roumanie, la R.D.A., la Bulgarie, le Congo, Cuba, Chypre, l'Inde, l'Iran, le Kenya, la Malaisie, le Pakistan, le Sénégal, le Sri-Lanka, la Tanzanie, l'Autriche et l'Espagne (avec un statut para-diplomatique). En outre, tous les Etats arabes accordent le statut diplomatique à l'organisation palestinienne.

● *En hommage à la mémoire de Moshe Dayan*, un livre de condoléances sera ouvert à l'ambassade d'Israël, 3, rue Rabelais, 75008 Paris, le jeudi 22 octobre, entre 10 heures et 16 heures.

Iran

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA RÉVOLUTION LAISSE PRÉVOIR UNE « DIMINUTION DU NOMBRE DES EXÉCUTIONS ».

Le procureur général de la révolution, l'hodjatoleslam Moussavi Tabrizi, a laissé prévoir mardi 20 octobre une « diminution du nombre des exécutions » en Iran, en raison même « du succès de la lutte antisubversive ».

Aaprès le président du Parlement, l'Hodjatoleslam Rafsanjani, qui a estimé samedi que le problème du terrorisme était partiellement réglé, le procureur général de la Révolution a affirmé *« qu'environ 80 % »* du mouvement des Moudjahidin avait été démantelé depuis le mois de juillet dernier. Quatre-vingt-dix pour cent des Moudjahidin détenus dans nos prisons se sont repentis parce qu'ils ont reconnu qu'ils avaient été abusés, a-t-il affirmé en substance.

Le procureur a reconnu que les tribunaux révolutionnaires ont exécutés les auteurs d'attentats, et ceux qui ont été pris avec des armes dans les manifestations de rue. Mais, selon lui, le total des exécutions a été plus faible que le nombre des attentats, et les tribunaux islamiques ont accepté de « réorienter » ceux qui acceptaient de se repentir et de « fournir des renseignements ».

Certains membres des Moudjahidin, surtout des cadres militaires, ont été arrêtés et ont dénoncé leurs sympathisants, selon le procureur, qui a ajouté que *« des personnalités de haut rang de l'organisation, ont été exécutées par des sympathisants »*, hostiles à la lutte armée contre la République islamique. Ceci prouve-a-t-il dit, que *« cette organisation n'a plus son unité »*.

● A Auvers-sur-Oise, l'ex-président iranien M. Bani Sadr, a appelé mardi les forces armées iraniennes *« et tout spécialement les Pasdaran* (gardiens de la Révloution) *musulmans »* a rejoindre *« le soulèvement général du peuple pour combattre les ennemis de l'Islam et de l'Iran qui gouvernent le pays en y faisant régner le crime et la terreur »*.

Dans un message remis à la presse, M. Bani Sadr a également appelé toutes les couches de la population iranienne à « protester » contre le régime de Téhéran et à rejoindre le « Conseil national de résistance ».

L'ex-président a accusé dans ce même message l'imam Khomeiny de s'être transformé de « guide » en « shah » et d'avoir *« trahi l'Islam, le peuple et lui-même »*.

AFRIQUE

LA BATAILLE DU 13 OCTOBRE A GUELTA-ZEMMOUR

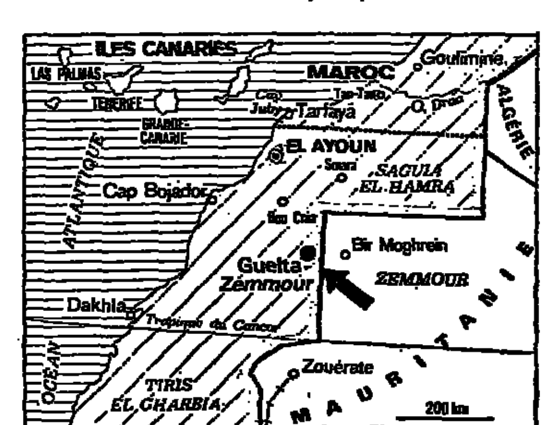
La garnison marocaine a été submergée par les chars lourds du Polisario

La menace que fait peser le Polisario sur le Maroc, après l'importante bataille de Guelta-Zemmour, pourrait faciliter la réconciliation nationale au Maroc. Une étape dans cette direction a, en tout cas, été franchie, mardi 20 octobre, lorsque les quatorze députés socialistes sont revenus au Parlement après la levée de l'assignation à résidence dont ils avaient été frappés pour les punir de s'être retirés de l'assemblée, afin de protester contre la prolongation de quatre ans à six ans de la législature.

***Cette volonté de détente se manifestera-t-elle* en faveur de Me Bouabid et de ses deux compagnons du bureau politique du parti socialiste, condamnés à un an de prison ferme le jeudi 24 septembre dernier, et exilés ensuite à Missour, à 400 kilomètres de Rabat ?**

Dans son premier bilan de la bataille de Guelta-Zemmour, que vient de visiter notre correspondant au Maroc, le Polisario annonce la capture de deux cent quatre soldats marocains et la destruction de trois avions.

De notre envoyé spécial



Guelta-Zemmour. — Guelta-Zemmour, mardi 20 octobre, huit jours après l'attaque du Polisario, a retrouvé sa tranquillité. Tout autour de la vallée, au fond de laquelle se nichent plusieurs constructions blanches à coupole datant de la domination espagnole, quelques carcasses de camions et des traces d'incendie dans le centre de la localité sont les seuls témoignages des violents combats qui se sont déroulés ici depuis le mardi 13 octobre.

Les journalistes transportés en avion et hélicoptère ont pu observer au passage que le mur de défense qui, partant du nord, entoure Bou-Craa et rejoint El-Ayoun, est intact. Les points d'appui marocains répartis à intervalles réguliers derrière le rempart de sable y sont toujours tenus par des garnisons qui paraissent même avoir été récemment renforcées.

Sur le déroulement de la journée du 13 octobre, tous les témoignages concordent. Les soldats de la garnison de Guelta-Zemmour, forte de moins de deux mille hommes répartis dans les montagnes pierreuses qui entourent la vallée, ont été complètement submergés par l'offensive surprise de l'armée du Polisario. Déclenchée le mardi 13 octobre à 6 heures du matin, elle a été accompagnée de tirs de SAM-8 qui ont abattu un avion C-130 surveillant le secteur et deux Mirage F-1 (chiffres qui ont été fournis à la presse par le général Dlimi, commandant du secteur sud). L'assaut a été mené par une véritable colonne blindée composée d'une douzaine de chars soviétiques T-54 de près de 40 tonnes, suivis d'une cinquantaine de transports de troupes blindés (B.T.R.).

On imagine l'affolement des combattants marocains installés dans leurs positions de rocaille et ne disposant que d'armes légères contre cette vague d'acier.

Venue par le nord, la colonne du Polisario évolue impeccablement, surprend les défenseurs, occupe la localité et remonte vers le bâtiment de l'état-major qui surplombe Guelta-Zemmour. Les soldats marocains qui n'ont pas été tués s'enfuient dans la montagne. Les défenseurs font appel au 6e RIM, unité d'élite toujours mise à contribution dans les coups durs, qui accourt de Bou-Craa. Il mettra plusieurs heures à chasser les blindés du Polisario, que l'aviation marocaine harcèle.

Dès le mercredi 14 octobre, la situation s'étant renversée, le Polisario quitte les lieux. Il sera aussi rapide dans la retraite qu'il l'aura été dans l'attaque, et les officiers de Guelta-Zemmour ne pourront montrer aux journalistes que les douilles des obus de 100 mm de fabrication américaine tirés par les chars des assaillants et les traces de leurs chenilles devant le bâtiment de l'état-major. Sur la piste qui mène vers la Mauritanie on trouve aussi les traces des blindés du Polisario qui a cessé le 13 octobre d'être une troupe de guérilleros pour devenir une armée classique.

Un degré franchi dans l'escalade

Le général Dlimi est formel : *« Ils ont aligné douze T-54, cinquante transports de troupes blindés. Nos renforts ont commencé à arriver dans la nuit de mardi à mercredi. Les rampes de fusées SAM-6 ont été touchées ou manquaient de munitions. Dès lors, notre aviation a commencé à attaquer leurs chars et à les poursuivre dans leur retraite vers la Mauritanie. Certes, comme le roi l'a indiqué, nos troupes n'ont pas franchi la frontière, mais notre aviation a poursuivi les chars. Nous irons chercher les blindés ennemis là où ils sont. Nous devons combattre l'ennemi là où il est. Cette action du Polisario crée une situation dangereuse pour les Etats de la région qui ne contrôlent pas leur territoire.*

» Nous sommes en train de faire une enquête sur la façon dont le Polisario a pu mener cette offensive, qui marque un degré dans l'escalade de la guerre. Ils ont fait manœuvrer leurs blindés de façon brillante. Certains de nos soldats affirment avoir entendu des Blancs parlant une langue étrangère. Bien que le Polisario ait essuyé des pertes certainement importantes, que nous ne pouvons évaluer numériquement étant donné le soin qu'il a mis à emporter ses morts et ses blessés, nous sommes certains qu'il reviendra en utilisant de nouveau la Mauritanie. Elle n'est qu'à 40 kilomètres de Guelta-Zemmour et elle leur servira encore de base de départ et de refuge. Du côté du Polisario, des blessés sont soignés à Nouakchott. De notre côté, les pertes ont été plus modestes que les effectifs ennemis engagés, près de trois mille hommes, pouvaient le laisser craindre. L'escalade de l'attaque concentrée sur un seul point avec des moyens nouveaux et ultra-modernes exige de l'armée marocaine un nouvel effort non seulement à Guelta-Zemmour, mais tout au long du mur de défense, qui n'a pas été attaqué mais qui peut l'être à son tour. »

[illegible] COUR.

هكذا من الأصل



Le Monde

politique

L'Assemblée nationale adopte les trois articles essentiels

M. Berson (P.S.) dénonce violemment les liens de l'opposition

La nationalisation des cinq groupes industriels, des trente-six banques et des deux compagnies financières, qui constitue l'objet du projet gouvernemental, est, politiquement, réalisée. Même si l'ensemble du texte n'est pas — et de loin — définitivement adopté par les députés, même si les sénateurs ne doivent pas en commencer l'examen avant, au minimum, deux semaines. Un pas important vient, en effet, d'être franchi. Politiquement et, dans une moindre mesure, économiquement. Les nationalisations ne relèvent plus, en France, d'un simple programme électoral et gouvernemental, elles sont entrées dans une phase législative déterminante.

De cela, le gouvernement peut tenter de se prévaloir, à l'intérieur et surtout à l'extérieur du territoire, pour essayer de battre en brèche les opérations financières destinées à faire échapper du champ des nationalisations telle ou telle entreprise. Si, par hypothèse, l'impact politique de l'adoption des articles 1er, 13 et 27 peut jouer le rôle de contre-feu, il était plus que temps de l'allumer. Sans qu'il soit question de douter de la détermination avec laquelle M. Moussa, président de Paribas, respectera l'engagement pris auprès de M. Delors de rejeter les offres lancées sur la filiale suisse, force est de constater que cette O.P.E. peut ne pas être la seule : la filiale belge Cobera du groupe Paribas serait elle aussi menacée.

Dès lors, les appréhensions du gouvernement, que vient grossir l'attentisme qui sévit à tous les niveaux dans les entreprises nationalisables, se sont muées en inquiétudes. Il faut vite, très vite nationaliser. Cet aspect des choses n'a pas été sans importance dans la décision prise, mardi 20 octobre, par le gouvernement de modifier l'ordre de discussion du projet de loi de nationalisations, ainsi que l'a confirmé M. Joxe, président du groupe socialiste. En demandant à l'Assemblée nationale d'examiner en priorité l'article 13 — qui concerne la nationalisation des groupes Paribas et Suez, — il a franchi aussi une étape politique : l'Assemblée nationale a pu délibérer pleinement — jusqu'à épuisement pourrait-on dire — sur les trois articles essentiels du projet.

Dès lors, tout peut arriver. Si, contraint par l'opposition, le gouvernement fait resurgir l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, il pourra, légitimement, prétendre que la représentation nationale s'est prononcée en toute clarté sur les nationalisations. A l'évidence, l'opposition ne fera pas le même constat. Question de logiques irréductiblement contraires.

Pourtant, au regard du processus législatif, rien n'est réglé. D'abord parce que les députés ont encore trente-six articles à examiner. Le gouvernement laissera, en principe, le débat se prolonger jusqu'à mardi soir 27 octobre. Au-delà, l'exécutif prend des risques pour le bon déroulement de la discussion budgétaire qui doit s'achever, constitutionnellement, le 20 novembre.

Si, samedi soir, l'examen des articles n'a pas avancé de façon sensible, l'engagement de responsabilité du gouvernement pourrait redevenir d'actualité. Pour des raisons politiques évidentes, tout sera fait pour éviter cette issue. Rien n'est réglé : surtout au Sénat. M. Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, M. Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, savent qu'ils vont à un « conflit inévitable » avec la Haute Assemblée, et que leurs « munitions » sont limitées.

Dans la suite de l'examen de l'article 12, portant création de la Caisse nationale de l'industrie (voir *le Monde* du 20 octobre), l'Assemblée repousse, mardi *20 octobre*, *plusieurs* amendements de l'opposition, ayant notamment pour *objet de préciser* l'assiette de la redevance que *les sociétés devront verser* à la Caisse nationale. Elle adopte *ensuite un amendement de la* commission prévoyant que le montant de la redevance est *fixé* chaque année dans la loi de finances, *« compte tenu des résultats de l'entreprise »*. M. Le *Garrec, secrétaire d'Etat chargé* de l'extension du secteur public, souligne que le principe de la *redevance s'inspire de* la législation de 1945 puisque, depuis *cette date*, la *Caisse nationale* de l'énergie prévoit une redevance analogue à celle qu'il est proposé de créer au profit de la *Caisse nationale* de l'industrie.

A l'unanimité, les députés *décident que le conseil d'admi*nistration de la Caisse comprendra *notamment* deux représentants de l'Assemblée nationale *et un représentant* du Sénat.

Par 331 voix contre 154, l'Assemblée *adopte* l'article 12.

MM. d'Aubert et Millon *(U.D.F., Ain) défendent ensuite* un amendement ainsi rédigé : *« Les participations, même minoritaires, détenues directement et indirectement par les sociétés nationalisées en vertu de la présente loi et par les sociétés Matra et Dassault dans des sociétés appartenant au secteur de la communication, devront être offertes pour cession dans un délai de six mois à compter de la publication de la présente loi »*. M. d'Aubert rappelle que, le 13 octobre, le premier ministre a annoncé que le gouvernement déposerait un amendement sur la rétrocession au secteur privé des participations de Matra dans la société Hachette (1).

Le député U.D.F. s'étonne que cet amendement n'ait pas été déposé. Avec les participations de Matra, explique-t-il, *« l'Etat peut s'assurer une position dominante dans tous les secteurs de la communication. Matra, en effet, détient 17,05 % du capital d'Europe 1-Image et son ; ceci, ajouté aux 35,75 % que l'Etat détient déjà par l'intermédiaire de la Sofirad, lui donne une majorité de 52,80 %. En outre, avec les 20 % que possède aujourd'hui Matra, l'Etat détiendra 48 % des actions du holding Marlis, qui détient 90 % du capital de Hachette »*.

M. Millon souligne que la société Matra *« est présente dans la presse, l'édition, la radio »*, et ajoute : *« Notre crainte est, après la socialisation des esprits et des biens, d'assister à celle des personnes. »*

Après une suspension de séance demandée par le groupe R.P.R., l'amendement de M. d'Aubert est repoussé par 331 voix contre 155.

Matra et Dassault : des conséquences pour la liberté de la presse ?

En début d'après-midi, à la reprise des travaux, M. Le Garec déclare que l'amendement devait prévoir *« que les obligations émises par la Caisse nationale de l'industrie pourraient être utilisées pour l'acquisition des actions apportées à l'échange par les actionnaires de Matra. Mais le calendrier des travaux parlementaires*, ajoute le secrétaire d'Etat, *ne permet pas au gouvernement de fixer avec précision la date de la création de la Caisse nationale de l'industrie. Or l'accord de droit privé intervenu entre le gouvernement et le président de la société Matra doit être soumis à l'assemblée générale des actionnaires à la mi-décembre. Le principe de l'augmentation du capital sera voté par le Parlement. »*

« L'hypothèse du dépôt d'un amendement ne peut être maintenu, poursuit-il, *des dispositions correspondantes seront inscrites dans la loi de finances qui doit être soumise au Parlement. »*

M. d'Aubert défend ensuite plusieurs amendements concernant les participations de Matra et d'Europe 1 dans la presse, l'audiovisuel, les messageries et l'édition, amendements qui seront tous repoussés.

Citant un certain nombre de titres de journaux, *Jacinte, France-Football, Télé 7 Jours, Elle, le Journal du dimanche, le Journal de Mickey, Picsou*, etc., le député U.D.F. ajoute : *« Par le biais d'Europe 1 et de Hachette, l'Etat va devenir directement ou indirectement propriétaire de tous ces titres qui, c'est le moins qu'on puisse dire, ne relèvent pas du service public ! »*

Reprenant la parole, M. Le Garrec affirme : *« Nous n'avons pas l'habitude de faire pression sur la presse ou d'essayer de la contrôler, et certains d'entre vous sont mal venus de nous donner des leçons à ce sujet ! »*

Au cours de la discussion des amendements, M. Millon affirme : *« C'est une entreprise organisée pour une mainmise totalitaire sur les principaux organes d'information. »* M. d'Aubert déclare de son côté : *« Ce que vous voudriez, c'est arriver au congrès de Valence — celui du P.S., du 23 au 25 octobre — avec en poche une bonne petite loi de nationalisations, si possible votée à l'unanimité ! Et, craignant de ne pas atteindre votre but, vous ressentez une certaine angoisse ! »*

Après le rejet de nombreux amendements de l'opposition (dont la discussion s'effectue dans le tulmute et les invectives), M. Millon déclare n'avoir reçu que le matin même le rapport de la Commission de contrôle des banques pour l'année 1980.

M. Le Garrec explique pour sa part : *« Le projet de nationalisation se réfère à la seule liste de la Caisse nationale du crédit. Depuis 1975, en conformité avec les directives communautaires, toutes les banques sont inscrites sur cette liste. Le problème de la commission de contrôle des banques est tout différent : il s'agit d'un organisme indépendant de la Caisse nationale du crédit. »*

A l'issue d'une suspension de séance d'une demi-heure, l'assemblée repousse plusieurs amendements du groupe R.P.R.. M. Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, demande ensuite la réserve de tous les articles et de tous les amendements avant l'article 27 (nationalisation de deux compagnies financières).

A la reprise de la séance, M. Noir déclare notamment : *« Le gouvernement a-t-il l'intention d'interrompre la discussion au fond une fois qu'elle aura porté sur les trois articles de principe ? Nous ne voulons pas croire qu'il va exécuter l'opposition d'un coup de 49-3 (2) ! »* Une polémique s'engage ensuite sur la décision de réserver les articles jusqu'à l'article 27. M. Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, indique : *« Le gouvernement n'a jamais dit qu'il userait du 49-3. Ce que nous voulons, c'est que le débat se déroule dans de bonnes conditions. »* Expliquant sa décision, le ministre délégué observe : *« Le débat s'enlisant du fait de certaines manœuvres, nous voulons sortir de l'ornière et saisir l'assemblée du troisième article capital du projet. La « dentelle » viendra après. »*

La nationalisation des deux compagnies financières : Paribas et Suez

L'article 27 (titre III) prévoit la *nationalisation* de deux sociétés : la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, la Compagnie financière de Suez.

Une discussion générale s'ouvre sur cet article. M. Millon assure : *« Nous sommes tombés dans la pure procédure d'expropriation ! »*

M. Noir assure que l'article 27 tend à nationaliser *« les deux plus beaux symboles »* auxquels la majorité veut, selon lui, s'attaquer. Il ajoute : *« On nous a dit et répété qu'il n'était pas question de nationalisation « rampante », qu'on rétrocéderait au secteur privé ce qui doit y rester. Mais, alors, pourquoi nationaliser ce qu'on rétrocédera demain, pourquoi ce transit temporaire qui ne résistera pas au contrôle de constitutionnalité ? »*

M. Alphandéry (U.D.F., Maine-et-Loire) souligne que le projet prévoit que, dans le délai d'un an, les deux compagnies financières devront se séparer de leurs participations industrielles, à l'exclusion de celles qui concernent les banques. Il *ajoute* : *« On peut donc se demander pourquoi on ne se contente pas d'appliquer le titre II »* (le titre II est relatif à la nationalisation des trente-six banques).

M. Planchou (P.S., Paris) décrit l'activité des deux groupes.

Il déclare notamment : *Ils se sont bornés à faire des coups en Bourse. Ils n'ont même pas joué auprès des entreprises qu'ils contrôlaient le rôle de conseillers financiers ; ils se sont contentés de spéculer. En somme, ces compagnies, qui ont un poids considérable dans notre économie, y jouent un rôle pervers. C'est la raison essentielle pour laquelle il faut les nationaliser. »*

M. BERSON (P.S.) : les liens familiaux qui unissent la majorité d'hier aux groupes financiers

M. Berson (P.S., Essonne) décrit les deux compagnies financières comme de *« véritables pieuvres. Elles ont tissé de multiples liens dans les milieux économiques, liens financiers, personnels et familiaux »*, ajoute-t-il. M. Berson — dont les propos soulèveront de très vives protestations des députés de l'opposition, et les applaudissements de ceux de la majorité — poursuit : *« Vous vous opposez aux nationalisations*, indique-t-il en s'adressant aux membres des groupes R.P.R. et U.D.F., *parce que vos intérêts, ceux de vos parents, ceux de vos amis, sont en feu ! »*

Interrompu par M. Toubon, l'orateur lance : *« Si j'étais vous, je me tairais ! »* Il ajoute : *« Les liens familiaux qui unissent le personnel politique de la majorité d'hier aux grands groupes financiers sont évidents. Oui, messieurs de l'opposition, fidèles et acharnés défenseurs des intérêts des groupes privés, faut-il vous rappeler les liens qui unissent la famille de M. Couve de Murville avec le groupe Paribas et le groupe P.U.K. ? Faut-il vous rappeler que M. Tristan Delmas-Vieljeux, beau-frère de M. Couve de Murville, et M. Patrice Delmas-Vieljeux, gendre de M. Couve de Murville, sont dirigeants des Chargeurs Réunis ? Faut-il vous rappeler que M. Philippe Giscard d'Estaing, cousin de l'ex-président, est lui aussi dirigeant des Chargeurs Réunis ? Faut-il rappeler la longue présence de la famille Giscard d'Estaing au conseil d'administration de la Thomson ? Faut-il vous rappeler que M. Debré a des liens familiaux avec de Wendel, que M. Frey a des liens familiaux avec la banque Rothschild, et que M. Taittinger a des liens familiaux avec la banque Worms ? Je pourrais allonger la liste... Faut-il vous rappeler la présence dans le conseil d'administration de C.G.E. et de P.U.K. de M. Richard Baumgartner, frère de M. Wilfrid Baumgartner, ancien ministre des finances ? Faut-il aussi vous rappeler que M. Fourcade, ancien ministre des finances, fut directeur général du C.I.C. ? Faut-il vous rappeler le passé giscardien bien connu de MM. Claude Pierre-Brossolette et Calvet, respectivement P.-D.G. du Crédit lyonnais et de la B.N.P. ? (...) »*

Faisant un rappel au règlement, M. Noir déclare : *« Il est proprement scandaleux que l'ensemble des députés de la majorité, à commencer par le président du groupe socialiste, applaudisse lorsqu'un député met en cause l'honneur d'anciens ministres du général de Gaulle ! Votre attitude est ignoble. Du reste, je suis certain qu'elle est dénoncée au banc du gouvernement* (seul M. Delors y est présent). *Tant qu'il n'aura pas été fait application de l'alinéa 5 de l'article 71 du règlement* (3), *aucun membre de l'opposition ne siégera plus. »*

Suspendue à 22 h. 55, la séance est reprise à 23 h. 30.

M. Stasi (U.D.F., Marne), qui préside la séance, déclare : *« En vertu de l'article 71, alinéa 5, je rappelle à l'ordre M. Berson. »* (4)

M. Joxe (P.S., Saône-et-Loire), président du groupe socialiste, souligne : *« S'il est impossible de décrire les réalités sociales parce qu'on trouverait sur son passage telle ou telle personnalité politique française, alors comment parler du capitalisme français, je vous le demande ! »*

M. Jospin (P.S., Paris), premier secrétaire du parti socialiste, s'adresse à M. Stasi en déclarant : *« Compte tenu de la façon dont vous défendez ces groupes, messieurs de l'opposition, comment considérez-vous comme une injure le fait qu'on vous dise que vous avez des liens avec eux ? En bonne logique, c'est impossible. »*

« Sur les bancs conservateurs, poursuit M. Jospin, *on rend volontiers hommage à Jaurès et à*

(1) Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, avait notamment déclaré, mardi 13 octobre, lors de l'ouverture du débat sur les nationalisations, à propos des contrats conclus entre le gouvernement et la société Matra : *« Nous avons signé hier avec M. Lagardère un protocole d'accord en vertu duquel l'Etat détiendra 51 % du capital de la société Matra au terme d'une série d'opérations relevant du droit commercial privé. Ces opérations vont être immédiatement engagées. La prise de participation majoritaire de l'Etat se fera moitié par augmentation de capital, moitié par échange des actions existantes contre des obligations de la future caisse de l'industrie. Le gouvernement déposera un amendement en ce sens au projet de loi qui vous est soumis et vous apportera, après l'assemblée générale des actionnaires, toutes les informations souhaitées. »*

(2) L'article 49, alinéa 3, de la Constitution prévoit qu'après délibération du conseil des ministres, le premier ministre peut engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale sur le vote d'un texte.

(3) L'article 71, alinéa 5, du règlement de l'Assemblée dispose : *« Est également rappelé à l'ordre avec inscription au procès-verbal tout député qui a adressé à un ou plusieurs de ses collègues des injures, provocations ou menaces. »*

(4) Le 17 décembre 1964, M. Jean Montalat (socialiste, Corrèze), président de séance, avait adressé un « rappel à l'ordre » à M. Claude Delorme (socialiste, Basses-Alpes), qui avait conservé la parole alors qu'on l'a lui avait retirée.

L'Assemblée vermillonnée

« Monsieur le directeur de cabinet, la situation est comme votre cravate. » « Monsieur le directeur de cabinet », du président de l'Assemblée nationale, interpellé par ce dernier, considère ladite cravate. Elle est vermillon. C'est sa couleur naturelle. Elle fait mal aux yeux, comme l'intervention du « perturbateur », M. Michel Berson, député socialiste de l'Essonne, a fait mal dans les crânes des élus de l'opposition.

M. le président de l'Assemblée nationale a raison. Le Palais-Bourbon, au milieu de la nuit, a *été vermillonné. M. Jacques Toubon*, un peu plus turbulent qu'à l'ordinaire, mouline du bras droit et menace de *« casser la gueule »* on ne sait trop à qui, à échéance indéterminée. M. Georges Gosnat, député communiste du Val-de-Marne, *trésorier du P.C.F.*, hilare, prend le buste de Jaurès à témoin des « turpitudes » de la droite. M. Maurice Couve de Murville s'agite, c'est-à-dire qu'il parcourt, le long de l'hémicycle, les salons Delacroix, Casimir-Périer, *Pujol et la salle des conférences*, aller-retour, à un rythme soutenu, tête élégamment inclinée en avant, les mains dans les poches. Et, une fois n'est *pas coutume, il n'a pas l'air de* s'ennuyer.

L'homme qui a vermillonné le Palais-Bourbon, M. Michel Berson, a du mal à se remettre. *Certes, il ne doutait pas de pro*voquer un beau chahut en décrivant consciencieusement les « liens familiaux » ou professionnels qui unissent, selon lui, MM. *Couve de Murville, Frey*, Debré, Fourcade, à diverses sociétés industrielles et bancaires. *Mais il ne s'attendait pas* à pareille tornade.

Costume gris trois pièces, *cravate* bordeaux, col cassé, barbiche, lunettes d'écaille, cheveux *bruns un peu longs sur le* cou, il se tient à l'écart des tempêtes qu'il a soulevées. *« Il fallait que cela fût dit. L'oligarchie financière, en France, ça existe. Si je l'avais dit en m'en tenant au fond, personne ne l'aurait remarqué. Ce que j'ai fait n'est peut-être pas dans les habitudes. Ça aussi, c'est le changement »*, estime-t-il.

Militant depuis 1966 — à la Convention des institutions républicaines puis au parti socialiste, — cet ancien membre de *l'équipe de France juniors* d'athlétisme qui, à trente-six ans, s'est fait une silhouette IIIe République, sait de quoi il parle. Il est cadre à la direction financière du Crédit lyonnais.

Il sait de quoi il parle, mais il ne sait pas encore comment il convient d'en parler afin d'être entendu. Le buste rejeté en *arrière*, la bouche loin du micro, il a eu, en séance, toutes les *peines du monde à se faire* écouter. *« Couve de Murville »*, *« Paribas »*, *« Fourcade »* — cris à droite, enthousiasme à gauche — quelques autres noms indistincts et le reste s'est perdu dans le charivari. Un conseil *pour la prochaine fois : « Tu te cales les fesses sur la banquette arrière et tu te colles contre le micro »*, explique M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste et *pédagogue*.

La lutte des classes

M. André Laignel, député de l'Indre, *perturbateur attitré du* groupe socialiste, champion jusqu'alors incontesté de l'interruption et de l'interpellation, admet qu'il a perdu son titre, bien qu'il ne concourre pas, note-t-il, *« dans la même catégorie »* que *son collègue Berson*. M. Laignel alterne le discours idéologique et les quolibets. Beau joueur, il estime que la diatribe de M. Berson est *« plutôt saine »*. Il s'en réjouit : *« On a trop longtemps pris l'Assemblée nationale pour un club. La lutte des classes est enfin entrée au Palais-Bourbon. »*

La lutte des classes, peut-être, « l'effet de masse », comme on dit au P.S., certainement. On l'a *vu lorsque M. Bernard Stasi*, président de séance qui avait *eu le mauvais goût d'infliger un* « rappel à l'ordre » à M. Berson, s'est retrouvé isolé à la sortie de l'hémicycle, au milieu d'une trentaine de députés socialistes. *Blême, M. Stasi*, que l'on a accusé de donner une mauvaise image de la « social-démocratie » et de la « démocratie chrétienne » en a perdu son humour pendant quelques instants jusqu'à ce que M. Guy Bêche (P.S., Doubs) se lance dans une tentative hasardeuse de définition de l'insulte : *« L'autre jour, Vivien* (1) *m'a traité d'intellectuel. C'est pas une injure, ça ! »*

« Représentants des forces de l'argent » : c'en est une aussi, pour M. Jacques Toubon. *« Un jour*, menace-t-il, *ça va se terminer très mal, par un coup de poing dans la gueule. C'est comme ça qu'on traite ce genre d'affaires dans les cours de récréation. Jospin, à l'ENA, j'étais plus à gauche que lui ! »*

Les mains dans les poches, M. Couve de Murville regrette, le front plissé, la « haine » qui émane, selon lui, des députés socialistes. Il ne comprend pas que son *nom* ait été accolé à Paribas et à Pechiney-Ugine-Kuhlmann, sociétés avec lesquelles il n'a pas le plus ténu *des liens familiaux, affirme-t-il*.

Que l'ancien premier ministre se rassure. M. Berson précise que l'essentiel de son propos n'est pas dans les noms qu'il *a cités. Les noms*, dit-il, *« c'est le ruban qui permet de présenter le colis »*. Son colis était piégé. Plutôt que de l'enrubanner, M. Berson y a planté une mèche et l'a enflammée.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) M. Robert-André Vivien député R.P.R. du Val-de-Marne.

Qui encaissera les dividendes de l'exercice 1981 des sociétés nationalisables ?

Depuis quelques jours, on se préoccupe beaucoup du sort des dividendes afférents à l'exercice 1981 des sociétés nationalisables. A l'origine, le gouvernement avait inscrit dans son projet de loi un article prévoyant le versement en juin 1982 d'une « soulte » aux anciens actionnaires, correspondant au montant des dividendes de l'exercice 1981. Cela représentait une somme totale d'environ 2,5 milliards de francs.

Cette clause a été supprimée lors du passage du texte devant le Conseil d'Etat. Celui-ci a estimé que le choix de la solution « multicritères » comme mode d'indemnisation s'apparentait à une offre publique d'échange. Dans ce type d'opération, l'actionnaire cède son titre *« coupon attaché »*.

« Puisque le gouvernement adopte la solution multicritères, qui lui coûte plus cher que la prise en compte des seuls cours de Bourse, il est normal de supprimer la soulte », ont estimé les conseillers.

Généralement, les dividendes de l'exercice précédent sont décidés en mars-avril par les conseils *d'administration*, entérinés en mai-juin par les assemblées d'actionnaires et versés en juin-juillet. La personne qui achète, par exemple, une action en mai profitera ainsi du dividende versé en juin au titre de l'exercice achevé six mois plus tôt. L'Etat deviendra propriétaire des entreprises lors de la promulgation de la loi (en janvier sans doute). C'est donc lui qui encaissera les dividendes relatifs à 1981. Tout comme une personne ayant acheté une action C.G.E. ou Rhône-Poulenc en janvier 1981 a touché en juin 1981 les *dividendes* de l'exercice *1980*.

Un problème était posé par les acomptes sur dividendes qu'auraient pu verser, avant leur nationalisation, certains des groupes concernés. Cette pratique, légale, existe *depuis longtemps*, certains conseils d'administration décidant de *« faire une fleur »* à leurs actionnaires en leur versant des *acomptes dès la clôture de l'exer*cice, voire peu de temps avant. Paribas a annoncé le versement d'un tel acompte sur l'exercice 1981 et le C.C.F. envisagerait de faire de même.

Un amendement proposé par la commission spéciale a donc été adopté par l'Assemblée nationale. Il prévoit que *« les acomptes versés par les entreprises nationalisables sur les dividendes à distribuer pour 1981 pourront être déduits de l'indemnisation des actionnaires »*.

هكذا من الأصل

ides essentiels

ns de l'opposition

nationalisation ... compagnies financières ... Paribas et Suez

... les liens familiaux ... la majorité ... financiers

du projet de nationalisations

avec les milieux d'affaires

Bien sûr, le débat sur la décentralisation pourra être interrompu au profit des nationalisations. S'il le faut, le gouvernement brandira la menace de l'article 38 de la Constitution, qui lui permet d'appliquer son programme par ordonnances. Au-delà, reste à agir sur l'examen du budget. Seulement, les sénateurs n'aicent pas beaucoup les menaces gouvernementales... de gauche.

Et l'on croyait que le climat du débat parlementaire, à l'Assemblée nationale, s'améliorait ! Quel charivari ! Journée historique ? En un sens, oui. M. Berson, député socialiste, peut espérer laisser une trace dans les annales parlementaires. En subissant — pendant quelques heures — la lourde sanction réglementaire que constitue un « rappel à l'ordre », infligée par M. Stasi (U.D.F.), le député de la Savoie récoltait les fruits amers de ce qui lui a semblé n'être qu'un simple exposé de faits.

M. Couve de Murville, Debré (R.P.R.) et quelques autres trahissent leur passion à vouloir vider le texte sur les nationalisations de tout contenu, par les « liens familiaux » qu'ils ont avec des entreprises nationalisables, dont il n'est pas dit qu'ils y auraient aussi des intérêts. L'accusation est grave. A la mesure de la fièvre qui a embrasé l'Assemblée nationale pendant une nuit. Les plus anciens parlementaires cherchaient des précédents... sous la IV[e] République (le rappel à l'ordre, lui, a été utilisé pour la dernière fois le 17 décembre 1964).

Solidaire, enthousiaste, le groupe socialiste a pris fait et cause pour celui par qui le scandale est arrivé. Scandale ? M. Berson ne l'entendait pas ainsi. MM. Joxe et Laignel non plus. Les puissances d'argent, les ramifications des intérêts privés, la lutte des classes, cela existe. Sans aucun doute. L'Assemblée nationale a trop pris l'habitude de ressembler à un « club » pour gens « convenables » ; les socialistes n'ont que faire de cette poussière respectable et figée. Bien.

Que n'ont-ils imposé alors depuis longtemps de telles manifestations éclaboussantes de vérité, si tant est que celle-ci est bien la vérité ?

Il demeure qu'il n'y a pas plus de raisons de douter de la sincérité et de l'exactitude des affirmations de M. Berson que de l'« innocence » de M. Couve de Murville, ou de l'impartialité de M. Stasi.

LAURENT ZECCHINI.

Blum ; mais, du vivant de ceux-ci, on entendait les partis conservateurs en parler d'une tout autre façon ! Quant à Jaurès, il ne craignait pas avant 1914, dans cette enceinte, de mettre en cause les ramifications économiques, sociales, familiales, psychologiques et individuelles qui font qu'il existe un capitalisme de grandes sociétés en France et que des hommes et des femmes politiques ont des liens avec lui. Si l'on interdit de faire allusion à ces réalités sous prétexte que ce serait mettre en cause tel ou tel collègue, on censure le débat sous couvert de respect des convenances. Nous n'acceptons pas l'idée selon laquelle, parce que tous ici nous sommes les élus du peuple, nous devrions nous confondre en politique avec les représentants du parti conservateur. » Le premier secrétaire du P.S. demande à M. Stasi de renoncer à prendre « *une mesure hâtive* ».

M. COUVE DE MURVILLE (R.P.R.) : une contre-vérité

M. Stasi indique : « *Appartenir à un conseil d'administration n'a rien d'infamant ; mais en indiquant que certains de ses collègues siégeaient dans tel ou tel conseil d'administration M. Berson ne s'est pas contenté de citer des faits. Il y avait, de sa part, une certaine volonté de porter atteinte à l'honneur de ceux qu'il visait. Si tel n'est pas le cas, que M. Berson le dise !* »

M. Couve de Murville (R.P.R., Paris) — qui n'était pas en séance au moment de l'intervention de M. Berson — déclare notamment : « *Ces assertions quant à mes intérêts dans ces groupes nationalisables sont tout à fait inexactes. Il a prononcé une contre-vérité. Si j'ai pris position sur les nationalisations, c'est qu'il me paraît que les propositions du gouvernement sont contraires à l'intérêt général. Cela n'a aucun rapport avec des intérêts personnels qui, au surplus, n'existent pas.* »

M. Joxe reprend : « *Nous présenter comme menaçant la liberté, pour nous, c'est une injure ! Après tant d'années durant lesquelles nous avons subi tant d'injures dans notre honneur d'élus et de citoyens, je trouve particulièrement mal venu ce premier rappel à l'ordre.* »

M. Lajoinie (P.C., Allier), président du groupe communiste, fait état, lui aussi, d'injures de la part « *de la majorité de droite* ». S'adressant à M. Stasi, il ajoute : « *Ne créez pas un précédent grave qui ne serait à l'honneur ni des vice-présidents ni de l'Assemblée.* »

M. Stasi s'explique une nouvelle fois : « *J'ai réagi, car j'ai eu le sentiment que le stade de l'attaque politique normale était dépassé et que le domaine regrettable de l'attaque personnelle avait été abordé.* »

S'adressant à M. Stasi, M. Joxe ajoute : « *Si M. Nucci (P.S.), M. Ducoloné (P.S.) ou M. Guidoni (P.S.)* — tous trois vice-présidents de l'Assemblée — *avaient recouru à un rappel à l'ordre, que n'aurait-on crié au scandale et prétendu que c'était le Goulag ! Pendant qu'il en est temps encore, renoncez à votre funeste projet !* »

La séance est suspendue à 0 heure. Elle est reprise à 0 h 45. M. Stasi annonce que le bureau de l'Assemblée va se réunir. La séance est reprise à 1 h 15. M. Stasi déclare : « *Le bureau, réuni à la demande du président, a décidé, à la majorité, qu'il n'y avait pas lieu de rappeler à l'ordre M. Berson.* » La séance est de nouveau suspendue à la demande du groupe U.D.F. A 1 h 35, elle est reprise. Le débat se poursuit.

M. Goux (P.S., Var) déclare notamment : « *Dans l'inacceptable pillage du tiers-monde, ces compagnies n'ont pas joué un rôle qui est à l'honneur de la France.* »

M. Aubert (R.P.R., Alpes-Maritimes) souligne le climat « *d'intimidation et d'intolérance* » qui règne du fait de la majorité. Il ajoute : « *Intolérance à l'égard de l'opposition. Mais, ce qui est plus grave encore, intimidation à l'égard de nos présidents de séance : M. Séguin hier, M. Stasi ce soir. L'atmosphère de haine qui marque les travaux met désormais en cause le débat démocratique.* »

Répondant aux orateurs, M. Delors, ministre de l'économie et des finances, s'oppose aux amendements de l'opposition. Il indique notamment que la nationalisation du crédit perdrait tout son sens si elle ne s'étendait pas aux deux compagnies financières. Celles-ci, estime-t-il, « *ont trop souvent illustré la loi du capitalisme à la française, qui est la socialisation des pertes et la privatisation des gains* ».

Après avoir repoussé des amendements de l'opposition tendant à supprimer l'article 27, l'Assemblée s'oppose successivement à tous les autres amendements déposés par les groupes R.P.R. et U.D.F. Ceux-ci avaient notamment pour objet : la nationalisation des deux compagnies après séparation des actifs industriels qui doivent être rétrocédés (tri préalable) ; la fixation de critères précis de répartition entre ce qui devra être rétrocédé au secteur privé et ce qui pourra être conservé par le secteur public.

L'ensemble de l'article 27 est adopté par 333 voix contre 154, sur 487 votants et 487 suffrages exprimés.

La séance est levée, mercredi 21 octobre, à 2 h. 50.

Les liens familiaux

Dans l'énumération qu'a faite M. Berson (P.S.) des liens financiers, personnels et familiaux des hommes politiques de l'opposition, certaines données sont très réelles et non contestées, tandis que d'autres sont sujettes à contestation ou même carrément rejetées par les intéressés. Ainsi M. Couve de Murville donne volontiers acte que MM. Tristan Delmas-Vieljeux et Patrice Delmas-Vieljeux, son beau-frère et son gendre, soient dirigeants de la société familiale Delmas-Vieljeux (et non des Chargeurs réunis, avec qui il existe seulement une filiale commune). Mais il qualifie d'« affabulation » ses liens familiaux avec le groupe PUK et Paribas.

Peut-être M. Berson considère-t-il que le fait d'avoir épousé la fille de M. Pierre Schweisguth, maintenant décédé et qui fut, il y a assez longtemps dirigeant de la Banque de l'union parisienne, fusionnée en 1965 avec le Crédit du Nord, filiale du groupe Paribas, crée des liens, mais alors ils sont très lointains.

C'est le cas de M. Michel Debré, dont le père, le professeur Robert Debré, épousa, en secondes noces, en 1956, Mme de La Panouse, petite-fille de M. Guy de Wendel.

La présence de M. Philippe Giscard d'Estaing, cousin de l'ex-président de la République, au conseil d'administration de la société Thomson-C.S.F. est un fait public, de même que celle de M. Jean Taittinger au conseil de la banque Worms, où il remplaça son frère Guy, récemment décédé. Le père de M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, était inspecteur général de la société Le Nickel, filiale de la banque Rothschild.

Quant aux liaisons entre hommes politiques et les groupes financiers, elles ont toujours été nombreuses dans la mesure où des hauts fonctionnaires, généralement inspecteurs des finances, « pantouflent » fréquemment dans le secteur privé, quitte à devenir homme politique par la suite.

Le meilleur exemple est celui de M. Jean-Pierre Fourcade, directeur général des prix, qui devient directeur général du Crédit industriel et commercial avant d'être ministre de l'économie et des finances du cabinet de M. Chirac.

M. GANTIER (U.D.F.) : la même intolérance que l'Iran de Khomeiny.

M. Gilbert Gantier, député U.D.F. de Paris, nous a déclaré mercredi matin 21 octobre : « *La France socialiste est en train d'emprunter son modèle politique à l'Iran de Khomeiny : tout ce qui entrave le progrès de la révolution islamique est intolérable. On perçoit aussi maintenant une lutte d'influence des ayatollahs et des mollahs à l'intérieur du parti dominant. Les incidents de la nuit dernière au Palais-Bourbon et le désaveu opposé par le bureau de l'Assemblée nationale au président de séance, membre d'une opposition minoritaire, sont caractéristiques d'une certaine accélération du phénomène.* »

● *M. Hugues Dewavrin* donnera sa démission de président du mouvement des « jeunes giscardiens » lors du congrès qui se tiendra samedi 24 octobre à Paris. Le congrès qui sera consacré à la réorganisation du mouvement devrait élire comme nouveau président, M. Patrick Gérard, président du CELF (Collectif des étudiants libéraux de France) créé en 1978.

La majorité accélère le débat

(Suite de la première page.)

Le vote n'aurait dû intervenir que plus tard dans la discussion, mais, comme l'on dit, ce qui est fait est fait.

La majorité a voulu aussi prendre date, et l'on touche là aux autres raisons qui éclairent son empressement. En marge des débats dans l'hémicycle, les députés socialistes ont eu vent de rumeurs suivant lesquelles une opération analogue à celle qui s'est amorcée en Suisse tendrait à préserver une des filiales belges de Paribas — la société Cobepa — du sort de la maison-mère. Il ne leur échappe pas non plus qu'une grande partie du travail de sape de l'opposition, fort intelligemment mené, consiste, au-delà du débat parlementaire, à nourrir le dossier qui sera porté en appel, soit devant le Conseil constitutionnel, soit devant les juridictions internationales. Le Sénat s'apprête à prendre à cet égard le relais des députés du R.P.R. et de l'U.D.F.

Le congrès du P.S.

Certaines péripéties de la discussion n'ont pas d'autres significations et il arrive que la majorité ait les mêmes préoccupations. Par exemple, lorsqu'elle exige un *vote* sur la nationalisation de chacune des trente-six banques ou qu'elle précipite le scrutin sur celle des compagnies financières. La volonté populaire et politique se sera ainsi affirmée d'une manière spécifique sur les dispositions essentielles de la réforme (et non à travers un vote de confiance au gouvernement si cette procédure devait être utilisée) et le plus tôt possible dans le calendrier de la discussion.

Le zèle des députés socialistes excédés par la tactique de la droite, va parfois à l'encontre de l'objectif recherché dans la mesure où la multiplication des incidents ralentit la discussion et fait le jeu de l'opposition. Le parti socialiste étant ce qu'il est, avec sa diversité et ses rivalités, la proximité du prochain congrès, du 32 au 25 octobre à Valence, n'est pas sans conséquences sur le déroulement d'un débat aussi essentiel et dont les opposants prétendent qu'il concerne « un mythe de la gauche ».

Pour beaucoup de nouveaux élus, encore près de la base et soucieux de le rester, arriver au congrès en pouvant dire que les nationalisations sont pratiquement chose faite n'est pas rien. Pour d'autres, il s'agit d'affirmer des sensibilités particulières qui ne trouvent pas à s'exprimer au congrès à travers des textes distincts puisqu'il n'y a qu'une seule motion. Le terrain des nationalisations fournit alors une occasion de se distinguer. L'opposition parlementaire perçoit bien ces différences et tente de les aviser en manifestant, par exemple, l'intérêt qu'elle porte aux explications de M. Jacques Delors, jugé très modéré. D'autres responsables socialistes, tel M. Joxe, se situent sur des positions « de gauche » en critiquant le contenu des accords passés pour la prise de contrôle de ce groupe entre Matra et le gouvernement.

La bataille juridique

Au-delà des réactions des élus et des préparatifs du congrès socialiste les manœuvres extraparlementaires qui s'opposeraient à la mise en œuvre des nationalisations se situent sur deux plans : financier et juridique. Le gouvernement a lancé des avertissements à peine voilés à ceux qui se comporteraient avec une mentalité d'« émigrés » auxquels l'Etat aurait volé leurs biens. Ces avertissements publics se sont accompagnés de recommandations plus précises à l'encontre des responsables qui laisseraient vider de leur contenu certaines des nationalisations prévues. Le gouvernement n'hésiterait pas à se retourner contre eux avec tous les moyens dont il peut disposer.

Les adversaires des nationalisations semblent mettre tous leurs espoirs dans la bataille juridique qui suivra le débat parlementaire et dont les contours sont plus flous. Le dossier de l'anticonstitutionnalité a déjà été plaidé par M. Foyer et il sera porté devant une juridiction, le Conseil constitutionnel, dont tous les membres ont été désignés avant mai 1981. Le gouvernement français pourra se défendre devant des juridictions internationales si elles sont saisies mais il est démuni dès lors qu'il s'agit de contrôler la constitutionnalité des lois. Tout au plus pourra-t-il se préoccuper à terme de l'existence de cette institution et, dans l'immédiat, des conditions dans lesquelles les membres du Conseil constitutionnel rendront leur décision. La mise en cause de M. Frey, président, dans le débat parlementaire n'apparaît pas, à cet égard, des plus heureuses. La participation éventuelle du seul membre de droit du Conseil, M. Giscard d'Estaing, ancien président de la République sera surveillée avec attention. S'il devait assumer son rôle, à cette occasion, la majorité répliquerait en lui contestant le droit de poursuivre sa carrière politique.

D'une manière plus générale, toutes les tentatives d'opposition sortant du cadre classique du parlement et des confrontations électorales auront pour conséquence, comme l'ont dit MM. Mitterrand et Mauroy une radicalisation du pouvoir.

ANDRÉ LAURENS.

COBEPA : UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ BELGE

COBEPA est une société belge de portefeuille dont le groupe Paribas détenait directement ou indirectement 59,60 % du capital au 31 décembre 1980. Cette société cotée à la Bourse de Bruxelles, et très connue en participations importantes dans Agfa-Gevaert, Inno-B.M. et plusieurs banques et sociétés d'assurances. La valeur comptable du portefeuille de COPEBA était, au 31 décembre 1980, de 4,5 milliards de francs belges (680 millions de francs français environ).

MILLIONS ET MILLIARDS

Une coquille nous a conduit à surévaluer considérablement, dans nos éditions du mercredi 21 octobre le prix du silence de M. Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public. Dans le commentaire consacré au débat de l'Assemblée nationale sur le projet de loi de nationalisation, nous écrivions : « Le rapporteur de la commission spéciale (M. Charzat), qui, en séance, conseille à M. Le Garrec de garder le silence, estime que la moindre erreur — une réponse approximative ou erronée — pourrait « coûter des milliards de dollars » devant les tribunaux américains ».

Il ne s'agissait pas de milliards

POLITIQUE

Le P.S. et l'outre-mer

Le parti socialiste organise jeudi 22 octobre à Beaurepaire (Isère) — la veille de l'ouverture de son congrès de Valence — une journée *d'études sur* les départements d'outre-mer. Trois rapports y seront débattus : l'application à l'outre-mer du projet de loi de décentralisation, l'organisation du parti dans les DOM et le fonctionnement de la commission nationale du parti chargée des DOM-TOM.

Le *congrès de Valence devrait* également permettre aux socialistes d'évoquer la situation en Nouvelle-Calédonie. Celle-ci pourrait faire *l'objet*, avant la fin du mois, d'un nouvel échange de vues entre M. Mitterrand et certains représentants du Front indépendantiste qui réclame de l'Elysée la reconnaissance du « droit à l'indépendance du peuple kanak ».

Entre deux chaises

Le P.S. traîne aujourd'hui comme un boulet ses promesses d'autodétermination faites aux populations de l'outre-mer à une époque où sa doctrine anticolonialiste s'inspirait essentiellement des combats de la gauche pour la décolonisation de l'Algérie et pour la paix au Vietnam.

Dans l'esprit des fondateurs du nouveau parti socialiste né à Epinay-sur-Seine en 1971, il était clair que l'émancipation politique des départements et territoires d'outre-mer ne devait pas exclure une éventuelle accession de ceux-ci à l'indépendance. Le premier programme de gouvernement du parti, *en mars 1972*, précisait même : « *Dans l'hypothèse du choix, par un territoire ou un département, d'un statut politique consacrant uen rupture totale des liens organiques avec la France, il appartiendra aux autorités compétentes de l'une et l'autre partie de redéfinir les modalités de leurs relations futures.* »

Trois mois plus tard, en juin 1972, *c'est* presque naturellement que dans le programme commun de gouvernement de la gauche la reconnaissance du droit à l'autodétermination des DOM-TOM était inscrite au chapitre « politique étrangère », venant, comme en une suite logique, immédiatement après la dénonciation de l'impérialisme américain en Indochine et l'affirmation de la reconnaissance de la République démocratique du Vietnam.

Jusqu'en 1980, la position du P.S. n'a guère évolué. Le Projet socialiste réaffirme que, « *si les peuples d'outre-mer expriment le souhait d'accéder à l'indépendance, le parti socialiste au pouvoir leur en assurera la possibilité selon les modalités par eux choisies, tout en leur offrant l'établissement de liens avec la France dans le cadre d'une structure mutuellement consentie* ».

Seul le *dernier texte officiel*lement adopté par le parti, le Manifeste de Créteil du 14 janvier 1981, élaboré à l'occasion du congrès extraordinaire qui entérina la candidature de M. François Mitterrand à l'élection présidentielle, est muet sur ce point. Il confirme simplement le projet d'installation, dans chaque département d'outre-mer, *d'une assemblée élue au suffrage* universel, au scrutin proportionnel, et appelée à être « *responsable de la vie locale* ». Or, l'institution d'une assemblée de ce type, visant à donner aux élus locaux le pouvoir de gérer directement leurs propres affaires, a toujours constitué, dans les propositions socialistes, le corollaire du droit à l'autodétermination.

Une motion du comité central du R.P.R.

Malgré la *prudence personnellement* observée en ce domaine depuis le 10 mai par M. Mitterrand, il n'est donc pas surprenant qu'une controverse sur l'avenir politique de l'outre-mer vienne d'éclater à propos de l'application aux DOM-TOM du projet de loi de décentralisation.

Le gouvernement n'arrêtera sa position qu'à la fin des consultations engagées auprès des élus locaux par M. Henri Emmanuelli, et son projet de loi « spécifique » ne sera pas déposé avant le printemps prochain. Pourtant, son choix *incline déjà en faveur de la mise* en place, dans chacun des départements d'outre-mer, d'une assemblée unique, plutôt que vers le maintien de deux assemblées.

Compte tenu du caractère monodépartemental de chacune des régions correspondant aux DOM, le secrétariat d'Etat observe que les réformes en cours se traduiraient, partout, par la coexistence, sur le même territoire géographique, de deux assemblées politiques — le conseil général et l'assemblée régionale — disposant chacune de pouvoirs renforcés et fondés sur une même légitimité. L'institution d'une assemblée unique éviterait donc cette cohabitation génératrice de situations conflictuelles. La fédération *socialiste de la Réunion* a lancé le débat en optant ouvertement pour une assemblée unique (*le Monde* du 17 octobre).

La majorité locale a aussitôt protesté. Le président du conseil régional, M. Yves Barau (R.P.R.), estime que l'« *assemblée unique, c'est bientôt le parti unique, c'est-à-dire le pouvoir totalitaire* ». Le président du conseil général, *M.* Pierre *Lagourgue* (*U.D.F.*), pense qu'une telle décision « *créerait un choc psychologique* », car la Réunion, comme chacun des DOM, se verrait alors imposer un statut différent de celui des départements métropolitains. Pour sa part, le délégué national du R.P.R. aux DOM-TOM, M. Didier Julia, a aussitôt conclu que la prise de position de la fédéra*tion réunionnaise exprimait sans* ambages le point de vue du gouvernement. Evoquant le programme commun de 1972, le député gaulliste de Seine-et-Marne y voit le début d'un « *processus vers le séparatisme* ».

Alerté, le comité central du R.P.R., réuni samedi 17 octobre, a adopté une motion de protestation indiquant notamment : « *Il n'existe aucune raison sérieuse de revenir sur la situation actuelle dans laquelle fonctionnent harmonieusement le conseil général et le conseil régional. L'assemblée unique constituerait, elle, le premier pas vers le statut d'autonomie interne. Le comité central du R.P.R. s'oppose totalement à des projets dont les Français doivent savoir qu'ils peuvent conduire au démembrement de la République tout entière. S'agissant des territoires d'outre-mer (...), il faut poursuivre fermement ceux qui appellent à la sécession et confirmer l'appartenance définitive des TOM à la nation française.* » En cela, le *R.P.R. reste fidèle* à ce qui était jusqu'à présent, outre-mer, le leitmotiv de la droite en période électorale : l'arrivée de la gauche au pouvoir aboutira tôt ou tard au « largage » des DOM-TOM par la métropole.

Conscients d'avoir fourni des arguments à leurs adversaires, les socialistes se montrent, aujourd'hui, plus circonspects que par le passé. Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM a banni de son vocabulaire l'« autodétermination », ce mot-clé devenu mot-piège, piège d'autant plus redoutable que les indépendantistes se révèlent minoritaires lors de tous les scrutins *d'outre-mer. M. Emmanuelli préfère* mettre l'accent sur la volonté réformatrice du gouvernement. Mais sa prudence dans l'action suscite déjà des impatiences parmi les partisans du nouveau régime. Son nom a été hué par certains membres de la fédération socialiste de Guadeloupe réunie en congrès, dimanche 18 octobre, à Petit-Bourg. *Ceux-ci avaient déposé une mo*tion très critique à l'égard du gouvernement, auquel ils reprochent de ne pas aller assez vite dans la voie du changement.

De passage en Guadeloupe, M. Emmanuel a répondu : « *Je constate ici de l'anxiété et une certaine fébrilité. Certes il faut aller vite, mais il faut aussi éviter de faire n'importe quoi dans la précipitation. Il faut prendre le temps de la réflexion et de la concertation afin d'éviter que les mesures gouvernementales ne soient ici, une nouvelle fois, du replâtrage.* » Cette prudence s'explique évidemment par la nécessité où se trouve le P.S., pour essayer de rééquilibrer à son profit la situation politique des DOM-TOM, de ne pas s'aliéner complètement un corps électoral extrêmement conservateur dans sa large majorité. Ce faisant, il court le risque de mécontenter ses rares soutiens locaux.

« Un taxi confortable »

C'est en Nouvelle-Calédonie que la position du gouvernement est la plus incorfortable. L'appui personnel donné par M. Mitterrand aux revendications du Front indépendantiste a été si net, au cours de ces dernières années (*le Monde des 29 et 30 septembre*), que l'Elysée éprouve le plus grand embarras à répondre aux dirigeants mélanésiens qui demandent aujourd'hui au nouveau président de la République de reconnaître le droit à l'indépendance du peuple canaque.

Venu à Paris pour rencontrer M. Mitterrand après l'assasinat, le 19 septembre, du secrétaire général de l'Union calédonienne (U.C.), Pierre Declercq, le leader charismatique du mouvement indépendantiste, M. Roch Pidjot, *député apparenté socialiste, fait* antichambre depuis trois semaines. De plus en plus impatient de connaître la réponse présidentielle, le bureau politique de l'Union calédonienne, principale formation indépendantiste, a demandé à son vice-président, M. Jean-Marie Tchibaou, conseiller territorial, maire de Hienghène, de rejoindre, à Paris, son président, pour accentuer la pression sur les pouvoirs publics. A son arrivée en métropole, ce délégué nous a déclaré : « *Je crains que les socialistes ne ressentent pas la responsabilité de leur gouvernement dans le processus de violence qui est engagé.* »

Sur le terrain, dans le territoire, la situation est en train de pourrir. Selon divers témoignages, les gendarmes sont de plus en plus fréquemment pris à partie, dans les régions de la côte est, par des groupes de jeunes indépendantistes *armés de frondes* projetant des billes d'acier. Evoquant l'attitude des représentants des pouvoirs publics après les nombreux incidents survenus dans la région de Canala, M. Eloi Machoro, successeur de Pierre Declercq au secrétariat général de l'U.C., souligne quant à lui : « *Nous disons que ce sont des actes politiques, mais ils ne nous croient pas. Qu'est-ce qu'il leur faut ? S'ils veulent qu'il y ait mort d'homme, il y aura mort d'homme !* »

Le Front indépendantiste estime que la démarche progressiste du du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM n'est qu'une « *échappatoire* ». « *Quand le gouvernement nous annonce de grandes réformes sans reconnaître notre droit à l'indépendance, c'est comme s'il nous invitait à monter dans un taxi confortable, climatisé, où l'on sert même du whisky, sans nous dire vers où nous nous dirigeons*, dit M. Tchibaou. *Nous voulons qu'on nous dise clairement que le but de la course sera l'indépendance du peuple kanak.* »

Comment le président de la République pourrait-il accepter, fût-ce *à mots couverts*, un tel contrat de « prise en charge » sans provoquer aussitôt une tempête politique ? Mais comment la communauté mélanésienne pourrait-elle ne pas s'estimer trahie si M. Mitterrand, auquel la plupart de ses membres accordent leurs suffrages, donnait l'impression de renier ses engagements antérieurs ?

Avant de partir pour les Etats-Unis et le Mexique, le président de la République a fait preuve de sagesse en accueillant de façon évasive les demandes du président des Comores relatives à la réintégration de l'île de Mayotte dans l'ensemble comorien (*le Monde* du 16 octobre), *bien* que le Quai d'Orsay soit acquis à l'idée de cette réinsertion. Accéder à ces demandes serait faire bon marché — dit-on à Nouméa — du principe démocratique mis en avant par M. Emmanuelli, lequel s'en tient aux résultats électoraux pour refuser toute consultation particulière sur le statut du territoire, en soulignant qu'en *Nouvelle-Calédonie, comme* dans chacun des DOM-TOM, le courant anti-indépendantiste reste très majoritaire.

Les Mahorais, consultés par référendum en février 1976, ne se sont-ils pas prononcés, à 99,40 % des suffrages exprimés, pour le maintien de l'île dans la République française ? Mayotte, certes, n'est qu'une collectivité territoriale. Cette différence de statut suffirait-elle à justifier, toutefois, qu'on passât outre la volonté quasi unanime de sa population ?

Seule une clarification de la politique socialiste à l'égard de l'ensemble de l'outre-mer, à laquelle le congrès de Valence contribuera peut-être, pourrait éviter à M. Mitterrand de demeurer longtemps — et périlleusement — assis entre deux chaises.

ALAIN ROLLAT.

L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE ADOPTE UNE RÉSOLUTION BLAMANT LE CONSEIL D'ÉTAT

L'Assemblée européenne vient d'adopter à Strasbourg, une résolution blâmant le Conseil d'Etat. *En 1978, l'assemblée du* Palais-Royal avait rendu un arrêt soulignant que les directives de Bruxelles ne pouvaient s'appliquer directement en droit français (*le Monde* du 28 décembre 1978). Une de ces directives avait été invoquée par M. Daniel Cohn-Bendit contre le refus du ministère de l'intérieur d'abroger l'arrêté d'expulsion qui l'avait frappé en mai 1968.

Contrairement au Conseil d'Etat, la Cour de cassation estime que ces directives produisent les mêmes effets que les règlements du conseil et de la Commission, c'est-à-dire qu'elles sont directement applicables en droit français. Au delà du cas de M. Cohn-Bendit, c'est l'interprétation du traité de Rome qui est en cause. Les « supranationaux » penchent pour une application extensive de ce traité. *Autour de M. Michel Debré* et du Comité pour l'indépendance et l'unité de la France qu'il préside, une minorité de juristes prône, comme le Conseil d'Etat, une *interprétation stricte* des accords communautaires.

● *M. Jean-François Deniau*, ancien ministre, critique dans *le Figaro* daté du 21 octobre, la politique étrangère actuellement suivie, notamment « *la recherche aussi systématique que désordonnée d'un ton nouveau* [qui] *avec ses excès de langage et ses intentions partisanes, peut conduire à des dégâts réels* ». Affirmant que l'Europe « est la *grande absente* » de la « *nouvelle* » diplomatie française, l'ancien responsable de la campagne électorale de M. Giscard d'Estaing écrit : « *Attendre* (...) *que l'ensemble des pays européens adhère en bloc au courant* « *A* » [courant Mitterrand] *du parti socialiste français n'est pas une politique et revient en fait purement et simplement à un refus de la dimension européenne de notre pays.* »

« Le processus de violence engagé en Nouvelle-Calédonie ne peut s'arrêter que par la fin du conflit institutionnel »

soulignent plusieurs leaders du mouvement indépendantiste

En attendant d'obtenir un rendez-vous avec M. Mitterrand, les représentants du mouvement indépendantiste présents à Paris, MM. Roch Pidjot, président de l'Union calédonienne (U.C.), député apparenté socialiste, Maurice Lenormand, ancien député, fondateur de l'U.C., *Gaby Paita, conseiller territorial*, et Jean-Marie Tchibaou, vice-président de l'U.C., conseiller territorial, ont précisé, dans un document, la position de leur formation sur la plupart des sujets relatifs à la question néo-calédonienne. Voici des extraits de ce document réalisé, à l'origine, sous forme d'interview, par M. Louis Richard, *ancien président de la caisse* d'allocations familiales du territoire.

● *A propos de la constitution, en cours, d'un nouveau parti socialiste de Nouvelle-Calédonie :* « L'objectif de l'indépendance ka*naque socialiste* relègue les différences de sensibilités philosophiques et sociales au second plan. Parce qu'il y a accord sur cet objectif, il ne serait pas réaliste d'imaginer que l'apparition d'une « nouvelle force socialiste locale » pourrait être de nature à changer l'évolution que nous conduisons. Au mieux, cela pourrait être considéré comme une action du type de celle de l'ancienne majorité lors de la tentative de création d'une section U.D.F. locale ; au pis, comme l'expression d'une *forme de colonialisme* contraire à la politique de la France socialiste.

» Notre programme politique et économique permet aux socialistes de Calédonie de participer à cette évolution vers l'indépendance kanaque socialiste. Nous avons d'ailleurs toujours lutté dans les campagnes électorales pour la victoire de M. Mitterrand depuis l'élection *présidentielle de 1966, et donc* avant même la création du parti socialiste. »

● *A propos du sens de la revendication indépendantiste :* « L'indépendance kanaque est (...) pensée en termes de libération, de réhabilitation, d'affirmation d'identité culturelle et non pas en termes de revanche sur l'histoire vécue ou subie.

» Les slogans utilisés en permanence selon lesquels l'indépendance kanaque entraînerait une oppression des autres ethnies relèvent de la mentalité coloniale, qui réserve aux seuls Blancs la capacité naturelle d'être justes. Tout *simplement, les Mélanésiens* désignés par les Européens comme « Kanaques » ont choisi ce nom pour s'affirmer en tant que peuple en faisant appel à la France pour qu'elle réalise une réelle décolonisation, conformément à la charte des Nations unies. Cette réelle décolonisation passe par la restitution des terres aux clans et un retour à la patrie kanaque.

» *En effet*, depuis la prise de possession par la France en 1853, la Nouvelle-Calédonie est en situation de conflit institutionnel entre la revendication légitime du droit à l'indépendance kanaque et la légitimité calédonienne instaurée par la République française. *Le processus de violence est* engagé depuis la création de ce conflit, et les affrontements qui se produisent depuis cette époque, *comme la révolte de 1878 et l'as*sassinat de P. Declercq, se situent dans cette même logique. *Ce pro*cessus de violence ne peut donc s'arrêter que par la fin du conflit institutionnel, c'est-à-dire par la suppression de la légitimité calédonienne instituée par la prise de possession. Tenter de se dérober à cette situation, c'est en fait cautionner la poursuite de la violence, *que nous ne pouvons qu'ac*cepter puisque nous sommes en lutte. Au contraire, supprimer ce conflit institutionnel par la reconnaissance du droit à l'indépendance kanaque, c'est ouvrir la possibilité de négociations entre partenaires.

» *Cela dit, jamais aucun parti* dans son programme ni aucun leader du Front indépendantiste n'a parlé de faire « faire la valise » aux autres ethnies. C'est une expression utilisée pour créer une psychose de peur et un levier électoral. La plate-forme minimale constitutive du Front indépendantiste, qui se réfère aux droits de l'homme, ne mentionne pas dans son programme une allusion quelconque à de telles intentions.

» En réalité, ceux qui *craignaient pour leurs grosses* fortunes ont déjà « fait la valise ». On ne voit pas les artisans et travailleurs de quelque ethnie qu'ils soient devoir faire une « valise vide » alors qu'ils ont leur place dans les entreprises, les chantiers, etc. de ce pays. »

« Les clans, véritables maîtres de la terre »

● *A propos des problèmes fonciers :* « Selon la coutume océanienne, la terre ne peut être *un produit de commerce* sur lequel on spécule. Les individus ne sont pas propriétaires de la terre au sens occidental, ils n'en sont que tenanciers coutumiers ; la tenure des terres étant régie par le droit coutumier.

» Les terres de Calédonie ne peuvent donc que revenir aux clans auxqueles elles appartenaient. Les clans étant reconnus *comme* les *véritables maîtres* de la terre, ils auront retrouvé le droit « d'accueil » indispensable à des négociations. Les agriculteurs qui accepteront l'Etat kanaque négocieront alors avec les propriétaires claniques par le truchement et avec la garantie de l'Etat kanaque. Ceux qui devront être indemnisés le seront dans la même logique que celle de la prise *de possession, c'est-à-dire* que la responsabilité en incombera naturellement à l'Etat fançais.

» La réforme foncière en cours est incompréhensible pour les Mélanésiens et dangereuse. Elle consiste, en effet, à redistribuer des *terres* rachetées par l'Etat à de nouveaux bénéficiaires sans tenir compte de la réelle situation de la propriété terrienne en Nouvelle-Calédonie, car un Kanaque ne se sentira pas chez lui s'il n'est pas installé par le clan propriétaire.

» La réforme foncière a été étudiée selon une conception occidental alors que pour nous la revendication des terres correspond à la revendication de la patrie kanaque. La loi telle qu'elle a été conçue et adoptée par l'ancienne majorité constitue, en fait, une nouvelle forme de colonisation. Si le gouvernement actuel veut utiliser cette loi dans une perspective de décolonisation, il peut, dès maintenant, racheter les terres en vente pour les restituer à la patrie kanaque (...).

» Il est, de plus, tout à fait inconcevable, pour les Mélanésiens de Nouvelle-Calédonie, que les terres sur lesquelles ils sont cantonnés depuis 1876 puissent encore être propriété de l'Etat français, alors que, en dehors de ces « réserves », les gens de n'importe quelle ethnie peuvent être propriétaires fonciers. Même *M. Pidjot* n'est pas propriétaire, au sens occidental, du terrain tribal sur lequel il habite. »

Plusieurs modèles

● *A propos de l'attitude du gouvernement :* « Nous attendons du gouvernement de la France qu'il accepte de reconnaître le droit d'accéder à l'indépendance pour le peuple kanaque, c'est-à-dire d'effacer le temps de la colonisation. Cela acquis, nous sommes suffisamment raisonnables et conscients pour savoir que cela ne peut se faire dans des conditions normales sans certaines étapes. Si donc, le gouvernement français reconnaît — comme nous l'espérons — cette indépendance kanaque, il faut fixer le calendrier de ces étapes afin de la réaliser dans les meilleures conditions.

» La définition du calendrier de ces étapes vers cette indépendance sera un travail essentiel pour l'avenir de ce pays qui, *conformément* aux traditions françaises et océaniennes, ne rejettera pas ceux qui ont choisi ou choisiront d'y vivre en respectant ses lois. Nous envisageons donc la constitution d'un Etat souverain constitué en une fédération de régions définies en fonction des réalités culturelles, voire socio-économiques.

» Nous travaillons sur un schéma comportant sept ou huit régions : Nouméa ayant sa place dans la région sud. Les institutions kanaques existantes, les *modèles constitutionnels suisse*, ouest-allemand, yougoslave, nous ont servi dans nos réflexions et nos travaux ; également celui de l'Ecosse pour l'analogie des clans et, bien sûr, les récentes études menées par le gouvernement français sur la décentralisation. Cet Etat kanaque sera aussi socialiste mais bien évidemment cela se fera selon le principe que chaque pays détermine sa voie vers le socialisme en tenant compte des spécificités locales et de l'objectif de développement de la Calédonie au profit du plus grand nombre de ses habitants. »

Le champ des nationalisations étendu aux DOM dans le secteur bancaire

C'est M. Ernest Moutoussamy (app. com.), député de la Guadeloupe, qui a soulevé en séance publique, dans le débat sur les nationalisations en cours à l'Assemblée nationale, la question *de la* discrimination introduite à l'encontre des DOM-TOM par l'article 13 du projet de loi. Le texte de cet article, faisant référence au « *territoire européen de la France* », excluait l'outre-mer du champ des nationalisations dans le secteur bancaire (*le Monde* daté 11-12 octobre).

« *Outre-mer, le changement se fait attendre parce que les capitalistes, les valets, les serviteurs du système colonial et certains hauts fonctionnaires continuent à faire obstacle à l'application des décisions positives du gouvernement*, a notamment déclaré le représentant du parti communiste *guadeloupéen. C'est dans ce contexte que l'article 13 du projet met l'outre-mer dans l'inconfortable position de spectateur passif des nationalisations. Il laisse en effet hors du champ des nationalisations la Banque française commerciale (B.F.C.), dont les dépôts dans les DOM-TOM ne peuvent pas être comptabilisés. C'est avec un sentiment de révolte que le personnel dudit établissement a appris cette exclusion.* »

M. Moutoussamy a ajouté que, pour le personnel de la B.F.C., la nationalisation de cet établissement « *serait une revanche sur l'ancienne politique coloniale.* »

Cette démarche a été soutenue par l'U.D.F. M. Charles Millon (P.R.), député de l'Ain, a souligné : « *La Banque française commerciale a été exclue du champ de la nationalisation parce qu'on n'a pas tenu compte de ses établissements dans les DOM-TOM. Ces territoires ne seraient-ils pas français ?* » Au nom du R.P.R., M. Michel Noir, député du Rhône, s'est étonné, lui aussi, de cette « *distinction particulière entre le territoire européen de la France et l'outre-mer.* »

Répondant à M. Moutoussamy, le ministre de l'économie et des finances, a déclaré : « *Le plus important est que la politique économique, financière et sociale prenne pleinement en compte les aspirations et les besoins des populations de l'outre-mer. Ce n'est pas à travers le statut d'une banque qu'on résoudra leurs énormes problèmes.* »

M. Delors a affirmé que le gouvernement était « *dépourvu de toute arrière-pensée* » et il a présenté un amendement ajoutant au texte gouvernemental l'alinéa suivant : « *Sont nationalisées les banques inscrites sur les listes du Conseil national du crédit* (...) *dont le siège social est situé dans les départements d'outre-mer, dès lors qu'elles détenaient, à la date du 2 janvier 1981, dans leurs établissements situés dans les départements d'outre-mer 1 milliard de francs ou plus sous forme de dépôts à vue ou de placements liquides ou à court terme, en francs et en devises, au nom de résidents recensés par l'Institut d'émission des départements d'outre-mer, selon les définitions adoptées par le Conseil national du crédit.* »

M. Delors a justifié ce traitement particulier par le fait que « *le mode de recensement des dépôts n'est pas le même en France continentale et dans les DOM* ». Le ministre a ajouté que la B.F.C. était la seule banque concernée et qu'il n'y avait là « *pas de problème de fond* » puisque le capital de cette banque « *est détenu, à 78 %, par Indo-Suez, qui sera elle-même nationalisée* ». L'amendement du gouvernement a été adopté, au cours d'un scrutin public, par 329 voix contre 154 sur 484 votants. M. Delors a ajouté qu'il fera en sorte que le texte définitif « *ne prête à aucune interprétation malveillante* ».

هكذا من الأصل

L'impossible défi de M. Mitterrand

(Suite de la première page.)

Peut-être le président de la République a-t-il acquis, l'expérience aidant, la conviction intime que les démocraties d'Europe occidentale s'abandonnaient, faute de valeurs morales et religieuses, à un cynisme desséché et à un conservatisme impuissant qui en faisaient des proies faciles pour le totalitarisme. Aujourd'hui seul détenteur du pouvoir en France, il cherche à convertir les Français au socialisme qui, pour lui, est le moyen de les appeler à se dépasser par la foi dans l'homme. Pour cela, tout et tous doivent servir, de gré ou de force : ceux qui l'ont élu et ceux qui se sont résignés à son élection, les socialistes doctrinaires et les réalistes, les employeurs et les employés, les patronats et les syndicats, les généreux et les égoïstes et même, exercice plus difficile, le parti communiste.

Pour François Mitterrand, c'est un socialisme transcendé par lui, c'est *son* socialisme qui peut réussir à donner à notre pays le supplément d'âme qui lui permettrait de redevenir un pôle du monde libre.

Pour l'accomplissement de ce ce grand dessein, il est nécessaire à l'extérieur d'être compris par ses alliés et à l'intérieur d'entraîner l'adhésion.

Depuis la nuit des temps, on ne gouverne les peuples que par la peur ou par la confiance. M. Mitterrand se refuse à utiliser le premier de ces moteurs, mais il espère bien que le second va se mettre en route et entraîner toute la machine.

Manifestement, cela tarde un peu à venir et pour cause... Aussi longtemps en effet que les réformes apparaîtront à beaucoup de Français inspirées par la lutte des classes et non pas un élan de solidarité nationale, les uns considéreront toujours leurs sacrifices comme insupportables et les autres comme insuffisants ; aussi longtemps que les aides aux entrepreneurs apparaîtront comme une opportunité tactique et provisoire et non comme une approbation de l'esprit d'entreprise, elle ne susciteront qu'un appétit désabusé et sans lendemain ; aussi longtemps que les syndicats n'auront pas admis que le régime n'est pas social-démocrate et qu'ils n'ont pas à contrôler le pouvoir qu'ils ont aidé à établir, ils se sentiront frustrés de l'action politique et, pire, jugés dupes et complices par leurs adhérents.

Si M. Mitterrand veut entraîner le pays, le flou artistique dont il s'est entouré pendant sa campagne électorale n'est plus de mise. Au-delà de la phraséologie de parti, au-delà des habiletés ponctuelles, il doit dire clairement où il veut mener la France.

Le grand et nécessaire élan de la confiance ne peut naître sans une claire définition du but à atteindre. Les dangers d'incompréhension ou de refus sont visibles, mais les risques d'échec sont moins grands dans la vérité que dans l'ambiguïté.

Sans doute la peur est-elle aussi bonne rassembleuse. Si son emploi est indigne lorsque le danger est illusoire, c'est une faute au contraire que de vouloir dissimuler un danger réel. Le chef de l'État, qui paraît avoir une vision lucide des visées de l'impérialisme soviétique, pourrait s'en servir utilement. Peut-être est-il gêné pour ce faire par la présence des communistes dans sa majorité, mais, au-delà, je pense qu'il cherche moins à lutter contre le danger totalitaire en mobilisant contre celui-ci qu'en tentant de démontrer la supériorité objective de son socialisme. Le président de la République a devant lui un septennat pour réussir. C'est un pari démesuré, l'échec serait sans appel, mais, dans la partie où il engage la France, les dés sont déjà pipés puisque le septennat marque à la fois le pouvoir de François Mitterrand et ses limites contre un adversaire qui, lui, a le temps pour allié.

Les limites du mitterrandisme

M. Mitterrand disait il y a vingt ans que le gaullisme serait une aventure personnelle. Il n'avait sans doute pas raison, puisqu'il habite maintenant les institutions du fondateur de la Vᵉ République, mais on peut craindre que le mitterrandisme, lui, n'en soit une, puisque son socialisme est fonction de la pensée, de la volonté et du pouvoir de François Mitterrand.

Ce n'est pas le cas pour le communisme. Comme on interrogeait, il y a quelques mois, M. Marchais pour savoir s'il serait à nouveau candidat au poste de secrétaire général du parti, il répondit en riant : « *Cela n'a aucune importance réelle. Il y aura toujours un secrétaire général du parti communiste, et, que ce soit moi ou un autre, la même politique sera poursuivie. Comprenez bien que la politique que nous faisons n'est pas la mienne mais celle du parti !* » Si le président de la République pense qu'en sept ans il fera des communistes des partenaires républicains ou qu'il les réduira à quantité négligeable, il se trompe. Le parti traversera toutes les épreuves et subira sans broncher les pires avanies si nécessaire. Ses ministres sont sages, pas d'incartades ni de déclarations intempestives, mais soyez sûrs qu'ils travaillent à mettre en place un réseau efficace.

Malgré leur prétendue défaite électorale, les communistes ont fait un grand pas en avant. Ils sont dans la place. Ils pourront peser, au nom d'un marxisme qui englobe une partie des socialistes, sur les choix décisifs qui vont se poser au pays, par exemple la montée du neutralisme. C'est François Mitterrand qui a seul le poids de les limiter en leur imposant sa propre politique... le temps d'un septennat.

Et après ? Après vous, monsieur Mitterrand ? Il faudra que la France vive avec ce que vous aurez laissé.

Probablement quelques réussites dont vous serez fier et quelques échecs qui auront meurtri notre chair et votre cœur. Des réformes audacieuses ou téméraires que nivelleront les vagues des jours. Des structures dans lesquelles un collectivisme technocratique aura remplacé une technocratie oligarchique.

Ne comptez pas, pour vous éviter d'aller trop loin, sur le butoir d'une opposition qui, faute d'un grand dessein et d'hommes de rigueur et de foi, s'enfonce pour l'instant dans la défense d'intérêts catégoriels.

Ne comptez pas non plus sur l'Europe, qui commence à rêver au doux sommeil du neutralisme.

Ne comptez que *sur* vous-même.

Mais il y a une chose que vous n'avez pas le droit de laisser dans votre héritage, c'est la funeste tunique de Nessus de l'imprégnation marxiste qui, au-delà des apparences électorales, pèserait lourd dans notre destin.

Votre image n'y survivrait pas, et, permettez-moi de vous le dire, ce qui est plus grave, notre liberté non plus.

∴

Est-il si insolite de prêter à M. Marchais les pensées sinon l'esprit du cardinal de Bernis ? On rapporte que celui-ci, alors jeune abbé pauvre et plein d'ambition, se heurta au tout-puissant premier ministre de Louis XV, le cardinal de Fleury, qui le détestait et s'opposait à son avancement ecclésiastique. « *Tant que je vivrai, vous n'aurez pas de bénéfices* », s'était écrié le prélat devant les courtisans. Bernis s'inclina respectueusement et répondit : « *Eh bien ! Monseigneur, j'attendrai...* »

MARIE-FRANCE GARAUD.

AU SÉNAT

M. Dreyfus annonce des mesures en faveur des industries textiles

Un large débat s'est déroulé au Sénat, mardi 20 octobre, sur l'avenir de nos industries textiles, à l'occasion de l'examen d'une série de questions orales posées par MM. Vallon (Un. centr., Rhône), Miroudot (R.I., Haute-Saône), Braconnier (R.P.R., Aisne), Poncelet (R.P.R., Vosges), Grimaldi (P.S., Nord), Schumann (R.P.R., Nord), Max Lejeune (gauche dém., Somme), Viron (P.C., Nord) et Madrelle (P.S., Gironde).

Au sujet du troisième accord multifibres et des négociations qui s'ouvriront en novembre, les orateurs demandent au gouvernement de maintenir, sans concession, sa position (énoncée en juillet par M. Chandernagor, ministre chargé des affaires européennes). Sur cent pull-overs vendus en France, indique M. Braconnier, quatre-vingts viennent de l'étranger. Plusieurs sénateurs réclament aussi un allégement des charges sociales, des charges de production et un aménagement du crédit.

M. Dreyfus, ministre de l'industrie, annonce qu'il proposera au cours des prochaines semaines des mesures qui seront arrêtées en concertation avec les professionnels.

« *Ces mesures*, précise-t-il, *tendent, d'abord, à reconquérir le marché national. Elles s'inspireront largement du rapport de la commission d'enquête sénatoriale, dont nous avons retenu les orientations suivantes : assouplissement de l'accès aux aides, interventions accrues du ministère de l'industrie, soutien à l'automatisation, promotion des exportations, reconquête du marché intérieur par des campagnes de promotion axées sur la qualité ; aménagement des conditions de travail ; mesures sociales pour accompagner la reconversion.*

» *Le contrôle des importations sera maintenu et renforcé pour que la relance profite en priorité à l'industrie française. Il y a quinze jours, nous avons demandé l'application de la clause de sauvegarde pour les filés de coton grec ; mais sachons que 27 % seulement de nos importations proviennent des pays en voie de développement. En cas de progression sensible des flux d'importation, des mesures seront prises sur les prix et les quotas.*

Le ministre annonce aussi que l'accès aux prêts bonifiés sera facilité et que la réforme de la taxe professionnelle « *mettra fin à la pénalisation du textile et de l'habillement.* »

Répondant ensuite à des questions plus particulières, M. Dreyfus déclare notamment, à propos de la situation de Boussac-Saint Frères : « *Un plan va être étudié avec les représentants du personnel, des cadres et de la profession, de façon à sauvegarder l'essentiel du potentiel du groupe.*

(...) Ce que nous cherchons, ce sont des repreneurs ; mais l'affaire tourne, et nous devons donc trouver des solutions avant que les fonds soient épuisés. »

A.G.

Le Monde

société

JUSTICE

Dans le Rhône

QUINZE MOIS DE PRISON FERME POUR L'INCENDIE D'UNE VOITURE

Deux jeunes gens arrêtés dans la nuit de dimanche 18 octobre à lundi 19 octobre à Villefranche-sur-Saône (Rhône), après avoir volé et incendié une voiture de marque Peugeot 504, ont comparu, mardi 20 octobre, *selon la procédure de saisine immédiate* (ex-flagrants délits), devant le tribunal correctionnel de Villefranche et ont été condamnés à quinze mois de prison. Ils devront en plus verser 6 500 F de dommages et intérêts au propriétaire du véhicule. Un mineur âgé de seize ans, également arrêté pour avoir participé au méfait, comparaîtra ultérieurement devant le tribunal pour enfant de Lyon.

Les époux Claustre contre un livre de Jean-Clande Barreau

«Vrai roman» et vie privée

Même si l'ouvrage de Jean-Claude Barrean (1), intitulé *le Vent du désert*, récemment paru aux éditions Pierre Belfond (*le Monde* du 2 octobre), est seulement « *un roman et non un récit ou un document* », comme le rappelle l'avertissement placé en tête, même si son auteur affirme un peu plus loin « *que toute coïncidence entre le roman et la vie privée des protagonistes du fait divers précité serait fortuite* », quel ecteur ne songerait, lisant, à l'« affaire Claustre » ? D'ailleurs Jean-Claude Barreau, le premier, a pris les devants : « *Le lecteur*, écrit-il, *pensera immédiatement à un fait divers célèbre...* »

Rien de bien surprenant à ce que Françoise et Pierre Claustre aient demandé mardi 20 octobre en référé la saisie de l'ouvrage. Pour Mᵉ Jacques Miquel, leur conseil, ce « *prétendu roman porte atteinte à la vie privée, à l'honneur et à la considération des Claustre* », même si noms et prénoms, âges et professions utilisés par le romancier sont autres que ceux de ses clients.

Et l'avocat de citer les critiques littéraires qui ont tous — comment auraient-ils pu faire autrement ? — souligné, en parlant du livre, l'analogie flagrante y existant, entre la captive des rebelles Toubous, Mme Françoise Claustre, et l'héroïne du roman, Catherine, entre Tahat — son geôlier, puis son amant, — et M. Hissène Habré.

« *Comment*, a interrogé Mᵉ Miquel, *le lecteur ne ferait-il pas de rapprochements ? Comment ne pas se rappeler, en lisant ce livre, tant de ragots, tant de calomnies ignobles qui circulaient au temps de l'« affaire » ?* » Mais, pour Mᵉ Chantal Demogue, conseil de l'éditeur, « *les Claustre, qu'ils le veuillent ou non, ont été des « personnes publiques » ! Tous les jours, des faits-divers sont portés à l'écran, à la télévision, ou deviennent œuvres littéraires...* » « *Or*, ajoute Mᵉ Demogue, *la mise en garde qui s'imposait est totale : l'avertissement sur quoi s'ouvre le livre suffit à lui seul à remettre chaque chose à sa vraie place.* »

« Hargne »

L'avocat de l'auteur, Mᵉ Christian Barbillon, plaide, lui, la surprise. Ce ton « *polémique et dur* », cette « *hargne* » soudaine, rien ne les justifie. Pour Mᵉ Barbillon, nous avons affaire à un livre « *extrêmement digne, extrêmement pudique* », à un « *vrai roman* » ; même s'il s'est largement inspiré d'un fait « *devenu historique* », « *les événements qui ont inspiré l'auteur appartiennent au domaine public* ». Et puis, demandera Mᵉ Barbillon, « *quelle commune mesure entre l'héroïne, une Marie-Chantal du seizième arrondissement et son mari, marchand de réfrigérateurs* » et les époux Claustre ? Aucune !

L'auteur, Jean-Claude Barreau, se dit « *navré* » et affirme « *avoir beaucoup de respect pour les Claustre* ». Mais le mari, lui, parlera « *de la souffrance de sa femme désormais confrontée, dans sa province, aux sourires ironiques des uns et des autres* ».

Après avoir entendu les deux parties, M. Marcel Caratini, président du tribunal de Paris, a, sans même attendre les « *quelques jours* » qu'il s'est donnés pour rendre son avis définitif, souhaité séance tenante — on devrait dire : ordonné — qu'un compromis soit trouvé. Jean-Claude Barreau rédigera, sitôt que possible, un texte explicatif, qui sera encarté dans tous les exemplaires de ce roman. Parce que, a dit le magistrat, « *la saisie d'un livre, c'est quelque chose de grave, de très grave...* ».

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Directeur d'édition et membre du P.S., M. Jean-Claude Barreau, auteur de plusieurs essais et romans, est le rapporteur de la commission chargée, le 22 juillet dernier, par M. Jack Lang, ministre de la culture, de définir, sous l'autorité de M. Bernard Pingaud, une nouvelle politique du livre (*le Monde* du 13 octobre).

FAITS ET JUGEMENTS

Des étudiants iraniens condamnés à Paris.

Six étudiants iraniens ont été condamnés mardi 20 octobre, pour port d'armes prohibé, à deux mois de prison avec sursis et 500 francs d'amende par la vingt-quatrième chambre correctionnelle de Paris présidée par M. Robert Philippot. Ces étudiants avaient été interpellés par la police le 26 septembre à la cité universitaire, alors qu'ils étaient en possession de matraques et de chaînes de vélo. Il s'agit de MM. Mohammad Mohini, vingt-huit ans, Mohammad Salaimani, vingt-sept ans, Ali Khomeini, vingt-deux ans, Kamkar Mhamoud, vingt-cinq ans, Mohamed Dajt Ghib, vingt-trois ans, et de Mohammad Sabzeghabaie, vingt-quatre ans.

Des heurts opposent presque chaque samedi étudiants khomeinystes et étudiants anti-khomeinystes à la cité universitaire. Seuls les partisans de M. Chappour Bakhtiar ou du régime impérial semblent rester à l'écart de ces mobilisations qui opposent d'une part des étudiants favorables à la révolution islamique et des membres du Toudeh (rarement plus de cent vingt) et de l'autre les Moudjahidin du peuple (qui sont plus nombreux que leurs adversaires).

● *Protestation contre la procédure de nomination des magistrats.* — Dans une question écrite au ministre de la justice, M. Charles Millon, député (U.D.F.) de l'Ain, s'inquiète de la création à la chancellerie d'une commission dite de la « transparence » à laquelle sont soumises, pour observations, les nominations de magistrats (*le Monde* du 24 septembre). M. Millon note que cette commission est composée en nombre égal de représentants du Syndicat de la magistrature (gauche) et de l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.), et remarque que la création de cette commission ne repose sur aucune disposition légale.

Le député de l'Ain estime qu' « *il est fait une place disproportionnée, par rapport au nombre de ses adhérents, au Syndicat de la magistrature, dont on connaît les positions extrémistes* ». « *Doit-on comprendre*, se demande M. Millon, *que, à l'avenir, les postes de responsabilité de la magistrature se trouveront réservés aux adhérents des deux organisations professionnelles accréditées par le pouvoir ?* »

● *Après les accusations portées contre des policiers* par Mme Thérèse Santiago, qui affirme avoir été brutalisée alors qu'elle était enceinte, et avoir ensuite accouché d'un enfant mort-né (*le Monde* du 20 octobre), Mme Véronique Neiertz, député (P.S.) de la Seine-Saint-Denis, demande au ministre de l'intérieur que « *toute la vérité soit faite* ». Le commissariat de Montreuil, où les faits se seraient produits, dément la version des faits présentée par la plaignante.

● *Le vol d'explosifs en Corse.* Les quatre hommes armés qui ont pénétré, le lundi 19 octobre, dans un dépôt d'explosifs à Borgho (Haute-Corse) (*le Monde* du 21 octobre) se sont emparés de quantités d'explosifs et de matériels très supérieures à ce qui avait primitivement été évalué. *En effet*, le *commando* a dérobé 1 735 kilos de dynamite-gomme, 364 détonateurs, de 44 rouleaux de 250 mètres chacun de cordon détanant, de 2 rouleaux de 10 mètres de mèche lente et de 208 relais.

L'amnistie n'a pas provoqué d'augmentation de la délinquance et de la criminalité.

La libération de huit mille détenus en juillet et août n'a pas provoqué — contrairement à ce que redoutaient certains — un accroissement de la délinquance et de la criminalité en France. Six mille deux cent douze personnes avaient été mises en liberté en vertu, d'une part, de la loi d'amnistie et, d'autre part, de la grâce présidentielle. Plusieurs centaines d'autres étaient arrivées, durant ces deux mois, au terme de leur peine.

La chancellerie a fait auprès des cours d'appel de la métropole une enquête qui révèle qu'entre le 15 juillet et le 15 septembre 16.361 personnes ont été déférées aux parquets pour des crimes et délits alors que, pour la même période de 1980, leur nombre était de 17.262. On a donc enregistré une diminution de 4,64 % qui dément les affirmations de ceux qui prédisaient une recrudescence de la délinquance et de la criminalité après l'amnistie.

Le nombre total des récidivistes n'est pas connu. On sait seulement que sur les huit cents personnes libérées du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis, trente-sept ont récidivé pendant la période considérée.

L'enquête fait ressortir que la diminution des crimes et délits est observée dans la plupart des cours d'appel (notamment Paris : de 4 823 à 4 550, et Versailles : de 1 323 à 1276, etc.). Six d'entre elles font exception : Bastia, Bordeaux, Bourges, Colmar, Limoges et Montpellier.

SCIENCES

Les conditions du vol spatial franco-soviétique se précisent

De notre envoyé spécial

Moscou. — Les responsables de la Cité des étoiles, où s'entraînent les cosmonautes soviétiques, viennent de rendre publique la composition des équipages qui participeront, en juin 1982, au vol spatial franco-soviétique. L'équipage principal, celui qui, en principe, volera une huitaine de jours dans l'espace, est composé du « cosmonaute expérimentateur » français Jean-Loup Chrétien, quarante-trois ans, et des Soviétiques Youri Malichev (commandant de bord) et Alexandre Ivantchenkov (ingénieur de bord). Au cours de leur mission, les trois hommes rejoindront en orbite la station Saliout qui sera en service à cette époque.

Selon le général Vladimir Chatalov, chef du corps des cosmonautes, deux possibilités sont envisageables : soit utiliser la station Saliout-6, dans laquelle se sont déjà succédé près d'une vingtaine d'équipages nationaux et internationaux, et dont nombre d'équipements ont été remplacés à l'occasion de certaines missions, soit au contraire faire appel à une nouvelle station de même type encore à lancer. La religion sur ce point n'est, paraît-il, pas encore faite, et différentes mesures par télémétrie sont en cours pour donner une idée exacte de l'état de fonctionnement de la station Saliout-6.

En attendant, l'équipage principal et l'équipage de réserve, composé du Français Patrick Baudry (trente-cinq ans) et des Soviétiques Leonid Kizim (commandant de bord) et Vladimir Soloviev (ingénieur de bord), continuent activement leur entraînement. Récemment, ils se sont livrés à des opérations de survie en mer Noire et à des expériences en apesanteur à bord d'un avion laboratoire IL-76. Mais ce n'est pas avant janvier de l'année prochaine que les cosmonautes français pourront se familiariser, dans une maquette fixe de la station orbitale Saliout, avec les 350 à 400 kilogrammes d'expériences scientifiques — astronomie, biologie, science des matériaux, etc. — préparées par les laboratoires de recherche français.

Jusqu'à la fin ou presque, les deux équipages se prépareront à cette mission commune franco-soviétique dont la date de lancement paraît — peut-être en raison des conditions de fonctionnement d'une expérience scientifique — avoir été légèrement décalée ; mais ce n'est qu'une quinzaine de jours avant le tir, après une dernière série de tests, que l'équipage principal sera ou non confirmé. Auparavant, il aura eu la chance d'avoir, avec l'équipage de réserve, assisté au lancement de cosmonautes soviétiques qui les précéderont à bord de la station.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

ÉDUCATION

La première rencontre officielle entre M. Savary et les responsables de l'enseignement catholique

« Nous ne sommes pas demandeurs », précise le père Guiberteau

Mgr Jean Honoré, nouvel archevêque de Tours, président de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire, et le Père Paul Guiberteau, nouveau secrétaire général de l'enseignement catholique, seront reçus, le 22 octobre, sur leur demande, par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale. C'est le premier contact officiel direct entre les responsables de l'enseignement catholique et le nouveau gouvernement.

Cette première prise de contact a été précédée d'une campagne obstinée des « durs » de l'école libre. Grâce aux relais offerts par certains syndicats (en particulier le Syndicat national de l'enseignement chrétien, SNEC-C.F.T.C.) et plusieurs organes de presse (*le Figaro* et surtout *le Quotidien de Paris*), les militants les plus engagés ont cherché à accréditer deux idées-forces : 1) Le gouvernement socialiste veut la mort de l'enseignement privé ; 2) les responsables de l'enseignement catholique sont prêts à brader les écoles pour préserver la place de l'Eglise.

Dans la hiérarchie catholique, sur ce point, on s'efforce de se tenir en retrait. Quant au Comité national de l'enseignement catholique, qui groupe trente-deux associations et syndicats, il vient de voter une résolution *où il réaffirme* sa confiance dans le secrétariat général. Il précise toutefois, pour dissiper toute équivoque et lever les craintes des inconditionnels de l'école privée, que « *l'enseignement catholique ne se reconnaîtrait pas engagé par quelque initiative de négociation qui, en dehors de la responsabilité de la commission permanente* (1), *serait le fait d'un organisme ou d'une personne agissant en son nom propre* ». Autrement dit, les organismes représentés au Comité national de l'enseignement catholique récusent à l'avance toute négociation partielle, tout contrat particulier entre l'un de ses membres et l'Etat. La négociation sera globale ou ne sera pas. L'école catholique fera front d'un seul tenant.

En même temps, le Comité national autorise sa commission permanente à « *répondre, au nom de l'enseignement catholique, à toute demande des pouvoirs publics relative à une réforme du système éducatif français* ». Cette formule reprend les thèmes chers à Mgr Honoré : « *L'enseignement catholique veut apporter sa contribution à la réforme de l'enseignement public.* » L'école catholique acceptera certaines transformations... de l'école publique !

Un retournement dialectique

Ce retournement dialectique a été largement développé par Mgr Honoré lors d'une récente réunion de presse à Paris, en présence des informateurs religieux. Le nouvel archevêque de Tours a d'abord constaté que le « *grand service public unifié et laïc de l'éducation nationale* » proposé par le gouvernement comporte « *trois épithètes susceptibles de lectures extrêmement diversifiées* ». Pour le président de la commission épiscopale, « *la situation est insaisissable* », car nul ne sait si le plan annoncé correspond à des « *mesures conservatoires* » ou s'il est un « *prélude à une entreprise plus systématique* ».

Une chose est sûre : « *Il n'y a aucune amorce de négociation avec les pouvoirs publics jusqu'à présent* », a répété Mgr Honoré. Et il précise : « *Je ne veux pas négocier aussi longtemps que l'éducation nationale sera ce qu'elle est* (2). » Le Père Guiberteau renchérit : « *Nous ne sommes pas demandeurs. La négociation dépend de ce qu'on nous proposera. Celle-ci ne pourra s'engager que le jour où on nous mettra en face d'un projet.* » La balle est donc dans le camp du gouvernement.

Mgr Honoré a toutefois pris la précaution de baliser le terrain de ces négociations, à la fois vis-à-vis des « enragés » de l'école privée et vis-à-vis des pouvoirs publics. Certes, l'école catholique n'est ni « *un absolu* » ni « *un article du credo* » mais « *sa disparition aboutirait à un monopole, et donc à la disparition d'un lieu privilégié de proposition de l'Evangile* ». Quant au programme du gouvernement, inspiré du « *petit livre bleu du PS* », il réduit la famille « *au rôle de géniteurs dont les enfants sont enrôlés dès deux ans* », et traduit donc un « *refus viscéral de la famille* ». « *Je défends les établissements, pas un système* », a souligné Mgr Honoré. Il devra en convaincre un ministère partagé entre le souci de décentralisation et la mise en place de ce « *grand service public unifié et laïc* » dont les contours restent à préciser.

ROGER CANS.

(1) La commission permanente du Comité national de l'enseignement catholique est constituée du secrétaire général de l'enseignement catholique, des secrétaires généraux adjoints et de six à dix membres du Comité national.

(2) Dans un article publié sous le titre : « Le vrai problème scolaire » (*le Monde* du 22 août 1981), Mgr Honoré écrivait notamment que le secteur public « *n'en finit pas de chercher son changement pour échapper aux contraintes du centralisme étatique* ». « *Il serait aberrant de penser*, ajoutait Mgr Honoré, *que la suppression du secteur privé soit le prix à payer pour une école publique rénovée.* »

● *Agitation dans plusieurs lycées.* — Un millier de lycéens ont manifesté dans les rues de Toulouse, le 20 octobre, pour soutenir les élèves d'un lycée d'enseignement professionnel qui, depuis une semaine, refusent de travailler dans des locaux aux plafonds couverts d'amiante.

Au lycée de Gonesse (Val-d'Oise), les éleèves ont fait la grève des cours le 20 octobre pour réclamer des postes de professeurs et de personnels administratifs.

Au lycée Blaise-Pascal d'Orsay (Essonne), des parents d'élèves ont occupé l'établissement pour réclamer des professeurs.

A Amiens, les élèves du lycée d'enseignement professionnel du bâtiment sont en grève depuis le 16 octobre pour protester contre le manque de chauffage. De nouvelles chaudières sont en cours d'installation.

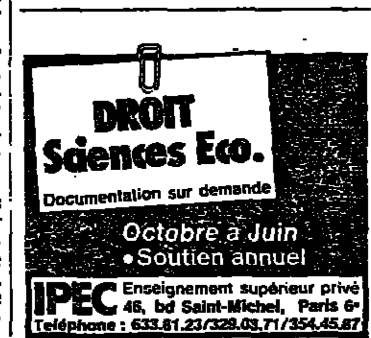
● *Le Salon international des technologies et énergies du futur* a été inauguré, le mardi 20 octobre au Parc des expositions de Toulouse, par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale (*le Monde* du 10 octobre a consacré un supplément à ce salon).

● *Mise au point du R.P.R. à propos du « fichage » de personnels de l'éducation nationale à Reims.* — A la suite de l'article intitulé « La peste à Reims », paru dans *le Monde* du 30 septembre, où il était indiqué qu'une « *lettre à en-tête du R.P.R. avait circulé dans le département, sinon dans l'académie, enjoignant aux chefs d'établissements d'établir sur les personnels un fichier...* », le secrétariat départemental de la Marne du R.P.R. nous demande de préciser qu'il « *dément formellement toute participation du Rassemblement dans cette grave affaire d'atteinte aux libertés, qui rappelle à certains égards les sombres jours de l'occupation nazie ; il fait valoir que, si une lettre à en-tête du R.P.R. a circulé dans le département, elle n'a pu être écrite que sur du papier à en-tête volé, apr des individus ayant l'intention de nuire au R.P.R. ; il précise que, s'il est prouvé que cette lettre existe, une plainte sera déposée contre X pour vol de papier à en-tête, faux et diffamation.* »

● RECTIFICATIF. — Dans notre article « L'agenda des parents » (*le Monde* du 18 septembre), nous avons indiqué par erreur l'ancienne adresse de l'Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves, qui est désormais : 5, rue Barthélemy, 75015 Paris. Tél : 783-53-49.

● *Une centaine de vacataires de l'enseignement supérieur* ont défilé, mardi 20 octobre, à Paris, aux abords du ministère de l'éducation nationale. Par cette *manifestation*, ainsi que par quelques rassemblements en province, l'Association nationale des enseignants vacataires de l'enseignement supérieur (ANEVES) entendait faire pression auprès du ministère pour obtenir l'intégration sur postes budgétaires des non-titulaires de l'enseignement supérieur. Ils *sont* actuellement près de huit cent soixante à exercer à temps complet et quatre cent vingt à mi-temps dans les universités pour des salaires souvent très faibles (ils sont payés à l'heure et ne bénéficient pas de protection sociale.

L'ANEVES réclame des « *garanties formelles sur l'intégration et la titularisation de tous les enseignants vacataires à titre principal* ».



Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Énée au Capitole

L'objet contre les mythes

LA célébration du bimillénaire de Virgile a occupé les débats de la vie italienne depuis le début de l'année. Avec une intensité dans la polémique imprimée pour le grand public que ni Shakespeare ni Goethe, en d'autres lieux culturels, n'ont sans doute jamais recueillie. Encore sont-ils, relativement à Virgile, presque nos contemporains.

De toutes les manifestations, réunions, expositions autour du thème de Virgile, l'une des plus marquantes est actuellement (et jusqu'à la fin de décembre) présentée au premier étage du palais des Conservateurs, au Capitole de Rome, dont les salles d'apparat accueillent en général les réceptions fastueuses de la municipalité. Les fresques de la fin du seizième siècle y retracent les épisodes de l'histoire de Rome.

L'exposition « Enée dans le Latium, archéologie et mythe » y déploie son parcours pour exploser dans la salle des Horaces et des Curiaces, où, comme les pièces d'un jeu d'échecs presque à taille humaine, sont disposées des statues d'argile, datées des cinquième et sixième siècles avant Jésus-Christ, stupéfiantes, bouleversantes. L'une des plus grandes surprises de ce que l'art occidental a pu révéler ces dernières années. Une surprise presque secrète, tant les organisateurs de l'exposition semblent avoir pris garde de ne pas l'annoncer avec éclat.

Les rythmes de Virgile

Le personnage d'Enée ne dit peut-être pas plus à l'esprit de l'Italien moyen qu'à celui de ses contemporains des nations voisines. L'apprentissage du latin, les lents décryptements de *l'Enéide* par les après-midi de printemps de l'adolescence, ne relèvent pas des souvenirs communs. En bref, Enée, c'est le héros qui a fui Troie en flammes et s'en est venu sur les côtes de la mer Tyrrhénienne au nord de Naples, au sud de l'embouchure du Tibre. Il y a débarqué de force, livré bataille contre le souverain local qui se nommait Latinus, sous les yeux de Jupiter et de Junon. Vainqueur, il s'installe dans le pays et sera, directement ou non, à l'origine de la fondation de Rome par Romulus.

Il n'est guère de paysages en Méditerranée qui supportent autant la vivacité, pleine de soleil et de sang, du mythe que le théâtre où se jouent précisément les six derniers chants de *l'Enéide*. Il n'en est pas où l'imagination et l'observation du présent se confondent autant pour abolir toute temporalité des faits. Tous se jouent en même temps, lorsqu'on contemple la région au sud de Rome du haut du mont Cavo, ce pic volcanique culminant à 900 mètres au-dessus des monts Albains. L'autoroute vers Naples voit Thomas d'Aquin entamer à pied la longue route qui le conduit faire ses cours à la Sorbonne. Et Junon, à la table du restaurant installé dans un vieux monastère dont parle Stendhal, écarte la haie des retransmetteurs de télévision pour avertir son frère-époux Jupiter que, si Enée n'est pas vaincue elle fera donner les puissances de l'Enfer. Tandis qu'au pied du mont, au bord du lac d'Albano, les puissances pontificales prennent leur congé d'été en veillant à l'accomplissement du prodige — le débordement du lac — qui sauva Rome sous Camille.

La côte, l'une des plus polluées, disparaît dans les rangées de cabines de bains, de villas populaires, jusqu'au mont Circeo, d'où Ulysse sort à peine de la caverne de Circée, sous la rumeur des chasseurs à réaction décollant de Pratica-di-Mare, aux portes de Lavinium. Autant que les rythmes de Virgile, les cadences de ses commentateurs, jusqu'à Carcopino et Georges Dumézil, s'inscrivent dans l'air mobile comme les bulles d'une énorme bande dessinée qui retrace nos origines, celles de l'Occident, pendant que Vercingétorix enchaîné et ses compagnons s'épuisent à ne pas être emportés sur l'à-pic de la Voie sacrée qui descend du mont Cavo, avec le cortège de Jules César victorieux.

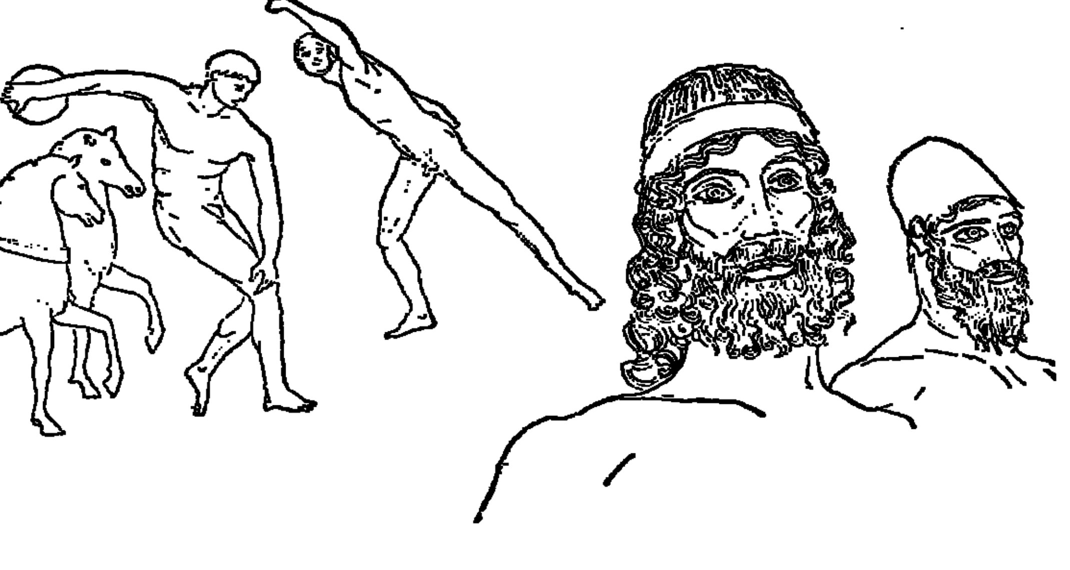
C'est justement ce film sur mille écrans, cette synchronie des représentations de la mythologie à travers les siècles, qu'ont voulu casser les organisateurs de l'exposition *Enée dans le Latium* pour réduire toute l'affaire à ses données locales, pour considérer le témoignage historique retrouvé comme tel, avec sa problématique immédiate, indépendamment de toutes les représentations qu'il pourrait supporter.

Trois sections s'enchaînent dans le refus de « toute suggestion d'approche touristique ou télévisuelle ». Cette petite notation est plus qu'un coup de patte aux érudits enclins à la belle image. Elle note le parti pris de sévérité. Façon de dire : « Nous sommes sérieux, nous », les chercheurs de l'université de Rome.

Alors que les territoires au nord de Rome ont été largement reconnus et fouillés depuis deux siècles, la zone de Lavinium, à 28 kilomètres au sud, n'a fait l'objet d'investigations systématiques qu'à partir de 1957. C'est là, dans un sanctuaire, que, au dire de l'historien grec Timée de Tauromène, autour de 300 avant Jésus-Christ, étaient conservés les Pénates apportés de Troie par Enée. S'appuyant sur les quelques attestations du voyage d'Enée antérieures à Virgile, les archéologues se posaient des questions relativement simples mais constamment nouées : cette légende est-elle une invention grecque du cinquième siècle colportée avec les courants commerciaux ? Ou une création locale ? Dans quelle mesure fait-elle écho à des faits réels, à une arrivée proprement historique d'Enée vers la fin de l'âge du bronze ?

En bref, il s'agissait de dégager des éléments de réalité dans le mythe politique élaboré par Virgile pour célébrer Auguste. La vie propre du mythe, son influence au Moyen Age, sa reprise par Dante, c'est une tout autre affaire. Au Capitole, les objets sont chargés de parler. Et leur impassibilité, modulée par les notices du catalogue, rendent compte pourtant d'une opposition très vive entre archéologues et latinistes, entre poètes du tesson et décanteurs du langage, entre mécaniciens de l'objet et manipulateurs du mot. Hormis les auteurs grecs ou latins qui citaient Enée, aucun commentateur, aucun glossateur des textes, fût-il des plus récents et des plus célèbres, n'est cité une seule fois.

Antant dire que les trouvailles des fouilles ne parlent ici qu'aux spécialistes. Mais leur mise en valeur s'inspire d'une pédagogie extrêmement avertie à travers les tableaux et les cartes. La première section remet en situation les principaux centres du Latium à l'époque où écrivait Virgile, en esquissant la description de leur décadence depuis le moment historique de la légende d'Enée (cinquième siècle). La



seconde section, consacrée au noyau de réalité de ce mythe à l'époque protohistorique où il put se dérouler (environ 1200 avant J.-C.), après la chute de Troie, ébauche le dessin des contacts entre le Latium et le monde mycénien.

Les acquis de la première section étaient déjà en partie connus depuis l'exposition sur *La civilisation du Latium primitif* (1977). La seconde section est un bilan, un état des travaux, et s'interdit toute conclusion, en raison de la rareté des traces de l'âge du bronze dans le Latium méridional.

Du sévère à la splendeur

Mais voici la troisième section, formée de quelques-unes des trouvailles faites depuis 1977 à Lavinium, près du sanctuaire oriental. Une fosse avait été comblée à la fin du troisième siècle avant Jésus-Christ pour aplanir un terrain. On en a dégagé jusqu'alors une centaine de statues votives en terre cuite, dont soixante-dix ont été reconstituées à partir de débris. Elles vont du cinquième au troisième siècle et représentent des personnages faisant une offrande votive au sanctuaire dédié vraisemblablement à Minerve.

De celle-ci figure une effigie partiellement reconstituée et fort peu parente des Athénas grecques. Enserré dans un justaucorps que retient une ceinture de serpent, elle tient droite une épée, et autour de son bras droit s'enroule un serpent à trois têtes. A son flanc gauche, un triton dont la tête soutient le bouclier de la déesse. Voici la « déesse de la guerre, la Vierge au Triton » que, dans *l'Enéide*, invoquent les matrones de la ville du roi Latinus. Virgile l'avait-il vue, cette effigie-là ?

La précédant, lui tournant le dos, selon les besoins de l'éclairage, les statues votives font avec elle un tourbillon plutôt qu'un cortège. Il y a bien des corps sans tête, bien des têtes fragmentaires, bien des formes maladroites, des modelés dont la similitude atteste l'emploi de matrices ou les naïvetés de fabricants d'ex-voto.

Les traits demeurent dans les visages préservés. Les regards, les modelés, les sourires, témoignent par leur réalisme à la fois de la piété et du bonheur de vivre de celui ou de celle qui a commandé son image à l'artisan qui tenait boutique auprès du temple. La fragilité de la technique de la terre cuite semble avoir ici préservé la palpitation, le souffle du modèle.

Si certaines effigies, les plus archaïques, évoquent les portraits étrusques et leur componction, d'autres font sursauter par leur différence radicale avec les inspirations grecques : c'est ici déjà Chartres, ou l'Ange de Reims, ou aussi bien le frémissement des personnages de Mozart. Le hiératisme est esquissé, l'émotion heureuse, ou la colère, le recouvre. Elvire, la Tosca, la Magnani, sont là.

De fort savantes notes les commentent dans le catalogue. Elles sont nécessaires. Mais cette sorte de beauté-là dépasse le pur objet qui la supporte et l'engendre. Elle agit ici comme si, dans cette salle, les déterreurs et les restaurateurs de tessons présentaient le produit de leur ingéniosité et de leur rigueur sans discerner qu'ils mettaient à nu l'engendrement de tout l'art de l'Occident. Une sorte de beauté qui n'émane ni des Grecs ni des Etrusques, celui du visage de la femme qui ne domine ni ne foudroye, mais sourit ironiquement à celui qui se demande : « Que veux-tu ? »

Il est fort peu probable que ce fascinant ensemble puisse être présenté en d'autres pays. Sa fragilité interdit les voyages. Il sera complété au cours des années par les autres statues jetées dans la fosse du temple. Et ses inventeurs-artisans, s'ils sont justifiés à ne les tenir que comme objets, ont eu le mérite — qui n'allait peut-être pas de soi — de les dévoiler aux rêves des manieurs de mots.

JACQUES NOBÉCOURT.

★ « Enée dans le Latium, archéologie et mythe ». Palais des Conservateurs, Rome. Jusque fin décembre.

De François Ier à Barbedienne

Mais où sont les statues d'antan, et leurs copies ?

L'UN des événements notables de l'année, et à coup sûr le plus remarquable pour l'archéologie, a été la présentation à Florence, puis à Rome, puis dans leur musée définitif, des deux géants de bronze retrouvés dans la mer Tyrrhénienne près de Riace en Calabre. Une technique superbe, deux corps parfaits, sveltes, sportifs, de guerriers ou d'athlètes : deux ouvrages du quatrième siècle grec, que quelque pirate ou quelque trafiquant avait voulu ramener d'Athènes ou d'Asie mineure. La foule fascinée a éprouvé une fois de plus le frisson d'émerveillement que donnent périodiquement à l'Occident moderne les statues antiques retrouvées. C'est une très vieille histoire.

Nous avons à peu près oublié le rôle joué par la sculpture dans la culture, dans l'art, dans le décor des siècles classiques. Un cruel discrédit s'est étendu sur les copies et moulages dont étaient remplis demeures, palais, académies... Comme autant de fantômes désincarnés, ces pièces disparaissent sans gêner personne. Mais n'est-ce pas le fait d'une grossière distraction de notre part ?

Pour redresser les perspectives, on dispose dorénavant d'un ouvrage savant, parfaitement précis et clair, du professeur d'Oxford Francis Haskell, assisté de Nicholas Penny. Il s'agit de l'amour pour la sculpture classique qui a commandé tant d'aspects de nos cultures pendant quatre siècles, et de ses péripéties, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont bien oubliées. Le « musée imaginaire » avant la lettre comprend une centaine d'ouvrages, autrefois familiers, sur lesquels on trouvera d'excellents dossiers historiques, indispensables en raison du fait que l'érudition a modifié bien des éléments d'appréciation. Ainsi le charmant petit *Narcisse* — ou plutôt Dionysos — de bronze (Naples) a été découvert en 1862 seulement dans une maison de Pompéi : fluet, nu et bien chaussé, il est certainement hellénistique. C'est cette élégance rieuse qui manque à un autre petit homme de bronze, autrefois illustre entre tous, *l'Idolino* (Florence) ; il est, lui, certainement romain. Et les *Chevaux* de Saint-Marc, dont un étalon a rendu visite à Paris cet été ? Survivants d'une grande famille d'origine obscure.

Des enjeux de la politique

Ces pièces antiques ont longtemps été au centre de toutes les convoitises. Le *Mercure assis* (Naples), réapparu en 1753 à Herculanum, a été emporté par les Allemands en retraite en 1943. Si le fameux, le saisissant *Brutus* du Capitole est toujours à Rome, ce n'est pas la faute aux Français, qui se l'étaient fait céder en 1797, etc.

F. Haskell explore donc l'un après l'autre chacun des épisodes, où les amateurs passionnés peuvent être des papes, des Romains, des princes, comme François Ier ou les ducs de Florence, ou des Etats, comme la République française. Rome, en effet, c'était une couronne glorieuse de statues : le *Laocoon*, *l'Antinoüs*, *l'Apollon*, tout ce que les pontifes — non sans grincements de dents de la part des dévots hostiles à ces « idoles » païennes — accumulèrent au Belvédère. En posséder des équivalents ou, à défaut, des copies, c'était reconstituer Rome : Fontainebleau fut d'abord un réceptacle d'antiques. Charles Ier d'Angleterre procéda de même à Whitehall, grâce à une armée d'agents de premier ordre. Louis XIV, on le sait, venant un peu trop tard, fit pratiquer à grande échelle des copies. L'académie de France à Rome, créée pour cela, y excella.

On a parfois l'impression que la guerre si allègre menée par le Directoire en Italie avait essentiellement pour but de s'assurer un lot formidable d'antiques. Le traité de Tolentino, en 1797, est surtout un catalogue des pièces appelées à être montrées aux « peuples libres », c'est-à-dire à Paris. Il y avait la *Vénus Médicis*, la *Cléopâtre* du Vatican et, bien entendu, *l'Apollon* du Belvédère..., sans parler des *Chevaux* de Saint-Marc. On avait fait la guerre pour des statues. Il restait à Rome la *Louve* et le *Marc-Aurèle* du Capitole, mais pas le *Tireur d'épine*.

Les Britanniques avaient déjà eu leur heure avec la publication savante des frères Richardson dès 1722, qui n'oublia aucun des grands ouvrages. Ils retrouvèrent l'initiative avec l'agence de copies à Covent Garden par D. Brucciani en 1864, les copies de bronze restant la grande spécialité de Barbedienne à Paris (dès 1836). Parallèlement, à Munich, Louis Ier avait établi son « trésor » de la glyptothèque, et le problème des restaurations, pratiquées jusque-là avec peu de scrupules, prenait un nouveau ton dans des discussions, parfois violentes, entre archéologues et gens de goût.

Ce qui est peut-être le plus remarquable dans cette élégante et solide étude du professeur d'Oxford, c'est la mise en évidence des moyens auxiliaires : la copie en plâtre, l'estampe... et même la figurine en porcelaine — que le comte Algarotti organisa à Dresde, — le biscuit, le modèle réduit, l'impression sur camée, etc. pour communiquer à tout prix quelque chose de l'essence pure, du charme, de la grandeur prêtés aux œuvres antiques.

L'Occident en a respiré ainsi de loin la beauté. Il semble avoir maintenant sérieusement perdu cette initiation, et oublié ce répertoire. On veut davantage d'étrusque ou d'archaïque ; le choix classique des héros herculéens et des vénus domestiques ne séduit plus. Mais il suffit d'une trouvaille nouvelle, d'une irruption brusque de la beauté grecque pour que l'émotion se réveille. L'ouvrage du professeur Haskell nous aide à comprendre comment et pourquoi l'intérêt pour ces ouvrages reste tellement présent dans notre subconscient culturel.

ANDRÉ CHASTEL.

★ F. Haskell et N. Penny, *Taste and the Antique. The love of classical sculpture 1500-1900*, 367 pages, 189 illustrations. Yale University Press (New-Haven et Londres), 1981.

Réédition du Journal de Delacroix

Mélancolie moderne

CÉLÉBRÉ, revendiqué par *ses successeurs* les plus incontestables, les plus « *modernes* », comme Cézanne, Seurat ou Van Gogh, Delacroix a été assimilé, digéré par l'histoire de l'art. On ne le voit plus.

De cette indifférence admirative, André Masson donnait une explication quand il notait : « *Le refus du tragique, dès les premières conquêtes de l'impressionnisme, est une des caractéristiques de la peinture française.* » Aujourd'hui, les foules mêmes qui se pressent aux portes des expositions figurent, si peu qu'il fasse beau, le triomphe d'un art voué à la représentation de la *lumière et du bonheur.*

Le tragique est au principe, sinon au cœur de l'œuvre de Delacroix. Il nourrit sa veine *épique comme celle de Géricault* ou de Gros. Il ne bascule pas pour autant dans l'excès, la folie, qui auraient pu le racheter aux *yeux de nos contemporains.* Ni Monet ni Van Gogh, ce précurseur de l'un comme de l'autre exige moins de respect et plus de compréhension.

Ce maître n'a pas fait école, *et les étiquettes lui vont mal.* Romantique, bien sûr, classique également : Maurice Sérullaz a rassemblé rapidement dans une nouvelle monographie tout ce qu'on peut mettre sous ces deux rubriques, mais pour conclure à une vaste synthèse. Le peintre reste dans sa solitude, sa *singularité. Le Journal*, enfin réédité, unique, exemplaire, *est là pour nous le rappeler.*

Il se termine sur cette affirmation, le 22 juin 1863 : « *Le premier mérite d'un tableau est d'être une fête pour l'œil.* » Et, quelques lignes plus loin : « *Beaucoup ont l'œil faux ou inerte ; ils voient littéralement les objets, mais l'exquis, non.* » Ce n'est pas tant l'amertume que le sentiment d'une fragile certitude, la maladie et la crainte de la mort qui font venir cette remarque, et finalement ce mot, mince, aigu, lumineux comme une touche de couleur : l'exquis. *Il n'est pas si fréquent dans le Journal.* Poussin était moins menacé quand il définissait le beau par la « *délectation* ». Delacroix s'en souvenait d'ailleurs cinq ans plus tôt, le 1er janvier 1857.

Mais il y a aussi bien d'autres *citations. De Chateaubriand, il* relevait cette phrase sur Joubert : « *Sa grande préoccupation était au calme, et personne n'était aussi troublé que lui.* » Dans cette contradiction, dont la solution fait le prix de ses succès, tient précisément la démarche de Delacroix. A la différence *de bien d'autres romantiques, il* a la force de ne pas sombrer, *son éducation, sa prudence,* son bon sens le retiennent ; il a surtout le sentiment précis de ses besoins, comme un malade qui connaît sa maladie. Il sait comment il doit peindre, quelle peinture peut exprimer et canaliser, sans résidus, la violence qui l'agite intérieurement, satisfaire *et subjuguer ses passions. Il sait* qu'il doit produire un art contemporain (bien qu'il n'aime pas son époque), qui ne soit pas pour autant éphémère, transitoire, qui soit donc classique : lumineux et coloré mais fermement construit, plastique mais idéal, exaltant mais intériorisé. La toile doit recevoir et retenir les émotions les plus troublantes et lui *en restituer une image pacifiée,* harmonieuse.

La peinture et la mémoire

La *recherche* de la plénitude et de la sérénité le voue à la peinture, qui est soustraite au temps, à la différence, précise-t-il avec insistance, de la littérature et de la musique, mais qui permet, exige, également, une action physique passionnée. De tous les créateurs du dix-neuvième siècle, *il est celui* qui retrouve le plus la fureur et la *mélancolie des artistes de la* Renaissance, à commencer par Michel-Ange. *Il méprise les nostalgiques de la peinture* « primitive », les Nazaréens et leurs homologues français formés à l'école d'Ingres. La perfection en peinture commence avec la « *largeur de faire* » de Titien.

Il ne faut pas s'y tromper, la *mélancolie est chez lui plus* qu'un mal romantique, plus que *l'ennui* (« *le tourment le plus cruel* »), c'est la marque d'une certaine inadaptation sociale, une disposition à l'art, la condition d'une recherche exclusive et méthodique de la beauté : ce fond de renoncement que masque un esprit entreprenant, désireux de plaire, habile en *société, cet abandon qui donne* leur douceur aux sensations et *qui pourrait chez d'autres se dépenser* en stérile nostalgie. C'est surtout la clé de l'alliance entre l'art et la mémoire, dont le *Journal* donne de multiples exemples, et, une fois, la formule, un jour d'avril 1854 passé *dans la retraite de Champrosay* : la mémoire écarte tout ce qui peut diminuer le charme du souvenir, elle agit comme le peintre qui sacrifie les détails inutiles, elle idéalise.

C'est ainsi, grâce à cette disposition mélancolique, que le présent vécu par le peintre recule dans le passé, se fond dans la mémoire et s'allège, comme le cavalier d'*Héliodore* à Saint-Sulpice, que le passé le plus *lointain s'intègre au présent et* que la beauté antique s'est in*carnée en* 1832, aux yeux du voyageur, dans la lumière et le peuple du Maroc : « *Un gredin,* écrivait-il, *qui raccommode une empeigne pour quelques sous, a l'habit et la tournure de Brutus ou de Caton.* »

C'est ainsi que la peinture « *charme* ». Nous assistons encore à Saint-Sulpice au combat de Jacob avec l'Ange, si près de nous et dans une distance légendaire : « *Il vous semble, écrivait Baudelaire, qu'une atmosphère magique a marché sur vous et vous enveloppe.* » Le rêve inexprimé de Delacroix est d'être enlevé dans sa peinture, soustrait à l'inévitable et tragique dégradation historique.

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.

★ *Delacroix, Journal* (préface d'Hubert Damisch), éditions Plon, « les Mémorables » (env. 115 F). *Maurice Sérullaz, Delacroix*, éditions Fernand Nathan (env. 139 F).

Poètiques et industriels

Les tissus de Larsen

QUAND, en 1969, les tissus de *Jack Lenor Larsen* sont choisis pour équiper les Boeing-707 de la Pan Am, ils ont déjà bien d'autres raisons de faire le tour du monde. On les découvrira au Musée des arts décoratifs où une large et brillante rétrospective, « *Jack Lenor* Larsen, quatre-vingt-dix ans de *création* textile », illustre, en trois cents tissus, la réussite à l'américaine d'une irrésistible passion pour le textile.

Il est arrivé souvent que certains tissus prennent une place enviable non seulement dans la mode, ce qui n'est qu'un phénomène saisonnier, mais au meilleur *niveau du* brassage créateur d'une période : ne citons que Mario Fortuny qui communique si bien avec le goût de Proust, ou Morris et Tiffany que Larsen cite aussi parmi ses « mentors » en ajoutant les tisserands lointains du Pérou et de la Perse sassanide. Nous avons donc affaire avec notre créateur américain, admirablement informé, à *une parenté d'élection* singulièrement étalée dans le temps et dans l'espace. Et plus du tout à la découverte ou la réhabilitation d'un genre subitement porté aux nues comme le décor de la Renaissance florentine chez Fortuny. Tout se passe chez Larsen comme si, en possession de tous les tissus déjà créés, et méditant sur la vraie nature des plus beaux, il avait décidé d'adopter et d'adapter le meilleur de chacun. Eclectisme avoué du reste. Et qui permet d'associer variété et unité. La variété tenant évidemment à la diversité des sources, et l'unité au fait que les emprunts ne sont jamais directs, mais repensés par une *forte personnalité qui dispose* des puissants moyens de l'industrie et de la diffusion d'aujourd'hui.

Bien entendu au cours de ce processus, qui va des multiples analyses suggérées par l'histoire à ce que Larsen nomme le travail du « concepteur », disons à la mise en œuvre des vues synthétiques, l'originalité du créateur s'impose. Sa *démarche* semble simple : il voit le rapport de la technique à l'effet et il obtient le même effet. Autrement et plus vite.

Les couleurs de Bonnard et de la Chine

Sans parler d'une élégance évidente, la rapidité semble donc *caractériser surtout* la manière de Larsen. Elle approche parfois la prestidigitation : certains effets, un peu sauvages, qui semblaient dus aux interminables lenteurs artisanales du tissage, passent à merveille à travers les machines sophistiquées d'un producteur qui fabrique partout, de l'Inde au Pérou, et peut livrer des métrages impressionnants de *fins détails à une vitesse industrielle.* Mieux encore, c'est la rapidité de Larsen, son aptitude à saisir l'essentiel d'une surface destinée à restituer « par tous les moyens » qui fait comprendre — pleinement et au sens propre — la nature du tissu. Peu de créateurs en approchent comme lui une rigoureuse, une intelligente définition où le décor n'est pas un *motif* posé *sur* un tissu, mais le tissu même, sa « *configuration* visuelle ».

Et il faut ajouter la rapidité de l'organisation de cette production internationale en mettant à profit plusieurs contextes : parti d'une école d'architecture, Larsen, qui a collaboré avec Eero Saarinen, Frank Lloyd Wright, *Louis Kahn, etc.*, sait l'intérêt d'un tissu dans l'espace habité, *comme* « antidote aux agressions ». *Certains exemples de* tissage finement ondulé, grège *et souple, évoquent* une nature reposante « comme une plage déserte, aux larges lignes horizontales, aux rythmes *fortuits* ». D'autres disposent de douces lignes de collines, tandis que les plus abstraits, du reste les plus nombreux, trouvent, dans le fondu des impressions *ou l'harmonie des progressions chromatiques,* le secret d'ambiances *sobres, détendues et d'une noble* discrétion.

Notons que *l'élargissement* de l'information fait passer désor*mais dans le patrimoine historique* le travail des « tribus primitives ». Larsen admire particulièrement « la puissance, la riche perception de la vie... et l'ordre chaotique » des artisans du Turkestan. Cependant son œuvre doit plus au Pérou et un peu à Jacquard, aux Scandinaves, au Bauhaus et à d'autres...

Le parcours des six salles trahit un peu par sa raideur — sauf la dernière — la personnalité de Larsen. A un classement rébarbatif : « matières et techniques, coordination des modèles, couleur, commandes spéciales, ins*piration du passé* », on *aurait* pu préférer peut-être le banal ordre chronologique. Mais le contact du détail vient très vite tout sauver et l'on finit par découvrir les très bonnes années comme 1966 avec les reps de coton tissé teint au *pli comme* « Chan - Chan ». Superbes réussites, *celles des belles soies* épaisses, des laines filées, des voilages tricotés-chaînes, etc.

L'évolution des couleurs est importante parce que pour Larsen le choix de la couleur *est une considération* décisive. En effet, après la lumière, c'est la couleur qui détermine l'environnement intérieur. Elle doit se rapprocher des environnements naturels, feuillages, pierre, sable, *etc.*, et surtout être « rompue » et non plate et terne comme de la peinture. Le tissu *triomphe grâce à la vibration* des minuscules particules de couleurs juxtaposées : il diffuse une animation. Il semble que la palette de Larsen se soit éclaircie des rouges profonds et des tons olive du début aux teintes douces et légeres de Bonnard, vers les années 60, pour arriver vers 1970 aux roses pâlis des anciennes fresques chinoises.

La dernière salle (« vers l'Avenir ») donne enfin une idée de la mise en œuvre d'un environnement et permet d'imaginer le décor des bannières en soie piquées de la Sears Tower (1974). Un jeu de rideaux en tulle noir rayés *de rouge et de* bleu aménage un espace organisé qui rappelle les recherches menées par la nouvelle tapisserie.

Autre contexte à ne pas oublier. Dans l'esprit de Larsen, le tissu entre, *comme la tapisserie,* dans les expressions textiles.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Musée des arts décoratifs, *Palais du Louvre* Pavillon de Marsan. Jusqu'au 28 décembre.

Turner au Centre culturel du Marais

Le rasoir

VOUS montez des degrés *blancs presque* aussi droits qu'une échelle. Là-haut, glissant sur l'herbe, des pilotes asiatiques vous font franchir les cases rondes, vides, d'un labyrinthe. Vous voici embarqué dans un chemin de fer interne — compartiments individuels en forme de tonneaux — et c'est un déroulement, par les portières, de pano*ramas de nuit, landes, villes* désertes ou de condensations *aveuglantes de lumière blonde.* Terminus : une coupole nue, un tumulus léger comme un chapeau pointu, d'autres ombres chinoises qui glissent dans des trous d'air : le rêve se décompose, vos pieds éprouvent la résistance d'un sol ferme, *et*, à la hauteur juste de vos yeux, passent doucement des images fixes, pointues ou indécises : *des images de Turner.*

Le *Mont-Cenis, Avignon*, la barrière du Louvre, Villefranche, Tancarville... le British Museum a prêté quelques-uns des quarante-neuf grands carnets d'aquarelles et de dessins que Turner rapportait de France à *partir de* 1802.

Le Centre culturel du Marais *sait rythmer ses dépaysements* : de même que la croisière irréelle à la Jules Verne mûrit la rencontre des images, de même celle-ci se prolongera-t-elle par le tête-à-tête avec un incroyable catalogue comprenant plus de neuf cents dessins et quantité d'aquarelles (le British Museum espère que la diffusion de ce catalogue permettra aux Français de Provence, de Normandie, d'ailleurs, de reconnaître des *visages de ponts, de maisons* d'angles, de croisées de che*mins, qui n'ont pas été identifiés* jusqu'à ce jour).

L'un des écrivains d'art britanniques les plus pénétrants, *John Berger, de passage* à Paris, où il publie deux livres, *nous a fait, à l'occasion de cette* exposition Turner, une remarque de détail, qu'il dit n'avoir pas rencontrée chez les commentateurs de Turner, même les plus proches, comme Ruskin.

La maman de Turner lui manqua lorsqu'il était jeune : sujette

هكذا من الأصل

Nicolas de Staël à la Tate Gallery

Le retour à Londres

De l'ombre à la lumière, du sentiment recueilli du *Portrait de Jeannine*, de 1942 — où le hiératisme se mêle à la quasi-mystique du Greco, — au somptueux *Concert* final dont l'inachèvement relatif éclate en une prodigieuse fanfare limitée à quelques tons fulgurants, c'est tout le court chemin qui s'élargit à pleins poumons en une large perspective d'avenir, retracée ici à la Tate Gallery à la suite de la rétrospective du Grand Palais, à Paris, où les regards de cent douze mille personnes — beaucoup de jeunes, ignorants de l'œuvre par la force des choses — ont cherché à percevoir l'au-delà de l'image, ce mystère qui fait d'une peinture le reflet d'une âme inquiète mais consciente de sa lente et tout à la fois rapide évolution, consciente de sa maîtrise et de la visée du but à atteindre avec un « shoot » terminal.

Stael fait donc son retour à Londres, vingt-neuf ans après sa première « démonstration » à la galerie Matthiesen (1952). Il fallut à cette dernière (avec le soutien efficace et compréhensif de Denys Sutton) beaucoup d'audace et l'esprit de finesse pour distinguer le labeur d'un jeune peintre inconnu aux amateurs londoniens, d'autant que Matthiesen était plutôt enclin à présenter la peinture ancienne et surtout celle du dix-neuvième siècle français. Stael fut heureux de cette expérience : une importante aventure de sa peinture à l'étranger pour un homme jeune de trente-huit ans, subissant le charme de la ville qui l'accueillait. Ce n'est pas la consécration officielle d'aujourd'hui dans ce temple de l'art moderne au bord de la Tamise qui aurait gonflé ses poumons d'orgueil. Car son inquiétude, son profond désir de ne jamais se répéter, d'éviter tout procédé ou tout maniérisme, était ancré en lui comme préoccupation fondamentale. Le passé pictural n'était pas objet de désintéressement, mais l'avenir d'autres factures, d'autres recherches, d'autres manières de capter une vision, prenait le pas sur ce qu'il laissait derrière lui. Ainsi, ressentant le cours effectif de son travail, il était en droit de mettre un coup de poing final à l'œuvre qui, à nos yeux, à travers un certain nombre de démarches justifiées, se lit comme un tout infrangible.

∴

L'on chercherait en vain dans cette courbe de l'œuvre offerte aujourd'hui des hésitations ou des failles, ou encore des contradictions, tant l'activité du créateur fait s'enchaîner des œuvres d'aspects divers, et cela se ressent peut-être d'autant mieux que l'exposition, réduite aux seules peintures — la place manquant pour les dessins, dont la confrontation avec l'œuvre peinte demeure passionnante, même si ces dessins sont en eux-mêmes un opus, loin d'être toujours en rapport direct avec les tableaux, — est limitée au nombre de soixante-quinze tableaux au lieu de cent vingt à Paris. Donc, ce condensé aurait l'avantage d'éviter, par une chronologie scrupuleusement suivie, tout aspect de rupture qu'entraînerait à regret, selon nous, l'emplacement des dessins dans la rotonde du Grand Palais, ce qui nous faisait entendre dire par les uns ou les autres *« j'aime mieux la première partie »* ou au contraire *« je préfère la seconde »*, alors que l'enchaînement progressif est une fatalité voulue par l'artiste. A Londres, les salles de la nouvelle aile de la Tate, un peu trop froides et d'une blancheur clinicale, on a l'avantage d'un accrochage heureusement aéré et équilibré, et, en revanche, un manque à gagner d'une forêt éclaircie.

∴

Mais, somme toute, que le spectateur rencontre l'une de ces toiles vibrantes de noirs illuminées çà et là d'éclairs fuligineux, que son œil s'engouffre dans l'un de ces espaces où l'évocation de Piranèse est de mise, qu'il s'attarde sur la plénitude d'un *Ciel de Honfleur*, ou encore que ses prunelles happent ces constructions de pétales de fleur presque métalliques, que le plus profond de sa sensibilité soit remuée à la vue d'un *Nu* féminin habillé audacieusement d'un *sfumato* hardiment coloré, enfin que sa *Cathédrale* montée pierre sur pierre, touche sur touche de pinceau ou de brosse, ou de couteau à palette puisse être une réserve de pensées enfermées comme dans un tombeau, oui, chacune de ces toiles peintes avec autant de vigueur et de tendresse cachée sont le miroir même de la création en puissance. A y poser son regard, chacun peut ressentir la formidable poussée d'un être défrichant sans arrêt, jusqu'à chuter à terre, une inextricable broussaille afin que la clarté se fasse. L'« *élan vital* » de Bergson se cristallise parfaitement chez l'individu créateur qu'est Stael.

De toute façon, Stael demeure indivis, il fait bloc à la Tate Gallery comme il fit bloc différemment au Grand Palais. C'est dans une autre lumière qu'il nous est offert, mais il persiste « *tel qu'en lui-même...* ». Son œuvre ne sera pas atteint par la mode.

∴

Mettre en plein jour vibrant une rétrospective de l'œuvre de Stael était une nécessité, qu'elle se soit déroulée dans le contexte parisien ou qu'elle se déroule maintenant dans une autre luminosité londonienne. Nécessité obligée, puisque les générations des années 50 et 60 n'ont pas eu l'occasion de prendre contact avec un labeur de si courte durée qui intensément éclate du même coup tandis que Stael tourne définitivement la clé de son dernier souffle et de son dernier coup de brosse dans l'absolu de son libre arbitre.

Les expositions du Musée national d'art moderne et celle de la Whitechapel Gallery — avec l'appui renouvelé de Denys Sutton — en 1956 sont déjà assez lointaines pour que leur souvenir en soit estompé. Bien entendu, ce souvenir ne pouvait pas effleurer la mémoire de ceux qui naissaient au moment où le créateur Stael avait volontairement disparu. Qu'il leur soit dès lors révélé est un point d'ancrage pour la relance d'autres voies personnelles. C'est en cela que le créateur fait une révolution dans le domaine de l'art, dont il faut bien se garder d'emprunter sa pratique. C'est ainsi que les jeunes peuvent aller de l'avant.

PIERRE GRANVILLE.

★ Tate Gallery à Londres. Jusqu'au 29 novembre.

du papa

à des crises de violence, elle fut internée. *Il y eut un lien très fort, oui, d'une rare intensité, entre Turner et son père, cela jusqu'à la mort de ce dernier, en 1829, qui laissa le fils dans un grand désarroi. Ils ne s'étaient pas quittés, habitaient toujours ensemble.*

Or, quand Turner était petit, il passait ses journées assis dans un coin de l'échoppe de son père, qui était alors barbier. Et là, de quoi était fait le monde que Turner avait dans les yeux ? Il y avait beaucoup d'eau qui coulait ou dormait. Il y avait une dominante de couleur brune dorée, bronzée, car les instruments, les bols, les réchauds, étaient tous en cuivre. Il y avait la vapeur. Il y avait le reflet vif du soleil sur les cuivres ou sur l'acier du rasoir. Il y avait, volant, tournant dans cette condensation dorée, les grands panaches blancs crus de la mousse de savon.

Il y avait aussi, plus immatériellement, cette légère hypnose, ce léger déhalement des sens dont on est sujet dans la caverne du barbier, avec la posture à-demi couché dans les linges, et l'image fantomatique de l'égorgement, parfois précisée par une goutte de sang très rouge.

« *Maintenant,* dit John Berger, *regardez une toile de Turner. Regardez* Un intérieur à Petworth, *ou* Ombre et obscurité le soir du déluge, *ou* Négriers jetant par-dessus bord les morts et mourants, *ou* le Chemin de fer du Grand Western, *ou cette* Plage de Calais à marée basse *qui figure à l'exposition du Centre culturel du Marais ; quand Turner peint ces toiles, que le père soit ou non en vie, qu'il soit parti faire des courses* ou qu'il somnole sur une chaise, *il est là, parce que, quelque part, la mère est absente et l'enfant est resté assis dans l'échoppe du barbier.* »

Ce ne sont que quelques heures dans une vie. Ce n'est pas ce qui engendre l'un des plus grands peintres d'Angleterre. Mais sait-on ce qui est détail ?

MICHEL COURNOT.

★ 28, rue des Francs-Bourgeois, jusqu'au 10 janvier.

LES CARNETS DE DESSINS DE LE CORBUSIER

Le confident portatif

C'EST au cœur du combat quotidien que Le Corbusier produisait son architecture, entouré de ses disciples et face à ses détracteurs, portant sur la place publique le débat sur la modernité avec sa voix de prêcheur. Mais lorsqu'il « créait », il était seul, seul avec son carnet de notes, généralement un Canson à spirales. Chaque fois qu'il quittait son atelier pour aller marcher à travers Paris, prendre le train pour Ronchamp ou l'avion pour l'Inde, il avait dans sa poche son « confident portatif ». Une vieille habitude de voyageur solitaire.

Tout ce qui lui arrivait, Le Corbusier le rapportait dans ses carnets : la rencontre d'un objet, d'un personnage, la découverte d'un paysage, d'une idée. Il écrivait ses remarques et les dessinait, mêlant avec naturel pensée discursive et pensée visuelle. Si bien que, de sa jeunesse à sa mort, de l'année 1914 à l'année 1964, ces carnets, au nombre de soixante-treize, dont les éditions Herscher-Dessain et Tolra commencent courageusement la publication, rendent compte de l'œuvre entier de l'architecte, mis à part les quelques années autour de la dernière guerre mondiale.

Ces carnets sont des lieux d'apparitions. Les quelques traits qui ouvrent sur le paysage avec le tremblement confus des intuitions incertaines, c'est la villa Savoye avant Poissy, l'Unité d'habitation avant Marseille, Chandigarh avant la nouvelle capitale gouvernementale... On y assiste à la venue des idées, au « *mystère de la création* », comme le note Maurice Besset dans son introduction. Et il n'est pas rare que ces naissances s'y manifestent avant terme. Ainsi sur le carnet de 1950-1951, en Inde, entre les feuillets où Le Corbusier dessine Chandigarh au milieu d'un plat désert entouré de montagnes, on tombe sur les lignes courbes de Ronchamp sur fond provençal avec ses gargouilles dégorgeant leur eau.

Le lecteur attentif peut, à travers les feuilles, remonter le processus de formation de l'architecte, qui, n'ayant pas fréquenté l'Ecole des beaux-arts, s'est fait tout seul sur les routes des pays méditerranéens, sac au dos, en observant le patrimoine architectural populaire dans le midi de la France, en Espagne, en Afrique du Nord, en Grèce...

Butins de voyages

Ayant très tôt compris le rôle nouveau de l'architecture dans le monde moderne, Le Corbusier dirigeait directement son regard vers les exemples dont il pouvait envisager de transposer la rationalité dans l'expérience contemporaine. Aussi a-t-il négligé l'architecture de la Renaissance, dont le décor foisonnant de superfluités lui semblait contraire à son principe d'économie de matériaux et d'efforts, toutes choses qu'il trouvait, en revanche, dans le Parthénon et dans l'architecture rurale, comme on peut le voir dans ce dessin d'une petite maison catalane de 1929, dont on rapprochera le côté fonctionnel et simple de son projet de maison industrialisée *Do-mi-no.*

Ce butin de voyage, c'est la mémoire de Le Corbusier, une mémoire vécue qu'il laissait mûrir dans l'inconscient, contrairement à un Picasso qui utilisait dans l'instant ce qui frappait son imagination. L'architecte refusait l'appareil photographique pour constituer ses archives de choses vues, comme le font tous ses confrères. Etant également peintre, il préférait l'expérience directe du dessin, qui lui permettait de s'imprégner mentalement de tout ce qu'il voyait, comme un disciple copie ses maîtres pour assimiler un peu de leur manière.

On n'a connu ces carnets légués à la fondation qui porte son nom qu'après sa mort, et, hélas ! on ne les publie que treize ans plus tard, c'est-à-dire une fois que le mouvement moderne a été mis en question par les *post-modernes*. Toute une génération qui, en France, avait suivi Le Corbusier sans toujours le comprendre aurait, si elle avait disposé un peu plus tôt de ces carnets, appris à mieux connaître les arcanes de sa recherche inquiète et le bonheur de ses étonnantes trouvailles. Il va sans dire que ces documents essentiels versés au dossier du mouvement moderne vont passionner historiens et hommes de l'art, surtout s'ils sont pris comme une méthode de création architecturale.

JACQUES MICHEL.

★ *Les carnets de dessins de Le Corbusier*, exposition à la Fondation Le Corbusier, 10, square Docteur-Blanche. Publication du volume I de 1914 à 1945, avec 811 croquis noir et couleurs. Textes de A. Wogenscky, M. Besset et M. Franclieu. Editions Herscher-Dessain et Tolra. Trois volumes à paraître.



SÉLECTION

Un film

« Mourir à Belfast », de Tony Luraschi

Retour du Vietnam, Michael veut retrouver ses origines, mettre en pratique une morale. Il rejoint l'IRA, à Belfast. Il va de désillusions en échecs. Un film d'actualité, un peu simplificateur, mais passionnant.

ET AUSSI :

Cinéma : Semaine du cinéma chinois (à Paris, Lille, Lyon et Poitiers, quatre films pour une découverte). Nous vieillirons ensemble, au Studio 43 (quinze films rares pour les couples célèbres du cinéma français). *Agatha et les lectures illimitées*, de Marguerite Duras (la lumière de la mer et de l'amour fou).

Une exposition

La Foire internationale de l'art contemporain

Au rendez-vous annuel sous la verrière du Grand Palais, plus de cent trente galeries françaises et étrangères, côte à côte, face à face. Où l'on peut voir des regroupements prestigieux de tableaux, des mini rétrospectives de qualité, beaucoup d'œuvres d'artistes confirmés et, *dans l'ensemble*, *peu de* jeunes. Où le vent dominant est plutôt à la peinture large, « d'expression », de cœur. (Grand Palais.)

ET AUSSI : *Les Fastes du gothique*, au Grand Palais; *Joseph Cornell*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; *Roger Martin du Gard* à la Bibliothèque nationale ; *Présence de l'histoire*, à la Salpêtrière ; *Turner*, au Centre culturel du Marais.

Une pièce

Doña Rosita la célibataire

« Doña Rosita, c'est la vie, douce à l'extérieur et toute brûlée à l'intérieur, d'une demoiselle de Grenade qui, petit à petit, se transforme en cette chose grotesque et émouvante qu'est une vieille fille en Espagne », disait, en 1935, Federico Garcia Lorca de son « poème pour famille ». Jorge Lavelli a fait merveille et Nuria Espert est ici médium. Un spectacle splendide — donné en espagnol — irradié de poésie. (Théâtre de l'Odéon.)

Une danseuse

Karole Armitage

Danseuse rock ? Danseuse punk ? Karole Armitage témoigne en tout cas de l'étonnante capacité de renouvellement de la danse américaine. Forte d'une double formation, classique et moderne — Balanchine et Cunningham, — elle refuse l'une et l'autre technique, secoue rageusement son corps, explose en tout temps mais garde l'œil froid et le self-contrôle. (Festival de Nancy et centre Georges-Pompidou à partir du 26 octobre.)

Un show

Le Grand Orchestre du Splendid

Le nouveau spectacle musical et burlesque d'une équipe de musiciens qui ont en eux le sens de la parodie et le rythme de la comédie spontanée. Idées et gags se bousculent dans un show où la musique sert de support ou enchaîne sur un autre délire. (Théâtre du Gymnase.)

Un festival

Lille en Italie

Le Festival de Lille suscite cette année, s'il est possible, encore plus d'intérêt et de passion que les années précédentes, sans doute parce que ces « deux mois de fête et de réflexion », dans trente lieux de Lille et *quatorze villes de la région*, avec cent cinquante manifestations, feront de la capitale du Nord une grande ville italienne. Musique, opéra, ballet, théâtre, marionnettes, cinéma, arts plastiques, archéologie, sciences, tout est à l'Italie. Dans les jours qui viennent, expositions sur Pompéi, films de Giordana, Scola et Olmi, polyphonies de la Renaissance (le 23), *le Mariage secret*, par l'Opéra de Turin (les 23 et 26), *le Stabat Mater*, de Rossini (les 23 et 24), Michel-Ange et les musiciens (le 24), Liszt et l'Italie (le 24), etc. Jamais tant d'artistes italiens n'avaient été réunis hors de chez eux.

ET AUSSI : *Flavio Cuniberto*, de Gabrielli (Radio-France, le 23, à 20 heures) ; récital M.A. Estrella (Pleyel, le 24) ; *Trois Sonates*, de Schumann, par André Krust (Gaveau, le 24) ; Hommage à Maurice Martenot, par le Sextuor Jeanne Loriod (Saint-Merri, le 24) ; Gidon Kremer (Pleyel, le 25) ; B. Janis (T.M.P.-Châtelet, le 26) ; Ch. Ludwig (Athénée, le 26) ; rentrée de l'Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, avec V. de Los-Angeles (Gaveau, les 27 et 29) ; *Rituel*, de Boulez, Berg et Debussy, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec G. Kremer (Pleyel, les 28 et 29).

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 23 au 29 octobre

Les programmes du mercredi 21 octobre et du jeudi 22 octobre sont en page 24.

AU PETIT ÉCRAN

musique

- **OUVERTURES** (en liaison avec France-Musique) l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Georg Solti : les quatre derniers lieder de Richard Strauss. Samedi 23 octobre. TF 1, 18 h.
- **LE GRAND ECHIQUIER** avec Katia et Marielle Labèque et Barbara Hendricks. Jeudi 29 octobre A2, 20 h. 35.

documentaires et débats

- **APOSTROPHES** Probable, possible ou certain ? Vendredi 23 octobre A 2, 21 h. 35.

  V 3 - LE NOUVEAU VENDREDI : Des galeries aux grands vaisseaux. Vendredi 23 octobre. FR 3, 20 h. 30.
- **COSMOS** Une voix dans la fugue cosmique Samedi 24 octobre. A 2, 22 h. 5.
- **DOCUMENT : RAYMOND ARON** Liberté et raison (1968-1981). Dimanche 25 octobre. A 2, 22 h. 15.
- **SERIE . MER DU NORD ET BALTIQUE** Dimanche 25 octobre. FR 3, 20 h. 30.
- **VIVE L'HISTOIRE : LA POLOGNE** Dimanche 25 octobre. FR 3, 21 h. 40.

téléfilms

- **FEU DON JUAN** Vendredi 23 octobre. TF 1, 20 h. 30.
- **JACQUOU LE CROQUANT** N° 2. Samedi 24 octobre. A 2, 21 h. 30.
- **HISTOIRE CONTEMPORAINE L'ORME DU MAIL** Samedi 24 octobre. FR 3, 20 h. 30.
- **LA DOUBLE VIE DE THEOPHRASTE LONGUET.** Mardi 27 et jeudi 29 octobre. TF 1, 20 h. 30.

films

- **MACBETH** *d'Orson Welles* *Vendredi 23 octobre* A 2, 23 h.
- **LE CHAGRIN ET LA PITIE** *de Marcel Ophuls*
  1 L'effondrement Mercredi 28 octobre FR 3, 20 h. 30.
  2 *Le choix* Jeudi 29 octobre. FR 3, 20 h. 30.

(Lire les notes de Jacques Siclier dans les programmes : une ou deux étoiles signalent les bons et les très bons films.)

L'inconstance du double

Se supporter n'est pas une mince affaire, surtout lorsqu'un « autre » énigmatique et sans-gêne s'immisce au cœur même de votre conscience pour devenir le secrétaire de vos actes et de vos sensations. La vie devient insupportable. Théophraste Longuet, paisible retraité du début de ce siècle, échappé d'un roman de Gustave Leroux grâce aux soins de Jean-Claude *Carrière*, son adaptateur, est *possédé par une force* intérieure et muette qui transforme sans le prévenir sa voix douce en *voix de ténor wagnérien. Quel* est donc cet envahisseur maléfique ? C'est Cartouche, le célèbre bandit coupable de cinquante crimes, exécuté pour ce motif en place publique, et revenu du fond des âges pour hanter Théophraste. On imagine sans difficulté la stupéfaction, doublée de curiosité de son entourage, face à un tel spécimen. Surtout si ce petit bourgeois, interprété magistralement par Jean Carmet, s'adonne systématiquement à l'écourtage des oreilles de ses voisins.

Quand le pauvre Théophraste devient Cartouche, la situation est *intenable. Voler* le portefeuille des passants passe encore, mais de son ami le commissaire de police ! Il est, en *somme, hors de lui, proprement* chassé de chez lui. Malgré une séance chez un fakir lacanien qui *tente* d'extirper Cartouche de Longuet, l'homme honnête est progressivement mangé par son *occupant.*

On entre ainsi par le biais de l'humour noir dans l'espace surréaliste : monde souterrain, cité utopique dans un Paris qui retrouve ses mystères. La réalité selon l'imagination extravagante de Gustave Leroux serait-elle d'essence obsessionnelle ? On peut se poser la question, ou bien, sans réfléchir, se laisser porter par les images. Le téléspectateur fatigué de lui-même doutera de son existence et conviendra sans doute avec un *de nos contemporains,* E.M. Cioran, que « *ne pas naître est sans contredit la meilleure formule qui soit. Elle n'est malheureusement à la portée de personne.* »

MARC GIANNESINI.

La double vie de Théophraste Longuet :

Mardi 27 et jeudi 29, TF 1, 20 h. 30.

Vendredi 23 octobre

Un film

MACBETH

Film américain d'Orson Welles (1948), avec O. Welles, J. Nolan, D. O'Herlihy, M. McDowall, E. Barrier.
A 2, 23 heures.

★★ Aux antipodes de la tradition shakespearienne telle qu'on la trouve dans les films anglais de Laurence Olivier, Orson Welles impose sa vision personnelle de la tragédie de Macbeth. Rejeté par Hollywood, il tourna, avant de partir pour l'Europe, cette adaptation en trois semaines, dans un petit studio, avec des décors de carton-pâte. De cette pauvreté matérielle, il sut tirer parti en créant un univers de sauvagerie et de cauchemar : arbres tordus et calcinés, lieux étranges où l'eau ruisselle, brumes dans lesquelles se confondent le ciel et la terre, costumes barbares. On se sent plongé dans la préhistoire de la civilisation. Lady Macbeth, jouée par une actrice banale, perd de son importance au profit d'un tyran dévoré par des conflits intérieurs : Orson Welles lui-même, sensationnel.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Oui aux prêts entre particuliers mais à condition d'être prudents..
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Information-Education : L'hôpital aujourd'hui (première partie).
L'accueil du malade ; transports d'enfants.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
Annie Cordy.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Téléfilm : Feu Don Juan.
Scénario et dialogues Claude Imbert.
Réalisation Régis Milcent, avec J.-L. Boutte, Ch. Issartel, W. Christie...
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Philatélie-Club.
Avec l'interview de M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T. ; l'Ecole navale fête son sesquicentenaire ; Reportage « Phila-Tokyo 81 » ; Présentation du catalogue 82.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Du temps libre, pour quoi faire ?
15 h Série : L'Echange.
15 h 50 Magazine : Quatre saisons.
16 h 50 La télévision des téléspectateurs.

Un séducteur démasqué

Feu Don Juan
TF 1, 20 h 30.

On ne saurait être assez vigilant quand Don Juan, une nouvelle fois, s'offre à nos regards immédiatement séduits. Il convient de prendre ses distances pour, une fois pour toutes, le juger et éclipser définitivement les feux magiques qu'exerce ce personnage peu recommandable sur nos esprits démunis. Œil bleu, cheveux noirs, habillé chez Cardin et chaussé chez Carville, le Don Juan de Régis Milcent raconte son histoire. Il nous dit : Regardez-moi *bizarrement* paré *par* Fellini, Losey, Baudelaire, mis en musique par Mozart, je suis toujours là pour vous éblouir. Mais il manque l'essentiel à ce Don Juan moderne : le masque tragique sans lequel ce personnage mythique n'est qu'un séducteur parmi d'autres. — M. G.

17 h 20 Fenêtre sur...
Le plaisir d'écrire.
De la conversation à l'écriture.
18 h Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; Tistou ; Babar le petit éléphant.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Marie... Marie.
Farces et attrapes.
Enlèvements et chocolats fourrés de barbituriques.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Probable, possible, ou certain ? Avec F. Jacob *(le Jeu des possibles)*, Y. Delange *(l'Homme qui aimait les insectes, Jean-Henri Fabre 1823 - 1915)*. H. Reeves *(Patience dans l'azur, l'évolution cosmique)*, P. Thuillier *(le Petit Savant illustré ; les Biologistes vont-ils prendre le pouvoir ?)*.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Orson Welles) : Macbeth.
De O. Welles (N., v.o. sous-titrée, Rediffusion).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les Wombles ; Mixmo-Match ; Des livres pour nous : les encyclopédies.
18 h 55 Tribune libre.
Cercles d'études : détente, sécurité, désarmement.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Ulysse 31 : *Heratos.*
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Des galères aux grands vaisseaux.
Un reportage de C. Petron.
L'évolution de la construction navale du dix-neuvième siècle à nos jours.
21 h 30 Paroles et musique pour un portrait : J.-C. Pascal.
Réal. : C. Baumann.
En compagnie de la comédienne Françoise Christoffe, du poète rémois Bernard Dimey, le chanteur et acteur évoque ses souvenirs.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Vers la civilisation des meriens...

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Le brevet d'invention ; l'avenir de la Haute-Romanche.
8 h, Les chemins de la connaissance : Métamorphoses des jardins (l'excellence dans l'économie du jardin japonais) ; à 8 h 32, Paroles de fil. Le tissu expression des sociétés : la pourpre.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Le voyage des comédiens, avec J.-P. Enard.
11 h 2, Le livre d'or : Polyphonies sacrées de la Renaissance au Festival de Lille, par l'Ensemble vocal « A Sei Voci ».
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musiques extra-européennes.
14 h, Sons : Chèvres et moutons.
13 h 5, Un livre, des voix : « L'Aman » d'E. Sullerot.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : Thomas Platter.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, Feuilleton : Pour Dieu et le roi, de M. Schilovitz.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Le champ magnétique terrestre.
20 h, Emission médicale : La réinsertion des malades mentaux (en liaison avec TF 1).
21 h 30, Black and blue : Les « tubes » qui durent.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; ce soir on déménage.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : A la recherche d'un temps nouveau, « Quatuor à cordes en sol mineur » de Debussy, par le Quatuor Melos ; Au château d'Oettingen-Wallerstein (R.F.A.), avec des œuvres de Nisle et Rosetti ; 7 h 2, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : La musique religieuse de F. Liszt.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : œuvre de Popp, Hossein, Duclos, Gabaye.
14 h 30, Les enfants d'Orphée : Emission pour l'enseignement primaire ; 15 h, Points-Contrepoints : Œuvre de Haydn, Beethoven, Mozart, Schubert, Brahms ; 18 h 2, le Club du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert : Récital B. Soustrot, trompette, et F. Houbart, orgue, dans des œuvres de Mouret, Franck, Lœillet, Landowski, Widor, Vienne, Haëndel et Gervaise ; 20 h, Le Royaume de la musique : Les anciens : Y. Chiffoleau, violoncelliste, premier prix du concours international de Budapest.
20 h 20, Concert (Théâtre des Champs - Elysées 6 - 11 - 1980) : « Suite provençale » de D. Milhaud ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en ut mineur » de Rachmaninov ; « Symphonie en ré mineur » de C. Franck, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Mata, avec F.-J. Thiollier, piano.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : F. Aguessy, piano, dans des œuvres de Liszt et Bartok ; 23 h 5, Vieilles cires : le Quatuor Ondricek interprète de « Quatuor n° 1 » de Smetana ; 0 h 5, Jazz Forum : présentation du Festival de Jazz de Paris 1981.

Samedi 24 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 35 Emissions régionales.
12 h Magazine de l'aventure.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 Magazine : Avenir.
Des métiers de la biologie.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 45 Variétés : Fugues à Fugain.
Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut ; Maya l'abeille ; Archibald le magicien ; Temps X : Serpico.
18 h 5 Trente millions d'amis.
Mon cheval de route.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 5 Tout va très bien.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un.
Jeane Manson ou la belle histoire de Shirley Violette.
21 h 30 Jacquou le Croquant.
Réalisation S. Lorenzi, avec E. Damain, F. Ulysse, C. Corval, G. Léger...
Deuxième épisode de l'histoire d'un enfant martyr.
22 h 55 Télé-foot 1.
23 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 50 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Gâteaux aux carottes.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
La bande à Bédé : La révolte irlandaise.
18 h Musique : Ouvertures.
(En liaison avec France-Musique) l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. G. Solti, interprète les « Quatre derniers Lieders », de R. Strauss.
18 h 20 Economies d'énergie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : L'Atterrissage.
De P. Chalais, réal. E. Le Hung. Avec M. Ronet, C. Cellier, G. Cattand, O. Laure...
Un journaliste remet en question sa vie professionnelle et sentimentale dans un monde en pleine effervescence.
22 h 5 Série documentaire : Cosmos.
Une voix dans la fugue cosmique, réal. A. Malone.
La naissance de la cellule vivante : son rôle, son importance et ses mutations.
23 h Les carnets de l'aventure : Fall line.
De R. Carmichael
L'exploit des skieurs américains-acrobates.
23 h 35 Journal.
23 h 55 Variétés : Rock Palast Festival.
Avec R. Chapman, Mink Deville, the Undertones, Black Vhuru.

Une fresque

Série : Histoire contemporaine.
N° 1, L'orme du mail.
FR 3, 20 h 30.

Il convient de s'asseoir dans une bergère moelleuse en sachant que le temps sera long mais agréable à passer en compagnie de Claude Piéplu et une foule d'autres personnages savoureux. C'est une fresque somptueuse de la vie en France à la fin du dix-neuvième tirée de l'« *Histoire contemporaine* » d'Anatole France. Découpée en quatre épisodes où, sous le souffle *de l'ironie, se forme* un tableau satirique de la justice, de l'armée de l'Eglise, cette série *réalisée* par Michel Boisrond est une leçon d'histoire mise en image. A ne manquer sous aucun *prétexte,* sous peine que nos ancêtres reviennent en chair et en os pour nous priver du petit écran à perpétuité. — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h 30 Horizon.
Magazine du ministère des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
Ulysse 31 : Heratos ; à 18 h 55, En direct du passé : l'année 1280.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Ulysse 31 : Chronos.
20 h 30 Série : Histoire contemporaine.
« L'Orme du mail ». D'après A. France. Réal. M. Boisrond.
(Lire notre sélection.)
22 h Journal.
22 h 20 Ciné-regards : M.-F. Pisier.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : voir vendredi.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Emploi. Qualité de vie. Libertés.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... H. Guibert : « L'image fantôme ».
11 h 2, La musique prend la parole : Le récit implicite (la septième symphonie, de Beethoven).
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : Histoires de chiens.
14 h 5, Au festival de Lille, le service musical de France-Culture (« Stabat mater », de Rossini, par l'orchestre philharmonique de Lille et le Chœur national bulgare, dir. : J.-C. Casadesus.
16 h 20, Recherches et pensée contemporaines : L'aventure cosmique.
18 h, J'avance en poésie, ou Gaston Miron, poète québécois.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Planètes en évolution (redif.).
20 h, L'interphone, d'H. Böll. Avec : C. Alers, G. Laurent, M. Ruyssen, M. Votold.
20 h 28, La plus belle fête du monde, de S. Lenz. Avec : P. Michaël, P. Mazzotti, G. Montero ; J. Topart, etc.
21 h 42, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Œuvres de Veneux, Bonneau, Petit, Anderson, Avsenik, Fryberg, Donot, Kirsten, Ferrio, Amurri, Stole, Del Roma, Plante, Peter, Wichers, P. Faith.
7 h 2, Actualité lyrique : L'opérette du jour : « Phi-Phi » de Christiné, dir. M. Cariven ; et l'actualité lyrique en France et dans le monde, avec l'invité : U. Reinemann.
9 h 2, Samedi : Magazine de J.-M. Damian, « Musiques insurrectionnelles » (Verdi, Dvorak) ; 10 h 15, Enregistrements historiques et rééditions (Liszt, Smetana, Chopin) ; 11 h 45, Musique ancienne ; 13 h 5, Jazz : Ch. Mingus, A. Shepp et M. Roach ; 14 h, Musique contemporaine (Prokofiev, Nono) ; 15 h, L'acoustique musicale : œuvre de Lasceux, Mehul, Gossec, Catel, par la Musique des gardiens de la paix, dir. D. Dondeyne.
16 h 30, Concert de musique traditionnelle d'Iran : Œuvres de D. Paini, M. Kiani, M. Moussavi et M. Karimi, et un entretien de R. Saidkhanian avec J. During sur les quatre premiers volumes bulgare, dir. : J.-C. Casadesus).
18 h, Ouverture (avec Antenne 2) : « Quatre derniers lieder » de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Sir G. Solti, avec L. Popp, soliste.
18 h 45, Comment l'entendez-vous ? « L'orchestre » par A. Lombard (Haydn, Mozart, Beethoven, Brückner, R. Strauss, Mahler, I. Stravinsky, Prokofiev, Bartok).
20 h 45, Soirée lyrique (Festival de Lyon — Auditorium M. Ravel — 22-9-81) : « Béatrice et Bénédict » de Berlioz, par l'Orchestre de Lyon, dir. J. Nelson, et les Chœurs du Festival, dir. B. Tétu, avec A. Nafé, I. Caley, Ch. Eda-Pierre, F. Kimim, G. Bacquier, X. Tamalet, R. Massis.
23 h, Ouvert la nuit : Le temps suspendu... (Haëndel, Beethoven, Berg, Brahms, Chostakovitch).

● **Festival Berlioz à Lyon (F.M., 20 h. 45).** — « Berlioz ne fut jamais vraiment un musicien de théâtre », disait Debussy. Les marivaudages laborieux de « Béatrice et Bénédict », inspirés par Shakespeare, adaptés par Berlioz, font largement souscrire à cette opinion, que la mise en scène récente du Festival de Lyon n'aura guère combattue. Malgré les minauderies de Béatrice, les enchaînements délicats des épisodes scéniques, c'est à la musique qu'il faut s'intéresser : chuchotante et pleine de tendresse résolue, curieusement intime chez un auteur qui, en 1830, se sentait devenir un colosse avide de sensations bouleversantes, c'est-à-dire bruyantes. Sans doute la fréquentation de Wagner vers 1860 a-t-elle fait réfléchir Berlioz. A moins que ces mélodies arachnéennes ne soient encore qu'un divertissement au milieu de l'harassante composition des « Troyens »... — T. Fr.

Dimanche 25 octobre

Deux films

LE PION
Film français de Christian Gion (1978), avec H. Guybet, C. Jade, C. Piéplu, M. Galabru, C. Dauphin.
TF 1, 20 h 35.
Le genre de comédie qu'on appelle « divertissement sans prétention » parce que cela ne vaut pas grand-chose. Une promotion pourtant : Henri Guybet, excellent acteur de second plan, tient ici le rôle vedette du « pion » falot qui devient écrivain, prix Goncourt.

LE GRAND JEU
Film français de Robert Siodmak (1953), avec G. Lollobrigida, J.-C. Pascal, Arletty, R. Pellegrin, P. van Eyck.
FR 3, 22 h 30.
★ *Nouvelle version, actualisée et en couleurs, du drame réaliste de Jacques Feyder, qui avait eu beaucoup de succès vingt ans auparavant. Mais la mythologie romantique de la Légion étrangère ne tenait plus le coup à la fin de la guerre d'Indochine. Hormis quelques scènes, Siodmak n'a pas réussi à marquer de son style cette œuvre de commande. L'interprétation de Gina Lollobrigida a effacé l'aspect pirandellien du double rôle jadis tenu par Marie Bell. Reste Jean-Claude Pascal, pas mal du tout, et, surtout, Arletty, patronne énigmatique d'un hôtel du bled pour légionnaires, tirant les cartes pour prédire la fatalité et la mort.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 15 **Talmudiques.**
9 h 30 **Source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe.**
Avec les sœurs de l'Assomption à Paris-16e ; Prédication Père Stan Rougier.
12 h **La séquence du spectateur.**
12 h 30 **TF 1 - TF 1.**
13 h **Journal.**
13 h 20 **Sérieux s'abstenir.**
14 h 15 **Les nouveaux rendez-vous.**
Une émission d'E. Ruggieri et R. Grumbach.
Spécial Coluche.
15 h 30 **Tiercé.**
15 h 40 **Série : Snoopy.**
16 h 10 **Sports première.**
17 h 40 **Série : Julien Fontaines magistrat.**
Réalisation F. Dupont-Midy, avec J.-M. Dupuis, R. Gérôme...
19 h 15 **Les animaux du monde.**
Poissons, passions.
19 h 45 **Série : Suspens.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : le Pion.**
Film de C. Gion.
22 h **A l'occasion du deuxième anniversaire de la mort de Nadia Boulanger.**
Mademoiselle. Avec L. Bernstein, I. Markevitch, J.-L. Maguenauner, C. Fisk.
23 h **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 55 **Cours d'anglais.**
English Spoken
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin (suite).**
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : « Vegas » ; 15 h 20, L'Ecole des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 **Série : Jean Chalosse.**
L'Enfant sauvage (Rediffusion).
18 h **La course autour du monde.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Moviola.**
Les Amants du muet.
L'avènement de Greta Garbo de John Gilbert, star du premier âge du cinéma.
22 h 15 **Document : Raymond Aron.**
Liberté et raison (1968-1981).
R. Aron évoque ici les événements de mai 1968, puis en vient aux illusions de la détente Est-Ouest.
23 h 30 **Entretien avec Raymond Aron.**
23 h 35 **Journal.**

La Pologne éternelle

Vive l'histoire : la Pologne.

FR 3, 21 h 40.

L'oreille collée au petit écran, nous attendons des nouvelles de la Pologne. Elles sont imprévisibles. *Il convenait pour comprendre la situation actuelle de faire un vaste tour d'horizon sur le pays de Chopin : un regard qui embrasse son histoire, de sa fondation en 966 à nos jours.* C'est ce qu'a fait avec précision et intelligence Pierre-André Boutang et Jean Offredo. Territoire martyr — qui disparaît de la carte maintes fois et réapparaît toujours, la proie de l'Allemagne *ou de l'U.R.S.S. — elle s'offre* à nous dans ses profondeurs religieuses, sociologiques et politiques.

Commenté par l'historien Krziztos Pomian — et le cinéaste Andrezj Wajda, — nous visitons *les lieux d'une histoire tragique.* Un document précieux. — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emissions de l'ICEI destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.**
Images de Tunisie ; Reportage : Turquie 1981 ; Variétés.
16 h **Aspects du court-métrage français.**
« Combattimento », d'A. Kendall.
16 h 5 **Voyage entre les lignes : Edouard Herriot.**
Réal. : B. Maigrot.
17 h **Prélude à l'après-midi.**
« Sonate pour violoncelle », de Kodaly, interprétée par P. Tortelier.
17 h 35 **Théâtre de toujours : Mesure pour mesure.**
De W. Shakespeare. Une production de la B.B.C.
19 h 40 ***Spécial DOM-TOM.***
20 h **Jeu : Télé-test.**
Une émission de l'INA.
Jeu et gags à partir des images de télévision.
20 h 30 **Série : Mer du Nord et Baltique.**
Emissions de P. Gerin et P. Jeannin. Numéro 2 : « les Vikings ».
Un document précieux, un peu didactique sur la Scandinavie.
21 h 25 **Journal.**
21 h 40 **Vive l'histoire : *La Pologne.***
Une émission de J.-C. Bringuier. Réal. J. Offredo et P.-A. Boutang. *(Lire notre sélection.)*
22 h 30 **Cinéma de minuit (cycle R. Siodmak) : *le Grand Jeu.***

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10 h, Messe au couvent des Annonciades, à Thiais.
11 h, Regards sur la musique : *Pénélope*, de G. Fauré.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, *Le lyriscope, au Festival de Lille* : « Le mariage secret », de Cimarosa.
14 h, *Sons : Histoires de chiens.*
14 h 5, La Comédie française présente : « le Point de mire », d'E. Labiche.
16 h 5, Concert : Les premiers prix 1980 des tournois du royaume de la musique.
17 h 30, Rencontre avec... A. Glucksmann : L'homme du XXe siècle.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie et traduction (Vladimir Holan ou le miroir brisé de la traduction).
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Cordobe-Gongora.
23 h, Musique de chambre : *Bartok*, Debussy, Mozart.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert Promenade : Musique viennoise et légère (Beethoven, Mozart, Boulanger, Langer, Haydn, Kalman, Minkus, Aubert, Lehar, Massenet, Berlioz, Lube, J. Strauss).
8 h 2, Dimanche matin : « Europe et musique » par Ch. Audemard, la Fédération musicale populaire, les Chœurs au Festival Berlioz, le disque du mois : « L'ensemble vocal *Michel Piquemal* » ; 9 h 2, Les classiques favoris (et à 10 h 30) : Œuvres de Smetana et Stravinsky ; 9 h 30, Cantate BWV 96 de J.-S. Bach, pour le 18e dimanche après la Trinité.
11 h, Concert (en direct du Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées) : « Sonate K 454 » de Mozart, « Mélodies pour soprano et piano » de Gounod, « Mélodies pour soprano et piano » de Bizet, « Sonate pour violon et piano » de Debussy, avec J. Berrié, soprano, Th. Paraskivesco, piano, J. Estournet, violon.
12 h 5, Magazine de musique contemporaine ; 12 h 45, Tous en scène : Frank Sinatra au cinéma.
13 h 30, Jeunes solistes : *F. Dudziak*, baryton, et J.-B. Dartigolle, piano, interprètent Fauré, Poulenc et *Duparc*
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction *d'orchestre en France*, « Arturo Toscanini », le chef d'orchestre symphonique (Glück, Verdi, Moussorgsky, Wagner).
16 h 15, La tribune des critiques de disques : Six versions de la « Symphonie du Nouveau Monde en mi mineur » de Dvorak ; 19 h, Jazz vivant : « Concord All Stars » au Festival de Nice.
19 h 20, Concert : Tournée Europe centrale (en direct du Stefaniensaal de Graz) : « Nocturnes » de Haubenstock-Ramati », Jonchaies » de Xenakis, « Timbres, Espaces, Mouvement », de Dutilleux, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy ; 21 h 30, Equivalences (non voyants) ; œuvres de Liszt Dobos, Bartok.
22 h, Ouvert la nuit : *Une semaine de musique vivante* ; 23 h 30, Saturnales : œuvres de Schumann, Pergolèse, Haydn, Stravinsky, Chopin, Re'iolfi.

● **Cimarosa (F.C., 12 h. 40). —** Cimarosa, on l'a un peu oublié, *était à son époque l'émule* de Mozart ; on lui opposait le maître de « la Flûte enchantée » et lui répondait avec encore plus de grâce, un badinage léger, mélo*dique bien dans le goût de là*-bas, laissant ainsi tout loisir au musicien de Salzbourg de faire la synthèse de *l'opéra* allemand et de l'italien. Il avait laissé aussi des œuvres religieuses à profusion et des sonates pour piano *consciencieusement oubliées aujourd'hui.* Dans ce naufrage, seul « le Mariage secret » a survécu. Aussi le Festival de Lille fait-il preuve de beaucoup d'imagination pour *remettre au goût* du jour cet opéra, plutôt qu'un des cen' autres. Le mérite vient de la double présentation de cette musique par le Teatro Reggio de Turin et l'Opéra du Nord. Et encore faut-il ajouter *les judicieux commentaires du* « Lyriscope » de France-Culture. T. Fr.

Lundi 26 octobre

Deux films

LE CAS DU DOCTEUR LAURENT
Film français de Jean-Paul Le Chanois (1956), avec J. Gabin, N. Courcel, S. Monfort, Arius, M. Barbey.
TF 1, 20 h 35.
★ *Jean Gabin, médecin pionnier de l'accouchement sans douleur dans un village des Alpes-Maritimes. La méthode était alors très contestée, et le film de Le Chanois, honnête, courageux, mi-romanesque, mi-didactique, la fit connaître au grand public. Sociologiquement, ce fut très important.*

MONSIEUR KLEIN
Film français de Joseph Losey (1976), avec A. Delon, J. Moreau, F. Bergé, S. Flon, M. Lonsdale, J. Berto.
FR 3, 20 h 30.
★ *A Paris, en 1942, un trafiquant d'origine alsacienne est pris pour un juif qui porte le même nom que lui. Le film est magistralement mis en scène, les images, éclairées par Gerry Fisher, sont superbes. On peut admirer la fluidité des mouvements de caméra, la construction en labyrinthe des décors, l'interprétation d'Alain Delon, et ne pas être d'accord sur le propos métaphysique de Losey. Il assimile l'antisémitisme de Vichy, la persécution des juifs sous l'occupation selon le système nazi, à une fatalité « kafkaïenne ». Il s'est égaré dans une réalité fantasmagorique contredite par l'histoire.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 **Jeu : Réponse à tout.**
12 h 25 **Une minute pour les femmes.**
Le véritable temps de travail : le bureau et la maison.
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.**
La Grande Traversée ; Les couleurs de la vie ; Paroles d'homme ; Rendez-vous au club.
17 h 25 **Croque-vacances.**
La taupe ; Bricolage ; Variétés ; Calimero.
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **Un, rue Sésame.**
18 h 50 **Avis de recherche.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les ;.aris de TF 1.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **L'Avenir du futur : Le cas du docteur Laurent.**
Film de J.-P Le Chanois.
22 h **Débat : La douleur.**
Avec les professeurs : M. Lassner, anesthésiologiste, J. Cambier, neurologue à la faculté de Bichat, et le docteur J.-M. Besson, neurophysiologiste.
23 h 10 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Les amours des années grises.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui, madame.**
15 h 5 **Emissions pédagogiques.**
16 h 35 **Itinéraires.**
L'Inde : les casseurs de pierre ; Jaisalmer.
17 h 20 **Fe.,être sur...**
Amour en quête, humour en tête.
18 h **Récré A 2.**
Pierrot ; *Les quat-z-amis* ; Albator.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les gens d'ici.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Magazine : Affaire vous concernant.**
L'argent des Français
21 h 40 **Variétés : Rock Palast Festival.**
(Deuxième partie.)
Avec Mink de Ville, The Undertones ; Black Uhuru.
23 h 10 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Magazine d'actualité : Laser.**
18 h 55 **Tribune libre.**
Fondation des études de défense.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Ulysse 31 : Chronos.
20 h **Jeux.**
20 h 30 **Cinéma : M. Klein, de J. Losey.**
22 h 30 **Journal.**

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : en Yougoslavie.
8 h, Les chemins de la connaissance : A très bientôt, monsieur Orwell ; à 8 h 32, La respiration, philosophie vivante : le mouvement générateur.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : « Le communisme », de P. Robrieux.
10 h 45, Le texte et la marge : « le Retour du templier », avec M. Cazenave.
11 h 2, Evènement-musique.
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Atelier de recherches instrumentales : Ecriture et improvisation.
14 h, Sons : Histoires de chiens.
14 h 5, Un livre, des voix : « Un enfer très convenable », de G. Serreau.
14 h 47, Contact.
15 h 2, *Le monde au singulier*, avec A. Wogenscky, architecte.
15 h 30, Points de repère : les industries de luxe aujourd'hui.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : Guernica, en Espagne.
17 h, En roue libre : en Chine.
17 h 32, Visconti, la passion de la musique.
18 h 30, Feuilleton : Pour Dieu et le roi, de M. Schilovitz.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Le point sur l'art contemporain (deuxième partie).
20 h, L'anneau de Toth, de Conan Doyle.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Stabat mater, une imagination de Marie.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'argent.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien Musique : Réveils *romantiques* (Schumann, Weber, Mendelssohn) ; 7 h 2, Informations culturelles.
9 h 2, Le Matin des Musiciens : Serge Rachmaninov musicien du du dix-neuvième siècle ; 10 h, Musique en vie : rencontre avec Byron Janis, Rachmaninov et le répertoire romantique du piano ; 11 h, La première symphonie et l'inspiration chez Rachmaninov.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : les échappés du be-bop, avec Barry Harris au piano ; 14 h, Musique légère : œuvres de Chabrier, Fauré, Messager, Sarasate et Smetana.
14 h 30 Points-Contrepoints : œuvres de Massenet, Bialns, Mozart, Chabrier, Prokofiev, Debussy, Brahms ; 17 h 30, Premières loges : Paul Schöffler, baryton (Mozart, Borodine, Schubert).
18 h 2, Le Club du jazz : Disques et *actualité du jazz ; 18 h 30*, Quotidien-Concert : « Ouverture, suite en sol majeur », dir. E. Droubarak, « *Concerto en ré majeur pour* trompette, cordes et basse continue », dir. H. Koch ; « Sonate en sol majeur pour flûte, deux violes de gambe et basse continue », par le Pro Antiqua Lipsiensis ; « Sonate en sol mineur pour hautbois et basse continue », avec J. Abel, hautbois ; M. Pfaender, *violoncelle* et *K. Kirbach*, clavecin ; 20 h 5, Chasseurs de son stéréo (enregistrement d'amateur) : *Echos du huitième Festival mondial de folklore de* Gannat 1981 (enregistrement de *M. Boulignat de Gannat*).
20 h 30 Concert (en direct du grand auditorium 104) : Récital de piano Erik Berchot : « Impromptu n° 3 », « Sonate n° 3 », « Nocturne en mi majeur », « Polonaise n° 6 », « Ballade n° 4 », « Quatre mazurkas, en sol mineur, en ut majeur, en la bémol majeur et en si bémol mineur », « Scherzo n° 2 », de Chopin, « Quatuor » de Ligeti.
22 h 30 Ouvert la nuit : Les chants *de la terre*, musiques traditionnelles d'Asie, d'Afrique et d'océan Indien ; 23 h, Solistes français *d'aujourd'hui : Ch. Lardé, flûtiste* (Ravel, Villa-Lobos, Malec) ; 0 h 5, Les domaines de la musique *électro-acoustique : le bruit des* mots (P. Henry).

● **Visconti et la musique (F.C., 17 h. 30).** — Au dix-neuvième *siècle, Hugo avait admiré la* supériorité du « Rigoletto » de *sur sa propre pièce*, dont l'opéra était la lointaine adaptation. Il avait été émerveillé par la possibilité de peindre les sentiments en même temps que les *paroles. Admirable duplicité.* A l'époque du cinéma, il aurait applaudi aux subtils collages de l'image et de la musique qui, chez Visconti, démultiplient les approches, déjouent les pièges du récit univoque, cassent le flux visuel. *Pour en reprendre* le sens à l'aide de ces rythmes sonores qui ne sont jamais un indifférent contrepoint : ils miment aussi des destins. De Verdi sur sa propre pièce, dont « Senso » avait d'ailleurs fait son *point de départ. Le cinquième* anniversaire de Viconti est pour Martine Cadieu et Francis Rousseau l'occasion de se souvenir de ses scénographies théâtrales, des bandes-son de quelques films, des musiques de Mahler, *mais aussi* de celles de Nino Rotta, d'en contrôler les effets *sur l'image.* — T. Fr.

● **Georges Orwell et Itsuo Tsuda** dans l'émission de France-Culture, « Les chemins de la *connaissance* » : *sans les mélanger*, bien sûr. D'abord, à 8 h, chaque jour de la semaine, Roger Dadoun propose un portrait de l'auteur de « 1984 », dans lequel il ne souligne pas seulement la dimension visionnaire *de son œuvre, mais montre* aussi le conteur féroce et le courageux témoin des événements de son époque. Puis, à 8 h 30 et jusqu'au 6 novembre, c'est André Libioulle, à son tour, qui présente l'œuvre et la pen*sée du philosophe japonais Itsuo* Tsuda, fondateur notamment, à Paris, en 1973, de l'Ecole de la respiration, inspirée du « Mouvement régénérateur » et des techniques d'éveil du corps et des sensations. — B. A.

Signalons aussi, dans le cadre des « Nuits magnétiques », cha*que soir à partir de* 22 h 30, « l'Argent », une série d'émissions composées par Laurent Danon-Boileau et consacrées plus qu'à la réalité économique, au mythe de l'argent, aux récits que chacun en fait, selon qu'il *est endetté ou pauvre, joueur ou* commerçant, avare ou prodigue...

Mardi 27 octobre

Un film

JODY ET LE FAON
FR 3, 20 h 30.
Film américain de Clarence Brown (1946), avec G. Peck, J. Wyman, C. Jarman jr, C. Wills, C. Bevans.
★ *Tiré d'un roman anglo-saxon de la littérature pour enfants. Un gamin élève un faon orphelin. Son amitié avec la bête se heurte aux dures réalités de la nature. Tendre, sensible, émouvant, empreint de chaleur humaine, ce film est plutôt destiné au jeune public.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 **Jeu : Réponse à tout.**
12 h 25 **Une minute pour les femmes.**
Mais si, les hommes préfèrent les rondes.
12 h 30 **Midi première.**
13 h 45 **Les après-midi de TF 1 féminin présent.**
A votre santé ; Elles comme littérature ; Anna Karenine ; Mémoire en fête ; Dossier ; Découvertes TF 1 ; Tout feu tout femme ; Les recettes de mon village.
17 h 25 **Croque-vacances.**
La taupe ; Bricolage ; Variétés ; Calimero.
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **1, rue Sésame.**
18 h 50 **Avis de recherche.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les paris de TF 1.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Dramatique : La Double Vie de Théophraste Longuet.**
Réalisation Y. Andrei. Avec Jean Carmet, G. Cattand, G. Fontanel. *(Lire notre sélection au petit écran.)*
22 h **Magazine : L'enjeu.**
de F. de Closets, E. de la Taille, A. Weiller.
La Nouvelle-Zélande ; C'est aussi de l'économie : le budget d'un député ; L'industrie du meuble : Kit ou double ?
23 h 15 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Les amours des années grises.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui, madame.**
15 h 5 **Série : L'Age de cristal.**
15 h 45 **Document : Autour de Pablo Ruiz Picasso, artiste peintre.**
17 h 20 **Fenêtre sur...**
Amour noir, humour tendre.
Les quat'z'amis. *C'est chouette* ; 3-2-1 contact.
17 h 50 **Récré A 2.**
18 h 30 **C' et la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les gens d'ici.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **D'accord pas d'accord (I.N.C.)**
20 h 40 **Les Dossiers de l'écran : Parole d'honneur.**
Téléfilm de M. Damski.
Un journaliste confronté aux pressions de la police et de la justice.
22 h **Débat : Le secret professionnel des journalistes.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les couleurs du temps.
18 h 55 **Tribune libre.**
Justice et paix.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Ulysse 31 : Chronos.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma : Jody et le Faon, de C. Brown.**
22 h 30 **Journal.**

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : en Yougoslavie.
8 h, Les chemins de la connaissance : A très bientôt, monsieur Orwell (la guerre d'Espagne) ; à 8 h 32, La respiration : le cœur du ciel pur ; à 8 h 50, L'enfant *prodigue.*
9 h 7, La matinée des autres : Nanuq - supermâle, ou mourir pour vivre avec les ours.
10 h 45, Etranger mon ami.
11 h 2, Visconti, la passion de la musique (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Histoires de chiens.
14 h 5, *Un livre, des voix : La louve*, de P. Boudot.
14 h 47, Le monde au singulier, avec O. Granath.
15 h 30, Les quatre points cardinaux : l'Eglise dans la crise polonaise.
16 h 30, Micromag.
17 h, En roue libre : en Chine.
18 h 30, Feuilleton : *Pour Dieu* et le roi, de Schilovitz.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La psychothérapie entre Dionysos et Apollon (les nouvelles thérapies).
20 h, Dialogues franco-espagnols : Le poète est-il un prophète ? avec *C. Delacampagne et J. Sarsanédas.*
21 h 15, Musiques de notre temps.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'argent.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Réveils romantiques (Schumann, Mendelssohn) ; 7 h 2, Informations culturelles.
9 h 2, Le Matin des Musiciens : Serge Rachmaninov, musicien du dix-neuvième siècle, « L'idéal dépressif et morbide ».
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : Les échappés du bee-bop, avec le pianiste Dodo Marmarosa ; 14 h, Musique légère : œuvres de Damase et Bonneau.
14 h 30, Les enfants d'Orphée : Musiques buissonnières (pour l'enseignement primaire).
15 h, Points-Contrepoints : œuvres de Janacek, Hindemith, Debussy, Lalo ; 18 h 2, Le Club du jazz : les concerts.
18 h 30, Quotidien-Concert (en direct du Studio 106) : Portrait par petites touches, Claude Helffer, piano, interprète « Improvisations » et « Sonate » de B. Bartok, et « Etudes symphoniques », de R. Schumann.
20 h 5, Premières loges : Ezio Pinza, basse (1892-1957), dans des œuvres de Verdi, Bellini, Puccini, Rossini.
20 h 30, Concert (Centre Beaubourg, 30 mars 1981) : « Pendularium », *de F. Rosse* ; « *Embellie*, pour alto solo », de Xenakis ; « Altération », de Zinstag ; « Hoketus », de Andriessen, par l'Ensemble de l'Itinéraire et l'Ensemble *Hoketus* d'Amsterdam, dir. B. de Vinogradov, avec G. Renon Mc Laughlin, alto.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les *mémoires de la musique (J.-S. Bach*, Szymanowski, Stamitz, Takemitsu).

● **« Nanuq - Supermâle, ou mourir pour vivre avec les ours »** *(F.-C., 9 h 7)*, par *Roland Auguet* et Anne-Marie Abou : ce titre étrange cache une étude ethnologique de la fonction symbolique de l'« ours » dans certaines sociétés, *notamment l'Anatolie*, la Sibérie et chez les Esquimaux *Inuit. Des chercheurs spécialistes* de C.N.R.S. et de l'université de *Nanterre* y soulignent tout particulièrement comment l'ours est assimilé au rival de l'homme dans les relations amoureuses et devient, plus généralement, le régisseur des forces de la nature.

Images de la folie

par CATHERINE HUMBLOT

APRES la « médicale » consacrée lundi à la réinsertion des malades mentaux sur TF 1, voici qu'Antenne 2 programme coup sur coup, début novembre, deux séries sur la folie : « Quelques nouvelles d'une colonie de malades mentaux à Geel, près d'Anvers », regard intimiste de Vincent Blanchet et André Van In sur la vie quotidienne de ceux qu'on appelle « fous » dans un petit village de Belgique, « la Folie ordinaire », de Jean Denis Bonan, sur la paranoïa, la perversion, l'obsession, l'hystérie. Au moment où partout, même au gouvernement, l'on remet en cause la pratique de la psychiatrie en France — en particulier la vieille loi d'internement de 1838. — on ne peut qu'applaudir à cette initiative. Sauf qu'on aurait pu, qu'on aurait dû, accorder plus tôt la même attention.

Non pas que la télévision n'ait jamais parlé de la maladie mentale. Elle l'a fait. La rétrospective récente organisée à Beaubourg à la fois par la Bibliothèque publique d'information, le Bureau de documentation audio-visuelle sur les handicaps et l'Institut national de l'audiovisuel a permis de voir (ou de revoir) pendant cinq jours, sous le titre « Images de la folie, télévision et psychiatrie », une trentaine de documents réalisés par la télévision française depuis vingt ans. Plus trente autres (projetés dans une seconde salle) produits en dehors du circuit télévision, des films français et étrangers, et quelques émissions caractéristiques de télévisions étrangères. Près de soixante films en tout. Une somme considérable d'images, de sons, une occasion formidable de comparer des informations et des pratiques, de réfléchir sur ce que fait et dit la télévision française sur la psychiatrie et son évolution.

Première remarque : la télévision n'a pas accordé beaucoup de place au « grand enfermement ». En vingt ans (de 1961 à 1981), l'INA, qui conserve et archive les émissions de radio-télévision française depuis leur origine, a relevé quelque soixante-dix émissions, soit à peine quatre par an. C'est peu quand on sait les préjugés, l'ignorance qui subsistent.

La télévision n'a jamais non plus, semble-t-il, dénoncé aucun des scandales ou abus qui s'exercent à l'intérieur de certains hôpitaux psychiatriques. Les Américains, les Italiens le font. *Back wards to back streets*, de Bob Morris et Gregory Jackson (enquête sans concessions sur les hôpitaux psychiatriques comme sur les pratiques alternatives), *Pericoloso a se agli altri*, de Manuela Cardlingher (sur les hôpitaux psychiatriques pénaux en Italie dont six existent encore en 1980, malgré la loi de 1978 qui en prévoit la fermeture) : ces films, réalisés à l'étranger, n'ont pas leur équivalent en France. La télévision française ne montre pas, elle évoque. Elle n'a pas davantage constitué de dossier sérieux, suivi, contradictoire, sur les traitements et pratiques particulièrement controversées, comme l'abus des drogues psychotropes, la lobotomie, l'insuline, les électrochocs, etc.

Cela pour les défauts, les manques. Maintenant, que dire de ces vingt-neuf documents, dont certains ont fait date (les émissions de Daniel Karlin sur Bettelheim et la santé mentale des Français, « Ce gamin-là », de Renaud Victor, extraordinaire document sur les enfants autiques pris en charge par Fernand Deligny dans les Cévennes) ?

D'abord qu'il y a plusieurs « images » de la folie, parmi les réalisateurs comme parmi les psychiatres. Le regard porté par Igor Barrère, Etienne Lalou et Pierre Desgraupes dans les premières « médicales » n'a rien à voir avec celui d'un Renaud Victor ou d'un Daniel Karlin. On a, d'un côté, les « fous », qui sont regardés comme des « cas », et de l'autre des *enfants*, des individus rendus à leur identité, sans étiquette, des êtres uniques avec leur souffrance.

La *télévision* s'est davantage penchée sur toutes les expériences issues de la grande remise en cause de l'institution psychiatrique, née dans les années 60 autour de Thomas Szasz aux Etats-Unis, Franco Basaglia en Italie, Ronald Laing en Grande-Bretagne, sur ces pratiques dites « alternatives », qui, à partir de la critique radicale de la psychiatrie traditionnelle, ont contribué à ouvrir l'univers asilaire et changer notre vision de la folie. « Ces gens-là, La Bruyère », de Gérard Poitou, montre une expérience communautaire menée autour d'Hélène Mac Dougall dans une ferme du Cher (1979). « Vivre à Bonneuil », de Guy Seligman, cette école où Maud Mannoni mêle des enfants débiles, des enfants psychotiques et des enfants normaux (1975) ; « La Borde ou le droit à la folie », d'Igor Barrère, la clinique du docteur Oury, où l'on responsabilise les soignés (1977) ; « Psychiatrie sans garde-fous », de Thierry Filliard, où le docteur Boussat poursuit l'expérience de thérapie collective lancée par le professeur Collomb, à Nice, à la suite de ses recherches en Afrique. Documents indispensables, de qualité, qui offrent la caractéristique de manquer d'esprit critique cependant.

Mais ce qui frappe le plus peut-être dans cette rétrospective organisée à Beaubourg, c'est la formidable évolution du traitement télévisuel en vingt ans. Des premiers reportages réalisés dans les années 60 à « Neuf jours ailleurs », de Jean Denis Bonan (qu'on a vu en avant-première et dont la diffusion n'est pas encore prévue), on a non seulement toute la gamme des documentaires à écriture simple au documentaire dit « d'écriture », mais un changement de regard sur la folie. En vingt ans, on est passé en gros du regard du psychiatre au regard du malade, c'est-à-dire de l'*extérieur* à l'intérieur. Dans ce glissement de point de vue, que l'on retrouve ailleurs, dans le regard porté sur d'autres catégories sociales (la paysannerie, par exemple), — et qui a traversé les « médicales », — le commentaire envahissant (du réalisateur, du psychiatre) a peu à peu disparu pour faire place aux questions posées aux malades, puis celles-ci se sont *effacées* à leur tour pour laisser place à la caméra seule, au silence. Les films de Renaud Victor, et très récemment ceux de Jean Denis Bonan, de Vincent Blanchet et d'André Van In, disent aussi — c'est important dans notre civilisation — que la communication ne se fait pas forcément par la parole, qu'il y a des ailleurs, le regard, le temps passé ensemble. La connaissance se fait aussi par intuition.

Mercredi 28 octobre

Un film

LE CHAGRIN ET LA PITIE

Première partie :

L'EFFONDREMENT

Film suisse de Marcel Ophuls (1969), avec des habitants de Clermont-Ferrand, des personnalités politiques et militaires.

FR 3, 20 h 30.

★★ *Produite à Lausanne, avec le concours d'une chaine de télévision allemande, cette « chronique d'une ville française sous l'occupation » a toujours été ignorée par notre télévision, mais est célèbre chez nous depuis sa sortie en salles de cinéma en 1971. Aujourd'hui, c'est l'événement sur FR 3. Composé de témoignages et de documents d'époque, ce film de quatre heures et demie, divisé en deux parties, a bousculé, durement et sainement, le mythe entretenu, depuis la Libération, d'une France en majorité résistante, sous la botte allemande, de 1940 à 1944. Le recul historique a joué en faveur de la lucidité. Marcel Ophuls s'est appuyé sur des expériences vécues (des Français, des Allemands, des Anglais, parlent) pour faire apparaître toutes les ambiguïtés et toutes les contradictions de cette sombre époque. La première partie évoque le choc de la défaite de 1940 et de ses suites, à Clermont-Ferrand, ville proche de Vichy, située en zone libre jusqu'en 1942, et plaque tournante de la Résistance avec les maquis d'Auvergne.*

Alain de Sédouy a assuré la production déléguée du film, tâche à laquelle a aussi collaboré André Harris, qui pour sa part a participé à la préparation du film et a conduit un certain nombre d'interviews.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Encore les sectes.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
18 h 25 1, *rue Sésame.*
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 53 Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Une émission de J.-M. Cavada, J.-O. Chattard et M. Thoulouze. Raconter la guerre. En direct du Festival de presse et de cinéma de Strasbourg.
22 h 10 Caméra une première.
Le Porte-clé.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : La nouvelle équipe.
Le vol n° 5 ne répond plus.
16 h 10 Récré A 2.
18 h Les carnets de l'aventure.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 *Variétés : Palmarès 81.*
22 h Coureurs d'océan.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Association pour la communauté atlantique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : le Chagrin et la Pitié, de M. Ophüls.
(Première partie).
22 h 35 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : en Yougoslavie.
8 h, Les chemins de la connaissance : A très bientôt, monsieur Orwell (la « cochonnerie » totalitaire) ; à 8 h. 32, La respiration : L'école de la respiration.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre ouvert sur la vie : Un nouveau département « jeunesse » aux éditions Albin Michel.
11 h 2, Visconti, la passion de la musique (et à 17 h. 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama : le Festival d'automne.
13 h 30, Magazine des jeunesses musicales de France.
14 h, Sons : Histoires de chiens.
14 h 5, Un livre, des voix : Son personnage, de J. Desbordes.
14 h 47, *L'école* des parents et des éducateurs : Maman travaille... et alors ?
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 45, Archimedia : Les grandes inventions.
16 h 50, Contact.
17 h, Roue libre : en Chine.
18 h 30, Feuilleton : Pour Dieu et le roi, de M. Schilovitz.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h, La musique et les hommes : Michel-Ange.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'argent.

FRANCE-MUSIQUE

6 h. 2, *Quotidien-Musique* : réveils romantiques (Schumann, Mendelssohn) ; 7 h. 2, Informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : Serge Rachmaninov musicien du dix-neuvième siècle, « Dépression, art et succès » ; 10 h 30, Musique en vie : l'écriture de piano de Rachmaninov autour des « Etudes-tableaux » op. 33 (1911) et op. 39 (1916) : 11 h 15, La musique d'inspiration chorale et profane.
12 h. 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h. 30, Jazz classique : Les échappés du be-bop, avec le pianiste Billy Taylor ; 14 h, Musique légère : œuvres de C.-M. Ziehrer.
14 h. 30, Microcosmos : Les études à l'étude ; 15 h., Kaléidoscope : les enfants et la musique ; 15 h. 45, Rebus sonore ; 16 h., Reportage : le groupe d'animation musicale de Pau ; 16 h. 25, Galerie de portraits (V. d'Indy, Satie, Nystroëm, A. Roussel) ; 17 h., Haute infidélité : D... comme digital, ou le disque digital.
18 h. 2, Le club du jazz : les irréfutables ténors, « Lester Young ».
18 h. 30, Quotidien-Concert : « Fantaisie en ut mineur K 475 » et « Sonate en ut mineur K 457 », de Mozart, « Trio en mi bémol D 929 », de Schubert, avec G. Pludermacher, piano, G. Schneider, violon et C. Henkel, violoncelle ; 20 h. 05, Les chants de la terre : musiques traditionnelles d'Asie, d'Afrique et d'océan Indien.
20 h. 30, Concert (concert exceptionnel Grand Auditorium, 24-7-1981) : « Concerto pour violon et orchestre en ut majeur », « Concerto pour clavier et orchestre en ré majeur », « Concerto pour violoncelle et orchestre en ré majeur », « Symphonie n° 94 en sol majeur », de J. Haydn, et « Lied », de Malec, par le Northern Sinfonia Orchestra, dir. V. Spivakov, avec V. Spivakov, violon, Y. Malinin, piano, N. Chahovskaia, violoncelle.
22 h. 30, Ouvert la nuit : correspondances, « Thomas Mann » : La leçon de musique des Buddenbrook (1901), Le phonographe de la Montagne magique (1924), Correspondance autour du Doktor Faustus (1947) (Bach, Palestrina, Beethoven, Wagner, Offenbach, Rossini, Rubinstein, Tchaikovski, Baird) ; 0 h. 5, A la dérive dans le troisième courant : « Les quatre soleils », de Chavez, par le New-York Philharmonic, dir. L. Bernstein.

Jeudi 29 octobre

Un film

LE CHAGRIN ET LA PITIE

Deuxième partie :

LE CHOIX

Film suisse de Marcel Ophuls (1969), avec des habitants de Clermont-Ferrand, des personnalités politiques et militaires.

FR 3, 20 h 30.

★★ *Clermont-Ferrand occupée, la confusion des esprits, la résignation douloureuse, la veulerie cédant, peu à peu, la place à l'héroïsme réel d'une minorité entrée dans la Résistance. Le vrai visage de la France à l'heure allemande et les raisons de certains choix idéologiques aberrants (un jeune homme d'extrême droite engagé dans la Waffen SS). Une révision historique irréversible, qui a secoué les consciences endormies dans l'oubli.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Qui va garder mon bébé ?
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : les gouttes O.R.L.
16 h 30 Croque-vacances.
Bricolage ; Variétés ; Portrait d'une fleur ; Calimero ; Waldo Kitty.
18 h C'est à vous.
18 h 25 1, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : La Double Vie de Théophraste Longuet.
Réal. Y. Andrei. Avec J.-C. Bouillaud, G. Fontanel, C. Castel.
(Lire notre sélection au petit écran.)
22 h Magazine : La rage de lire.
Une émission de G. Suffert. *Les savants ont-ils besoin des philosophes ?* *Avec MM. R. Chauvin (Des savants pourquoi faire ?), J.-M. Levy-Leblond (L'esprit de sel), A. Pons (pour Vie de Giambattista Vico écrite par lui-même) et B. d'Espagnat (Au-delà du réel).*
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h 5 Série : L'âge de cristal.
15 h 55 L'invité du jeudi : Peter Rice.
17 h 20 Fenêtre sur... le roman policier français.
Crimes par procuration.
17 h 50 Récré A 2.
Pierrot ; Les quat'z'amis ; Discopuce : Si on jouait au théâtre.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.)
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les grands partis politiques.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel. Avec Katia et Marielle Labeque et Barbara Hendricks.
(Lire notre sélection.)
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Cuisine sans cuisson ; Les autres et moi.
18 h 55 Tribune libre.
Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Ulysse 31 : Chronos.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : le Chagrin et la Pitié, de M. Ophüls.
(Deuxième partie).
22 h 40 Journal.

Une juvénile fraîcheur

Le Grand Echiquier

TF 1, 20 h 35.

Le grand échiquier n'a d'autre but, peut-on parfois penser, que de pleurer à chaudes larmes sur les splendeurs du génie musical. L'émission possède à cet effet de bonnes recettes : on fait venir un talent bien sénile et un public prêt à sourire de *plaisir au moindre plissement* de ce visage vieilli, tout auréolé de gloire, dont on retrace le chemin jonché de ronces ou les *voies lumineuses*. La supercherie étant en passe d'être découverte, on s'adresse cette fois à de jeunes talents, tout aussi émouvants ; et il y a fort à parier que les visages fougueux de Katia et Marielle Labèque plaideront très honorablement, auprès des adversaires de Bartok, pour ces trépidations barbares dont elles se sont fait une spécialité. L'émotion, solidement étranglée, permettra *ensuite d'apprécier* Barbara Hendrick, dont les interprétations de Berlioz ont, comme on ne manquera pas de le dire, *une juvénile fraîcheur*. — T. Fr.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : en Yougoslavie.
8 h, Les chemins de la connaissance : A très bientôt, M. Orwell (1984. La politique-fiction et la réalité politique) ; à 8 h 32, La respiration : La spirale, respiration cosmique ; à 8 h 50, L'enfant prodigue.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : « Ivre de pain perdu », avec G. Matzneff.
11 h 2, Visconti, ou la passion de la musique (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : l'église Sainte-Clothilde de Belfort.
14 h, Sons : Histoires de chiens.
14 h 5, Un livre, des voix : « Côme confession générale », de R.-N. Ehni.
14 h 47, Départementale : à Montpellier.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 30, La radio sur la place.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, En roue libre : en Chine.
18 h 30, Feuilleton : Pour Dieu et le roi, de M. Schilovitz.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'INSERM.
20 h, Don Juan, de Tirso de Molina. Avec : R. Coggio, A. Bertin, J. Leuvrais, etc.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'argent.

FRANCE-MUSIQUE

6 h. 2, *Quotidien-Musique* : réveils romantiques (R. Schumann, Mendelssohn) ; 7 h. 2, Informations culturelles.
8 h. 2, L'oreille en colimaçon : « récréasson » (pour les enfants de quatre à sept ans).
9 h. 17, Le matin des musiciens : Serge Rachmaninov musicien du dix-neuvième siècle, « De l'exil politique à l'affirmation culturelle et religieuse « ; 10 h., Rachmaninov 1913-1918 ; 11 h. 30, « Quatrième concerto en sol majeur pour piano et orchestre », dir. E. Gracis.
12 h. 2, Midi-Deux : magazine de la vie musicale ; 12 h. 30, jazz classique : Les échappés du be-bop, avec les pianistes E. Costa et D. Twardzik ; 14 h., Musique légère : œuvres de J. Diéval et M. Nicolas.
14 h. 30, Points-Contrepoints : œuvres de Mache, Haydn, Lefebvre, Scriabine, Salliéri, Marietan, Cimarosa, Stravinski, Gossec, Mahler ; 18 h. 2, Le club du jazz, George Gershwin et ses interprètes, C. Basie, D. Ellington, Th. Monk.
18 h. 30, Quotidien-Concert (en direct du Studio 106) : « Quatuor en mi bémol majeur », de Schubert, « Quatuor n° 7 », de Chostakovitch, « Quatuor n° 2 », de Bartok, par le Quatuor bulgare.
20 h. 5, Concours de guitare : 23e concours international (Paganini, Giuliani, Villa-Lobos, Weiss).
20 h. 30, Concert (Festival de Saintes, 15-7-1981) : Récital Sergio Vartolo (clavecin, chant) : œuvres de A. Valente, de Cabezon, Carreira, R. Coelho, A. Gabrieli, S. Storace, Frescobaldi, Scarlatti, Dempster, Anonyme ; 22 h., Cycle acousmatique (Lejeune).
23 h., Ouvert la nuit : les compositeurs composent et proposent..., Jean-Jacques Werner ; 0 h. 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles d'Asie, d'Afrique et d'océan Indien.

● **Un cycle de neuf pièces du théâtre espagnol de l'Age d'Or, chaque jeudi sur France-Culture à 20 h :** l'ensemble du programme a été composé par Carlos Semprun-Maura, la pièce proposée en ouverture est le « Don Juan » de Tirso de Molina, dans une adaptation de George Brousse et une réalisation de Jean-Pierre Colas.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 23 OCTOBRE

● TELE LUXEMBOURG : 20 heures, série : Chips ; 21 heures, *Alice ou la dernière fugue*, film de C. Chabrol.
● TELE MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Arsène Lupin ; 20 h. 35, *les Feux de l'enfer*, film de A. V. McLaglen.
● TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre : hebdomadaire d'information ; 21 h. 15, *Rock around the Clock*, film de F. Sears.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 40, *la Voie Jackson*, téléfilm de G. Herzog ; 22 h. 10, Les visiteurs du soir : entretien avec C. Roy ; 22 h. 55, Nocturnes : *Masculin-Féminin*, film de J.-L. Godar.

SAMEDI 24 OCTOBRE

● TELE LUXEMBOURG : 20 heures, *Série : La petite maison dans la prairie* ; 21 heures, *Petit guide pour mari volage*, film de G. Kelly ; 22h. 30, Ciné-club : *le Puritain*, film de J. Musso.
● TELE MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Mission impossible ; 20 h. 35, *Avec la peau des autres*, film de J. Deray.
● TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Série : le Jardin extraordinaire ; 20 h. 30, *l'Homme qui n'a pas d'étoile*, film de K. Vidor.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19h. 55, *la Voie Jackson*, téléfilm

DIMANCHE 25 OCTOBRE

● TELE LUXEMBOURG : 20 heures, Série : les Roses de Dublin ; 21 heures, Hommage à Picasso.
● TELE MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Gray Street ; 20 h. 35, *le Mystère Andromède*, film de R. Wise.
● TELEVISION BELGE : 20 heures, Variétés : la Belle Epoque ; 21 heures, *le Temps d'une carte postale* téléfim de T. Erhat, d'après M. Frère.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Série : Guerre en pays neutre ; 20 h. 35, Dimanche soir.

LUNDI 26 OCTOBRE

● TELE LUXEMBOURG : 20 heures, Variétés : Jairo et A. Dona ; 21 heures, *Pour qui sonne le glas*, film de S. Wood.
● TELE MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Haute tension ; 20 h. 35, *Nous ne vieillirons pas ensemble*, film de M. Pialat.
● TELEVISION BELGE : 19 h. 55, L'écran-témoin : *les Jours du vin et des roses*, film de B. Edwards. — TELE 2 : 19 h. 55, Théâtre wallon : *Trwezynme Etage* ;
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Spécial cinéma, avec un film de C. Chabrol : *Violette Nozière*, suivi, à 22 h. 30, d'un gros plan sur D. Toscan du Plantier.

MARDI 27 OCTOBRE

● TELE LUXEMBOURG : 20 heures, Série : L'homme qui valait trois milliards ; 21 heures, *l'Arnaqueur*, film de R. Rossen ;
● TELE MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : le Nouvel homme invisible ; 20 h. 35, *le Signe de Zorro*, film de M. Caiano ; 22 h. 10, Télé-cinéma ;
● TELEVISION BELGE : 20 heures, *C'est chouette, la musique!* : variétés avec A. Ciccolini, R. Cocciante, I. Mayereau et le nouvel Orchestre symphonique de la R.T.B.F. ; 21h.15, Minute papillon ; 22 h. 15, Un homme dans la ville : J. Beaucarne - Tokyo. — TELE 2 : 19 h. 55, Le point de la médecine : le syndrome prémenstruel ; 21 heures, *le Gouffre aux chimères*, film de B. Wilder.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Quadrillage : jeu de lettres, 20 h. 10, Série : Guerre en pays neutre ; 21 h. 10 Noir sur blanc : émission littéraire ; 22 h. 20 : *Mademoiselle, enfin !* film de D. Lambert.

MERCREDI 28 OCTOBRE

● TELE LUXEMBOURG : 20 heures, Hit-parade : 21 heures, *Quand la Marabunta gronde*, film de B. Haskin ;
● TELE MONTE-CARLO : 19 h. 35, *Série : La patrouille du cosmos* ; 20 h. 35, *Pleins phares*, film de J. Arnold ; 22 h. 10, Variétés
● TELEVISION BELGE : 20 h. 40, Feuilleton : Guerre en pays neutre ; 21 h. 30, Télémémoire : Paul Delvaux ; 22 h. 20, Carnets du court-métrage belge. — TELE 2 : 19h.55. Sports 2 : championnats du monde de gymnastique rythmique, à Munich, en eurovision ; Automobiles : rétrospectives des Grands Prix de F1.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 5, Quadrillage : jeu de lettres ; 20 h. 10, Music Circus : variétés, avec C. Valente, Don Luris, le ballet du Music Circus, etc. ; 21 h. 15, Téléscope : nouveau magazine scientifique.

JEUDI 29 OCTOBRE

● TELE LUXEMBOURG : 20 heures, Dallas ; 21 heures, A vous de choisir : *Spéciale première*, film de B. Wilder, ou *les Chiens*, film d'A. Jessua.
● TELE MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Pause café ; 20 h. 35, *le Kid du Texas*, film de K. Neumann.
● TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Autant savoir : les remèdes homéopathiques ; 20 h. 20, Télé-cinéma : un film, *Terreur aveugle*, de R. Fleisher, un jeu, et l'actualité du cinéma, avec Sélim Sasson, suivi du Carrousel aux images et du Monde du cinéma. — TELE 2 : 20 heures, Le temps d'un livre : 20 h. 25, Opéra : *Falstaff*, de Verdi, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. G. Solti, avec G. Bacquier, R. Stilwell...
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Quadrillage : jeu de lettres ; 20 h. 10, Temps présent : les ministres communistes, reportage de C. Otzenberger ; 21h. 15, *le Christ s'est arrêté à Eboli*, film de F. Rosi (troisième partie) ; 22 h. 15, *l'Amour d'une mère*, film de V. Ward.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 21 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20 h 25 ***Les mercredis de l'information.***
Une émission de J.-M. Cavada, J.-O. Chattard et M. Thoulouze.
Charter pour l'enfer : une enquête sur un Français emprisonné à Bangkok à cause de la drogue (Rediffusion).

21 h 30 Les grandes enquêtes de TF 1 : Qu'est-ce qu'on *attend pour être heureux ?*
Avec Mme P. Vatel, MM. Ch. Bouillette, P. Clevenot, J.-C. Dreyfus, R. Feret, G. Miesch.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 25 Football : Coupe d'Europe.
En direct de Bordeaux : Bordeaux-Hambourg.

22 h 10 Magazine scientifique : Objectif demain.
A la lumière des lasers, de L. Broomhead.

23 h 20 ***Chefs-d'œuvre en péril.***
Les monastères bulgares.

23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma 16 : Trente hectares de bonne terre.
Scénario : D. M. Fournier ; réal. : J.-P. Gallo.
Avec : D. Doll, H. Marteau, R. Hirt, F. Dyrek.

22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La musique et les hommes : Liszt et l'Italie.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques turbulence ; les disputes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (Echanges internationaux - Radio autrichienne 14-3-1981) : « Sérénade » de J.-J. Fux ; « Concerto pour trombone et orchestre » de L. Mozart ; « Symphonie op. 72 » de H. Eder ; « Die Feuerreiter, chœur mixte et orchestre sur un poème de Mörike » et « Penthesilea, poème symphonique pour orchestre, d'après la tragédie de H. von Kleist » de H. Wolf, par les chœurs (dir. G. Preinfalk) et l'Orchestre symphonique de l'O.R.F., dir. Th. Guschlbauer, avec W. Heinrich, trompette, B. Slokar, trombone, M. Haselböck, orgue.
22 h 30, Ouvert la nuit : correspondances. « Alejo Carpentier » (Beethoven, Stravinsky, Schumann) ; 0 h 5, A la dérive dans le troisième courant (Fischer-Zawinul, L. Schifrin).

Jeudi 22 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Des petites vacances à problèmes.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : C O encore à la une.
17 h ***Information*-Education.**
Le demain des livres ; L'acquisition du langage ; Actualité éducative dans les collèges et les lycées.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
Annie Cordy.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : le Rembrandt de Verrières.
Réalisation P. Goutas, avec H. Virlojeux, A. Gaylor, A. Valmy...
22 h ***Magazine :*** **La rage de lire.**
Une émission de G. Suffert.
Decaux, de cape et d'épée, avec A. Decaux *(Dictionnaire d'histoire de France)*, Cazenave *(le Retour des templiers)*, C. Hermary-Vieille *(le Grand Vizir de la nuit)*, G. Bachet *(les Vergers d'Osiris)*.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Histoire de la maternité.
15 h Série : L'Echange.
15 h 55 L'invitée du jeudi.
Judith Magre.
17 h 20 Fenêtre sur... Le roman policier français.
French collection.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Regard des autres.
Film français de F. Solanas (1980).
Une suite d'entretiens avec des handicapés physiques, racontant leurs manières de vivre et leurs problèmes.
Fernando Solanas, cinéaste argentin exilé en France, a réussi, avec le concours d'une psycho-pédagogue, Monique Saladin, à faire comprendre, sans apitoiement, le sort des handicapés et leur droit à l'insertion sociale.
22 h 20 Divertissement : Elle court, elle court l'opérette.
Des extraits des *Saltimbanques, Chanson gitane, Frasquita, le Pays du sourire, la Fille de madame Angot.*
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Cuisine sans cuisson ; Les métiers de l'eau.
18 h 55 Tribune libre.
Pugwash.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : le Soupçon.
Film italien de F. Maselli (1974), avec G. M. Volonte, A. Girardot, R. Salvatori, G. Lavia, B. Corazzari, G. de Carli.
En 1934, un communiste italien, envoyé de Paris par le comité central en exil de son parti, vient à Turin, sous une fausse identité, pour prendre contact avec les clandestins de l'intérieur. Sa mission en Italie fasciste cache un piège.
Admirable film politique. La tension constante de la mise en scène recrée parfaitement un climat de surveillance et de soupçon, une époque historique ; elle conduit à une analyse lucide des rapports du P.C.I. avec le stalinisme.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h 30, Renaissance des orgues en France : dans la région de Belfort.
14 h, Sons : Chèvres et moutons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Ivre du vin perdu », de G. Matzneff.
14 h 47, Départementale : au Larzac.
15 h 30, Le monde au singulier : La radio sur place.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : L'esprit du Larzac et l'avenir du Causse.
17 h, Roue libre : La Fontaine limogé.
18 h 30, Feuilleton : « Pour Dieu et le roi », de M. Sohlovitz.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'INSERM.
20 h, Théâtre ouvert à Lille : « Entre chien et loup », de D. Lemahieu ; « le Petit Monde ancien », de D. Ducos ; « Détonation », de T. Mare ; « les Campagnardes », de R. Lyszyk.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; Ce soir on déménage.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 2, Midi-Deux : magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : œuvres de Messager, Lecocq, Bernard, P. Bonneau.
14 h 30, Points-Contrepoints : œuvres de Bancquart, J.-S. Bach, Tchérepnine, Haydn, Chaynes, Casanoves, Chostakovitch ; 17 h 30, Premières loges : « Amelita Galli-Curci » (Adam, Rossini, Bellini, Delibes, Thomas, Gounod).
18 h 2, Le Club du Jazz : George Gershwin et ses *interprètes (S. Rollins, C. Hawkins, J. Coltrane).*
18 h 30, Quotidien-Concert (en direct de l'Auditorium 106). Récital de piano Eva Osinska : « Deux mazurkas », « Andante et Grande Polonaise », de F. Chopin ; *20 h 5, Concours de guitare : 23e concours* international (Bach, Albeniz, Villa-Lobos).
20 h 30, Concert (Festival d'Aix-en-Provence, église Saint-Sauveur, 23 juillet 1981) : œuvres de W. Byrd, R. Vaughan-Williams, G. Gabrielli, S. Rachmaninov, J. Bennett, T. Morley, J. Dowland, T. Vautour, A. Brückner.
22 h 30, Ouvert la nuit : les musiques du spectacle (Brecht, Staben, Young, Bernstein, Delerue, Chihara) ; 0 h 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles d'Asie, d'Afrique et de l'océan Indien.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 21 OCTOBRE

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du parti socialiste, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h 10.

JEUDI 22 OCTOBRE

— *M. Georges Sarre*, député P.S. de Paris, est l'invité de Didier Lecat, sur France-Inter à 7 h 45.

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S. répondra en direct de Valence aux questions des téléspectateurs de TF1 qui souhaitent l'appeler au (75) 42-26-33, lors de l'émission « La parole est aux partis politiques » diffusée à 19 h 40.



A RADIO-FRANCE

Le conflit Cotta-Vozlinsky

Mme Michèle Cotta, président de Radio-France, s'est donné un délai supplémentaire pour régler la procédure de départ de M. Pierre Vozlinsky de la direction des programmes et services musicaux de la société (« le Monde » des 18-19 et 21 octobre). Mme Cotta souhaite, en effet, apprend-on le 21 octobre, procéder à de nouvelles *consultations* auprès *de ses collaborateurs*, ainsi que des syndicats de la Maison de la Radio. M. Vozlinsky, qui continuait mardi à affirmer qu'il n'est pas « démissionnaire » et à *assurer* normalement ses fonctions serait, en fait, en train de négocier son départ et ses indemnités. L'annonce du départ devrait ainsi intervenir officiellement jeudi.

L'honneur au poing

La colère d'un homme s'estimant atteint dans son honneur, *ses propos cinglants, irrespectueux*, lancés de façon sans doute incontrôlée, auront suffi à rompre la collaboration entre le *président* de Radio-France et son directeur de la musique. Une association qui promettait de n'être ni simple ni facile, *mais à laquelle aucun des intéressés* ne souhaitait apparemment mettre un terme.

En arrivant à Radio-France, Mme Cotta s'était promis de ne *pas tomber dans le piège*, de ne pas « changer pour changer », et, s'il est quelqu'un dont elle connaissait et appréciait les compétences, c'est bien M. Vozlinsky, dont, *« pour rien au monde »*, disait-elle, elle ne se séparerait. De son côté, il semble bien que M. Vozlinsky, passionné par son travail et plein de projets ambitieux, voire grandioses, pour les services qu'il dirigeait, et particulièrement le Nouvel Orchestre *philharmonique (le Monde du 21 octobre)*, ne souhaitait nullement quitter ce poste dans lequel il jouissait d'une *grande liberté d'initiative* et de création.

Pourquoi *alors* ce brusque divorce, cette rupture si soudaine qu'elle a stupéfait tous ceux qui *y ont assisté sans qu'ils puissent* avancer le moindre argument rationnel ou apaisant dans ce conflit-vaudeville où chaque personnage apparaît trop conforme à l'image qu'il se faisait de son *rôle ? Certains reparlent déjà de* chasse aux sorcières, M. Vozlinsky s'étant vu confier son poste par l'ancien président de Radio-France, Mme Jacqueline Baudrier.

Mais cette interprétation conduit à *déformer* la *réalité*. Quel que soit le terme utilisé pour qualifier le départ de M. Vozlinsky, il ne s'agit ni d'une démission — il n'a jamais été dans l'intention de M. Vozlinsky de la présenter — *ni d'un licenciement* ordinaire — Mme Cotta pouvant difficilement *oublier* les paroles *provocantes prononcées en* public par le directeur de la musique, et interprétées comme étant celles d'un *« démissionnaire »*.

Parler d'*honneur apparaît*, de nos jours, légèrement désuet, et pourtant c'est bien cela dont il s'agit aujourd'hui. C'est au nom de son honneur *« bafoué »* que M. Vozlinsky *s'est* senti obligé de marquer violemment son mécontentement. C'est encore l'*honneur* qui a interdit à Mme Cotta de pardonner l'esclandre qui *l'avait directement et publiquement* mise en cause. Malentendu ? Le mot semble décidément *trop faible, même s'il* exprime l'impression des observateurs. Depuis jeudi, *le* ton et les arguments du débat rendaient prévisibles l'issue du différend.

ANNICK COJEAN.

هكذا من الأصل

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques 277-11-12.

Sauf mardi de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h., le samedi à 11 h., entrée du musée (troisième étage) : lundi et jeudi, 17 h., galeries contemporaines.

PARIS-PARIS. — Grande Galerie, cinquième étage. Jusqu'au 2 novembre. Sauf mardi et dimanche, à 16 h. et 20 h. : Visite animation.

Conférences : le 26 : « Arts plastiques et politique », par P. Gaudibert (18 h. 30, sous-sol) ; le 28 : « Depuis la guerre, par M. Butor (18 h. 30, B.P.I.) ; le 29 : « La fin des utopies : l'abstraction comme geste », par B. Ceysson (18 h. 30, sous-sol).

RIOPELLE. Rétrospective. Jusqu'au 16 novembre.

ROBERT RYMAN. Rétrospective. Jusqu'au 16 novembre.

L'ART AMERICAIN dans les collections du musée. Jusqu'au 26 octobre.

JEAN DUBUFFET. Sites aux figurines et psycho-sites. Jusqu'au 23 novembre.

ROGER BEZOMBES. Affiches créées pour Air France. Jusqu'au 8 novembre.

PAUL NASH. Photographies. Jusqu'au 15 novembre.

LE PERE DUCHESNE. Œuvres de Matta, Bernard, Ringer. Jusqu'au 16 novembre.

SAMUEL BECKETT dans le siècle. Grand foyer, 1er sous-sol. Jusqu'au 15 novembre.

LES VOLCANS ET LES METAPHORES DU FEU. — Exposition de l'atelier des enfants. De 14 h. à 18 h. Jusqu'au 31 décembre.

Musées

LE BAROQUE EN BOHEME. — Grand Palais, entrée avenue Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F. Samedi 9 F. Jusqu'au 7 décembre. Le 28 octobre, à 18 h. 30, conférence par M. Blazicek : « Evolution et diversité de la sculpture baroque en Bohême ».

LES FASTES DU GOTHIQUE. Le siècle de Charles V. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 23 novembre. Jusqu'au 1er février.

LEON SPILLIAERT, 1881-1946. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 9 F ; samedi 6 F. Jusqu'au 30 novembre.

FOIRE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN 1981. Grand Palais, entrée avenue W.-Churchill (256-03-44). De 12 h. 20 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 20 h. (le 22, de 12 h à 23 h.). Entrée : 22 F. Jusqu'au 25 octobre.

TRESORS DU MUSEE D'ARTS RELIGIEUX ET MOSAN DE LIEGE. Petit Palais, 1, avenue W.-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 3 janvier.

PRESENCE DE L'HISTOIRE. — Exposition du Festival d'automne, chapelle de La Salpêtrière (296-12-27). Jusqu'au 20 décembre.

LA GALERIE ESPAGNOLE DE LOUIS-PHILIPPE - TABLEAUX ITALIENS, ANGLAIS, ALLEMANDS ET ESPAGNOLS DU LOUVRE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 janvier.

DESSINS BAROQUES FLORENTINS. — Musée du Louvre, cabinet des dessins (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 janvier.

JOSEPH CORNELL (1903-1972). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 décembre.

BAROQUES 81. Les débordements de l'avant-garde internationale. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Un siècle d'égyptologie française. — Les arts antiques du Maghreb. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée 7 F ; le dimanche, 3,50 F. Jusqu'au 4 janvier.

ROGER MARTIN DU GARD. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 13 h. à 17 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 décembre.

L'EXOTISME DANS LE PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE AU DIX-NEUVIEME SIECLE. — Bibliothèque nationale, galerie de photographie, 4, rue de Louvois. Sauf dim., de 12 à 18 heures. Entrée libre. Jusqu'au 8 novembre.

GAUGUIN et les chefs-d'œuvre de l'Ordrupgaard de Copenhague. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 novembre.

JACK LENOR LARSEN, trente ans de création textile. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 14 h à 20 h. ; sam. et dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 28 décembre.

CERAMIQUE FRANÇAISE CONTEMPORAINE. Sources et courants. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 janvier.

SHUNSO MACHI, calligraphe japonais. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 janvier.

CARTES A JOUER ANCIENNES. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Du 24 octobre au 4 janvier.

LE CIRQUE FRANÇAIS. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 31 octobre.

IMPRESSIONS ITALIENNES. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 18 janvier.

BARTOK. Sources et rencontres. — Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 octobre.

EDOUARD PIGNON. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf jeudi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 novembre.

LE FAUBOURG SAINT-GERMAIN. LA RUE DE VARENNE. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 7 F ; dim., 3, 50 F. Jusqu'au 9 décembre.

COSTUMES DE L'OPERA DE PARIS. — Opéra, entrée par la façade (266-50-22). De 11 h. à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 novembre.

PIERRE SICARD. Du Paris des années folles au Paris de naguère. Peintures. Jusqu'au 31 octobre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F.

LES MOYENS DE TRANSPORT DANS LES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHEQUE FORNEY. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 novembre.

AUTOUR D'EIFFEL. La vie et les aventures de la tour Eiffel racontées aux enfants. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

CARNETS DE CROQUIS DE LE CORBUSIER. — Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 18 décembre.

AVANT-GARDE POLONAISE, 1918-1939. — Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail. De 9 h. à 18 h. Jusqu'au 31 octobre.

LES CONCOURS DES MONUMENTS HISTORIQUES, de 1893 à 1979. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 14 décembre.

TURNER EN FRANCE. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 10 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 16 F. Jusqu'au 10 janvier.

GRAVURES DE PAYSAGISTES HOLLANDAIS DU DIX-SEPTIEME SIECLE. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 novembre.

ARTISTES DE WALLONIE ET DE BRUXELLES. Œuvres sur papier. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 novembre.

SANDRA IKSE - ULLA SCHUMACHER-PERCY. Tapisseries. Jusqu'au 5 novembre. - CLASS EKLUNDH. Peintures. Jusqu'au 10 novembre. - Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 15 h. à 19 h.

MILJENKO HORVAT - SUD/NORD/SOUTH/NORTH. Kate Craig, Hank Bull. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 22 novembre.

WOLFGANG VOLZ - CHRISTO. — Gœthe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 30 octobre.

BELAIFA, sculptures ; GRANDPRE, NICOLOV, NATHAN, peintures ; PISZCZATOWSKI, photographies. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). De 13 h. à 19 h. Du 23 octobre au 2 novembre.

ZBIGNIEW MAKOWSKI, dessins, gouaches, aquarelles. — Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon. Sauf sam. et dim., de 11 h. à 19 h. ; vendredi, de 11 h. à 16 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 6 novembre.

CHUNG DOO-YOUNG. Peintures. — Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (720-836-86). Du 24 octobre au 3 novembre.

TIMOTHY BOUTSIS. Peintures. — Ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey. A partir du 23 octobre.

LA CERAMIQUE YOUGOSLAVE. — Centre culturel de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin. Jusqu'au 5 novembre.

COSTUME NATIONAL BIELORUSSE. — Fin du XIXe-début du XXe siècle. — Association France-U.R.S.S., 61, rue Boissière (501-59-00). Sauf dim., de 13 h. 30 à 17 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 21 novembre.

Galeries

PEINTURES DE CHEVALET. Le cabinet d'un amateur d'aujourd'hui. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 31 octobre.

FORGAS. Les textes. Peintures à l'huile. CHRISTIAN CORRE. Dessins. — Espace 2, galerie Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 28 octobre.

ADELE BESSER. Terres cuites. PATRICK BERNARD. Photographies. — Galerie du Lion, 16, place des Vosges (887-73-28). Jusqu'au 30 octobre.

STEFAN DE JAEGER - VICTOR KOULBAK. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 31 octobre.

BIJOUX ET OBJETS TOUAREG DU NIGER. — Galerie des Lombards, 10, rue des Lombards (278-40-99). Jusqu'au 22 décembre.

ARCHITECTURE CHINOISE. De l'architecture traditionnelle aux temples lamaïques de Jéhol. Photographies de Chebing Chiu. — Librairie du Moniteur-Odéon, 7, place de l'Odéon (325-46-58). Jusqu'au 31 octobre.

ETUDES, PROJETS ORIGINAUX D'ARCHITECTURE ET ARTS DECORATIFS des XVIIIe et XIXe siècles. — Galerie D. Greiner, 43, rue de Verneuil (260-99-96). Jusqu'au 14 novembre.

L'ART VIVANT D'ANDRE SALMON. De Picasso à Hélion. Galerie G. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 20 novembre.

LE NEPAL. Objets rituels et culturels, sculptures, etc. — Galerie G. Ollivier, 45, rue Mazarine (326-25-60).

LUC CHAPELAIN. Totems. JEAN-CHARLES VIGUIE. Sites communs et lieux privilégiés n° 2. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 5 novembre.

ALECHINSKY. Encres sur cartes de navigation et peintures de l'année. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (561-02-97). Jusqu'au 12 novembre.

MARTIN BARRE. — Galerie J. Chauvelin, 147, rue Saint-Martin (887-77-76). Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 21 novembre.

BIRMELIN. Peintures. — Galerie Claude Bernard, 5-7, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 31 octobre.

ROS BLASCO. Peintures. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 14 novembre.

CHARLOTTE CALMIS. Peindre. De l'abstraction au concret. — Atelier Grégoire Wroblewski, 56-58, rue Saint-Sabin (806-06-91). Jusqu'au 7 novembre.

SONIA DELAUNAY. — Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 7 novembre.

JEAN FAUTRIER. Œuvres gravées. — Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 30 novembre.

GILLI. — Galerie Weiller, 5, rue Git-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 30 novembre.

HENRI GOETZ. Peintures. — Galerie Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 11 novembre.

GUILBAUD. — Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 21 novembre.

MICHEL HUMAIR. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 7 novembre.

JIRI KOLAR. Hommage à Mlle Rivière et autres collages. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (561-02-97). Jusqu'au 12 novembre.

LAMBERT-RUCKI (1888-1967). Sculptures, laques, peintures. — Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 22 décembre.

ANTOINE LARENE. Histoires de bois. — Le Haut Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 14 novembre.

MICHAEL LECHNER. — Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine. Jusqu'au 14 novembre.

ALAIN LESTIE. — Galerie C.-Jonceur, 208, boulevard Saint-Germain (544-46-27). Jusqu'au 28 novembre.

MARILYN LEVINE. Céramiques. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'en décembre.

ANDRE LHOTE. Peintures, aquarelles, dessins (1907-1962). — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-30). Jusqu'au 21 novembre.

CLAUDE LOCHU. — Le Vasistas, 30, rue Tiquetonne (296-26-89). Jusqu'au 12 novembre.

DOMINIQUE LORSCH. — Galerie S. Garnier, 12, boulevard de Courcelles (763-06-46). Jusqu'au 7 novembre.

LUTZ. Sculptures récentes. — Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (548-24-19). Jusqu'au 14 novembre.

DENISE MANNONI. Peintures. — Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Jusqu'au 7 novembre.

ENRIQUE MARIN. Gravures et aquarelles. — Galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 14 novembre.

FRANÇOIS MORELLET. — L. et M. Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 28 octobre.

MICHEL MOSKOVTCHENKO. — Galerie P. Robin, 10, rue Jacques-Callot (326-31-38). Jusqu'au 15 novembre.

EDO MURTIC. Œuvres récentes. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 12 novembre.

NESTORAS. Œuvres récentes. — Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 7 novembre.

LOUISE NEVELSON. Œuvres 1953-1980. Photos Hans Namuth. — Galerie de France, 50, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 21 novembre.

RENATO PARIGI. Bronzes, marbres, gouaches. — Galerie G.-Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 22 novembre.

PICASSO. Dessins et gouaches 1899-1972. — Galerie L. Leiris, 47, rue de Monceau (563-28-85). Du 23 octobre au 28 novembre.

SERGE POLIAKOFF. Peintures. — Galerie Louis Carré et Cie, 10, avenue de Messine (562-57-07). Jusqu'au 12 décembre.

DANIEL POMMEREULLE. La fatigue du ciel. Dessins, pastels. Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-86). Jusqu'au 7 novembre.

RICHARD RAPAICH. Tapisseries, gouaches. — La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 14 novembre.

BERNARD REQUICHOT. 1929-1961. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 31 décembre.

SAURA. Portraits raisonnés. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 21 novembre.

IRMGARD SIGG. — Galerie D. Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 21 novembre.

GUSTAVE SINGIER. Aquarelles. — Galerie J.-L. Roque, 8, rue du Cirque (225-84-80). Jusqu'au 6 novembre.

FRANK STELLA. Œuvres de 1970 à 1980. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 28 octobre.

ROLAND TOPOR. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 14 novembre.

WENANDT. — Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (551-00-85). Jusqu'au 31 octobre.

LAURENT WOLF. Peintures 1980-1981. — L'Œil de Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 21 novembre.

En région parisienne

ARCUEIL. Peintres et sculpteurs d'Amérique latine. — Galerie de l'Hôtel-de-Ville, avenue Paul-Doumer. De 9 h. 12 h. et de 14 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 29 octobre.

ARGENTEUIL. La boîtapoèmes. La poésie et l'outil. La machine à eau. — Hall de la bibliothèque, parc de la Mairie (961-14-74).

BOULOGNE-BILLANCOURT. Jeux de cartes et cartes à jouer. — Collection Alan Borvo. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-[illegible]). De 1[illegible] h à 23 h., dim., de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 20 décembre.

CRETEIL. Festival international du dessin d'actualité. — Club de Créteil (M.J.C.), rue de Charpy (899-75-40). Jusqu'au 7 novembre. — Opéra-promenade. Maison des arts A. Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 20 décembre.

PONTOISE. Hommage à Roger Chastel, 1897-1981. Les fers à repasser et leur histoire. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre. - Les origines de la peinture en Vexin français. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (032-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

VILLEPARISIS. Penalba. — Centre culturel municipal J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer. et sam., de 14 h. à 19 h., dim., de 10 h à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 22 novembre.

En province

ANGERS. Le roi René. Décoration de ses chapelles et de ses demeures. — Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 31 janvier.

ARRAS. Trajectoires métaphysiques. — Centre Noroit, 6, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 15 novembre.

AUXERRE. Lalan, peintures - Van Thienen, sculptures en mouvement. — Abbaye Saint-Germain. Jusqu'au 1er novembre.

AVIGNON. Jean Vilar. — Maison Jean Vilar, 8, rue de Mons (85-59-64). Jusqu'à fin décembre.

BAYONNE. Ignacio Zuloaga. — Musée Bonnat, rue Jacques-Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 15 novembre.

BOURGES. Grès ; pièces anciennes et récentes. — Maison de la culture, place André-Malraux (20-13-84). Jusqu'au 30 novembre.

CAEN. Hayter et l'atelier 17. — Musée des beaux-arts, Esplanade du château (81-78-63). Du 23 octobre à fin décembre. Ulrich Reifenrath. — Théâtre de Caen-les-Foyers, 135, boulevard du Maréchal-Leclerc. Jusqu'au 14 novembre.

CLERMONT-FERRAND. Blaise Pascal auvergnat : la famille à l'œuvre. — Musée Bargoin, 45, rue de Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 8 novembre.

DIJON. Ingres, dessins sur le vif. Musée des Beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37). Jusqu'au 28 novembre.

DUNKERQUE. Les autochromes Lumière. — Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (65-98-00). Jusqu'au 22 novembre.

GRENOBLE. Jacques Charlier. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 6 novembre. — Gimel. Photographies. — Maison de la culture. Jusqu'au 8 novembre.

LE MANS. Joël Bariller. Dessins. — Musée de Tessé, 2, avenue de Paderborn (84-97-97). Jusqu'au 9 novembre.

LYON. Gens d'image. Aspects de l'illustration actuelle. — ELAC, centre d'échanges de Perrache, niveau 4 (842-27-39). Jusqu'au 31 décembre — Imprimeurs et écrivains de Lyon au seizième siècle. — Musée de l'imprimerie et de la banque, 13, rue de la Poulaillerie. Jusqu'au 31 octobre.

MARSEILLE. Marius Engalière, 1824-1857. Musée Grobet-Labadié, 140, boulevard Longchamp (62-21-82). Jusqu'en janvier 1982. — Igor Mitoraj. Sculptures et dessins. Centre méditerranéen d'art contemporain, 293, rue de Paradis (37-83-23). Jusqu'au 8 novembre. — Paul Soldner, céramique. Musée Cantini (54-77-75). Jusqu'au 9 novembre. — Aujourd'hui le Moyen Age, archéologie et vie quotidienne. Galeries de la Charité, rue de l'Observance.

MULHOUSE. Bernard Latuner : peintures 1978-1981, environnement, parcours sonores. — Galerie A.M.C., 7, rue Alfred-Engel (45-63-95). Jusqu'au 31 octobre.

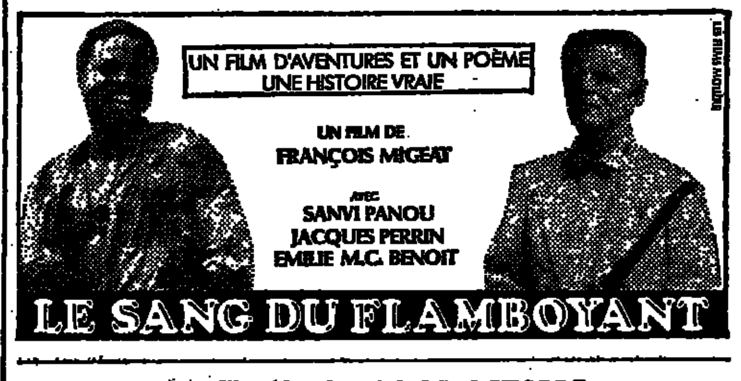
ST-ETIENNE. Clarence J. Laughlin, le troisième monde de la photographie. — Musée d'art et d'industrie.

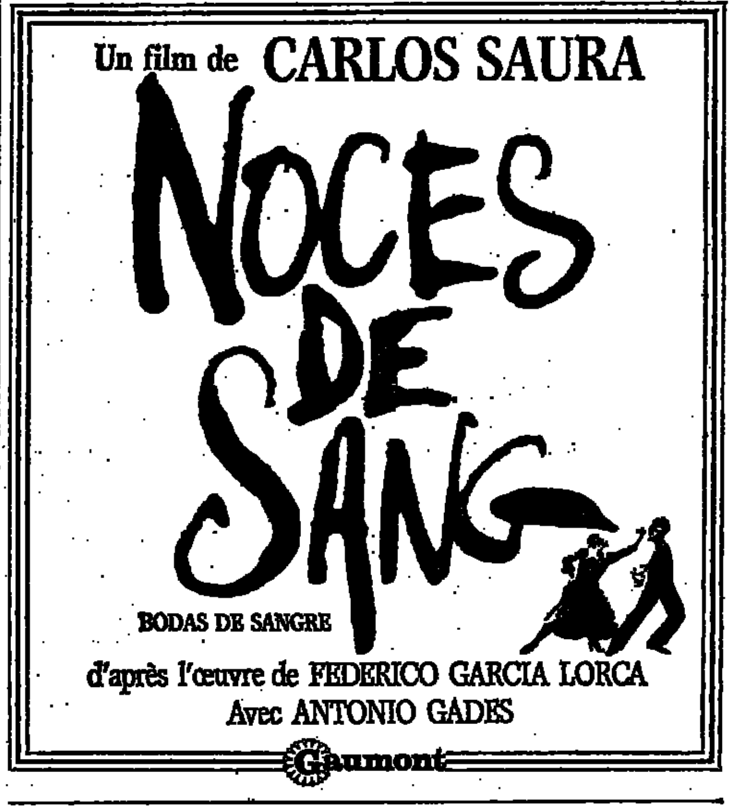
STRASBOURG. Tombes et mobiliers funéraires du premier âge de fer 750-450 avant Jésus-Christ. Jusqu'au 3 janvier 1982. Musée archéologique (35-37-27). La mémoire oubliée. Du daguerréotype au collodion. — Salles d'exposition temporaires, 3, rue de la Grande-Boucherie. Jusqu'au 15 novembre. — Strasbourg, ville libre royale 1681-1792. Hôtel de ville, place Broglie. Jusqu'au 13 décembre. Zigaina. Cabinet des estampes. — Château de Rohan. Jusqu'au 8 novembre.

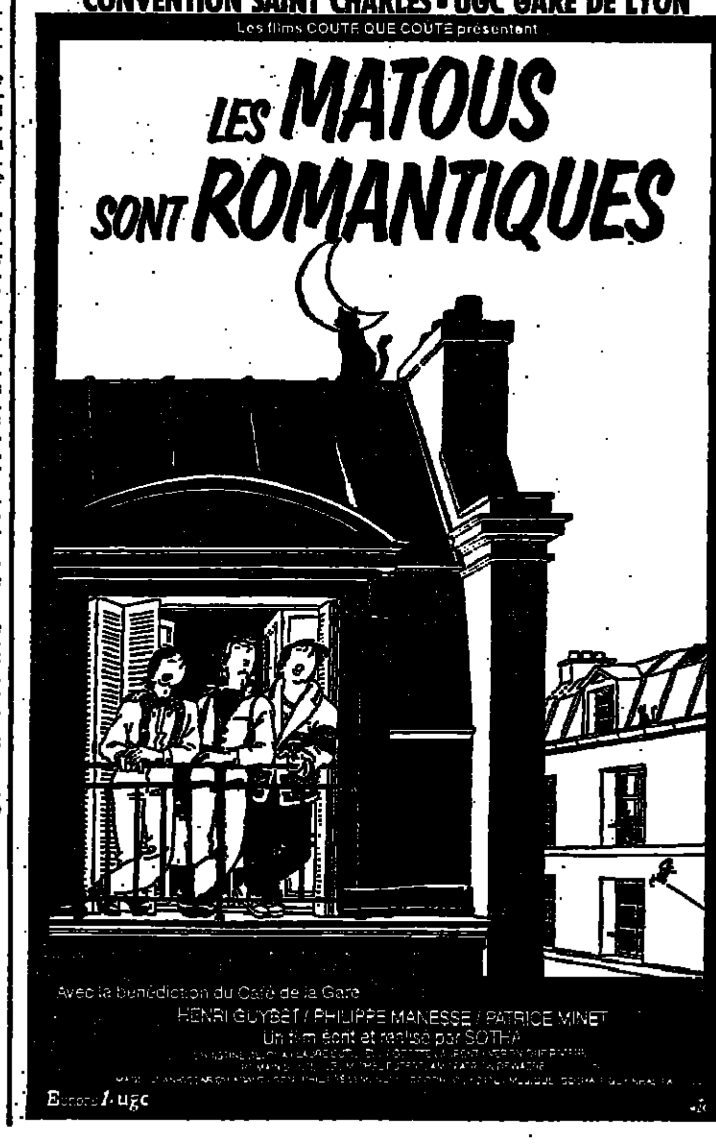
TOULON. Hommage à Vincent Courdouan (1810-1893). — Musée (93-15-54). Jusqu'au 29 novembre.











THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

PALAIS DES SPORTS (OPERA) (828-40-90) : (D., L.), 20 h. 15 : mat. sam. à 14 h. 15 : Carmen.
SALLE FAVART (296-12-20) (D.), 20 h. 30 : Prends bien garde aux Zeppelins.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : le 21 à 20 h. 30, le 25 à 14 h. 30 : l'Education d'un prince ; la Double Inconstance ; le 22 à 20 h. 30 : la Locandiera ; les 24, 25, 26 et 27 à 20 h. 30 : Andromaque.
ODEON (325-70-32), les 21, 22, 23 et 24 à 20 h. 30 : Dona Rosita la Soltera ; le 25 à 21 h. : le groupe Una Ramos et *Philippe* Chatel ; le 27 à 20 h. 30 : Médée.
PETIT ODEON (325-70-32 (Lundi), 18 h. : Point sublime.
TEP (797-96-06) (*J., Dim. soir, L.*), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Mandragore ; le 22 à 14 h. 30 : Films.
PETIT TEP (797-96-06) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Bienvenue au conseil d'administration.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (*Mar.*) *Débats* : le 21 à 18 h. : Atelier de Genval ; le 22 à 18 h. 30 : Walter Benjamin : une sensibilité rebelle ; le 26 à 20 h. 30 : Iris *Murdoch et Eva Figes.*
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), mer. à 15 h. 30, sam. et dim. à 14 h. et 16 h. 45 : Cirque Grüss à l'ancienne.
THEATRE DE LA VILLE (274-22-77) (D., L.), 18 h. 30 : Anna Prucnal ; (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Peer Gynt ; le 26 à 20 h. 30 : Galaxie Prévert.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) (*D. soir, L.*), *20 h. 30*, mat. sam. et dim. à 14 h. 30 : la Vie parisienne ; le 25 à 18 h. 30 : Orchestre Colonne. P. Dervaux, I. Arkhipova (Rimsky-Korsakov, Denisov, Moussorgsky) : le 26 à 18 h. 30 : G. Tacchino, piano, et Y. Chiffoleau, violoncelle (Beethoven, Kodaly).

Les autres salles

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 21 à 21 h. : Sam Yada Cannarozzi ; le 22 à 21 h. : J. O'Neal.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : Potiche.
ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), le 22 à 15 h., le 23 à 15 h. et 20 h. 30, le 24 à 20 h. 30, le 25 à 17 h. 30 : En ce temps-là la femme.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (Dim. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Princesse Baraka.
ASTELLE-THEATRE (202-34-31), jeudi, ven. à 20 h. 30 : l'Occasion ; mar., mer., sam. à 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam., dim. à 15 h. : le *Nombril.*
ATHENEE (742-82-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : la Bête dans la jungle (à partir du 23).
BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Diable d'homme.
CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04) (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Une *femme* (dernière le 25).
CENTRE D'ARTS CELTIQUE (258-97-62), les 21, 22 à 20 h. 45, le 25 à 17 h. et 20 h. 45 : Dos à dos, deux à deux.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. 30 : le Journal d'une femme de chambre.
CENTRE CONFLUENCE (387-67-38) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Mille et une Nuits.
CINQ DIAMANTS (580-18-62) (Dim., L.), 21 h. : Ka.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, *Grand Théâtre (589-67-57)* (D., L., Mar.), 20 h. 30 : la Fausse Suivante ; Galerie (Dim., Lun.), 20 h. 30 : Mademoiselle Julie ; Resserre (D., L.), 20 h. 30 : Rousseau, juge de Jean-Jacques.
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (*Mer., D. soir*), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à *15 h.* et *18 h. 30 : le* Jardin d'Eponine.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : la Servante amoureuse ; (D) 22 h. 30, lun. à 21 h. : Un p'tit rêve dans l'nez.
COMEDIE DE PARIS (*281-00-11*) (D., L.), 20 h., mat. sam. à 17 h. : Sandwich on the blues ; 21 h. 30, mat. sam. à 18 . 30 : les Aventures de Georges Larrere.
DAUNOU (261-69-14) (D. soir, Mer.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : la Vie est trop courte.
DEUX PORTES (361-49-92), j., ven., sam. à 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Fausses Confidences.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : Deburau.
ESPACE-GAITE (327-95-94) (D., L.), *20 h. 30 : D.* Lavanant ; 21 h. 45, dim. 20 h. 30 : Tranches de vie.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h. 30 : la Mouette ; les 22, 23, 27 à 22 h. 15 : l'Amante anglaise ; les 21, 24 à 22 h. 15 : Mort et vie.
ESSAION (278-46-42) (D.), salle 1 : *20 h. 15 :* Incendie au sous-sol ; 21 h. 30 : Attention Copyright. — Salle 2 : 18 h. 30 : Blaise Cendrars ; 20 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
FONTAINE (874-74-40) (D., L.) 20 h. 30 : Les trois Jeanne.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.) 20 h. 15 : Elle voit des nains partout. — 22 h. : Anatole.
GALERIE-55 (326-63-51) (D., L.) 21 h. : *Figaro solo.*
GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78) (D., L., Mar.) 20 h. 30 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : le Divan.
LIERRE-THEATRE (586-55-83) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 16 h. : *les Bouffons.*
LUCERNAIRE (544-57-74) (D.) I. 18 h. 30 : Yerma ; 20 h. 15 : Faut pas faire ça tout seul ; 22 h. 15 : Louise la pétroleuse ; II. 20 h. : Douce ; Petite salle, 18 h. 30 : Parloné français.
MARIE-STUART (506-17-80) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim., 18 h. : Mais le Meilleur Guerrier ; 22 h., mat. dim. 16 h. : Calamity Jane.
MARIGNY (256-04-41) (*J., D. soir*) 21 h., mat. dim. 15 h. : Domino ; salle Gabriel (225-20-74) (D.) 21 h. : le Garçon d'appartement.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Jacques et son maître.
MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : On dînera au lit.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Mademoiselle.
MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Zirella.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D., L.) 21 h., mat. sam. 17 h. 30 : Exercices de style. — Petite Salle : I. (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Un Dibouk pour deux personnes ; 22 h., mat. dim. *18 h. : Ce soir,* je sors.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
ŒUVRE (874-42-52) (L.) 21 h., mat. dim. 15 h. *et 18 h. 30 : Pa.*
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Joyeuses Pâques.
PLAISANCE (320-00-06) (D.) 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : Tcewz et les vipères.
POCHE (548-92-97) (D.) 21 h. : Accordez vos violons.
RANELAGH (288-64-44) (D. soir, L., Mar.) 20 h., mat. dim. 15 h. : Un *Soleil en pleine nuit.*
ROQUETTE (805-78-51) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : la Mort du roi Arthur ; 22 h. : Flora Tristan ; — *Petite Roquette (D.)* 20 h. 30 : *le Métro.*
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et *18 h. 30* : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur sur main.
T.A.I. THEATRE D'ESSAI (278-10-79), mercr., jeudi, vend., sam. 12 h. 30 : la Dingue des années 30 ; (D., L.) 18 h. 30 : la Famille Penouillard ; jeudi, vend., sam. 20 h. 30, dim. 15 h. : le Rouge et le *Noir ;* (D., L., Mar.) 22 h. : le Chien des Baskerville ; lundi, mar. 22 h., mercr. 20 h. 30, sam. 24 h. : la Métamorphose ; lundi, mardi *20 h. 30, sam., dim. 17 h. : l'Ecume* des jours.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 22h. : Nous, on fait où on nous dit de faire ; 23 h. 15 : le Chant du bouc.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 21 h. : Douze hommes en colère.
THEATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.), 20 h. 30 : Henri IV.
THEATRE NOIR (*797-85-15*), *le 27*, 20 h. 30 : les Livrets de l'enfer.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. *15 h. et 18 h.* : Bent.
THEATRE PARIS 12 (343-19-01) (D., L.), 20 h. 30 : Thérèse Raquin.
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Si jamais je te pince...
THEATRE PRESENT (203-02-55), le 21 à 20 h. 30 : l'Illusion comique ; les 22, 23, 24 à 20 h. 30, le 25 à 17 h : la Nuit et ses épingles ; *Amphi-Théâtre (D. soir, L., Mar.)*, 21 h., mat. dim. 17 h. : la Brasse à l'envers ; les 26, 27 à 21 h. : Tadping System.
THEATRE DU ROND-POINT (256-70-80), le 24 à 20 h. 30 ; le 25 à 15 h. : l'Amour de l'amour ; petite salle, les 21, 22, 27 à 20 h. 30 : le Langage du corps ; les 23, 24 à 20 h. 30, le 25 à 15 h. : Oh ! Les beaux jours.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Une heure à tuer.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), *20 h. 45*, mat. dim. *15 h.* et 18 h. 30 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), jeu., ven., sam. à 20 h. ; A la rencontre de M. Proust ; (D.) 21 h. 15 : le Grand Ecart ; 22 h. 30 : Hé, dis Jeannette.
BLANCS-MANTEAUX (*887-15-84*) (D.), I : 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : les Démones Loulou ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h. *15* : Jeannot Ribochon arrive ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h. 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses *d'hommes ; 23 h. 30 :* Electro-choc. — II : 20 h. 30 : D. Herzog ; 21 h. 45 : Zéphir et Aquilon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
CONNETABLE (277-41-40) (Dim.), 21 h. 30 : D. Noël ; (Dim., L.), 22 h. 30 : Djalma.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h. 30 : le Petit Prince.
L'ECUME (*542-71-16*) (*D.*), *20 h. 30 :* E. Loris.
FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : *P. Blanche.*
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I : 21 h. : Douby... be good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ? — II : 20 h. 30 : Trois filles d'Eve ; 22 h. : Architruc.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), *20 h. : Les chansons d'Anne* Rivière ; 21 h. 30 : Josy coiffure.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h. 30 : Enfin seul.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : F. Brunold ; 21 h. 30 : Il en est... de la police ; 22 h. 30 : Teleny.
TREMPLIN DE PARIS (258-85-26) (D., L.), 20 h. : D. Roux ; 21 h. 30 : Trente Centimètres à l'ombre.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), I : 20 h. 30 : Arthus ; 21 h. 15 : R. Reynaud, R. Boni ; 22 h. : M. Favennec. — II : les 25 et 26 à 21 h. : P. Debauche ; le 25 à 17 h. : *Kornog.*
LA VINGT-CINQUIEME HEURE (439-36-59) (D., Mar.), 21 h. 30 : Théophile.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES ARMES SECRETES, Huchette (326-38-99), 22 h. 30 (21).
DU VENT DANS LES BRANCHES DE SASSAFRAS, Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 (21).
VINCI AVAIT RAISON, Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 (21).
LE ROI SE MEURT, Théâtre de *Ménilmontant (368-60-60)*, 20 h. 30.
NOS MERVEILLEUX AMIS, Théâtre du Rond-Point (256-*70-80), 20 h. 30.*
BERENICE, Théâtre 13 (589-05-99), 20 h. 45 (21).

HORS PARIS

Lyon, Le Français né malin : Théâtre de la Tête-d'Or.
Amiens, la Folle Envie : Maison de la culture, les 20, 21, 23, 24.
Tours, Cheese : Studio-théâtre Jean-Vilar (20).

En région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Bal.
ARCUEIL, C.C. (*657-11-24*)), le 22 à 21 h. : Images et musiques d'Amérique latine.
ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le *23 à 20 h. 45 : Chère* Maîtresse.
ASNIERES, Gd Théâtre (790-63-12), le 26 à 20 h. 45 : G. Bécaud.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (*833-16-16*), *les 21, 23 et* 24 à 20 h. 30, le 25 à 17 h., le 27 à 19 h. 30 : Monsieur de Pourceaugnac.
BOBIGNY, M.C. (831-11-45), le 27 à 20 h. 30 : New-York Blues.
BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : Thérèse Raquin.
BOURG-LA-REINE, C.A.E.L. (663-76-96-), le 23 à 21 h. : Magma ; le 24 à 20 h. 45 : J. et J.-C. Frisch (Montéclair, Couperin, Bach).
CHAMPIGNY, C.M.A. G.-Philipe (880-96-28), le 24 à 21 h. : Dublin city *ramblers.*
CHARENTON-LE-PONT, Théâtre (368-55-81), le 27 à 21 h. : Ballets Russillo.
CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-70), le 24 à *21 h.* : Dublin city ramblers.
CHATOU, Maison pour Tous (071-13-73), le 27 à 20 h. 30 : Gwendal.
CHELLES, Théâtre (421-20-36), les 23 et 24 à 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
CHOISY, Kiosque (852-37-54), jeu., ven., sam. à 20 h. 30 : *Hé,* dis Jeannette ; le 25 à 19 h. 30 : Middle Sax.
CHEVREUSE, M.J.C., *le 24 à 21 h.* : Holocaustum ou le Borgne.
CLAMART, C.C. J.-Arp (*645-11-87*), le 25 à 15 h. : l'Epouse du Soleil.
CLICHY-LA GARENNE, Théâtre Rutebeuf (731-11-53), le 25 à 14 h. 15 : la Fille de Madame Angot.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 24 à 20 h. 30 : Yochk'o Seffer.
COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), le 22 à 21 h. : J. Peyron ; *le 24 à 21 h.* : *A. Marusfeld.*
LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont (838-92-60), le 24 à 20 h. 30, le 25 à 17 h. : Zimpa.
CRETEIL, *Maison des Arts A.-Malraux* (899-94-50) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : Cl. Nougaro ; le 27 à 20 h. 30 : G. Adams, Don Pullen.
EVRY, Agora (077-93-50), le 23 à 21 h. : P. Sébastien ; le 24 à 21 h. : les Jeanne ; le 25 à *16 h.* : Danses nationales de Hongrie, ensemble tzigane Rajko de Budapest.
GARGES-LES-GONNESSE, C.C.M. (*986-96-31*), *le 24 à 21 h.* : C. Ribeiro + Alpes.
FONTENAY-AUX-ROSES, sous chapiteau (661-10-01), le 24 à 21 h. : A. Bashung.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre (642-70-91), le 24 à 20 h. 30 ; le 25 à 14 h. : Ta bouche.
JOUY-EN-JOSAS, C.L.C. (956-33-09), le 24 à 21 h. : Kornog.
LEVALLOIS, M.J.C. (737-44-98), le 23 *à 21 h. : J. Gandon, Ph. Boses.*
MAISONS-ALFORT, Théâtre (375-72-58), le 21 à 20 h. 45 : Faut pas payer.
MARLY-LE-ROI, M.J.C. (958-74-87), le 24 à 21 h. : S. Potts, R. Boni, A. Pingolles, Quartet Ananda.
MASSY, COS (920-57-04), le 23 à 21 h. : Marie-France, Sapho, bijou.
MEUDON, Mini-Théâtre (632-67-18), le 22 à 20 h., les 23 et 24 à 20 h. 45 : *le Journal d'Anne Frank* ; C.C.M. (626-41-20), le 23 à 20 h. 30 : P. Abrial ; le 24 à 20 h. 30 : Claudia.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : les 30 Millions de Gladiator. — Salle J.-M. Serreau, les 21, 23 à 21 h. : Ned Sublette ; le 27 à 21 h. : Homeostasis. — Théâtre par le Bas (775-91-64), les 22, 23, 24 à 20 h. *30* ; *le 25 à* 15 h. 30 : Cybèle, sorcières.
NEUILLY, Dépôt-Vente, le 23 à 21 h. : V. Taylor.
NOISY-LE-SEC, Centre G.-Philipe (840-20-54), le 24 à 21 h. : Shamrock.
SAINT-CYR-L'ECOLE, CAC (058-45-75), le 25 à 16 h. : Dublin city ramblers.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (*243-00-59*) (Dim. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Doublages.
SANNOIS, Centre C.-de-Bergerac (*981-81-56*), le 24 à 21 h. : les Frères Jacques.
SARCELLES, O.C.M. (990-30-94), le 24 à 20 h. 30 : Archie Shepp ; le 27 à 20 h. 30 : Djamel Allam.
SARTROUVILLE, Maison pour Tous (914-44-86), le 23 à 21 h. : Groupe Kapacuna. — Théâtre (914-23-68), le 24 à 21 h. : A. Fratellini.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 22 à 14 h. 30 et 21 h., le 23 *à 21 h. : Désormais.*
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 23 à 21 h. : G. Bécaud ; le 27 à 21 h. : Ensemble tzigane de Budapest.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 21 à 21 h. : Fin de partie ; les 23, 24 à 21 h. : Folle Amanda.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Théâtre (382-11-25), le 24 à 21 h. : Cl. Maillots.
VILLEPARISIS, Centre J.-Prévert (727-94-99), le 24 à 20 h. 30 : J. Debronkart.
VILLEPREUX, CAC (462-49-97), les 23 *et 24 à 21 h. : Dimitri clown.*
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (Sam., Dim. soir, Mar.), 21 h., mat. dim. à 18 h. : Crime banal pour motif de peu d'intérêt ; le 27 à 21 h. : Concert jazz club : Fire's Tone.
VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20) (D., L.), 21 h. : Purgatoire à Ingolstadt.
YERRES, Gymnase (948-38-06), le 24 à 21 h. : S. Reggiani.

Xe Festival d'Automne

(296-12-27)

CHAPELLE DE LA SORBONNE, les 21, 22, 20 h. 30 : Bharata-Natyam ; les 23, 24, 26, 27, 20 h. 30 : Mohini-Attam.
ATHENEE, le 27, 20 h. 30 : Salto Mortale.
CENTRE POMPIDOU, *les 21, 22, 23,* 24, 20 h. 30 ; le 25, 16 h. : Dis Joe, Piece of monologue ; le 16, 21 h. : K. Armitage ; les 21, 22, 20 h. 30, *les 23, 24, 18 h. 30*, le 25 à 14 h. et 18 h. : Vidéo Beckett.
AMERICAN CENTER, les 26, 27, 21 h. : Fin de partie.
CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Alarmes 2.
GENNEVILLIERS, Théâtre (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : Café Amérique.
IVRY, Studio (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. *16 h. : Compagnie.*
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : *Premier amour.*

XXe anniversaire d'Amnesty International

(261-81-18)

JEUDI 22 OCTOBRE

CARRE SILVIA-MONFORT, 20 h. : D. Balavoine.
BATACLAN, 21 h. : B. Deraime.

VENDREDI 23 OCTOBRE

CAPTAIN VIDEO, 21 h. : P. Barouh.

SAMEDI 24 OCTOBRE

NOGENT-SUR-MARNE, pavillon Baltard, 21 h. : J. Higelin.

DIMANCHE 25 OCTOBRE

GAITE-MONTPARNASSE, 21 h. : C. Mercade.
BOBINO, 21 h. : G. Béart.
ODEON, 21 h. : Una Ramos, Ph. Chatel.
SALLE PLEYEL, 21 h. : G. et E. Kremer, A. Queffelec, B. Pinnila, D. Achatz (Schubert, Schumann, Brahms, Scarlatti, Eldoup).
OLYMPIA, 21 h. 30 : R. Chicot, R. Charlebois, *F. Beranger.*
SURESNES, Théâtre J.-Vilar, 18 h. : Rufus.

LUNDI 26 OCTOBRE

HIPPODROME DE PARIS, 21 h. : J. Beaucarne, G. Bedos, J. Clerc, Djurdjura, S. Gainsbourg, B. Lavilliers, M. Le Forestier, D. McNeil, A. Prucnal, Renaud, Urban Sax...

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : Achetez Français.
DEUX ANES (606-10-26) (Mer.) 21 h, mat. Dim 15 h 30 : C'est pas tout rose.

Les music-halls

BOBINO (322-74-84), (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 16 h : Maxime Le Forestier.
ELDORADO (208-18-76) : le 21 à 15 h. et 20 h. 30 ; le 23 à 21 h. : le 25 à 14 h 30 et 18 h 30 ; le 27 à 20 h 30 : Brel en cent chansons.
ESCURIAL (*707-28-04*), (*Mer.*), 20 h : Pierre Barouh.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : le Grand Orchestre du Splendid.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Yves Montand.
OPERA NIGHT (296-62-56), *le 27 à* 19 h 45 : A. Khvostenko.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), (*D. soir*), 20 h 30, mat. dim. 17 h : les Colombaioni (der. le 25) ; Petite salle (D., L.), 20 h. 45 : D. Bailly ; 22 h 15 Alexandre Ré-*vérend.*
PETIT FORUM (297-53-47), (D.), 20 h 30 : Hugues Aufray.
POTINIERE (261-44-16), (D.), 20 h 45 : Alex Métayer.

Les comédies musicales

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), Mer., Sam., Dim., 14 h 30 : Jeu., Ven., Sam. 20 h 30 : Violettes impériales.
RENAISSANCE (208-21-75), le 23 à 20 h 45 ; le 24 à 14 h 30 et 20 h 45 ; le 25 à 14 h. 30 : Soleil d'Espagne.

La danse

ESPACE MARAIS (271-10-10), les 22, 23, 27 à 18 h 30 : Puissance Zéro ; les 21, 24 à 18 h 30 : Danse sacrée de l'Orissa.
ELYSEES MONTMARTRE (606-38-79), 20 h 30, mat. Sam. 17 h : Grand ballet de la Martinique (dernière le 25).
ESSAION (278-46-42) (D.), 18 h 30 : la Création, les Dieux de l'Inde.
LUCERNAIRE (544-57-34), le 25, à 20 h. : Entre-temps.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 23 à 20 h 45 : S. Panigrahi.
PALAIS DES CONGRES (758-21-34), (D., L.) 20 h 30 : Ballet du vingtième siècle (Light) (dernière le 24).
THEATRE NOIR (797-85-15), 20 h 30, Dim. 17 h : L. Zebila, ballet du Congo (dernière le 25).
THEATRE 18 (*226-47-47*), *les 21, 22,* 23 à 20 h ; le 25 à 16 h : Une heure et rêver ; le 27 à 20 h : la Cause des mouches.

XIXe Festival international de la danse

(723-47-77)

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, les 22, 23, 24, 20 h. 30, les 24, 25, 14 h. 30 : Ballet royal du Danemark, Orchestre de l'Ile de France, dir. P.-E. Lassin (Kermesse à Bruges, Napoli, La Ventana). Le 27, à 20 h. 30 : Ballet du Vingtième Siècle (Pli selon Pli, le Marteau sans maître).

MUSIQUE

Concerts

MERCREDI 21 OCTOBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. : K. *Sanderling,* sol. : B. L. Gelber (Brahms, Strauss).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboim, sol. : C. Curzon (Mozart, Beethoven, Bartok).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h. 30 : Orchestre de chambre de Versailles (Hubert, Leclair, Haydn, Bardon, Aussel, Roussel).
CHAPELLE DU CHATEAU DE VINCENNES, 21 h. : Ensemble choral et instrumental S. Bequet (Clarke, Bach, Telemann, Haydn, Mozart).
LUCERNAIRE, 21 h. : R. Meyer, A. *Perchat* (Schumann, Brahms, Schubert).

JEUDI 22 OCTOBRE

LUCERNAIRE, 19 h. 45 : C. Joly, N. Santos-Daugareil (Martinu, Brahms, Honegger) ; 21 h. : Voir le 21.
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Voir le 21.
EGLISE *SAINT-ROCH*, *20 h. 30* : Ensemble vocal diaphonie, Orchestre des P.T.T., dir. : R. Andreani (Charpentier, Haydn).
SALLE CORTOT, 21 h. : M. Drobinsky (Hindemith, Weinberg, Bach).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français, Chorale Saint-Thomas d'Aquin, dir. : N. Pommeret, sol. : A. M. Miranda (Mozart).
EGLISE REFORMEE DU SAINT-ESPRIT, 18 h. et 21 h. : G. Lartigau (Franck).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h. 30 : E. Osinska (Szymanowski, Chopin) ; Auditorium 105, 20 h. 30 : A. Jodry, J. Koerner (Janacek, Roussel, Viardot, Martinu, Prokofiev).
SALLE GAVEAU, 21 h. : M. Chauveton, J. M. Damase (Sauguet, Debussy, Damase, Franck).
CENTRE CULTUREL COREEN, 18 h. 30 : Chung Ok Soon (mélodies coréennes).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 30 : Subroto Roy Chowdhury, Abhijit Banerjee (musique de l'Inde du Nord).

VENDREDI 23 OCTOBRE

HOTEL HEROUET, 21 h. : E. Lestringant, A. Gruel, E. Matifa (*Airs de Cour*).
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. T. Gotti (Gabrielli).
SALLE GAVEAU, 21 h. : J.-M. Darre Mendelssohn, Hummel, Chopin, Liszt, Ravel).
FIAP, 20 h. 30 : Ensemble de guitares J. Dietschy (Mozart, Bach, Haendel, Vivaldi, Praetorius, Dowland).
AGORA-SEVRES, 20 h. 45 : D. Comtois-Cahen, J. Sachs, L. Comtois, S. Limonaire (Bach, Beethoven, Schubert, Brahms).
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : Trio à cordes Archetto (Schubert, Beethoven, Schoenberg) ; 19 h. 45 : C. Joly (Mozart, Schubert, Liszt, Chopin...).
EGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE : voir le 22.

SAMEDI 24 OCTOBRE

LUCERNAIRE, 18 h. 30 : voir le 23 ; 19 h. 45 : C. Joly, N. Santos-*Daugareil* (Martinu, Schumann, Milhaud).
SALLE PLEYEL, 10 h. : voir le 21 à 20 h. 30 ; 20 h. 30 : M.-A. Estrella (Haendel, Beethoven, Debussy, Chopin).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 22.
EGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : W. Parrot, A. Dumond, M. Delfosse (Vivaldi, Haendel, Parrot).
EGLISE SAINT-MERRI, *21 h.* : Sextuor J. Loriod, ondes Martenot (Bartok, Tisné, Jolivet, Messiaen).
SALLE GAVEAU, 17 h. : Quatuor Janacek (Mozart, Britten, Brahms) ; 21 h. : A. Krust (Schumann).
CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h. 30 : C. Molinaro (Villa-Lobos, Piazzola, Albeniz, Tedesco, Yupanqui).
BIBLIOTHEQUE FAIDHERBE, 15 h. : J. Horreaux, J.-M. Trehard (Scarlatti, Haendel, Bach) ; *F. Martin* (Gallot, Bach, de Visée).
HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : G. Joy, M.-C. Theuveny, Y. Chiffoleau, G. Barboteux (Schumann, Brahms).

DIMANCHE 25 OCTOBRE

LUCERNAIRE, 18 h. 30 et 19 h. 45 : voir le 23.
THEATRE DU ROND-POINT, 11 h. : tournet (Mozart, Debussy, Gounod, *J. Berbie*, T. Paraskivesco, J. Es-Bizet).
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. et 21 h. : Duo Picavet (Liszt, Bartok, Poulenc).
EGLISE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : E. Leitner (Muffat, Stary, Mozart).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : U. Reinemann, N. Lee (Schubert).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Ensemble La Forlane (Telemann, Marin Marais, Rameau).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 18 h. : Orchestre des concerts *Pasdeloup*, dir. G. Devos, sol., F. Clidat (Liszt).
SALLE CORTOT, 17 h. : S. Lebedinskaia, M. Dibbern (Moussorgsky, Rimsky-Korsakov, Rachmaninov, Poulenc, Debussy).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 18 h. : M. Hayashima (Bach, Corea).
NOTRE-DAME, 17 h. 45 : O. Pierre (Guilmant).
EGLISE SAINT-*LOUIS-DES-INVA*LIDES, 17 h. : P. Caire (Guilmant, Widor).

LUNDI 26 OCTOBRE

LUCERNAIRE, *18 h. 30* : voir le 23 ; 19 h. 45 : voir le 23 (Schumann, Honegger, Brahms).
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h. 30 : E. Berchot (Chopin) ; Auditorium 105, 20 h. 30 : R. Aussel (Constant, Praetorius, Bach, Barrios, Berkeley, Piazzola).
SALLE GAVEAU, 18 h. 30 : F. Aguessy ; 20 h. 30 : L. Biret (Bartok, Liszt).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : *Orchestre* des concerts Lamoureux, dir. A. Girard (Poulenc, Debussy, Ravel, Jolivet).
THEATRE DE L'ATHENEE, 21 h. : C. Ludwig, E. Werba (Schubert).
FIAP, 20 h. 30 : S. Racure (Bach).
THEATRE 13, 21 h. : J. Delannoy (Brahms, Ravel).
SALLE CORTOT, 21 h. : L. Dumont (Beethoven, Schumann, Debussy, Liszt).
THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Ensemble Capriol (musiques de la Renaissance).

MARDI 27 OCTOBRE

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Haendel, Corelli, Monteverdi).
SALLE CORTOT, 21 h. : les Solistes de Paris, dir. H.C. Fantapié (Aubert, Charpentier, Leclair, Fauré, Roussel).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 21 h. : Ensemble vocal R. de Lassus, orchestre symphonique de la garde républicaine, sol. : V. Cortez (Brahms, Duruflé).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : *Quatuor Via Nova (Beethoven).*
RADIO-FRANCE, Auditorium 105 : C. Bonell (Granados, Bach, Tedesco).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : Duo Picavet (Chopin, Mozart, Schumann...).
CITE INTERNATIONALE DES ARTS, 21 h. : J.-M. Luisada, A. Ladrette (Chopin, Schubert, Schumann).
EGLISE SAINT-ROCH, 21 h. : Ensemble vocal J.-P. Lore, orchestre français d'oratorio, dir. : J.-P. Lore (Bach).
LUCERNAIRE, 19 h. 45 : voir le 23.
EGLISE DE LA MADELEINE, 18 h. 30 : le Débuché de Paris et Havard de la Montagne (Chaimel, Tyndare, Lavigne...).

Festival de l'Ile-de-France

(225-11-40)

ROMAINVILLE, église Saint-Germain-l'Auxerrois : le 23, à 20 h. 30, Ensemble C. Janequin (Costeley, Janequin, Dowland).
CHOISY-LE-ROI, cathédrale Saint-Louis : le 23, à 21 h., Ensemble A Sei Voci (Gesualdo, Victoria, Morales, Lassus).
MONTEVRAIN, église Saint-Rémy : le 24, à 21 h., Ensemble A Sei Voci.
VIGNEUX, église Saint-Pierre : le 24, à 21 h., Ensemble C. Janequin.
CROSNES, église : le 25, à 17 h., Ensemble A Sei Voci.
MUSEE CARNAVALET, le 25, à 15 h. 30 : Quatuor vocal de l'Ile de France (Mozart, Haydn).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27) le 22 à 20 h 30 : P. Meyer, P. Petit.
BOFINGER (272-87-82) les 23, 24 à 21 h 30 : Al. Levitt.
CAVEAU *DE LA HUCHETTE* (326-65-05), 21 h : J.-P. Sasson (dernière le 25) ; à partir du 26 : Dany Doriz.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 20 h 30 : M. Bal, J.-L. Chautemps, E. Dervieu, R. Del Fra, R. Urtreger ; 23 h : Salsa Unit Orchestra.
CISP (343-19-01), le 26 à 20 h 45 : Les Babouches font du rock mou.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09) (D.), les 23, 24 à 22 h 30 : Roots of Rock.
DUNOIS (584-72-00) les 23, 24 à 20 h 30 : J. Coursil.
DREHER (233-48-44), 22 h. 30 : R. Urtreger, P. Michelot, J.-L. Chautemps, A. Romano (dernière le 25) ; les 27, 27 : Al Singer.
L'ECUME (*542-71-16*) (D.), 22 h : Chicago Blues.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) le 27 à 20 h : Indoor Life.
ESPACE MARAIS (271-10-10), le 25 à 18 h 30 : Alma Nova ; le 26 à 20 h : U2.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), le 21 à 15 h : R. Mason.
GIBUS (700-78-88) les 23, 24 à 22 h : *Night - Club.*
GOLF DROUOT (770-47-25) le 24 à 22 h : Connection.
HIPPODROME (205-25-88) le 21 à 20 h : Genesis.
JAZZ UNITE (776-44-26) 21 h 30, les 21, 22 : M. Van der Esch, A. Jones ; les 23, *24 :* Ramadolf ; les 26, 27 : Archie Shepp.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) 22 h 30 : G. Lefebvre et son ensemble.
LA MANU MUSICALE (238-05-71) les 23, 24 à 21 h : S. Kessler.
MUTUALITE (328-12-99)) le 26 à 21 h : P. Akendengue.
NEW MORNING (532-51-41) les 21, 22, 23, 24 à 21 h : P. Vassiliu, R. Petite ; le 25 à 17 h : S. Fisher ; les 26, 27 à 21 h : Art Blakey.
PAVILLON BALTARD (Nogent) (871-16-53), le 25 à 20 h : ZZ Top.
PALACE (246-10-87), *le 23 à 20 h* : A. Altai.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h., Mer. : Watergate Seven+One ; Jeu. : Transcontinental Cow-boys ; Ven. : New Orleans Feet Warmers ; Sam. : Preissac Jazz Quintet ; Lun. : New Jazz Bandar ; Mar. : G. Badini Swing Machine.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : R. Watson, C. Alvim (dernière le 25) ; à partir du 26 : D. Barbier, R. Froissard, M. Ducret, B. Teissier.
SLOW CLUB (233-24-30), 21 h 30, les 21, 22, 23, 24 : R. Franc ; le 27 : C. Luter.
TAI Théâtre d'Essai (278-10-79), le 24 à 15 h : G. Marais, R. Boni.
LA TANIERE (337-74-39) les 21, 22, 23, 24, à 20 h 45 : L. Konte, C. Oryema.
TROMP'ŒIL (278-73-90), (D., L., Mar.), 22 h 30 : Jazzing the Beatles.
LA VIEILLE HERBE (329-06-91), le 22 à 20 h : Kornog.

هكذا من الأصل

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans (**) au moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
MERCREDI 21 OCTOBRE

15 h. : l'Ecole des journalistes, de Christian-Jaque ; 19 h. : Wild Oranges, de K. Vidor ; 21 h. : Alice dans les villes, de W. Wenders.

JEUDI 22 OCTOBRE

15 h. : la Loupiote, de J. Kemm et J.-L. Bouquet ; 19 h. : Not so dumb, de K. Vidor ; 21 h. : Faux mouvements, de W. Wenders.

VENDREDI 23 OCTOBRE

15 h. : la Terre qui meurt, de J. Valléo ; 19 h. : Street scene, de K. Vidor ; 21 h. : Au fil du temps, de W. Wenders.

SAMEDI 24 OCTOBRE

15 h. : le Guépard, de L. Visconti ; 19 h. : Hallelujah, de K. Vidor ; 21 h. : la Troisième Génération, de R.-W. Fassbinder.

DIMANCHE 25 OCTOBRE

15 h. : Ombres blanches, W.-S. Van Kyke et R. Flaherty ; 17 h. : Billy the kid, de K. Vidor ; 19 h. : The Stranger's Return, de K. Vidor ; 21 h. : Ce répondeur ne prend pas de massages, de A. Cavalier.

LUNDI 26 OCTOBRE

Relâche.

MARDI 27 OCTOBRE

15 h. : la Famille Pont-Biquet, de Christian-Jaque ; 19 h. : Cynara, de K. Vidor ; 21 h. : le Navire night, de M. Duras.

BEAUBOURG (278-35-57)
MERCREDI 21 OCTOBRE

15 h. : l'Amour de Jeanne Ney, de G.-W. Pabst ; 17 h. : la Vie future, de W.-C. Menzies ; 19 h. : Violanta, de D. Schmid.

JEUDI 22 OCTOBRE

15 h. : David Harum, de A. Dwan ; 17 h. : Mademoiselle Julie, de A. Sjöberg ; 19 h. : T'as pas 100 balles ?, de P. Mora.

VENDREDI 23 OCTOBRE

15 h. : la Tendre Ennemie, de M. Ophuls ; 17 h. : les Jours comptés, de E. Petri ; 19 h. : Promenade au pays de la vieillesse, de M. Ahrne.

SAMEDI 24 OCTOBRE

15 h. : Monte là-dessus ; et Ah ! ces belles-mères, de S. Taylor et F. Newmeyer ; 17 h. : le Lit de la vierge, de P. Garrel ; 19 h. : les Mauvais Coups, de F. Leterrier ; 21 h. : la Rue de la honte, de K. Mizoguchi.

DIMANCHE 25 OCTOBRE

15 h. : Queen Kelly, de E. von Stroheim ; 17 h. : One P.M., de D.A. Pennybaker et J.-L. Godard ; 19 h. : Alice dans les villes, de W. Wenders ; 21 h. : Vivre, de A. Kurosawa.

LUNDI 26 OCTOBRE

15 h. : Polikouchka, de Sanine ; 17 h. : l'Oiseau de Paradis, de K. Vidor ; 19 h. : Barberousse, de A. Kurosawa.

MARDI 27 OCTOBRE

Relâche.

Les exclusivités

AGATHA (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Ang.) (*), V. angl. : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V. fr. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37).

L'AMOUR NU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), mer., jeud. ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) H. Sp.

A NOUS LA VICTOIRE (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).

L'ARME A L'ŒIL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'AU-DELA (It.) (**), V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

AU-DELA DU REEL (A.) (*), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

BEAU-PERE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

BELLES, BLONDES ET BRONZEES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LA BOUM (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LES CASSEURS (A., v.f.) (*) : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Calypso, 17e (380-30-11), h. sp. — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mer., J. ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

GARDE A VUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; La Pagode, 7e (705-12-15), Mer., J. — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00).

IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

INSEMINOID (A., v.f.) (**) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27).

IRAN, UN PRINTEMPS EN H? (Fr.) : Escurial, 13e (707-28 h. sp.

JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LABYRINTHE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

MADAME CLAUDE 2 (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA MALEDICTION FINALE (*) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). A partir de V. V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33).

MALEVIL (Fr.) : Studio-Raspail, 14e (320-38-98).

MOI CHRISTIANE F. (*) (All., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

NEW-YORK 1997 (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

OUTLAND (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ECOLE DES DRAGUEUSES, film américain de Samuel Weil. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90 - 10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES MATOUS SONT ROMANTIQUES, film français de Sotha. — U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52 - 37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE PROFESSIONNEL, film français de Georges Lautner. — Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233 - 56 - 70) ; Cluny - Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359 - 19 - 08) ; Normandie, 8e (359 - 41 - 18) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount-Bastille, 12e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor - Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE SANG DU FLAMBOYANT, film franco-antillais de François Migeat. — Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MOURIR A BELFAST, film américain de Tony Luraschi (à partir du 23). — V.o. : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359 - 19 - 08) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).

NOCES DE SANG, film espagnol de Carlos Saura (à partir du 23). — V.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359 - 19 - 08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U. G. C. - Odéon, 6e (325 - 71 - 08) ; U. G. C. - Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).

POLYESTER (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

POUR LA DEFENSE DU PEUPLE (Iran, v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy - Pathé, 18e (522 - 46 - 01) ; Mistral, 14e (539-52-43).

PUTAIN D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) (Mer, J.) ; Français, 9e (770-33-88) (Mer., J.) ; Ambassade, 8e (359-19-08), à partir de V.

REGARDS ET SOURIRES (Ang., v. o.) : 14 Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) (Mer., J.).

REPORTERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v. o.) : Gaumont - Halles, 1er (297 - 49 - 70) ; Cluny - Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Chps-Elysées, 8e (720 - 76 - 23) ; Marignan, 8e (359 - 92 - 82). — V.f. : Rex, 2e (236 - 83 - 93) ; U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296 - 80 - 40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-30-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

RUST NEVER SLEEPS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52), Mer, Jeu ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., (v.o.) : 14 Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00)

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.-Tun.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TARZAN, L'HOMME - SINGE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-30-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

THE FOUR SEASONS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LA VIE CONTINUE (Fr.) : UGC Danton, 6e (329-42-62).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp. — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

CINEMA

Festivals

BUSTER KEATON, Marais, 4e (278-47-86). *Mer. : le Mécano de la « Général »* ; J. : les Lois de l'hospitalité ; V. : le Dernier Round ; S. : la Croisière du Navigator ; D. : Ma vache et moi ; L. : Sherlock Jr. ; Mar. : Steamboat Bill Jr.

RETROSPECTIVE J.-P. MOCKY, Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32). Mer. 14 h., S. 16 h. : Compagnons de la Marguerite ; Mer., 16 h. : Un drôle de paroissien ; Mer. 18 h., D. 22 h. 15 : l'Ibis rouge ; Mer. 20 h., L. 21 h. 45 : la Tête contre les murs ; *Mar. 21 h. 45*, S. 18 h. : l'Ombre d'une chance ; J. 14 h. : Chut ; J. 16 h., V. 20 h. : Snobs ; J. 18 h., S. 20 h. : la Cité de l'indicible peur ; J. 20 h., V. 16 h. : *les Vierges ; J. 21 h. 45, D. 20 h.* : Un linceul n'a pas de poche ; V. 14 h., L. 18 h. : le Témoin ; S. 21 h. 30 : Solo ; V. 21 h. 45, L. 20 h. : l'Albatros ; S. 14 h., Mar. 20 h. : le Piège à cons ; D. 14 h., L. 16 h. : l'Etalon ; D. 16 h., Mar. 18 h. : la Grande Lessive ; D. 18 h., Mar. 16 h. : la Bourse ou la vie ; L. 14 h. : le Roi des bricoleurs.

MARLENE DIETRICH (v.o.), Action La Fayette (878-80-50), Mer., L. : Blonde Vénus ; J. : Manpower ; V. : Morocco ; S. : l'Impératrice rouge ; D. : Témoin à charge ; Mar. : Désire.

GRANDS COUPLES DU CINEMA FRANÇAIS, Studio 43, 9e (770-63-40), mer., 18 h., sam., 16 h., dim., 18 h. : Dernier atout ; mer., 20 h., dim., 22 h. : La nuit est mon royaume ; mer., 22 h., jeud., 18 h. : Au petit bonheur ; jeud., 20 h., sam., 18 h. : Mademoiselle Mozart ; jeu., 22 h. ; dim., 14 h. : la Passagère ; vend., 18 h., dim., 16 h. : le *Bal des passants ; vend., 20 h.*, sam., 22 h., lund., 20 h. : la Valse de Paris ; vend., 22 h., sam., 20 h., lund., 22 h. : les Trois Valses.

CARL DREYER *(v.o.)*, Escurial, 13e (707-28-04), jeud., sam., 13 h. : Ordet ; dim., 13 h. 30 : Jour de colère.

PIERRE BAROUH, Escurial, 13e (707-28-04), jeud., sam. : l'Album de famille ; vend., dim. : le Divorcement ; lund., mar. : Ça va, ça vient.

JOURNEES DU CINEMA CHINOIS (v.o.), France-Elysées, 8e (723-71-11) jeud., 14 h., 17 h. : les Sœurs de la scène ; jeud., 20 h., 22 h : le Printemps précoce ; vend., 14 h., 15 h. : Regardez cette famille ; vend., 20 h., 22 h. : la Guerre de l'opium.

WESTERNS (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : la Poussière, la Sueur, la Poudre, Commancheros ; jeud. : Commancheros, la Horde sauvage ; vend : la Horde sauvage, les Proies ; sam., les Proies, la Captive aux yeux clairs ; *dim.* : la Captive aux yeux clairs, les Aventures de Buffalo Bill ; lund. : les Aventures de Buffalo Bill, le Sergent noir ; mard. : le Sergent noir, Valdez arrive.

F. WISEMAN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 20 h. : Model ; mer., 15 h., 22 h. 15 : Juvenil Court ; mer., 18 h. : Basic Training ; jeud., 15 h., 22 h. 15 : Canal Zone ; jeud., 18 h. : Essene ; vend., 15 h., 22 h. 15 : Fare ; vend., 18 h. : *School ; sam., 14 h., dim., 18 h. 15*, 22 h. 15 : Law and Order ; sam., 16 h., 22 h., 0 h. 15, dim., 14 h. : Model ; sam., 18 h. 15, dim., 18 h. : Primate ; lund., 16 ., 22 h. 15 : Hospital ; lund., 18 h. : Sinaï Field Mission ; mard., 15 h., 22 h. 15 : Meat Manœuvre.

GERARD DEPARDIEU, Calypso, 17e (380-30-11), 14 h. : Sept morts sur ordonnance ; 16 h. : Inspecteur la bavure ; 18 h. : Dites-lui que je l'aime ; 20 h. : la Dernière Femme ; *22 h. 15 : Buffet froid.*

Les grandes reprises

A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H.Sp.

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Studio-28, 18e (606-36-07), H.Sp.

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., *v.o.) (*) : Champollion, 5e* (354-51-60).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES CRIMINELS (A., v.o.) (*) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Studio-28, 18e (606-36-07), H.Sp.

2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H.Sp.

EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H.Sp.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GO WEST (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).

LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) (**) : *U.G.C.-Odéon, 6e* (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

LE GUEPIOT (Fr.) : Studio-28, 18e (606-36-07), Jeu.

HARA-KIRI (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; *14-Juillet-Parnasse, 6e* (326-58-00).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'Image, 5e (326-12-39).

LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Escurial, 13e (707-28-04) H. sp. ; Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE MEPRIS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MON ONCLE (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60) H. sp.

LES MONSTRES (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Matignon 8e (359-31-97).

MONTY PYTHON (SACRE GRAAL ET LA VIE DE BRIAN) (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MUSIC LOVERS (A., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (742-97-52).

ORANGE MECANIQUE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

PIROSMANI (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LE REBELLE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : *Action Christine, 6e* (325-85-78) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

SI DISNEY M'ETAIT CONTE (A., v.f.) : Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

SOUDAIN L'ETE DERNIER (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15).

TAXI DRIVER (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

TO BE OR NOT TO BE (A., *v.o.*) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE TROUPEAU (Turq., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60) H sp.

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).

VIVRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h. 15.

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sf mardi, 19 h., dim., 18 h. 30.

AMARCORD (It.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., 20 h.

BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, *3e (272-94-56)*, mer., *jeu.*, ven., 22 h., sam., 17 h., dim., 21 h. 30.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), *24 h.*

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), lun., 12 h.

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., 19 h. 15, jeu., 19 h. 50, mar., 17 h. 50.

BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), mar., 13 h. 30.

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), 24 h.

BUCK ROGERS *(A., v.o.) : Olympic* Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.

BUGSY MALONE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), dim., 18 h. 45.

CALIGULA (It., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 10.

CASANOVA (Fellini) (It., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-33), jeu., ven., sam., dim., lun., mar., 18 h.

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : *Templiers, 3e (272-94-56)*, D. 14 h 30, Mar. 22 h.

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; 20 h 30 sf mercredi 17 h 30

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.), (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; 18 h ; S. 0 h. 30.

LES DAMNES (It., v. ang.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; 13 h 30

DE L'INFLUENCE DES RAYONS *GAMMA* SUR *LE* COMPORTEMENT DES MARGUERITES (A., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99) ; 14 h 15, 22 h 15.

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; V, S. 24 h ; St-Lambert, 15e (532-91-68) ; Mar. 21 h ; Lun. 19 h 15 ; Mar 17 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; 16 h ; S. 0 h 20 ; Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Mer., *Dim. 20 h ; Jeu. 14 h., 16 h. 10.* 18 h 20, 20 h 30 ; Ven. 14 h, 16 h 10, 18 h 20 ; Lun., Mar. 14 h, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 30, 22 h 40.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Ven 20 h ; St-Lambert, 15e (532-91-68) ; Jeu. 21 h 15, Dim. 19 h ; Lun 17 h.

DUELLE *(Fr.)* : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 18 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) . St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 24 h

LES ENCHAINES (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 30 ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) ; Dim. 21 h ; Lun. 16 h

ET DIEU CREA LA FEMME (Fr.) (**) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 18 h.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : *Ranelagh, 16e (288-64-44)* ; Sam - 14 h 15 ; Dim., Mar 20 h 30.

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.

LA FEMME ENFANT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40), mar., 20 h. 30.

LA FLUTE ENCHANTEE (Suède, v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), S., D., 15 h. 45.

HAMLET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h. 30.

HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 13 h. 30, J., V., L., Mar.

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), Mer., V., D., Mar

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h. 15.

INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf Mer.).

IPHIGENIE (v.o.) : Boîte à *Films, 17e (622-44-21), J., V., L., Mar.*, 13 h. 15.

J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), J., V., L., Mar., 16 h.

I VITELLONI (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), J., S., L.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), Mer., S., D., 14 h.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), J., Mar., 21 h. 15.

LISZTOMANIA (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), *Mer.*, J., V., S., D., 22 h ; S., 17 h. 30, L., 20 h., D., 18 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), V., D., 21 h. 15, S., 19 h.

LOS OLVIDADOS (Mex., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 15.

LA MAISON DU Dr EDWARDS (A., *v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e* (374-95-04), V., 19 h., S., L., 21 h.

MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : *Châtelet-Victoria, 1er* (508-94-14), 22 h. 20.

MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), S., 19 h., D., 15 h. 30.

LES MISFITS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), *Mer.*, J., V., L., Mar., 15 h. 45.

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30, *sf Mer.*

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h. 10

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), J., V., 19 h., Mar., 21 h.

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

NORTHENLIGHTS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) : Ven. 17 h. 15, S. 21 h. 15, Mar. 19 h.

NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Jeu. 17 h. 50, S. 20 h. 45, Mar. 19 h. 15.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), 19 h., 20 h. 40, 22 h. 20 ; V., S. 24 h.

PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), Jeu., Ven., L. Mar. *18 h. 30.*

QUARTET (Ang., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. 21 h.

QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), Sam. 14 h. 20, L. 21 h. 30.

REBECCA (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 10 ; Palace Croix-Nivert, *15e (374-95-04)*, Merc., V. 21 h., D. 17 h. 30.

RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : *Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)*, V., L. 17 h. 50.

REPULSION (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : 16 h. 10. Ven. 0 h. 30.

SAUVE QUI PEUT LA VIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) : 20 h. 30.

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : 20 h., 22 h.

SHINING (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : 18 h. 10. Ven. 0 h. 20.

SOLDAT BLEU (Angl., v.o.) (*) : Tourelles, 20e (636-51-98), J. 21 h.

SOLEIL VERT (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

SONATE D'AUTOMNE (Suède, v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 15.

SOUS LE VOILE DE LA LIBERTE : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), 16 h., 18 h.

TAXI DRIVER (A., v.o.) : Boîte-à-Films, 17e (622-44-21), 20 h. : Studio Galande, 5e (354-72-71), *18 h. 30.*

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) Boîte à Films, 17e (622-44-21), 23 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE *SHOW* *(A., v.o.) : Studio Galande*, 5e (354-72-71), 22 h. et 24 h.

TOMMY (A., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Ven. 21 h. 15 ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68), J. 17 h., L. 21 h. 15, Mer 19 h.

UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), S. 22 h. 45.

UTOPIE EN MARCHE : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), 16 h., 18 h.

VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h. 30.

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), Mer., J. 20 h., S. 22 h., D. 16 h. 30, L. 19 h. 30.

WOODSTOCK (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Dim. 20 h. 45.

ZORBA LE GREC (Grec, v.o.) : Escurial, 13e (700-28-04), Jeu., Ven., S., D., L. 15 h. 30.

CARNET

Naissances

— M. Régis BOUYSSOU et Mme, née Elisabeth Cornet, laissent à Lynda la joie d'annoncer la naissance de sa sœur,

Sarah,

Paris, le 10 octobre 1981.

— Benoît et Françoise FRAISSE ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Charlotte,

à Paris, le 12 octobre 1981.
43, rue du *Général-Leclerc*,
92270 Bois-Colombes.

— Patricia GRUNSTEIN et Francis CANDELIER laissent à Séverine la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël,

le 18 octobre 1981.
20, rue du Champ-de-l'Alouette,
75013 Paris.

Décès

— Mme Pierre Bianquis, née Simonne Serdoux, son épouse,
Mme Jean-Marie Langlois-Berthelot,
M. et Mme Jacques Bianquis,
M. et Mme Laurent Bianquis,
M. et Mme Edouard Demazure,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du *décès du*

docteur Pierre BIANQUIS,
inspecteur général honoraire de la santé publique,
président du conseil d'administration de l'Institut de travail social et de recherches sociales de Montrouge,
maire de Banville,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,

survenu le 12 octobre 1981, à Paris, dans sa quatre-vingt-huitième année.
L'inhumation a eu lieu à Banville (Calvados) dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
83, boulevard de Courcelles,
75008 Paris.

— L'Institut de travail social et de recherches sociales de Montrouge,
Le conseil d'administration,
La directrice et les collaborateurs du

docteur Pierre BIANQUIS,

font part avec une grande tristesse du décès de leur *président*, survenu le 12 octobre 1981.
L'inhumation a eu lieu à Banville, dans l'intimité.
1, rue du 11-Novembre,
92120 Montrouge.

— M. et Mme Minoru Kaneko,
M. Meitsuhisa Kaneko,
La société National Panasonic-France,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Hidenori KANEKO,
directeur financier,

survenu le 15 octobre 1981, dans sa trente-sixième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 23 octobre 1981, à 9 h. 30, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise (boulevard de Ménilmontant, Paris-20e).
M. et Mme Minoru Kaneko,
M. Meitsuhisa Kaneko,
88, Mitsuzawa Nakamachi,
Kanagawa Ku,
Yokohama (Japon).
National Panasonic-France,
13-15, rue des Frères-Lumière,
93150 Le Blanc-Mesnil.

— M. et Mme René Lory et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils et frère,

Alain LORY,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
docteur en économie de l'université de Nuremberg,

survenu accidentellement à Stuttgart (R.F.A.), le 18 octobre 1981.
26, rue Erlanger,
75016 Paris.

— Les familles Pelletier, Burger, ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa soixante-cinquième année, de

M. André PELLETIER,
pilote de ligne.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 20 octobre 1981, au cimetière d'Antibes.
72, chemin des Lentisques,
« La Sine »,
06140 Vence.

— Jacqueline de Précigout, son épouse,
Olivier, Valérie, Thierry, ses enfants,
M. et Mme Jean de Précigout, ses parents,
M. et Mme René Postel, ses beaux-parents,
Ses frère et sœurs,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

Jean-Claude de PRÉCIGOUT,
ingénieur agronome,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu brutalement le 19 octobre 1981.
Le service religieux sera célébré en l'église réformée de Neuilly-sur-Seine (18, boulevard d'Inkerman), le jeudi 22 octobre 1981, à 13 h. 30.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

46, avenue du Chesnay,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

— Le conseil d'administration,
La direction générale et le personnel de l'Union nationale des coopératives agricoles de céréales,
et
Le conseil d'administration et le *personnel de la Maison de la coopération* agricole française,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa cinquante et unième année, de

M. Jean-Claude de PRÉCIGOUT,
ingénieur agricole (Rennes - Alger),
délégué de direction de l'UNCAC,
secrétaire général de la Maison de la coopération agricole française,
chevalier dans l'ordre national du Mérite.

— M. Léon Szerzantowicz,
M. et Mme Roger Szerzantowicz,
M. et Mme Maurice Goldberg et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léon SZERZANTOWICZ,
née Berthe Rozanska,

leur épouse, mère, grand-mère et parente,
survenu le 19 octobre 1981, à l'âge de soixante-huit ans, à Paris.
Les obsèques auront lieu le vendredi 23 octobre 1981.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue de Châteaudun,
75009 Paris.

Remerciements

— *Mme Gaston Gitton*,
Mme Monique Gitton,
Mlle Karen Cassia,
Mme et Mlle Laborie,
remercient des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus lors du décès de

M. Gaston GITTON.

11, rue de l'Epinette,
94160 Saint-Mandé.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée le jeudi 29 octobre 1981, à 8 h. 30, en l'église Saint-Nicolas-des-Champs (254, rue Saint-Martin, Paris-3e), à la mémoire de

Mme Claude MICHEL-CHAUVET,
conservateur en chef de la bibliothèque du *Conservatoire national* des Arts et Métiers,

décédée le 9 août 1981.
De la part :
Du directeur,
Des enseignants,
Des chercheurs et du personnel de la bibliothèque,
Des membres du personnel du C.N.A.M.,
Et de tous les amis de Mme Michel.

Messes

— Une messe a été célébrée par le T.R.P. Chenu à l'occasion de l'anniversaire de la mort de

Mme le docteur DELTHIL

et à la mémoire de son époux le

docteur Pierre DELTHIL

et de son fils

Jean-Pierre DELTHIL.

Services religieux

— L'association Les Ailes brisées vous prie d'assister au service religieux qu'elle *fera célébrer le samedi* 24 octobre 1981, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien.

Communications diverses

— Du 15 au 30 octobre (sauf dimanche-lundi) exposition de peintures de Jean-Jacques Kuntz et Nicole Rondy. GALERIE L'ARC-EN-CIEL, 97, rue Beaubourg, Paris-3e.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université de Paris-II, jeudi 22 octobre, à 15 h. 30, salle des commissions, M. M'hamed El Hatimi : « Les fondements socio-juridiques du droit de propriété des immeubles au Maroc ».

— Université de Paris-II, vendredi 23 octobre, à 9 heures, salle des fêtes, Mme Véronique Ranouil : « La subro*gation réelle en droit civil* français ».

— Université de Paris-I, vendredi 23 octobre, à 18 heures, salle 6 (centre Panthéon), M. Marcel Simonnet : « Le nantissement des parts dans les sociétés en nom collectif ».

PATRIMOINE

Un colloque à Chartres

(Suite de la première page.)

Cela à un point tel que, selon M. Christian Goudineau, professeur à l'université de Provence et directeur des Antiquités historiques de la Côte d'Azur, on a quinze à trente fois plus *détruit* de vestiges urbains depuis 1965 qu'on ne l'avait fait entre 1789 et 1965. Toutefois, il faut remarquer qu'en même temps que les destructions se multipliaient, la sensibilité du public a évolué : la population est de plus en plus intéressée par son passé au lieu de se montrer, comme dans les décennies antérieures, hostile ou indifférente au travail des archéologues.

Dans son exposé d'ouverture du colloque, M. Goudineau a fort utilement rappelé les lois propres à l'archéologie actuelle (urbaine ou non), et aussi les devoirs des spécialistes qui fouillent en ville. L'archéologie moderne recherche la vie des temps passés et non plus seulement l'œuvre d'art ou les vestiges monumentaux. Fondée sur des analyses très sérieuses, elle progresse donc lentement et minutieusement, puisqu'il faut recueillir les plus humbles restes : à la pioche et à la pelle ont succédé le grattoir et la petite cuiller. Bien entendu, cette lenteur inquiète les aménageurs (élus, représentants des administrations, entrepreneurs ou promoteurs).

L'information du public

Mais les archéologues, a souligné M. Goudineau, ne doivent pas oublier leurs devoirs : ils doivent impérativement faire connaître lesrésultats de leurs travaux par des publications savantes certes, mais aussi par des publications compréhensibles par le grand public ; ils doivent choisir parmi leurs découvertes « immobilières » celles qui, après études, peuvent disparaître, sans dommages pour l'histoire et la culture, et celles qui doivent être conservées en étant, par exemple, intégrées dans les constructions nouvelles qui seront édifiées sur le site ; ils doivent participer à la présentation de leurs découvertes, que celles-ci soient exposées dans un musée — local de préférence — ou préservées sur place.

En effet, parallèlement aux menaces croissantes dont il est l'objet, le passé intéresse de plus en plus la population. Non plus tant d'ailleurs, le passé en général que le passé particulier de la ville qui doit donc être mis à la disposition des citoyens. Cette information du public doit être faite dès que des fouilles sont entreprises, parfois même avant ce qui aide les archéologues à obtenir desadministrations locales ou des promoteurs le temps nécessaire à leurs travaux.

L'idéal, pour préserver les vestiges du passé, serait évidemment de pouvoir prévoir ce que le sous-sol renferme. Pour cela il faut établir, grâce à l'étude d'archives, aux indices déjà connus, à l'histoire, des cartes de « risques archéologiques ». Celles-ci même incomplètes par définition permettraient comme l'a fait remarquer M. Michel Brézillon, inspecteur général de l'archéologie au ministère de la culture, de simplifier la procédure d'enquête sur les demandes de permis de construire. On définirait de quatre catégories de zones. Les grands sites ou ensembles monumentaux connus seraient zones *non aedificandi*. Dans les centres urbains historiques où l'existence de vestiges est très probable, l'attribution des permis de construire serait soumise à des études préalables et à des prescriptions spéciales. Là où la présence de vestiges est seulement probable, les travaux sous surveillance, les maîtres d'œuvre et d'ouvrage étant prévenus qu'il y a risque d'arrêt des chantiers en cas de trouvaille. Quant aux zones où n'existe aucune présomption de vestiges, le permis de construire serait accordé facilement, étant entendu que tout vestige découvert fortuitement doit être immédiatement déclaré aux autorités compétentes, comme l'exige la législation française.

Moins de trente archéologues locaux

Mais cartes et zonage supposent que les collectivités locales — départements, municipalités, communautés urbaines — disposent d'un archéologue. Or, M. Marc Gauthier, directeur des Antiquités historique d'Aquitaine, a rappelé que l'on compte en France actuellement moins d'une trentaine de tels archéologues locaux... et rien n'est prévu, dans la plupart des grilles des fonctions municipales, pour employer un archéologue en tant que tel.

Certaines villes ont pourtant trouvé le moyen d'avoir leur archéologue et même leur archéologue heureux, comme l'ont dit M. B Brun, attaché à l'atelier d'urbanisme et membre d'un groupe d'archéologues amateurs de Mâcon, et M. Jean-Louis Jouanaud, « animateur » au sein de l'équipe culturelle de Martigues. Il reste toutefois, comme l'a souligné M. Roger Delarozière, sous-directeur de l'archéologie au ministère de la culture, à normaliser le recrutement des archéologues locaux de façon à garantir leur compétence, à créer une grille des rétributions de façon à permettre le passage éventuel de ces archéologues locaux dans les services de l'Etat et à avoir la certitude que les archéologues locaux seront aussi des animateurs chargés de faire du passé de la ville une réalité intégrée dans la vie citadine actuelle.

Plusieurs élus locaux ont manifesté leur inquiétude : les fouilles et la préservation de vestiges peuvent perturber gravement la réalisation de projets d'urbanisme. Il faut donc, dans l'avenir, associer des archéologues à l'établissement des plans d'occupation des sols pour éviter des conflits. La sous-direction de l'archéologie a aussi l'intention d'éditer prochainement une brochure expliquant aux maires très concrètement comment évaluer les risques archéologiques, comment sauver les vestiges et leur rappelant la législati onen vigueur. Une brochure analogue a été faite, il y a deux ans, pour la direction des routes et sa diffusion a déjà été suivie d'effets heureux tels que des demandes d'enquêtes préalables aux travaux.

La sous-direction de l'archéologie a aussi un architecte-archéologue-conseil qui peut être consulté par les autorités locales confrontées à un problème archéologique.

Enfin, la nécessité de la concertation entre autorités locales et responsables du patrimoine a été soulignée. Discussions et psychologie peuvent résoudre tous les problèmes, même les plus épineux. Et la préservation du passé, bien loin de stériliser les centres urbains, contribue toujours à animer et à enrichir la vie locale.

YVONNE REBEYROL.

DÉFENSE

Les fonds secrets du gouvernement augmentent moins vite que l'ensemble du projet de budget de l'État pour 1982

Le SDECE est autorisé à embaucher vingt-cinq fonctionnaires civils

Tels qu'ils apparaissent dans les documents du gouvernement soumis à l'examen des commissions spécialisées du Parlement, les fonds secrets proposés pour 1982 et mis à la disposition du premier ministre ou du ministre de la défense augmentent moins vite que l'ensemble du projet de budget de l'Etat et dans les mêmes proportions, en revanche, que la hausse intervenue entre les dépenses publiques de 1981 (accrues du dernier collectif budgétaire de juillet) et le projet de loi de finances annoncé pour 1982. D'autre part, le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) est autorisé à recruter, l'an prochain, vingt-cinq nouveaux fonctionnaires civils.

Les fonds spéciaux pour 1982 se répartissent, comme le veut la tradition, entre le budget propre aux services du premier ministre et le budget attribué au ministre de la défense. On sait, en effet, que, si le travail du SDECE, notamment, est à vocation interministérielle, la gestion des services secrets est confiée à la défense.

Pour 1982, le premier ministre disposera, en propre, de 31,01 millions de francs pour les fonds spéciaux dits « du gouvernement » (en augmentation de près de 20 % par rappor à 1981) et de 255,11 millions de francs de fonds spéciaux dits « à destination particulière », c'est-à-dire en priorité affectés au SDECE. Le total (soit 286,12 millions de francs) marque un accroissement de 18,9 % par rapports aux crédits inscrits en 1981. Cette hausse des fonds spéciaux du premier ministre est comparable à celle (+ 19 %) du projet de budget de l'Etat pour 1982 comparé avec les dépenses publiques de 1981 (y compris le collectif budgétaire approuvé en juillet dernier), mais elle est très inférieure à l'augmentation (+ 27,5 %) prévue entre 1981 et 1982 à structures budgétaires initiales égales (non compris le collectif de 1981).

Modernisation

Le ministre de la défense, de son côté, propose, à l'intérieur de ses propres prévisions de dépenses pour 1982, d'attribuer au SDECE un budget total de 302,94 millions de francs (fonctionnement et équipement confondus), en augmentation de 13,5 % par rapport à 1981. A ce montant, qui sera soumis à l'approbation des parlementaires, il convient donc d'ajouter les 255,11 millions de francs du premier ministre.

Au sein du budget du SDECE, ce sont les crédits de fonctionnement qui s'accroissent le plus vite (+ 14,7 %). Une partie de cette augmentation (environ 2,32 millions de francs) est conçue pour gager, en 1982, le recrutement de vingt-cinq fonctionnaires civils du renseignement (essentiellemend des délégués dits de troisième classe et des documentalistes). L'intention de M. Pierre Marion, le nouveau directeur général du SDECE, est, en effet, de constituer une cellule dite d'études générales, de synthèse et d'évaluation. Le SDECE emploie deux mille cinq cents personnes, dont plus de la moitié provient des trois armées françaises.

Les dépenses d'équipement du SDECE, pour 1982, marquent, pour leur part, une stagnation et même une diminution par rapport à 1981, compte tenu de l'inflation générale. Elles n'augmentent que de 9,67 % en crédits de paiements et de 7.79 % en autorisation de programme (qui sont des anticipations de dépenses pour des commandes de matériels). Pour l'essentiel, il s'agit de moderniser les équipements de radiogoniométrie, de transmissions et les moyens radioélectriques ou informatiques. Des travaux d'aménagement sont prévus dans divers centres ou stations du service, en particulier dans la banlieue parisienne.

SPORTS

La crise au sein du Comité olympique français

Nouveau rebondissement de la crise qui secoue le Comité national olympique (C.N.O.S.F.). Alors que les « réformateurs », menés par MM. Paillou (handball) et Sastre (football) (*le Monde* du 16 octobre), affirmaient avoir recueilli plus de 50 % des voix nécessaires à la convocation d'une assemblée générale extraordinaire le 14 novembre, l'exécutif du C.N.O.S.F., qui s'est réuni le 20 octobre, a estimé que seulement 46 % des mandats (186 sur 404) étaient parvenus dans les délais pour demander une telle assemblée.

Les dirigeants du Comité, dont le président, M. Collard, est actuellement hospitalisé, ont souhaité que cela permit de calmer les esprits. Ils ont rappelé qu'ils ont demandé à être reçus par Mme Edwige Avice, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, afin de pouvoir rapidement reprendre des relations normales entre le mouvement sportif et les pouvoirs publics. Ils ont souligné aussi que le conseil d'administration du C.N.O.S.F. poserait la question de confiance lors de l'assemblée générale convoquée le 30 janvier 1982, assemblée où seront examinées les propositions de réforme actuellement à l'étude. A cet effet, les différents groupes de fédérations (olympiques, non olympiques, affinitaires, scolaires et universitaires) ont été invités à se consulter d'ici la mi-novembre. Ces dispositions seront-elles du goût des « réformateurs » ? (1). Réponse le 22 octobre, les fédérations ayant été convoquées par MM. Sastre et Paillou à l'hôtel Sofitel de Sèvres pour en débattre.

(1) Treize fédérations olympiques sur vingt-trois, dix fédérations non olympiques sur trente-trois et huit fédérations affinitaires sur douze avaient donné mandat à MM. Paillou et Sastre pour demander la convocation d'une assemblée générale extraordinaire. Toutefois, trois fédérations olympiques (boxe, sports équestres, natation) et une fédération non olympique (karaté) ont prévenu le C.N.O.S.F. par lettre recommandée qu'elles étaient d'accord pour la réunion d'une assemblée générale en janvier 1982, comme le conseil d'administration du Comité olympique l'avait décidé le 11 octobre. En revanche, le président de la fédération d'athlétisme, qui avait adopté la résolution du 11 octobre, a écrit pour demander une assemblée extraordinaire le 14 novembre.

CYCLISME. — *L'Italienne Rossella Galbiati, âgée de vingt-trois ans, a établi, mardi 20 octobre, un nouveau record du monde du kilomètre départ arrêté, en courant la distance, sur l'anneau du palais des sports de Milan, en 1 min. 15 sec. et 66/100, à la moyenne compatriote Vladimir Kuznov.*

FOOTBALL. — *En match en retard du championnat de France de première division, Lyon et Laval ont fait match nul (0 à 0), mardi 20 octobre, au stade Gerland.*

PRESSE

LA NOUVELLE DIRECTION DE « LIBÉRATION » SERA ÉLUE VENDREDI

Au quotidien « Libération », l'élection de l'équipe de direction, primitivement prévue avant le 15 octobre, aura lieu le vendredi 23 octobre. Deux candidats, MM. Serge July et Antoine Griset, se présentent au suffrage des personnels, le premier en tant que directeur de la rédaction, le second comme directeur général (notons à cet égard la non-candidature de Mme Zina Rouabah, actuellement directrice de la publication).

MM. July et Griset deviendraient tous deux directeurs-gérants, élus pour deux ans et révocables selon les statuts originaux du quotidien. Malgré les résistances internes, les deux candidats proposent une réforme des « principes cardinaux du journal » : il s'agit notamment de la hiérarchisation des salaires, de l'introduction de la publicité, des notions relatives à la propriété du journal et des rapports avec le système bancaire.

Ils suggèrent d'autre part la mise en place de deux structures de gestion : un organe administratif regrouperait, autour des deux directeurs, le chef de fabrication, le directeur de la publicité, le directeur de la promotion ; un organe de direction rédactionnelle regrouperait autour des deux directeurs les rédacteurs en chef du journal (trois selon l'organigramme) et le directeur artistique.

● *A « l'Express »* est nommé rédacteur en chef adjoint, M. Noël-Jean Bergeroux, ancien chef adjoint du service politique du *Monde*.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer)

Vous êtes un jeune ingénieur de formation B.T.P.

Vous désirez démarrer votre carrière à l'Etranger.

Vous maniez sans problème la langue anglaise.

Rejoignez l'équipe de lancement du chantier de la

CENTRALE THERMIQUE DE LAGOS (NIGERIA)

Dans un premier temps, tel un pionnier, vous participerez au défrichement du terrain et du montage des premieres installations.

Par la suite, intégré à l'équipe Travaux, vous mettrez votre tonus à l'épreuve du concret en participant à l'ensemble des opérations.

Naturellement le groupe Bouygues vous offrira un développement de carrière à la mesure de votre dynamisme.



Merci d'adresser votre candidature à Bernard Malagié - Direction du Personnel (référence 6028) - BOUYGUES - B.P. 204 - 92142 CLAMART CEDEX

Construisez avec nous votre carrière.

Ministère des Travaux Publics et des Transports
Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics
de YAMOUSSOUKRO (en Côte d'Ivoire)

recrute

- **1 CHEF DE DEPARTEMENT INFRASTRUCTURES**
  Chargé de la coordination des Enseignements de toutes les disciplines techniques concernant le Bâtiment et les Travaux Publics.
  Niveau Ingénieur Ecole des Ponts et Chaussées ayant au moins 10 années d'expérience professionnelle.
- **1 CHEF DE DEPARTEMENT HYDRAULIQUE**
  Chargé de coordonner les différents professeurs et les activités du Laboratoire.
  Niveau Ingénieur Grande Ecole Hydraulique ayant au moins 10 années d'expérience professionnelle.
- **2 PROFESSEURS DE ROUTES**
  Niveau Ingénieur Génie Civil diplômé + quelques années d'expérience professionnelle.
- **1 PROFESSEUR D'OUVRAGES D'ART**
  Niveau Ingénieur Génie Civil + quelques années d'expérience professionnelle.

Ces postes sont à pourvoir immédiatement

CONTRAT DU MINISTERE FRANCAIS DE LA COOPERATION.

Ecrire en joignant C.V. détaillé à CEBTP, 12, rue Brancion 75737 PARIS Cedex 15.

Importante société, secteur équipement des collectivités locales (V.R.D., bâtiment, habitat) recherche pour Pointe-à-Pitre GUADELOUPE

UN CHEF COMPTABLE

Placé sous l'autorité du directeur administratif et financier et en étroite collaboration avec les responsables d'opérations.

Il sera chargé :
— de l'animation du service comptabilité (6 personnes),
— de l'établissement du bilan, du suivi de la trésorerie et des dossiers sociaux et fiscaux.

La candidat, titulaire du B.T.S. ou du D.E.C.S., devra justifier d'une expérience professionnelle de plusieurs années dans un emploi similaire.

Une expérience de gestion de la comptabilité informatisée est souhaitable.

Qualités requises : dynamisme, sens des relations humaines.

Disponibilité immédiate.

Adresser curr. vit. et prétent. sous nº 7.263, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Offrons un poste de

PLANNING COORDINATION

à candidat de valeur acceptant une mission de 2 ans à Londres conception — supervision — coordination d'un ensemble de sous-projets en matière de plannification.

Création et organisation d'un système de circulation des informations.

Ecrire ou téléphoner à Service et Développement *Tour Gallieni 1* 78/80, avenue Gallieni 93174 Bagnolet Téléphone : 380-13-54.

OFFRES D'EMPLOIS



Face a l'extension considérable des techniques du **traitement de l'information** dans tous les secteurs de l'entreprise, notre cabinet confirme sa position de leader dans le conseil en **gestion, orientation, et recrutement** des cadres concernés par l'informatique.

- L'élargissement de notre champ d'action nous conduit à accueillir début 1982

2 NOUVEAUX CONSULTANTS

- Agissant dans le cadre d'une large délégation de responsabilités au sein d'une équipe fortement motivée et très attachée à la qualité de ses prestations, ils seront les conseillers privilégies des entreprises pour tout ce qui concerne le recrutement de leurs cadres.

La **motivation, l'engagement** personnel, et une grande **disponibilité** sont des qualités qui retiendront notre attention.

Compte-tenu du niveau des interventions, une expérience significative en entreprise est indispensable.

Adressez pour examen confidentiel votre lettre de candidature à Jean Lafargue.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT 10 rue Auber - 75009 PARIS

FILIALE FRANCAISE D'UNE IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
Banlieue Sud Ouest PARIS

recherche

le directeur des ventes France

de sa Division «Produits de Consommation» 35 M F C.A. (accessoires de luxe - réseau clientèle *spécialisée*)

Rattaché directement à la Direction Générale

LE TITULAIRE 30-40 ans a,
- une formation supérieure
- *4 à 5 ans d'expérience* de la Direction et de l'animation d'une force de ventes, des contacts et négociations directs avec les clients importants.
- la maitrise de la gestion commerciale: *analyse - planification.*

IL PARLE COURAMMENT L'ANGLAIS

Envoyer C.V., photo et prétentions à no 12583 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS *Cedex 01, qui transmettra.*

LGINFORMATIQUE

recherche

Ingénieurs de réalisation

compétents sur l'un des matériels suivants :
Réalité 20, HP 3000, Mini 6, MATRA, PDP 11.

Nous offrons un salaire attractif, 5 semaines de congés payés, *une évolution rapide pour des candidats dynamiques.*

Votre préavis n'est pas un handicap.

Merci d'adresser votre candidature avec CV et prétentions à L.G. INFORMATIQUE, 18, rue Violet 75015 PARIS

Publival

SOCIÉTÉ
CAMPENON BERNARD
Entreprise de travaux publics recherche

pour son siège social *à PARIS avec brefs* déplacements sur chantier en ARABIE SAOUDITE :

1 COMMIS DE VILLE ÉLECTRICITÉ

Etudes de réseaux électriques H.T. et B.T. (plans, descriptifs, estimatifs, *dépouillement d'appel d'offres).*

Prière tél. pour R.V. à *M. BOCHUT*, 739-33-83.

Recherchons

PROFESSEUR D'ANGLAIS

5 midi par semaine :
— 3 midi, banlieue Nord.
— 2 midi, Paris-17ᵉ.

Voiture, carte de travail. Anglais, absolument parfait, expérience formation adults exigée. *85 F de l'heure + frais de* transport. Téléph. : 739-76-82.

Recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Cobol, Fortran, PL 1. Connaissant HP, UNIVAC. Téléphonique : 525-90-30.

ENSEIGNEMENT PRIVÉ PARIS recherche

PROFESSEURS

1) Pour section théâtrale.
2) *Pour section cinéma (analyse de film et d'images fixes).*

SECRÉT. DE DIRECTION

Sér. exp. exigée. T. pr R.-VS 280-26-30 9-12 h./14-18 h.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



ANNECY (Haute Savoie)
La Société Nouvelle de Roulements
Filiale RENAULT
4 usines 4000 personnes

recherche

1 ORGANISATEUR DE HAUT NIVEAU

Formation Grandes Ecoles
Age minimum 30 ans

Dans un premier temps, le candidat retenu aura la responsabilité d'un **important projet** relatif à la gestion des produits finis : Prise de commandes, gestion du centre de distribution (stockage, conditionnement, préparation des commandes, expéditions), liaison avec les unités décentralisées et les filiales, facturation,...

Il est indispensable d'avoir déjà animé avec succès un chantier de cette envergure.

Une réelle pratique de la mise en œuvre de l'outil informatique (temps réel, bases de données, procédures, sécurité,...) est également nécessaire.

Les caractéristiques de l'entreprise permettent d'envisager ultérieurement des possibilités d'évolution intéressantes.

Ecrire avec CV détaillé, photo et éventuellement prétentions à :
SNR - Service Emploi - Référence : INF
1, rue des Usines - 74010 ANNECY Cedex

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

GROUPE PHARMACEUTIQUE SANOFI
CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY
MONTPELLIER

recherche

1 CHERCHEUR BIOCHIMISTE

- Le postulant doit être titulaire d'un doctorat d'Etat et posséder une expérience en BIOCHIMIE et PHYSIOLOGIE MICROBIENNES et en ENZYMOLOGIE.
- Le poste à pourvoir s'insère dans une ligne de recherches de substances antimicrobiennes d'origine naturelle.
- La fonction comporte des responsabilités :
  - de conception, de mise au point et d'application de méthodes biochimiques nécessaires à la détection et à l'évaluation d'activités antimicrobiennes ;
  - d'animation scientifique directe d'une équipe de techniciens supérieurs ;
  - de concertation avec les chercheurs des autres disciplines concernées par la chimiothérapie antimicrobienne.

Adresser lettre manuscrite, curr. vitae détaillé et photo à :
CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY
Service du Personnel - Rue du Professeur-Joseph-Blayac
34082 MONTPELLIER CEDEX.

Recherche
1 chef de service temps plein (viscérale)
1 assistant temps partiel (urologue)
1 assistant temps partiel (orthopédiste)
1 anesthésiste réanimateur temps plein
2 anesthésistes réanimateurs temps partiel

Ecr. s/nº 7.212 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMPTABLES

qualifiés avec expérience plusieurs années pour postes à ANGERS. Ecr. à Robert Martin, IFFA, 6, av. Messine, Paris-8ᵉ.

MÉDECIN
ANATOMO-PATHOLOGISTE
est recherché par import. labo *polyvalent (7 médecins)* LILLE
Ecrire sous le nº 29788 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Laboratoire Universitaire recherche

INGÉNIEUR ou **MAITRE ES SCIENCES**

Titulaire d'un D.E.A. pour mettre *au point un nouvel alliage* réfractaire intéressant l'industrie du pétrole et préparer une thèse en 3 ans. Rens. auprès de M. PAPAPIETRO Laboratoire Physico-Chimie Industriel. INSA Bât. 401 *20, avenue Albert-Einstein,* 69621 VILLEURBANNE CEDEX.

VILLE de SEDAN (Ardennes)
25.430 habitants
recrute d'URGENCE
selon conditions statutaires
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
Formation juridique exigée
Expérience souhaitée
Adresser lettre de candidature manuscrite et C.V. détaillé à
Monsieur le Maire
(Secrétariat Général)
08200 SEDAN
(avant le 20-10-1981)

Responsable achats confirmé

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (300 *millions* de CA), filiale d'un des premiers groupes français, activités de mécanique fine, hydraulique, électronique, clientèle défense, aéronautique, propose un poste dans son usine principale (700 personnes) de **Responsable d'achats confirmé.**

A partir des spécifications etablies par les services techniques, il sera chargé de la recherche des fournisseurs, des négociations d'achats de pièces, *composants ou sous-ensembles destinés à la* fabrication. Le poste implique l'encadrement d'une quinzaine de personnes.

Cette fonction est destinée de préférence a un ingénieur diplômé ayant une expérience confirmée des achats techniques (une *dizaine* d'années), la pratique de la gestion informatisée et de l'anglais (lu, écrit, parlé).

Poste : petite ville région Normandie.

Écrire sous référ. AH 176 AM.

4, rue Massenet 75016 Paris **etap**

CRÉDIT AGRICOLE
REIMS recherche

PROGRAMMEUR

CONFIRMÉ (3 ans min.)
Sur matériel IBM 3031 + 148
DOS Migrat MVS

- *Formation : DUT INFORMATIQUE*
- CONNAISSANCES : Cobol ANS et CICS Cobol DL1 apprécié.
- La programmation structurée IPT avec documentation Hipo serait un atout supplémentaire.

Adresser candidature manuscrite avec C.V. et photo
CRÉDIT AGRICOLE B.P. 2710 - 51100 REIMS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE LA RÉGION DU SUD-EST

recherche UN INGÉNIEUR

TÉLÉ-COMMUNICATIONS

(ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS OU NIVEAU SIMILAIRE)

Cet ingénieur sera chargé de l'ensemble des transmissions de l'établissement, comprenant non seulement les moyens téléphoniques (autocommutateur 2 000 postes), mais aussi les moyens Télex, Radio et Télésignalisation.

Il assurera une fonction d'Ingénieur Systèmes (Etudes et Développement d'un réseau de transmission de données -Télé-informatique).

Ancienneté professionnelle : environ 10 ans

Ecrire C.V. détaillé références à

COGEMA
B.P.170
30200 BAGNOLS-S/CEZE

Le Centre Communal d'Action Sociale de Grenoble recherche

UNE PUÉRICULTRICE

Candidatures et curriculum vitae à adresser avant le 30-10-81 au *service du personnel* 14, *rue* Hébert à Grenoble.

Association Amis de la Maison des Arts et Loisirs, recrute *ANIMATEUR (TRICE)* Libre de suite. Niv. CAPASE. Env. C.V. pl. Aubry, 02000 Laon *Tél. le matin* (23) 23-39-34.

INFORMATIS
TOULOUSE

ANALYSTES Programm.
3 ans gestion en FORTRAN

ANALYSTES
5 à 6 ans expérience CICS-DL1-TSO
26, r. Daubenton 5ᵉ. 337-99-22
3, r. St-Gernier (61) 62-27-08.

Société de Gestion d'immeubles recherche

pour son bureau région bordelaise

RESPONSABLE

Très qualifié en gestion immobilière. Sérieuses références exigées. Ecrire avec photo et C.V. *HAVAS CONTACT,* 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, sous la référence 67.384.

La Centre de recherches *pharmaceutiques SEARLE* (140 personnes fin 1981), situé à Sophia-Antipolis - 06 recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE du service assurance de qualité (homme/femme)

Ce poste peut convenir *à un* candidat, même jeune *s'il a une* personnalité dynamique, de *formation scientifique (maîtrise de* sciences, pharmacie ou équivalent), ayant si possible une première expérience de la vie professionnelle dans une *société* internationale pharmaceutique. Après avoir reçu si nécessaire une *formation aux règles de* bonnes pratiques de laboratoire et de fabrication (GLP, GMP), il assistera le responsable du service puis effectuera lui-même des audits scientifiques dans les différents départements du centre (*toxicologie, anatomo-pathologie,* analytique, galénique). Anglais souhaité.

Adr. lettre man., C.V., souhaits et photo à SEARLE, *réf.* 802, B.P. 23-06562 Valbonne ced.

CENTRE SOCIO-CULTUREL
44380 PORNICHET
recherche

SON ANIMATEUR (trice)

Statut municipal 2ᵉ CE
disponible de 15-11-81
Tél. uniquem. (40) 61-35-24.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
SULZER
PARIS-14e (Métro Porte-de-Vanves)
recherche :

LA SECRÉTAIRE de son SERVICE FINANCIER

- La candidate, âgée de 30 ans minim., n'aura pas moins de 5 années d'expérience en Banque ou en Service Financier d'Entreprise.
- Outre les travaux de secrétariat : organisation du classement, dactylographie, etc.
- Elle devra assister le chef du Service dans différentes tâches tout en ayant la responsabilité directe d'un certain nombre de dossiers.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Restaurant - Horaire variable.

Ecrire avec C.V. et prétentions à CCM SULZER, Service du Personnel, 51, bd Brune, Paris-14e.

Nous sommes une importante Société Française de Mécanique de Précision, dont les produits sont exportés dans le monde entier.

Nous recherchons pour l'un de nos Etablissements en Région Parisienne, un

ingénieur méthodes mécanique
(HAUT NIVEAU)

RESPONSABLE D'UN SECTEUR D'UNE QUARANTAINE D'INGENIEURS ET TECHNICIENS, il lui sera confié :
- l'étude des fabrications des pièces et des conceptions d'outillages
- les mises au point de fabrication et les débuts de production
- la mise en œuvre des actions de progrès technologiques en matière de fabrication
- la définition des plans d'investissement.

Pour ce poste, nous souhaitons recruter un Ingénieur expérimenté dans les fabrications mécaniques (méthodes modernes d'usinage), motivé par l'encadrement d'une équipe, désireux de valoriser ses qualités de concepteur et de gestionnaire.

Anglais lu et parlé souhaité.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous no 11998 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

544.38.29.

115 rue du Bac
75007 PARIS

- Pour faire face à son développement
- Pour mieux vous accueillir
- Pour être encore plus efficace

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
transfère ses bureaux au
115 rue du Bac 75007 PARIS
Tél. : 544.38.29.

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

THOMSON-CSF

INGENIEUR grande école

DEBUTANT OU QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE :

- Au sein d'une équipe chargée d'orientations technologiques des systèmes électroniques futurs, il aura pour mission de conduire des expérimentations et simulations sur le comportement physique des structures de matériel.
- Ce poste convient à un jeune ingénieur souhaitant valoriser une solide formation de base dans divers domaines (électronique, mécanique, thermique...) par une expérience industrielle dans un secteur de pointe.
- De larges possibilités d'évolution sont offertes.
- Notions d'informatique appréciées - Anglais nécessaire - Bons contacts humains.

Envoyer C.V., photo au
Service Recrutement - THOMSON-CSF
Domaine de Corbeville - B.P. 10
91401 ORSAY CEDEX

Très importante société française
PARIS
200000 +

Juriste d'entreprise confirmé

Agit en qualité de conseil auprès des différentes directions de la Société.
Participe activement aux négociations de contrats et règlement de litiges.
Expérience de plusieurs années acquise dans le service juridique structuré d'une firme ou d'un cabinet international à justifier.
Docteur en Droit - spécialisation droit des affaires, droit de la concurrence - formation américaine souhaitée.
Parfaite maîtrise de la langue anglaise. Excellent sens des affaires et de la négociation.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, salaire actuel, téléphone privé sous référence 20804 à

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly.

CAISSE NATIONALE DE **CRÉDIT AGRICOLE**

recherche pour sa filiale spécialisée dans les SICAV et fonds communs de placement

1 Comptable

Niveau BAC G2 ou BTS.
Chargé de tenir la comptabilité de SICAV et fonds communs de placement.
La préférence sera donnée aux candidats justifiant d'une expérience dans ce domaine.
Adresser CV, photo, sal. et prét. sous réf. 5399 à CNCA Recrutement Carrières 75710 Paris Brune

---

Compagnie de Prospection Géophysique Française
recherche

- **HYDROGEOLOGUE pour LYON**
  Doctorat 3ème cycle ou ENSG, 0-5 ans d'expérience en recherches d'eau et études de qualité.
- **INGENIEUR GEOPHYSICIEN**
  (IPG, ENSG, ENSFM...) pour RUEIL
  Interpretation, mesures potentielles et programmation sur VAX 11-750 et périphériques graphiques.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. à C.P.G.F.
77, avenue V. Hugo - 92500 - RUEIL-MALMAISON

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Ingénieur électronicien

GRANDE FIRME FRANÇAISE MÉTALLURGIE filiale d'un puissant groupe automobile ayant développé des moyens très modernes de production : machines à commandes numériques, automates, conception assistée par ordinateurs, recherche un Ingénieur électronicien ISEP, ISEN ou école équivalente pour conception, developpement et maintenance d'équipements électroniques (automates programmables, calculateurs de process, etc.).
Une solide connaissance des technologies modernes et microprocesseurs est indispensable.
Quelques années d'expérience souhaitées, éventuellement débutant.
Traitement selon expérience + logement.
Lieu de travail : proche ville universitaire Est France.

Écrire sous réf. DP 157 CM

4, rue Massenet 75016 Paris **efap**

UNE SITUATION D'AVENIR

Formation aux techniques électroniques à microprocesseurs.
CONCEPTION DES SYSTEMES
APPLICATIONS INDUSTRIELLES

● Durée : 6 mois à plein temps
s'adresse à des demandeurs d'emplois et à des personnels en congé formation.

● Niveau demandé : Technicien Supérieur BTS - Ingénieur Universitaire DUT - Maîtrise.

Ce stage est conventionné et rémunéré par la Préfecture des Hauts de Seine.

Pour tous renseignements : Marie-France SENOT
A.P.C.E.I. CENTRES - 30, rue du Fief - 92100 BOULOGNE - 609.17-71

SOCIETE NOUVELLE LOGABAX
recherche

UN RESPONSABLE APPROVISIONNEMENTS

Le candidat, cadre confirmé, justifiera d'une expérience de 6 à 8 années dans l'industrie électronique.

La connaissance du matériel informatique sera très appréciée.

Le lieu de travail est :
ARCUEIL (94)

Adresser C.V. et prétentions à
Direction du Personnel
SOCIETE NOUVELLE LOGABAX
79, avenue Aristide Briand
94110 ARCUEIL

LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES CABLES TÉLÉGRAPHIQUES
recherche

INGÉNIEUR

ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine du temps réel sur minicalculateur

Anglais parlé et lu indispensable

Déplacements de moyenne durée prévus aux U.S.A. et en Afrique

Expérience commutateur messages serait vivement appréciée.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions à C.F.C.T. Direction du Personnel
7, rue du 4-Septembre, 75002 PARIS.

Organisation de tourisme familial offre pour villages et centres de vacances dans les Alpes, les postes suivants :

- Direction et animation (poste couple).
- Cuisiniers et aides cuisiniers.
- Animation adultes et enfants.

Expérience et qualification exigées. Ecrire avec photo récente et C.V. à : M.M.V., 64, rue Rambuteau, 75003 Paris.

Association culturelle du Val-de-Marne recherche :

1° 1 animateur culturel ayant de bonnes connaissances scientifiques et techniques.
2° 1 animateur culturel ayant une bonne formation générale.
3° 1 ouvrier qualifié électronicien ayant de bonnes connaissances en électricité générale pour Régie Son et Lumière, salle de spectacle.

Ecr. s/nº 7.234 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Centre d'informations financières recherche
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H ou F)
- Débutants ou expérimentés.
- Sens de la négociation.
- Excellente présentation.
- Formation assurée.

T. pr R.-V. 553-91-30, p. 201.

TECNO

MOBILIER CONTEMPORAIN (EQUIPEMENT BUREAUX ET COLLECTIVITÉS)
recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL

POUR PARIS ET RÉGION PARISIENNE

- Relations constantes avec prescripteurs, architectes, décorateurs, utilisateurs publics ou privés.
- Expérience indispensable.

ECRIRE AVEC C.-V. PHOTO ET PRÉTENTIONS
TECNO
242, BD SAINT-GERMAIN
75007 PARIS

SERVICE SOCIAL INTER ENTREPRISE
Banlieue ouest de Paris rech.

ASSISTANTE SOCIALE D.E.

Expérience en entreprise souhaitée. Voiture indispensable. Envoyer C.V., photo + prétentions à G.I.R.O.P., 17, avenue du Maréchal-Joffre, 92022 NANTERRE Cedex.

Société cherche pour 7e

CHEF COMPTABLE TRÈS QUALIFIÉ (E)

capable dresser bilan, paie, déclarations fiscales et sociales, connaissant IMMOBILIER. Place stable. Très sérieuses références exigées.
Ecrire Publ. BABEY (réf. 353), 23, rue Galvani, 75017 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS SAINT-LAZARE
recrute :

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
EXPÉRIMENTÉ

Bonne connaissance COBOL et application de gestion.

MISSION :
Maintien et développement applications BATCH sous DOS/VSE. Projets temps réel sur mini, dans le cadre du développement informatique des Agences.

Adresser C.V. à nº 12.139 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01

MODUL INFORMATIQUE
recherche

INGÉNIEURS

grandes écoles, DEA, maîtrise d'informatique ayant 2 à 4 ans d'expérience sur logiciel de base, système en temps réel, contrôle de processus, microprocesseur pour participer à d'importants projets d'informatique et ingénierie.
Une connaissance de Mitra 125, Solar, PDP 11 8080, 6800, Zilog, Z 80 sera appréciée.

Env. C.V. avec date de disponibilité à MODUL Informatique, 197 Bureaux de la Colline, 92213 St-Cloud.
Tél. : 602-96-97.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune femme 28 ans, dynamique, bonne présentation, trilingue (allemand, français, anglais) cherche emploi hôtesse d'accueil agence de voyage.
Tél : 373-95-97, 8 à 11 h.

« Traductions techniques et commerciales, anglais, italien, français, assurées par traductrice indépendante, diplômée, frappe I.B.M. Tél. : 271-53-98. »

Vous recherchez
UN ADJOINT RESPONSABLE
29 ans, dynamique, capable d'assurer un encadrement. Expérimenté en bâtiment V.R.D. bureau d'études et syndicat de copropriété.
Formation bâtiment + droit immobilier (I.C.H. CNAM).

Libre rapidement.
Richard ANDREY
101, rue Saint-Dominique
75007 PARIS. T. 555-55-31.

INGÉNIEUR T.P.
Diplômé ICH 36 ans.
Anglais courant, 10 ans d'expérience et tx, tous corps d'état entreprise et BET.
recherche poste
INGÉNIEUR d'AFFAIRES
France et étranger
Ecrire sous le nº 234 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Femme 39 ans, sociologue expér. profess., enquête, journ., relat. publ., organis. colloques, angl., allem., ital., ch. mission à tps partiel ou emploi à plein-tps. Dispon. voyag. Tél. 704-64-08.

Jeune femme, 29 ans, formation TECHNICIENS-EXPORT + Université LANGUES-GESTION bilingue, anglais, allemand courant, disponibilité totale pour déplacements, veut utiliser énergie et connaissances pour votre entreprise exportatrice.
Ecr. s/nº 7.264 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 25 ans, sortant de fac, sérieuse et efficace cherche STAGE, courte ou longue durée, même non rémunéré dans relations publiques pour s'initier au métier, tél. : 533-83-91.

J.H., 29 ans, Sciences Po + licence lettres, grande expér. rédaction : journal quotidien, agences, presse éco. ch. poste INFORMATION RELAT. EXT. étudie toutes propositions.
Ecrire sous le nº T 029.910 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

KINÉSITHÉRAPEUTE

J.F., 24 ans, bonnes références cherche emploi, libre de suite. Ecrire nº 33.563 PROJETS PUBLICITÉ, 12, r. des Pyramides, Paris-1er.

DIRECTEUR de SOCIÉTÉ + ADJOINT « STAFF »

Cherchent société à diriger et promouvoir. Langues, diplômes, exp. étranger, lancement nouveaux produits. Imagination et innovation.
Ecr. s/nº 6.198 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 20 ANS, BAC SÉRIE B

TRIL. ANGLAIS-ESPAGNOL
DUT de gest., option finance

ENSEIGNEM. INFORMATIQUE (lang. Basic s/mini-ordin. Wang) rech. poste comptabilité analytique ou poste service gestion.
Ecr. s/nº 6.168 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEF D'ENTREPRISE 37 ans

Ayant réalisé ses affaires grande distribution et mourant d'ennui cherche situation toutes branches, contact ou commerciales. Les responsabilités et l'intérêt du travail sont primordiaux.

Expérience Droit Social et Affaires, Gestion. Vente tous types, immobilier, import. Export.

Écrire s nº 1900 Le Monde Pub
service annonces classées
5, r. des Italiens, 75009 Paris

Africain, 34 ans, agronome + gestion des entreprises et docteur en économie, expérience formation et recherche et économie rurale, étudie toutes propos. France et outre-mer. Ecrire sous nº T 029.861 M à RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES CHERCHE EMPLOIS pour **EMPLOYÉS (ÉES)**

de service commercial connaissant la comptabilité usuelle et la dactylographie. Disponible fin octobre.

Téléphoner au 547-18-30 Poste 86.

FISCALITÉ HAUT NIVEAU
EXPERT COMPTABLE

Grande expérience clientèle française et internationale
Anglais courant
Etudierait toutes propositions sérieuses de collaboration.
Position associé dans cabinet fiscal français ou international.

Ecr. sous nº 29.822 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

formation professionnelle

STAGES FERRONNERIE

1.200 heures rémunérées, trois options :
- Forge.
- Dinanderie Blanc Relief mural.
- Luminaire Orfèvrerie.

Conditions d'accès : vingt ans au moins ; connaissance minimum de l'une des spécialités ; motivations réalistes.

Envoyer C.V. et lettre motivations à CIFAPA, 38, rue Gabriel-Josserand, 93500 Pantin.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

305 SR, 1979, 52.000 km, excellent état, prix Argus. Tél. : 604-48-81.

R 5 TS année 76, 75.000 km. Bon état général. Prix Argus à débattre. Tél. 828-61-17 après 19 h.

plus de 16 C.V.

ROLLS ROYCE Corniche, blanche, superbe. Tél. 745-44-84 ou bureau 296-51-12.

FERRARI 308 GTS 1981, bleue, décapotable, 8.000 km, neuve. Tél. 745-44-84 ou bureau 296-51-12.

---

450 SE. Septembre 1977 98.000 km. Boîte automatique 75.000 F. Air climatisé. Stéréo. Tél. : 029-50-52 à partir de 19 h.

divers

PRIX CHOC
du 1/10 au 31/10/81
millésime 82
LANCIA
COUPE HPE
BETA 2000
336.38.35+

ORGANISME DE FORMATION
recherche
ANIMATEURS
EN INFORMATIQUE OU ÉLECTRONIQUE
Adressez C.V. à INSEM
26, rue de Chambéry, Paris 15e

information divers

Emplois et carrières de la Fonction Publique
FRANCE-CARRIÈRES
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger
MIGRATIONS
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travail à domicile

Vos thèses et manuscrits parfaitement frappés sur machine électron. 535-28-85.

travaux à facon

ENTREPRISE sér. réf. effectue rapid. travaux peint., menuis., décoration, coordinat. tous corps d'Etat. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 & 893-30-02.

traduction demande

J.F., diplômée de l'université de HEIDELBERG, recherche TRADUCTIONS ou EMPLOI Tél. 602-33-26.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

1, RUE MONSIGNY
LUXUEUSE RÉHABILITATION STUDIO 2 P. Livrais. immédiate s/pl. ts les jrs 10 h - 12 h 30. 14 h - 17 h 30 - 261-15-15.

3e arrdt

SQUARE DU TEMPLE
Liv. + chambre, cuis., bains, poutres, réf. neuf - 325-75-42.

4e arrdt

NOTRE-DAME
62 m², 3e étage, bel imm. anc. GARBI - 567-22-88.

5e arrdt

PLACE DU PANTHÉON
DUPLEX 95 m². imm. 17e, charme, vue, soleil - 329-84-59.

6e arrdt

DANTON Appartement 7 pièces caractère. patio et terrasse, 260-34-47.

RUE MONSIEUR-LE-PRINCE 4 pièces, grand séjour + 2 chambres. tout confort. 1er étage. ascens., rue et cour. 90 m². 1.100.000 F. Propriétaire. Tél. : 653-54-23.

7e arrdt

RUE BELLECHASSE
170 m², étage élevé. SOLEIL. Téléphone : 562-05-95.

VUE SOLEIL
ESPLANADE des INVALIDES ANGLE QUAI ORSAY. 97 m², séjour, 1 chbre, balcon 29 m², 1 serv., 3 park. - 233-61-60.

8e arrdt

A RÉNOVER 90 m². TERRASSE 42 m².
850.000 F. 17, rue Léningrad, jeudi 13 h - 16 h - 550-34-00.

ÉTOILE imm. pierre de taille appartement 320 m² divisible, étage élevé, vue, soleil, prix à débattre. SANTANDREA FRANCE Tél. : 260-67-36 (67-66).

PLACE FRANÇOIS-Ier dans imm. bourgeois de 1900, appartement bien distribué, grande réception et 4 chambres. SANTANDREA FRANCE Tél. : 260-67-36 (67-66).

9e arrdt

Alfred-Stevens - 354-95-10.
76 m², BALCON, ASC.
DUPLEX. Rénové. SOLEIL.

VOIE PRIVÉE, gds bds, 3 p., 65 m², travaux 2e très clair, bel imm. p. de taille. asc., chbre serv. 475.000 F. 296-00-45.

11e arrdt

Prox. pl. Voltaire 354-95-10. 110 m², 2 chbres, calme, plus
ATELIER ARTISTE

NOUVEAU PANAME
sortie Mº Richard-Lenoir SPLENDIDE 4 P., 90 m² 10e ét., gd balc. en angle, vue dégagée, parking. SEFIMA, 562-35-06.

12e arrdt

AV. DAUMESNIL ang. rue Picpus Propriétaire vend dans imm. Pierre de taille 86 m², 4 pièces tout confort refait neuf, 6e étage, ascenseur. Téléph. : 500-52-29.

PROX. QUAI LA RAPÉE
près RER 6 P. ds imm. récent grd cft, grande surface, possib. prof. lib. park. - 1.350.000 F. DELFIEL - 346-95-27.

Rue ERARD - Studio, imm. nf, 33 m². Belle affaire placement. 230.000 F - FAC 337-69-59.

Mº GARE-DE-LYON - 2/3 P., cft, calme, soleil, 4e ss asc. 320.000 F. 723-78-20 p. 325.

14e arrdt

MONTPARNASSE DUPLEX Liv. + 2 chambres, rénovation. caractère. grd cft - 550-34-00.

Atelier d'artiste + mezzanine + 3 chambres, cuisine meublée sur mesure, 110 m². Sur place, jeudi, 10 h./13 h., 17 h./20 h., 9, rue de Ridder, Paris (14e). Téléphone : 325-11-54.

15e arrdt

AVENUE DE SUFFREN imm. stand. calme, 2/3 pièces, tt cft, parking, verdure. 1.100.000 F - 320-26-35. MARTINE IMMOBILIER.

16e arrdt

PORTE PASSY 450 m²
9 pièc., grand stand., serv. gar. Exclusivité. AVL 281-07-94.

GD LUXE PRÈS PLACE IÉNA. Pied-à-terre 83 m². T. : 387-01-77 Les Bel. Demeures de France.

17e arrdt

FACE NEUILLY
dans immeuble neuf standing
2 ET 3 PIÈCES
Belles prestations. cuisine équipée, cave, parking.
Visite sur place ce jour, de 13 heures à 17 heures. Le Paladines, rue Cino-del-Duca, 17e. GEPRO.

WAGRAM
Boulevard Malesherbes quartier résident., imm. p. de taille, 7 p., 240 m² (2 chbres serv.), possibilité profession libérale. SEFIMA. 562-35-05.

18e arrdt

RUE LAMARCK
2 et 3 pièces. LIBRES et OCCUPÉS. Imm. Pierre, asc. Pptaire - 526-54-61.

20e arrdt

Pte Lilas 2 p., entrée, cuis., bains, w.-c., imm. 1920. Bon état. 362-84-82 de 9 h. à 11 h.

Mº GAMBETTA 4/5 PIÈCES récent, vue s/Paris, 730.000 F. SERTORIUS 723-78-20.

78-Yvelines

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Centre. 5' RER, appt 2/3 p., 1er ét. bon imm. anc., chauff. indiv. gaz. 286.000 F. Ag. Roy. 950-14-60.

Parc MAISONS-LAFFITTE. belle rés., appt 4/5 p. 120 m², jard. priv., séj., 35 m², 3 ch., bns dches, 2 w.-c., cuis., cave, park., s/sol. 790.000 F. à rep. Sélection immobilière, 962-50-95.

MAISONS-LAFFITTE Entrée du Parc, bel appartement. 3 pièces, 113 m², séjour double, 2 chambres. bains, w.-c., cuisine, cave, garage, 840.000 F. Agence : 962-50-95.

CHATOU Résident., 8' RER, 120 m². Living + 4 chambres, 2 bains, parking. IMMOB. OUEST - 976-18-18

91 - Essonne

Appt à vendre MONTGERON. 2 p., cuis., w.-c., salle d'eau, entrée, cave, parking. R.-de-ch. clair s/pelouse. Dans petit imm. seul. Tél. 942-53-32 soir et W.-E. H. bur. 723-29-63.

Vend appt 2 p., cuis., w.-c., s. d'eau, entrée, cave, parking. r.-de-ch. clair, s/pelouse de petit imm. seul. Tél. 942-53-32 soir et W.-E. ou 723-29-60 h. bur.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY ST-JAMES ATELIER
5 PIÈCES + TERRASSE
46 m² plein-pied - 550-34-00.

NEUILLY-SABLONS
Mod. séjour, 3 chbres, 2 s. b., 2e étage, 115 m², impeccable. MICHEL & REYL - 265-90-05.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ résidentiel près bois **5 P.** 104 m², plein sud, imm. pierre de T. récent, tout cft. sud/est, 2 parkings. 995.000 F. Delfiel, 346-95-27.

VILLIERS-SUR-MARNE
15' Porte-Dorée, magnifique petite pptée pierre de Vigny 1972, 20 m², 6 p., très belle cuisine équipée, bains, w.-c., atelier, garage, s/sol aménagé, terrain 670 m², 1.230.000 F. DELFIEL, 346-95-27.

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS, 5' gare coms, écol., de rés. verd., appt 3 p., 2 chbres, s. de bns, w.-c., parf. état, cave, (possib. gar.). Excel. plac. 287.000 F. Agence Royale 950-14-60.

95- Val-d'Oise

TAVERNY (CENTRE)
F 4 en DUPLEX + cave, très bon état, avec jardin clos. Prix : 295.000 F. Téléphone : au 980-18-83.

Province

PORT LA ROCHELLE dominant mer et plage. LES RÉSIDENCES DU GULF STREAM vous proposent des appartements de grand confort avec de vastes terrasses ou d'agréables jardins privés plein sud face à la mer. Dans un site exceptionnel du studio au cinq pièces. Réalisation et vente : TOIT FRANÇAIS
9, rue Gargoulleau, 17000 LA ROCHELLE. Téléphone : (46) 41-382. (46) 41-499.

MILLAU (12) - Particulier vend 72, 45 m², meublé, tout cft, dans maison ancienne entièrement rénovée + cave voûtée 18 m². A saisir : 280.000 F. Téléph. hres bur. : C.C.I. (65) 60-24-11, J. COLARD, et heures repas : 60-23-71.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

RECHERCHE URGENT 3 à 6 pces. Tt cft. 8e, 16e, 17e. MICHEL & REYL : 265-90-05.

ACHÈTE Studio/2 pièces. Comptant. Paris. Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir au 900-84-25.

RECHERCHE 1 à 2 p., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e 4e, 12e, avec ou sans trvx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-65 même le soir.

appartements occupés

Mº GONCOURT
Dans bel imm. p. de taille, ravalé, asc., bon stand., beau 3 p., cuis., w.-c., poss. s. de bains, occupé dame seule 78 ans. Prix : 230.000 F. Vr pptaire : jeudi de 17 h à 19 h, 151, rue St-Maur.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER 17e
Rue Dulong
2 pièces, 55 m², cuisine équipée, salle de bains, entrée, cave, ascenseur, téléphone, 2.400 F. c. c., 233-51-03.

locations non meublées demandes

Paris

Important. sté rech. urgent 4 ou 5 p. stand., 4.000/5.000 F. Loyer garanti. Tél. : 222-08-19, poste 410.

INGÉNIEURS
Compagnie Pétroles muté, lieu travail Défense recherche urgent 4 ou 5 pièces Paris. bons quartiers. Tél. : 563-64-16.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES Villas, pav. ttes banl. Loyer gar. 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

LOCATIONS CHÈRES ET GARANTIES HABITAT 551-66-99.

AMERICAN SERVICE
cherche pour Cadre de banque et diplomate, du studio au 6 p.
LOYERS GARANTIS
Vide ou meublé. 551-66-99.

EMBASSY SERVICE
8, av. Messine, 75008 Paris rech. pour client. étrang. et dipl. APPARTS. HOTELS PARTICULIERS et VILLAS. PARIS ou Ouest Rés. **562-78-99**

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

bureaux

Ventes

PARIS 2e, à 2' OPÉRA, petit BUREAU, 18 m² dans bel imm., 2 ét., ascenseur, tél., 66.000 F. AGENCE ROYALE, 950-14-60.

Locations

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat. Tél. Formalités
CONSTITUTION
de Société - TELEX.
S.M.P. - 268-08-90.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e LOYER 150 à 300 F/MOIS TELEX - SECRÉTARIAT SERVICES SÉRIEUX
AGECO - 294-95-28
R.C. PARIS 319.127.080.

DOMICILIATIONS et SIEGES SOCIAUX
BUREAUX meublés - TELEX
Permanence téléphonique
CONSTITUTION STES
Prix compet., délais rapides
ASPAC 293 . 60 . 50
C P A 355 . 17 . 50

8e ET CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliation RM RC SARL A partir de 150 F. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS Tél, Télex toutes démarches. C 2 E. Téléphone : 562-42-12.

Av. Opéra, stand., 2 gd bureaux. 5e, asc., clair, bon état. 1/1/82. bail 3-6-9 ans. 266-21-72.

ÉGYPTE LE CAIRE Bureaux meublées, secrétariat, tél., télex, contacter en France Mme ATALLAH. (40) 48-73-67. Télex 711.963 F ATAFAUR.

9e (COTÉ TRINITÉ) 5 BUREAUX, 110 m², remis à neuf, 242-50-41, matin.

locaux commerciaux

PRÈS HOTEL GEORGE-V, 400 m², 3.600.000 F. Libre. Ts comm. Conviendrait restaurateur ou night club. 251-24-32.

MÉTRO RIQUET 19e
Très beau local récent à usage commercial, bureaux en rez-de-chaussée, 500 m² aménagés, 300 m² à aménager. A céder ou à louer en 1 ou 2 lots. Tél. : 203-30-79, h. b.

Vends murs de pharmacie Paris-10e, 60 m² + caves, loyer 24.000 F/an + charges et impôts locaux. Révision triennale avril 81, prix : 350.000 F. Tél. 527-38-01 l'après-midi.

fonds de commerce

Vente d'entreprises en République fédérale d'Allemagne, tels que magasins d'articles de sport et de loisirs, ainsi que d'autres branches, toutes bien situées. Discrétion garantie.
Prière d'adresser votre demande à : INTERNATIONAL SPÉCIALISTES MARTINSPLATZ 2A, D - 53 BONN 1. Tél. : 19-49-228/65-56-22.

CÈDE CABINETS GESTION D'IMMEUBLE ET TRANSACTIONS
1) BANLIEUE NORD-OUEST très proche, C.A. 450.000 F. bénéfice 200.000 F l'an.
2) Pour PARIS.
Ecrire à Etude DRAPIER, 4, rue Gérando, 75009 Paris. Cabinet spécialisé.

Cède bail ts commerces, 45 m², près du port Nice, 2 vitrines. actuellement prêt-à-porter. Prix : 80.000 F. Tél. : (93) 89-78-87.

boutiques

Achète cpt boutique ou local ccial libre avec murs, Paris centre. Tél. 722-78-99. le matin.

R. LAMARCK. BOUTIQUE ou BUREAU 92 m². Libre en toute propriété. Tél. : 526-99-04.

maisons individuelles

BOULOGNE BOIS
récept. + 6 chambres, terras. Prix intéressant. 604-53-94.

pavillons

Particulier vend
LE MÉE-SUR-SEINE
LES COURTILLEREAIS
PAVILLON NEUF
TOUT ÉLECTRIQUE
6 pièces, cuisine 16 m², séjour 30 m², 4 chambres + rangement. Garage + sous-sol total + cave. Terrain 630 m². Tél. : 068-90-72.

RUEIL RER. Séjour, 3 chambres, tout confort, garage, jardinet. 715.000 F. ORPI LELU. Tél. : 534-57-40.

CRESPIÈRES, coquet PAV. 100 m². habit. 5 p., 3 chbres. ss-sol total, gar. jard. clos, très bon investissement. 500.000 F. C'EST UNE EXCLUSIVITÉ AGENCE ROYALE. 950-14-60

MONTRY, superbe pavillon trad. 75 m², sous-sol total, cuis., gd séjour (cheminée), 2 chbres, placards, terrasse, jardin paysagé 417 m², arbres belle essence, 450.000 F. 5 mn gare, 30 mn Paris-Est. C.C.I.B. 14, rue St-Rémy 77100 MEAUX - 434-00-34 004-25-92.

villas

A vendre, bassin d'Arcachon, lieudit CLAQUEY, villa près de l'eau, vue impren. 500.000 F. Mº FABRE, notaire, 1, rue Esprit-des-Lois, BORDEAUX. Tél (16-56) 52-71-71.

10 KM DE VERSAILLES
Villa récente, 200 m² habitables, séjour, 54 m², 5 chbres, 3 bains, cuis. équipée, garage 2 voitures, jardin, 800 m², vue, 895.000 F., tél. : 954-68-00.

maisons de campagne

ALPES-HAUTE-PROVENCE Thèze village typique dominant vallée Durance, belle maison caractère 40 ans, très grand garage, jardin et splendide terrasse avec vue imprenable. Prix except. 380.000 F LOGINTER SISTERON, (92) 61-14-18.

Part. à part. de préf. vends région ALPES MANCELLES
MAISON DE CAMPAGNE
Toit. tuiles de pays. Plain-pied 110 m², 2 séj., cuis., cell., s. de bns, w.-c. (poutres, solives, chem. granit). Atel., chff. (fuel), Gar. 40 m². Et. 72 m² : 2 ch., cab. de toil., w.-c., téléph. Terr. 14 000 m² dont environ 5.000 boisés. Prix 830.000 F. Téléphone : 583-02-34 (soir).

fermettes

SUD DU CHER
dans jolie région boisée, vallon., FERMETTE TYPIQUE BERRICHONNE de 2 P. au R.d.C. avec poutres appar., cheminée rust., four à pain, dépend. et grenier (lucarnes) facilement aménageables. TERRAIN ATT. 1.700 m² eau, électricité sur place.
PRIX 95.000 F.
Créd. person. jusqu'à 90 %
PROGECO II 107, rue Nationale 36400 LA CHATRE Tél. : (16-54) 48-10-66.

immeubles

Pour investir, murs commerc. (sécurit. loc. et rent. sup.) 65 m² env., à NIMES. 320.000 F. E. Brun s.a., 44, bd Victor-Hugo. NIMES. Tél. (66) 21-85-86.

Alicante Espagne, vends imm. 12 F3 meublés, tout libre. Prix : 1.500.000 F. Ecr. s/nº 7.216 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

hôtels particuliers

PASSY
petit hôtel particulier. 130 m² utiles à rénover. GARBI. 567-22-88.

propriétés

Normandie 76, part. vend plain-pied récent 6 P. princ. Salle de bains et salle d'eau. Grange bon état, 100 m², parc 3.500 m². Prix 500.000 F. Téléphone (35) 97-80-82.

ESPANA - ALICANTE
TORREVEJA
VENEZ ET FAITES COMME LE SOLEIL, PASSEZ LES HIVERS A CIUDAD QUESADA
BUNGALOWS totalement meublés, électroménager, à partir de 990.000 ptas (58.000 F), av. jdin, patio, s. bns, cuis., chbre à coucher.
Nous disposons de villas de luxe avec parcelles indépendantes à partir de 800 m².
Inf. : R. Decoux, 15, rue R.-Penot, 91150 Bouterviliers. T. : (6) 495-45-93.
GDE EXPOSITION
Sam. 24 et dim. 25 oct., de 9 h. à 18 h. hôtels St-James et d'Albany. 211, r. Saint-Honoré, Paris-1er. Métro Tuileries.

MONT-SAINT-PÈRE près château-Thierry 02. Maison de caractère (270 m²), jardin (1600 m²), vue imprenable sur vallée de la Marne. 610.000 F. Visite sur place samedi et dimanche : Mme Colinont. Téléphone (23) 702843.

AFFAIRES SÉLECTIONNEES
NEAUPHLE-LE-CHATEAU
9 pièces. cft, parc 16.000 m².
Près des ANDELYS
CHATEAU CLASSIQUE
16 pces, cft, parc 10.000 m².
Près MILLY-LA-FORÊT.
8 pièces, cft, parc 17.000 m². Photos C.I. RAYNAUD, 32, av. Opéra, Paris-2e. 742-68-34.

COTE VAROISE
HAUT DE CAVALAIRE
Jolie demeure provençale double réception, 5 chbres, 3 bns, dépendances, beau jardin clos. 1.450.000 F.
Bourguet : 522-19-41.

RAMBOUILLET Très bel emplacement, poss. profess. libérale, propriét. vd mais. 120 m², jard. 560.000 F. + chbres meublées indép. (37) 34-12-24.

Seine-Maritime proche Fécamp. magnifique propriété 8, 9 P. + dépend. sur 5 hect. bordés par rivière à truites. Prix 1.500.000 F. Mº May, notaire 16 (1) 547-85-77.

Belle FERMETTE RESTAURÉE AUBE, 1 h 30 PARIS, située entre forêt d'OTHE et lac d'ORIENT. Demeure de caractère, poutres anciennes et cheminées, tout confort. 4 chbres, terrain 1.600 m² Prix 670.000 F. (25) 45-71-24.

12 KM SUD ORSAY (91)
MAISON XIXe Partic. à partic.
Tt cft, séjour 48 m², 5 chbres, 3 salles de bains, gde salle de jeux (60 m²). Dépend. 200 m², jardin clos + bois 3.000 m². PRIX : 1.200.000 F. Tél. : 491-90-53 après 19 h.

A VENDRE à Morangis (91) terrain de 416 m² clos, avec petite maison de 2 pces en bois et fibro-ciment, eau, électricité, tout à l'égout. Téléphoner pour renseignements : 909-20-03.

chalets

SUISSE - Haute-Nendaz (Valais) magnifique chalet, 4 chambres + garage, complètement équipé, vue imprenable, calme, soleil, 1300 m altitude. Télécabine juqu'à 3330 m. Ski d'été. Francs Suisses 300 000. Téléphone : 027 88-23-19. Inter-Agence, 1961 Haute-Nendaz.

terrains

PART. vd à Marseille, quartier résid., villa réc. 115 m², parc 3.000 m², constr. 2.200 m² HO. 2.500.000 F. T. (91) 81-19-89.

GRAMAT (Lot) Particulier vend terrain constructible, viabilité, 2.386 m², bonne situation, 800 m. du centre. Prix à débattre. Téléph. apr. 19 h. : (6) 046-15-98. Ecr. s/nº 6.209 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

constructions neuves

LE PETIT MANSARD MEUDON BELLEVUE
Gare à 100 mètres. Immeuble pierre de taille. 10 appts de grand standing.
4 et 5 PIÈCES
Sur place du jeudi au lundi de 15 heures à 18 heures 4, rue Albert-de-Mun ou Téléphone 562-06-06.

viagers

Sté Spécialiste Viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.
Prix indexation et garantie. Etude gratuite discrète.

domaines

AIX-EN-PROVENCE
Au pied de la montagne STE-VICTOIRE
Belle propr. agric. 40 ha env. 2 fermes à rest., vignes, bois labours. Site très provençal. Beau panorama. Prix important mais justifié.
Pour renseignements et visites : LOGEPRIM, 38, bd Carnot, AIX-EN-PROVENCE Tél. (42) 62-43-71.

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préfér. départem. 45, 41, 18, 89, 58. Ecr. HAVAS PARIS nº 200.656, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

Fermes aux U. S. A.
VIRGINIE
Propriétés dans le beau pays de Virginie, près de Charlottesville et de Washington, D. C.

INVERNESS - Demeure imposante et distinguée, intérieur soigneusement exécuté. Sur colline, parc de 70 HA. Piscine, garage, maison de gardien, jardins. $690,000.

MOUNT ARMOUR - Belle demeure historique (1790), située sur colline boisée, vue splendide vers les montagnes. 210 HA. Maison de gardien, bureau de ferme, maison secondaire, granges, piscine, lac. $1,200,000. Gestion professionnelle assurée par notre société.

Brochures sur ces propriétés et autres fermes et demeures de caractère à votre disposition. Liste de fermes de première qualité sur demande.



FRANK HARDY, INC. REALTORS
FARM AND ESTATE BROKERS
INTERNATIONAL
413 PARK STREET
CHARLOTTESVILLE VIRGINIA 22902
USA
804/296-0134
TELEX/TWX 5105875404

l'agenda du Monde

Ameublement

PETITS PRIX SUR CANAPÉS
CAP, importateur de canapés haut de gamme propose ses prix directs aux particuliers LE KYR, 2 places en velours chevron 100 % coton 4.150 F
Nombreux modèles en cuir, tissu, fixes, convertibles, déhoussables, réversibles, intérieurs plumes...
Allez voir son show room.
CAP
37, rue de Citeaux - 75012 Paris
Tél. 307.24.01

Artisans

ENTREPRISE RENOMAIL
118, rue Cardinet, Paris-17e. Téléphone : 227-47-05. Rénove et réémaille grâce à une techn. nouv. baignoire, lavabo, bidet, etc., à domicile, ss démontage. aux coloris souhaités, devis gratuit. Garantie 3 ans.

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, carrelage, plomberie, électricité, peinture Tél. : 878-00-75 matin.

Bateaux

Vd GIB SEA MS 100, FIFTY. Plan harlé 1979. Très équipé. Exc. ét. Tél. Marché du Bateau, ap.-midi. 94/41-45-47.

Vd FIRST 32. Démonstration. État neuf. Tél. Le Marché du Bateau, 94/89-10-13.

Vd MIRAGE 28. Voilier 8,64 m marin et sûr. Diesel YANMAR. Tél. Marché du Bateau, ap.-midi 94/41-45-47.

Vd VEDETTE 7,80 m. WIKING FAMILY 5/6 couch. Cab. ar. Équipement complet. Sec. 3e VHF. T.B. état. Tél. Marché du Bateau, ap.-midi 94/41-45-47.

Vd FIFTY KIRIÉ 21. Diesel couach. Foc à rouleau. Sécu. T.B. état. Tél. Marché du Bateau, ap.-midi 94/41-45-47.

Vd VOILIER START 7, 78. 7,20 m. Mot. H.B. Sécu. 5e cat. T.B. état. Tél. Marché du Bateau, ap.-midi 94/41-45-47.

Vd VOILIER POKER 73. Diesel. Bien équipé. Prix intéressant. Tél. Marché du Bateau, ap.-midi 94/41-45-47.

Vd VOILIER CONTEST 31. Diesel. Exc. état. Bateau sûr et robuste. Prix 15,5 unités. Tél. Marché du Bateau, ap.-midi 94/41-45-47.

Bijoux

nous vous offrons le plus d'argent comptant pour votre **VIEIL OR** jusqu à **200 F*** PAR 2 GRMS
Fermé le Lundi
SOUS TOUTES FORMES ET QUANTITES
* BASE OR FIN NON TRAVAILLE
une occasion unique de vous défaire de vos pièces d'or ou d'argent • or dentaire • platine • vieil argent • diamants
AU PRIX DU JOUR LE PLUS ELEVE EN FRANCE. PAYABLE EN ARGENT COMPTANT
ORBY 90 CHAMPS ELYSEES TEL. 562 52 02 - PARIS
AU-DESSUS DU CLUB MEDITERRANEE - 3ème ETAGE

BIJOUX SUR MESURE Avec VOTRE or ou le nôtre, bijoux neufs et d'occasion, transformations, réparations, diamants, pierres précieuses. PRIX FABRICANT L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. 320-88-03.

ACHAT BRILLANTS
TOUTES PIERRES PRÉCIEUSES, BIJOUX OR, etc., ARGENTERIE PERRONO-JOAILLIERS-ORFÈVRES A l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin. A l'Étoile, 37, av. Victor-Hugo. VENTE-OCCASIONS-ÉCHANGES.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

PAUL TERRIER
achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, r. du Colisée, 76008 Paris. Métro Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendr. : 225-47-77.

Billards

Recherche BILLARDS ANCIENS UTILISABLES Tél. M. GILLES, 371-88-76.

Camping-car

ESTAFETTE RENAULT 1969 40.000 km. aménagée « camping-car ». Tél. ap. 19 h. au 952-12-01 ou 898-03-60. Prix : 8.500 F.

Cours

Transformer le « Si » de l'imagination en réalité spectatorielle J.M.N.

COURS ÉDEN THÉATRE
Direction d'acteurs Jean-Michel NOIRET
Théâtre du Ranelagh Rue des Vignes, 75016 Paris. Tél. : 288-64-44 Mº Muette.

JEUNE PROFESSEUR AMÉRICAINE donne cours anglais tous niveaux. Téléphone 354-44-48.

Anglais à dom. par prof. très exp., 90 F 90 min. 072-13-64.

PERDEZ VOTRE ACCENT Cours d'anglais par professeur bilingue. Tél. : 373-58-45.

Débarras

POUR TOUS VOS DÉBARRAS Cave, grenier, appartement. Achat et paiement comptant de la marchandise enlevée. Tél. matin et soir au 430-26-94.

Instruments de musique

Vde 16.000 F flûte Miyazawa neuve, argent massif. Val. act. 18.340 F. Tél. 580-06-69.

Livres

Henri LAFFITTE achète LIVRES, 13, rue de Buci (6e). Tél. : 326-68-28. Distribue un catalogue.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE 50 % DE SA VALEUR
Tél. : 842-42-62

INCROYABLE
30.000 m²
DE MOQUETTE
en stock à liquider, pure laine et synthétique, prix de gros, pose assurée. Renseignements : 757-19-19.

Mode

30-40 % moins cher
DIRECT USINES COSTUMES LES MARQUES DE LUXE 5, av. Villiers, 17e, Mº Villiers.

Vacances Tourisme Loisirs

DEUX ALPES
1.600-3.600 mètres
2 chalets de 13 studios, pied des pistes. Vue exceptionnelle. Prix de lancement. Réalisation IMMOSER.
Tél. 16 (6) 928-49-50 ou 16 (76) 80-50-22.

12 km FLORENCE Chianti loue mois, anc. mais. rest., 4 p., 5 lits D'Affitto via dei Servi 9 Florence. Tél. (19) 39-55-215-352.

LES ORRES, Hautes-Alpes, 1550-2770 m. 17 remontées mécaniques, ski de piste, de fond, grand choix locations studios, appartements. Renseign. LOGEVAC-LES-ORRES, 05200. Tél. : (92) 44-01-80.

VAL-D'ISÈRE
Locations Studios - Appartements. VAL AGENCE B.P. 54 73150 VAL-D'ISÈRE Tél. : (79) 06-15-22.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Œuvres d'art

Particulier vd dessins originaux de LÉONOR FINI. Tél. : 265-03-03 entre 12 h. et 20 h.

Répondeurs téléphoniques

Sté vd répondeur-enregistreur tous modèles. A partir 1.350 F. Interrog. à dist., prix sacrifié, 235 bis, r. Vaugirard, 783-48-09.

SOCIÉTÉ vend RÉPONDEURS-ENREGISTREURS TÉLÉPHONIQUES. GARANTIE - PRIX SACRIFIÉS - Tél. : 978-59-58.

Cuisine

- 30 % Très belles cuis. expo. soldées. électro-ménager avant renouvellement. Tél. 621-21-30 ou 620-06-26.

Antiquités

Achat au plus haut cours de tous meubles et objets anciens de toute époque. Tél. 020-35-14 pr R.-V.

Vidéo

VIDÉO-FILMS
Loc. et vente de cass. vidéo
ABONNEMENT GRATUIT 15 F PAR JOUR
Haussmann Ciné-photo-vidéo. 25, RUE TAITBOUT, 75009. Téléphone : 246-58-31.

Sanitaires

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m 2 300 F Paris Frigo 140 litres 950 F SANITOR 21, rue de l'Abbé Grégoire Paris 6ème ouvert le samedi. 222 44 44

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Drôles de meubles

Pour lutter contre la morosité ambiante, pour apporter une note vibrante dans nos intérieurs beigâtres, des innovateurs ont créé des meubles très colorés, un peu fous. L'un est Français, les autres sont Italiens ; ils captent l'attention par leur humour vivifiant.

Pierre Sala n'est pas un « designer » professionnel. C'est un homme de théâtre : il dirige la Potinière et met en scène ses propres spectacles. « *Ce sont,* dit-il, *des projections d'un univers que j'imagine, complètement fantasmatique. Je propose une suite d'images, très fortes, d'un monde que je crée. J'aime défaire les choses établies, les bousculer. Un jour, j'ai décidé d'imaginer aussi des meubles, selon la même démarche.* »

Ces meubles ont des couleurs primaires qui éclatent en graphismes dynamiques ; Pierre Sala les a réunis dans la galerie « Furnitur » qu'il a ouverte, en juillet, dans l'île Saint-Louis. Il les a conçus en réaction contre un mobilier et une décoration qu'il juge trop rationnels, confortables, ouatés : « *Contre un côté « cercueil capitonné »,* dit-il, *qui m'effraie. La maison, à mon sens, doit au contraire être un lieu où l'on vit intensément.* »

Les meubles de Pierre Sala sont un clin d'œil ludique, plutôt qu'une dérision agressive. Les chaises, bi ou tricolores, sont faites pour s'asseoir ; elles ont quatre vrais pieds. Le dossier, lui, est un rectangle, un triangle ou un pentagone (ces chaises, de couleurs très vives, valent entre 1 500 F et 1 800 F). Les tables basses ont des pieds en oblique et il les a appelées « marcheuse » ou « cheval de bois ». Les buffets — hauts ou bas — ont un air très penché, que souligne leur graphisme en diagonale.

Quand on dit à Pierre Sala que ses drôles de meubles ne pourront pas être introduits dans un appartement conventionnel, il réplique : « *Mais si ! A six chaises classiques si vous ajoutez une septième — comme l'une des miennes, — elle surprendra. Mais sans détruire les autres. Ce sera la note d'humour et de gaieté dans un ensemble bien agencé* » Chacun des vingt-cinq meubles qui composent la collection sera limité en fabrication : deux cent cinquante exemplaires, par exemple, pour les chaises.

Au contraire de Pierre Sala, qui est un solitaire, « Memphis » est un groupe de vingt créateurs, en grande majorité italiens. Sans se connaître — et avec des moyens différents, — le Français et les autres se retrouvent avec la même ambition de bousculer le style « bon chic, bon genre » du mobilier existant. « *Memphis* » *a pignon* sur rue à Milan : une grande galerie où sont exposés les meubles, luminaires et objets que le groupe souhaite diffuser en Italie et à l'étranger.

« Memphis » est né de la rencontre de trois Italiens : le designer Ettore Sottsass, un fabricant de meubles et un négociant. Avec l'objectif d'innover totalement dans le domaine du mobilier, des créateurs (italiens, mais aussi américains, japonais, anglais...) ont décidé d'associer leur talent et leur imagination. Certains sont déjà célèbres, d'autres sont encore peu connus, mais ils ont réussi à donner une unité « culturelle » — par le jeu hardi des couleurs et des formes — à la trentaine de meubles de leur collection. Parmi les plus spectaculaires : une bibliothèque-cloison, dont les étagères multicolores à pans droits et obliques forment une pyramide discontinue ; une table haute faite d'un long triangle jaune posé sur un pied vert et l'autre noir, fiché dans une base rose ; une coiffeuse à tiroirs dont le miroir pivotant est inséré dans un panneau ressemblant à un jeu de construction. Les meubles et luminaires de « Memphis », qui ont intéressé les Français venus à Milan pour visiter le Salon du meuble, seront peut-être bientôt visibles à Paris.

JANY AUJAME.

★ Pierre Sala, « Furnitur », 56, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris.

★ Memphis, 2, Corso Europa, 20122 Milan, Italie.

FLAMBEE. — Les Parisiens qui ont une cheminée (mais pas de place pour stocker du bois) peuvent souscrire un abonnement à tarif dégressif, avec livraison à la demande. La « brassée » de bois comprend 30 kilos environ de bûches, de 33 ou 50 centimètres, liées par deux attaches de plastique (dix, vingt ou cinquante brassées, entre 405 F et 2 600 F). Depuis le mois de septembre, une vente directe en entrepôt (27, rue Ampère, 94200 Vitry-sur-Seine) est pratiquée, seulement le matin. Le stère de bois y est vendu, actuellement, 275 F en bûches de 1 mètre.

★ « Bûches-service », commandes par téléphone au 677-00-37.

STRATIFIES DECORATIFS. — Créée par une équipe de décorateurs américains, la nouvelle gamme de stratifiés Formica « Design concepts » combine des jeux de mat et de brillant. Trois décors différents (un quadrillage mat sur brillant, de larges rayures mates sur fini brillant et de petites pastilles en relief sur fond mat) existent en noir, rouge rubis, gris éléphant et beige. Ces stratifiés « Design concepts », utilisables verticalement ou horizontalement sont vendus par panneau de 3,05 m × 1,22 m (465 F environ à rayures ou pastilles, 495 F à quadrillage).

★ En vente, à Paris, au B.H.V., rayon bricolage-décoration. Pour la province, points de vente sur demande à Formica, 62-63, quai des Carrières, 94220 Charenton. Tél. : 375-97-60.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BREF

BEAUTE AUTO. — Pour repeindre soi-même sa voiture, les peintures Valentine ont créé une ligne spéciale « auto ». Elle comprend tous les produits nécessaires pour remettre en état une carrosserie (mastic à reboucher, sous-couche antirouille) et une gamme de quatre-vingt-douze coloris de peinture. Celle-ci s'applique au pistolet avec buse à laque, qu'il est possible de louer pour deux jours, temps nécessaire à la remise en beauté d'une voiture. L'achat des produits revient à 500 F environ. Il est possible de remettre également à neuf vélo, moto, tondeuse à gazon ou tracteur

★ Valentine, ligne « auto », au B.H.V. et dans certains hypermarchés et magasins de bricolage. Valentine, 185, av. des Grésillons, 92231 Gennevilliers.

RENCONTRES

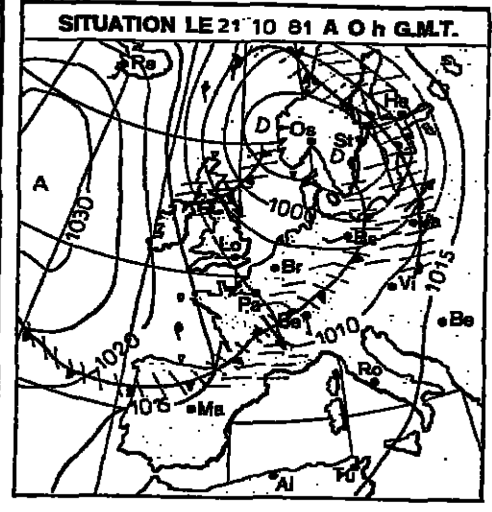
FESTIVAL SUPER 8 DANS LE VAR. — Le foyer Jeunesse culture de La Valette, dans le Var, organise, les 31 octobre et 1er novembre, un festival du film super 8 amateur. Ouvert à tous les réalisateurs amateurs de films en super 8, muets ou sonores.

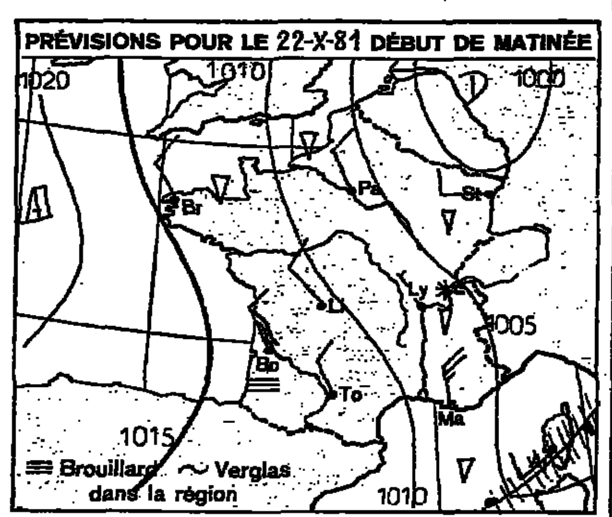
★ Impasse Julie-Agnel, 83160 La Valette. Tél. : (94) 27-58-14.

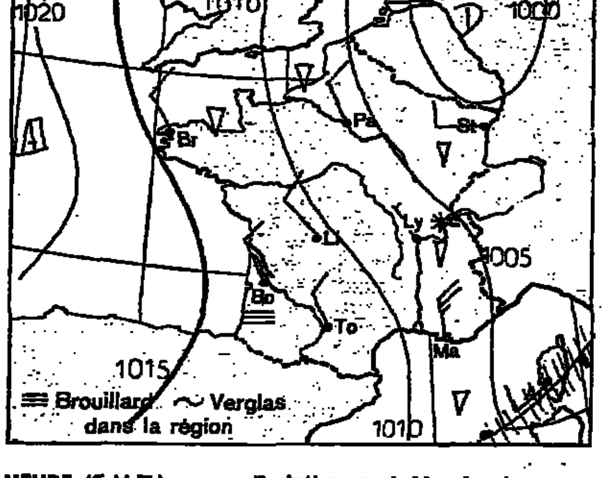
SÉMINAIRE. — Le Centre de formation aux réalités internationales organise un séminaire les lundi 26 octobre (de 14 h. 30 à 18 h. 30) et mardi 27 octobre (de 9 heures à 18 heures) sur « l'impact international de la politique économique de Reagan » au Foyer international d'accueil de Paris, 30, rue Cabanis (75014).

★ Inscriptions au CEFRI, 30, rue Cabanis. (Tél. : 336-01-41.)

MÉTÉOROLOGIE







PRÉVISIONS POUR LE 22 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

pour le 22 octobre 1981

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 21 octobre à 0 heure et le jeudi 22 octobre à 24 heures :

Les basses pressions de mer du Nord dirigeront sur notre pays des masses d'air froid et instable.

Jeudi, le temps sera froid avec des gelées blanches en fin de nuit, à l'exception des zones littorales. Assez rapidement en matinée des nuages instables se développeront, ils seront accompagnés d'averses qui prendront un caractère de giboulées, des chutes de neige se produiront sur les Vosges, le Massif Central et le nord des Alpes.

En Méditerranée, de larges éclaircies seront observées près du golfe du Lion, mais des averses orageuses se produiront près de la Corse.

En cours de journée, d'assez belles éclaircies se manifesteront du sud de la Bretagne à l'Aquitaine.

Les vents resteront forts de secteur nord-ouest, le mistral persistera.

Les températures seront inférieures aux normales saisonnières.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 22 et 13 degrés ; Biarritz, 17 et 11 ; Bordeaux, 16 et 6 ; Bourges, 12 et 5 ; Brest, 13 et 6 ; Caen, 14 et 5 ; Cherbourg, 12 et 6 ; Clermont-Ferrand, 15 et 4 ; Dijon, 11 et 7 ; Grenoble, 19 et 11 ; Lille, 13 et 2 ; Lyon, 17 et 8 ; Marseille, 18 et 12 ; Nancy, 11 et 4 ; Nantes, 16 et 3 ; Nice, 20 et 15 ; Paris-Le Bourget, 14 et 3 ; Pau, 17 et 10 ; Perpignan, 23 et 11 ; Rennes, 14 et 4 ; Strasbourg, 13 et 7 ; Tours, 14 et 4 ; Toulouse, 18 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 15 degrés ; Amsterdam, 14 et 4 ; Athènes, 24 et 17 ; Berlin, 13 et 5 ; Bonn, 14 et 2 ; Bruxelles, 13 et 4 ; Le Caire, 31 et 9 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 11 et 6 ; Dakar, 31 et 26 ; Genève, 17 et 9 ; Jérusalem, 27 et 13 ; Lisbonne, 27 et 15 ; Londres, 13 et 2 ; Madrid, 25 et 12 ; Moscou, 4 et —1 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 14 et 5 ; Palma-de-Majorque, 2? et 13 ; Rome, 22 et 15 ; Stockholm, 8 et 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 21 octobre 1981 :

DES DECRETS

● Portant publication d'un avenant modifiant la convention du 27 novembre 1964 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Japon tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu, ensemble un échange de lettres, signé à Paris le 10 mars 1981 ;

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif à la promotion de projets de coproduction cinématographique, signé à Paris le 5 février 1981 ;

● Conférant les rang et prérogatives de général de division et de général de brigade et portant promotions, nominations, affectations et admissions par anticipation dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

UN ARRETE

● Modifiant un précédent arrêté instituant un brevet professionnel de cuisinier.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 23 OCTOBRE

« Les passages depuis Notre-Dame-des-Victoires », 14 h. 30, devant Notre-Dame-des-Victoires, Mme Allaz.

« La Manufacture des Gobelins », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins », Mme Bacheller.

« Le siècle de Charles V », 14 h. 30, entrée, Grand Palais, Mme Hulot.

« Le faubourg Saint-Antoine », 15 h., angle rue de Picpus et avenue de Saint-Mandé, Mme Legrégeois.

« L'église Saint-Philippe-du-Roule », 15 h., devant l'église, Mme Bouquet des Chaux (Caisse nationale des monuments historiques).

« Un siècle de fouilles françaises en Egypte », 15 h., 13, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« Le village de Passy », 15 h., métro Passy (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 h., métro Cardinal-Lemoine (P.-Y. Jaslet).

« Un couvent cistercien inconnu », 15 h., 24, rue de Poissy (Paris et son histoire).

« Du cloître des Billettes à l'église des Blancs-Manteaux », 14 h. 30, 24, rue des Archives (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

VENDREDI 23 OCTOBRE

15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Le siècle de Louis XIV ».

15 h., 84, rue de Grenelle, prédicateur J.-M. Margreth : « La délivrance de la crainte et de la maladie » (entrée gratuite).

21 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « Le Pérou » (projection).

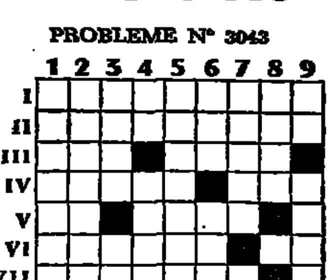
19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, Mme M.-M. Davy : « Le désert intérieur et le trésor du dedans » (université populaire de Paris).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Karma, clef de l'émancipation de l'âme » (Loge unie des Théosophes).

● « *Quatre jours du livre* » sont organisés au centre Beaugrenelle (36, rue Linois, 75015 Paris), du 21 au 24 octobre. Huit forums-débats aborderont des sujets d'actualité donnant lieu à une production livresque, avec la participation des auteurs. En voici le calendrier : mercredi 21 octobre : La prison (16 heures) et L'homme face à son destin (18 heures) ; jeudi 22 octobre : Le sport (16 heures) et L'énergie (18 heures) ; vendredi 23 octobre : L'information libre (16 heures) et Le cinéma (18 heures) ; samedi 24 octobre : La bande dessinée (16 heures) et L'engagement politique (18 heures). Parmi les auteurs invités, on relève, en particulier, les noms de MM. Pierre Arpaillange, Alain Peyrefitte, Léon Schwartzenberg, Michel Hidalgo, Pierre Mazeaud, Haroun Tazieff, Anne Gaillard, Pierre Etaix, Daniel Gélin, Cavanna, Wolinsky, Jean-François Kahn, Bernard Stasi, etc.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3043



HORIZONTALEMENT

I. D'aspect différent, selon qu'elles se situent sous le manteau ou sur la couverture. — II. Facteur de paresse touchant des gens qui se font peu de bile. — III. Baie du Japon. Conseiller vestimentaire de cour royale. — IV. Heureuse nature. Champ d'opération des porteurs de laine et croiseurs de fil. — V. Note. Présente parfois un obstacle à la course. — VI. A fait mettre les voiles à plus d'un vaurien. Demi-sommeil que l'on répète pour endormir. — VII. Le palais de la découverte. — VIII. Système arabe. Il est difficile, rappelle-t-on aux esprits critiques. — IX. Dont le ton manque de vivacité. Remède contre les défaillances de l'enceinte. — X. Fleuve rouge. Article. — XI. Possessif. Faire une marinière après avoir pris, peut-être, des leçons de coupe.

VERTICALEMENT

1. Des hommes qui défendent chèrement la vie des autres. — 2. Etre victime d'un embarras. Elle est d'une nature molle et encroûtée. — 3. N'a la taille fine que lorsqu'elle quitte sa gaine. Exhibent leur richesse quand tout a été préalablement fauché. — 4. Possessif. Agent de « science-fission ». — 5. Propre à assommer avec de nombreux coups sur coups. Préposition. — 6. Blanc ou Bleu, il naît en pays noir. Cheville à ne pas fouler. Fabrique de cadres. — 7. Expert ès langue. Se dépense beaucoup pour épargner. — 8. Bénéficiait d'une bonne part de gâteau quand il servait le Croissant. Bruit qui précède une réalisation d'espérances. — 9. Personnel. Ce n'est pas le genre d'hommes à qui on lècherait les bottes.

Solution du problème n° 3042

Horizontalement

I. Pataquès. — II. Airbus. Ur. — III. Réalité. — IV. Ca. P.S. — V. Etendre. — VI. Ys. Ios. Or. — VII. Simonie. — VIII. Iman. Luri. — IX. Ein. Demis. — X. Lire. Est. — XI. Dieu. Fête.

Verticalement

1. Paralysie. — 2. Aïe ! Simili. — 3. Trace. Manie. — 4. Ablation. Ru. — 5. Qui. Eon. Dé. — 6. Ustensile. — 7. Eumée. — 8. Su. Pro. Rist. — 9. Réserviste.

GUY BROUTY.

FORUM DE L'INVESTISSEMENT

Placements : les leçons d'une nouvelle fiscalité

En butte à une inflation persistante et à des taux d'intérêt records, l'investissement doit désormais tenir compte d'un troisième élément, qui vient sensiblement modifier le panorama des placements offerts : la nouvelle législation fiscale.

Certes, un certain nombre de dispositions ont été maintenues, ou tout au moins reconduites pour une nouvelle année, tel le maintien de l'avoir fiscal, les avantages de la « loi Monory » ou encore le système de taxation des plus-values, unanimement *décrié mais* qui reste en l'état en attendant un « impôt moins *mauvais* ».

Dans le même temps, en l'espace de quelques *mois, les pouvoirs publics ont annoncé* d'importantes modifications, certaines purement réglementaires, comme les nouvelles conditions inscrites au budget de 1982, sous couvert de solidarité nationale face à la crise et de plus grande justice fiscale. Il en est ainsi, naturellement, de l'impôt sur la fortune et de la nouvelle « contribution-chômage » (deux dispositions qui ne suscitent guère de surprise, puisque *le* marché *financier* les anticipait depuis plusieurs semaines), mais *également des nouvelles conditions* apportées à la souscription de bons de caisse, et, surtout, de la levée de l'anonymat qui prévalait jusqu'à présent sur les transactions en or.

Autant de *facteurs* qui *obligent l'investisseur* à admettre que la fiscalité est devenue d'autant plus déterminante que la législation actuelle subira encore d'autres réformes, dès que la commission sur la protection de l'épargne aura déposé ses conclusions, au mois de mars 1982.

L'ensemble du dispositif actuel et des mesures qui suivront visent un seul objectif, au-delà de *la* transparence *fiscale : favoriser une épargne* dite longue et considérée par les pouvoirs *publics comme seule bénéfique* à *une* économie qui en a bien besoin. Une politique que le *précédent* gouvernement a d'ailleurs préconisée à plusieurs reprises.

A *cet* égard, la décision de relever d'un point le taux offert par les livrets des caisses d'épargne, pour le porter à 8,5 %, ne doit pas faire illusion, dans la mesure où elle ne contribue qu'à donner satisfaction à l'« épargne populaire » sans modifier pour autant l'édifice qui se met en place pour canaliser une bonne par*tie de l'épargne liquide vers des placements* à long terme.

Tout le problème est là. Cette liquidité, qui a la faveur de l'investisseur dans un contexte de crise ou de risque monétaire, va lui coûter de plus en plus cher, sans offrir de sécurité absolue pour autant. Parallèlement, il faut envi*sager une pénalisation des placements* qui tablaient uniquement sur une rapide plus-value, *compte* tenu de la nouvelle fiscalité, sans oublier le « risque fiduciaire » inhérent à certaines propositions d'investissement, dont l'épargnant n'a pas toujours les moyens de vérifier le bien-fondé. Enfin, la nouvelle orientation en faveur d'une épargne investie à terme, au rendement certes faible mais assuré, devra s'accompagner de certaines incitations fiscales pour être vraiment attractive. La sélectivité en sera d'autant plus recherchée, et c'est dans cet esprit que le Forum de l'investissement et du *placement, qui se tient* les 24, 25 et 26 octobre 1981 à l'hôtel Hilton-Suffren, tentera d'ap*porter* l'information nécessaire à la bonne compréhension d'un éventail de placements aussi large que possible.

SERGE MARTI.

REGAIN D'INTÉRÊT POUR LA BOURSE

AU lendemain de l'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République, la Bourse de Paris s'est pratiquement cassée en deux sans s'effondrer définitivement pour autant. Depuis, les divers rebon*dissements politiques ou économiques* qui se sont produits au cours des derniers mois auraient pu lui porter à plusieurs reprises ce coup fatal que d'aucuns escomptaient, qu'il s'agisse de l'entrée de ministres communistes au gouvernement, de l'instauration d'un impôt sur la for*tune, voire de ce qui la touche* au plus profond de sa cote avec la prochaine radiation des valeurs « nationalisables ».

Apparemment, le marché s'en est toujours plus ou moins remis après quelques hauts et des bas un peu plus prononcés. Il en ira sans doute de même avec ce der*nier épisode que constitue la dis*parition de « nos plus beaux fleurons industriels » et... d'un ou deux « rossignols » dont on oublie de parler. Certes, le projet visant à faire de Paris une place financière internationale qui soit un jour en mesure de rivaliser avec ses confrères de Wall Street *ou de la City* est à ranger dans l'armoire aux souvenirs, mais de *nombreux professionnels* continuent à miser sur l'avenir de notre marché, même s'il apparaît évident qu'un arbitrage devra s'effectuer en faveur des obligations ; quitte à saisir, dans l'intervalle, de nombreuses opportunités sur les actions, comme le démontre actuellement la vo*gue dont jouissent justement* ces titres de sociétés vouées à l'extension du *secteur* public.

Paradoxalement, les récentes dispositions restrictives appliquées à certains types de placements, tant sur le plan fiscal que purement réglementaire (modi*fication* des comptes à *terme,* levée de l'anonymat sur les tran*sactions en or*), la « banalisation » de certaines formes d'épargne liquide et, enfin, le marasme que subit actuellement l'immobilier devraient avoir pour effet d'orienter vers le marché financier une bonne partie des retombées de ces produits qui lui faisaient depuis longtemps une *concurrence* acharnée.

En outre, la volonté jusqu'à présent affichée par les autorités de tutelle de ne pas modifier les règles *du jeu joue également* en faveur de la Bourse. Reconduits du bout des lèvres pour une nouvelle année, faute d'avoir eu le temps de trouver mieux, les avantages fiscaux (maintien de la loi Monory, de l'avoir fiscal, de l'exonération de 3 000 francs sur les revenus d'obligations, du prélèvement *libératoire* de 25 % et d'un certain nombre d'autres dispositions plus spécifiques) sont à prendre en compte lorsqu'il apparaît de plus en plus difficile de mettre uniquement l'accent sur la notion de rendement.

Dernier point, et sans doute le plus important pour déterminer l'orientation future du marché : le montant très important de liquidités qui restent à investir et celles à venir puisque, à titre d'exemple, le maintien des avantages liés à la loi Monory devrait *apporter environ 6 milliards de* francs d'argent frais sur le marché.

L'attrait des valeurs japonaises

Si l'on veut affiner cette analyse, en commençant par les actions, force est d'admettre que l'engouement manifeste dont bénéficient les valeurs nationalisables est motivé par une plus-value spéculative et à court *terme dans l'espoir d'obtenir* ultérieurement des obligations négociables avec une décote de 10 à 15 % selon les titres concernés, c'est-à-dire une différence entre le cours actuellement coté et le montant de l'indemnisation offert aux actionnaires des sociétés visées.

Abstraction faite de ces cas particuliers, constatons que, par un pur effet mécanique, l'interruption des cours sur un peu plus d'une trentaine d'actions a obligé les opérateurs à se porter sur les titres restant en lice, un phénomène qui devrait se reproduire lorsque ces mêmes titres *seront définitivement* radiés de la cote officielle.

Un certain nombre d'actions de qualité qui ont toujours permis plus ou moins de réaliser l'essentiel des transactions devraient s'en trouver revigorées, de même que les titres tournés vers l'étranger, un phénomène perceptible déjà depuis de nombreuses semaines, qu'il s'agisse des sociétés françaises ayant des activités à l'étranger ou des firmes exportant hors de l'Hexa*gone une part notable de* leur chiffre d'affaires.

Conséquence d'une certaine défiance à l'égard de la santé du franc français, les actions étrangères devraient continuer à susciter la faveur d'investisseurs qui acceptent de payer une prime de 20 % à 30 % pour acquérir essentiellement des valeurs *américaines* ou japonaises. A défaut de quelques grands titres sans problème, le choix des actions étrangères reste aléatoire pour de nombreux opérateurs qui méconnaissent les données locales et l'appréciation qu'il convient d'en tirer. C'est pour pallier ce handicap qu'un certain nombre de Fonds communs de placement (F.C.P.), dont le nombre dépasse actuellement les trois cent cinquante, ont accentué leur spécificité, non seulement sur le plan sectoriel (valeurs de mais également géographique (1).

Sur le marché obligataire, l'investisseur potentiel doit d'abord surmonter la réticence que lui inspirera sans doute un placement à revenu fixe au vu des déboires qu'ont connus les porteurs d'obligations ces dernières années, lorsque *les taux d'intérêt ont* suivi une courbe ascensionnelle dont la limite reste imprévisible. Là encore, une parade semble avoir été trouvée avec la présence d'un choix ouvert d'obligations à taux variable qui permettent d'obtenir un rendement sensiblement voi*sin de l'inflation.*

Restent l'or et ses dérivés, qui viennent de subir un choc psychologique indéniable avec la levée de l'anonymat dont la conséquence a été, au bout de quelques jours, de rapprocher les cours pratiqués à Paris des *niveaux internationaux.* Placement hautement spéculatif, l'or a vu son cours chuter de moitié en l'espace de douze mois, plongeant de 850 à environ 400 dollars l'once, mais la plupart des spécialistes s'accordent à penser que, après une *phase de stabilité,* le métal précieux se retrouvera sur un cycle haussier qui lui redonnera la première place au « hit-parade » des placements.

(1) Voir l'étude du *Nouvel Economiste* daté du 28-9-1981.

L'ÉPARGNANT FACE AUX PLACEMENTS-MIRACLES

Une législation insuffisante

PARFOIS taxé d'une crédulité à toute *épreuve,* l'épargnant se veut de plus en plus mé*fiant* à l'égard de *ce* vaste échantillon de placements, tous plus alléchants les uns que les autres, qui lui sont proposés par quantité de luxueuses publicités quand ce n'est pas directement par démarchage téléphonique.

Pour la plupart des investisseurs les comptes à terme sont devenus totalement inintéressants en raison des taux dorénavant proposés, ou franchement inaccessibles s'ils ne disposent pas des 500 000 francs qui permettent la partie de bras de fer pour *obtenir* une *rémunération voisine* de l'inflation. Il leur faut pour*tant trouver le moyen d'éviter* l'érosion de l'épargne alors que les investissements dits traditionnels (actions, obligations, or, immobilier et foncier) sont encore sujets à quantité d'incertitudes économiques et, surtout, politiques. De quoi les inciter à prêter une oreille attentive à *ces offres de placement en tout* genre dont la principale vertu est d'offrir un rendement mirobolant.

C'est ainsi qu'à côté d'un certain nombre de traditionnelles valeurs refuge telles que les dia*mants,* les pierres précieuses, les œuvres d'art et les objets de collection (dont le seul handicap pour l'instant est l'instauration de l'impôt sur la fortune et l'obligation de régler par chèque toute transaction supérieure à 5 000 F), des sociétés, souvent montées en toute hâte, ont fait assaut d'imagination pour ouvrir *une sortie de secours joliment* décorée à l'investisseur qui se croyait condamné à rester au fond de l'impasse.

Après les conteneurs, les wagons, les comptes d'épargne diamants, les parts de forêts ou de navires, les anneaux de port, les camping-cars, la dernière trou*vaille consiste à regrouper plu*sieurs volontaires pour... acheter *un cheval en co-propriété.* L'immobilier n'est pas en reste, même si les surfaces proposées sont de plus en plus réduites. Les studios ont fait place aux « studettes » et on en est maintenant aux « cabines », une entreprise envisageant de commercialiser « une cabine de bateau posée à terre », *en l'occurrence un hôtel composé* de chambres dont la superficie n'excède pas 7 mètres carrés et dont les lits sont à demi super*posés, le prix de la nuitée étant,* il est vrai, de 60 francs.

L'originalité de ces produits n'est pas vraiment en cause mais il faut bien reconnaître que les taux de rendement mirifiques parfois annoncés (jusqu'à 40 % ou 50 % par an dans certains cas) ont de quoi susciter quelque *préoccupation sur leur bien-*fondé, en l'absence d'une réglementation réellement efficace.

En effet, aucune autorité de tutelle n'a légalement pouvoir d'exercer un contrôle sur ces diverses activités et même la Commission des opérations de bourse (COB) qui dispose pourtant de *spécialistes* et de *juristes* à la hauteur de la tâche ne peut *s'y intéresser* que par *une extension* tacite de ses attributions réglementaires.

Une recommandation du B.V.P.

Le seul arsenal dont disposent les pouvoirs publics dans ce domaine se résume aux textes, de portée très générale, sur la publicité mensongère et aux recommandations en matière d'appel public à l'épargne. Au demeurant, le caractère mensonger est souvent difficile à prouver puisqu'il s'exerce souvent par *omission.* La loi de 1973 a cependant apporté quelque amélioration dans la mesure où elle permet de prononcer des condamnations pour publicité mensongère même si cette dernière n'a pas fait de victimes.

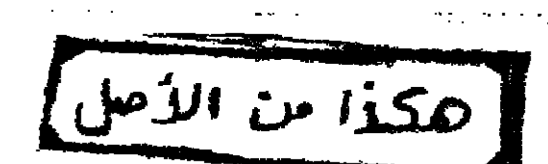
A titre anecdotique, signalons tout de même que l'efficacité de cette disposition se trouve singulièrement atténuée depuis que la récente loi d'amnistie a eu pour effet indirect d'amnistier lesdites condamnations (qui n'excèdent pas les 20 000 francs, soit l'équivalent des sommes investies en publicité...) et d'éviter qu'il en soit fait état lors de nouvelles procédures.

La réglementation de 1970 relative à l'appel public à l'épargne n'est guère plus aisée à faire appliquer. Comme cette disposition interdit aux sociétés civiles de faire appel à l'épargne, à l'*exception des sociétés* immobilières spécialisées (Sicomi, sociétés immobilières d'investissements...), la parade consiste à inciter l'épargnant à devenir simplement propriétaire d'une part ou d'une parcelle du produit proposé alors qu'il s'agit bel et bien de vendre, indirec*tement, des parts de sociétés* civiles.

Avant de chercher à revoir l'ensemble du dispositif réglementaire, un processus naturellement long et minutieux puisqu'il peut concerner plusieurs ministères dont celui de la justice et de l'économie et des finances, les pouvoirs publics ont estimé urgent de prémunir les épargnants contre les risques éventuels de certains placements à l'étranger, qu'il *s'agisse* de propositions d'investissements *dans des orangeraies en Floride* ou de placements immobiliers de rêve en bordure de la Méditerranée.

Le Bureau de vérification de la publicité (B.V.P.) a donc émis une recommandation, demandant à ses adhérents d'exiger que les publicités relatives à ces placements à l'étranger, ou en provenance de l'étranger, mentionnent obligatoirement le nom d'un mandataire en France.

De plus, *un projet de loi sur* cette forme de placements nouveaux est actuellement en cours d'élaboration au sein d'un groupe de travail animé par la direction du Trésor et auquel la COB est étroitement associée.



هكذا من الأصل

Immobilier : des opportunités dans un secteur en crise

BENEFICIANT depuis toujours de la faveur des investisseurs en raison de ses trois critères désormais traditionnels (sécurité, plus-value assurée et rendement), la pierre se vend pourtant de moins en moins bien.

Depuis plusieurs mois, les hausses de prix se sont nettement ralenties, qu'il s'agisse d'ailleurs du neuf, du récent ou de l'ancien. Ainsi, au cours du seul premier semestre de 1981, les ventes de logements enregistrées dans toute la France ont chuté de 15 % en moyenne, avec des pointes beaucoup plus marquées dans certaines agglomérations, dont la région parisienne.

Maisons individuelles, ensembles collectifs, logements bénéficiant ou non de l'aide de l'Etat, tous les secteurs sont frappés par une crise dont le dénominateur commun s'appelle taux d'intérêt. A l'heure actuelle, avec des taux acquéreurs avoisinant les 19 % en moyenne (voir encadré), les investisseurs potentiels sont appelés à rembourser au moins le triple des sommes empruntées sur une durée moyenne de quinze ans.

Dans le même temps, les prix demeurent singulièrement prohibitifs, même s'ils n'ont augmenté que d'un pourcentage inférieur aux taux d'inflation depuis un an (12 % à 14 % environ selon les régions). A Paris, où le stock d'appartements a fondu comme neige au soleil en l'espace de cinq ans (seuls mille à deux mille appartements neufs restent à vendre actuellement), le prix moyen ressort à 12 000 F ou à 13 000 F, avec des paliers inférieurs et supérieurs de 8 000 F et... 25 000 F. Pour élevés qu'ils soient, ces prix parisiens sont talonnés par la proche banlieue, où le mètre carré se négocie encore aux alentours de 10 000 F, un prix qui constitue un maximum dans les grandes villes de province, notamment à Lyon, à Toulouse et à Bordeaux.

Sur le marché de l'ancien, la décote vis-à-vis des prix des logements neufs oscille encore aux environs de 20 %, mais de nombreuses affaires se traitent encore à des niveaux avoisinant les 10 000/12 000 F le mètre carré.

Dans ces conditions, l'immobilisme est de rigueur, constatent tous les professionnels. La sécurité de l'immobilier, valeur-refuge par excellence, reste assurée, mais sa plus-value l'est d'autant moins que, à la menace que constitue, pour l'offre et la demande, un marché quasiment verrouillé depuis plusieurs mois, vient s'ajouter l'instauration de l'impôt sur la fortune dès l'année prochaine.

Reste le rendement locatif propre à ce type de placement, lequel ne dépasse guère plus de 4 % à 5 % avant impôts et se trouve de plus en plus affecté par l'érosion monétaire. Appelé à baisser en raison du poids des charges, qui atteignent souvent le quart du loyer, contribuant à freiner la hausse de ce dernier, le rendement locatif subit également le contrecoup d'une progression de l'indice INSEE, sensiblement inférieure à la hausse du coût de la vie. A titre d'exemple, cet indice, qui sert de référence dans la profession, s'est accru de 10,7 % en moyenne annuelle au premier trimestre 1981, alors que le taux d'inflation était de 13,50 % pour la seule année 1980 et qu'il s'annonce sensiblement supérieur d'ici à la fin du mois de décembre. Qui plus est, les pouvoirs publics viennent de décider de limiter à 80 % de la progression de ce fameux indice INSEE les possibilités de répercussion sur la hausse des loyers, cela pour une durée de six mois.

Un seul conseil, affirment les spécialistes du secteur : s'armer de patience pour saisir les opportunités propres à ce marché particulièrement diversifié ou se tourner vers d'autres formes d'investissement adaptées à des mises de fonds plus modestes ou à des secteurs dits d'avenir.

Il en est ainsi de l'investissement en murs de boutique, *« un micromarché qui échappe au marasme immobilier en raison de l'effet de rareté dans le secteur et d'une offre limitée »*, assure un spécialiste, précisant qu'il se borne à offrir cent cinquante à deux cents murs de boutique par an dans des rues passantes, excluant toute activité dans des centres commerciaux. L'investissement moyen est de 400 000 F, et la rentabilité ressort à 8-9 % après décompte des droits de mutation évalués à 20 %. De plus, les loyers des boutiques répercutent l'intégralité de l'indexation annuelle de l'indice INSEE, et la signature de baux commerciaux impliquant un maintien minimum de trois ans dans les lieux peut constituer une certaine garantie, à condition d'avoir le temps de la faire jouer en cas de cessation d'activité.

La solution du système d'échanges

Promue en principe à un bel avenir dans la perspective d'une civilisation de loisirs, la propriété partagée ou encore immobilier-loisir a su se faire une petite place sur un marché bien compartimenté. Longtemps handicapé par un statut juridique difficile à cerner, cet investissement qui consiste à acquérir un droit de propriété limité dans le temps (une semaine aux sports d'hiver par exemple) s'est rapidement heurté à la lassitude que provoquait chez le « gentil multi-propriétaire » la perspective de passer chaque année systématiquement la même période dans un cadre singulièrement identique à celui de l'année précédente. Confrontés à ce problème, certains professionnels semblent avoir trouvé la parade en mettant sur pied un service d'échanges (calculé sur la base d'un classique système de points et qui permet de permuter : la mer contre la montagne, voire une station contre une autre).

A la fois tenté par un placement immobilier mais gêné par son absence de liquidité, l'épargnant a la ressource de se tourner vers les sociétés immobilières qui ont, notamment, l'avantage de les décharger des tâches de gestion, particulièrement complexes compte tenu d'une volumineuse législation dans ce domaine.

LES TAUX PRATIQUES
Promoteurs : 21 % à 24 %
Acquéreurs : 17 % à 22 %
Prêts conventionnés : 15,65 %

Cotées en Bourse, les Sicomi (sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie) entrent dans cette catégorie. Créées depuis une quinzaine d'années, ces sociétés se donnent pour mission de procéder, grâce aux fonds recueillis auprès des épargnants, à des achats de biens immobiliers qui sont ensuite loués en crédit-bail. L'essentiel réside dans la diversité et le choix du patrimoine de chaque Sicomi ; ces sociétés ont assuré l'année dernière un rendement moyen voisin de 9 % à chaque porteur d'action.

Autres entreprises également cotées en Bourse, les S.I.I. (Sociétés immobilières d'investissements) se chargent de la construction, puis de la location d'immeubles sous la seule réserve qu'ils soient consacrés à l'habitation pour les trois quarts de leur surface. C'est sur cette appréciation de la valeur d'habitation que se joue la rentabilité d'un investissement qui a oscillé entre 5 % et 7 % en 1980.

Dotées d'un nouveau statut destiné à moraliser la profession, les S.C.P.I. (Sociétés civiles de placements immobiliers), enfin, se sont spécialisées dans les locaux à usage industriel ou commercial, permettant une rentabilité de 8 % à 10 %, malgré un contexte de défaillances d'entreprises plus marqué depuis quelques mois.

LA « NOUVELLE DONNE » FISCALE

PARMI les nouvelles dispositions fiscales ou réglementaires récemment annoncées, un certain nombre d'entre elles concernent l'investisseur :

- L'impôt sur la fortune : celui-ci concerne toutes les personnes physiques ayant leur domicile légal en France et vise le patrimoine déclaratif dont la valeur dépasse 3 millions de francs (ou 5 millions de francs s'il comporte des biens professionnels, sous réserve de certaines déductions). Le taux applicable à cet impôt (totalement différent de l'imposition des plus-values) est de 0,5 % pour un montant compris entre 5 et 10 millions de francs et de 1,5 % au-delà ;
- L'impôt-chômage : il s'agit d'une majoration exceptionnelle de 10 % de l'impôt dû sur les revenus de 1981, celle-ci s'appliquant à toute fraction de cotisation excédant 25.000 F ;
- Anonymat sur l'or : suppression de l'anonymat qui prévalait sur les transactions en or, tant à l'achat qu'à la vente, la détention du métal précieux et de ses dérivés restant totalement libre ;
- Paiements par chèque : obligation de régler par chèque ou par virement bancaire ou postal toute transaction visant des bijoux, des objets d'arts, des pierres précieuses, d'un montant supérieur à 5 000 F ;
- Contrats d'assurance : les compagnies d'assurances sont tenues de fournir chaque année à l'administration la liste des personnes ayant assuré des bijoux, des objets d'art, des d'antiquité ou de collection pour un montant supérieur à 100 000 F ;
- Bons de caisse : prélèvement de 1,5 % calculé sur le nominal des bons, ce prélèvement étant opéré par l'établissement payeur au moment du paiement des intérêts.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

Changement de ligne à la R.A.T.P.

II. — LA REVANCHE DES BANLIEUSARDS

par THIERRY BRÉHIER

Les rapports sociaux à l'intérieur de la R.A.T.P. ont beaucoup évolué avec l'arrivée de M. Claude Quin à la présidence de la Régie (« le Monde » du 21 octobre). Les difficultés économiques demeurent.

En 1949, les métros et autobus de la R.A.T.P. avaient transporté, durant l'année, deux milliards de voyageurs. Ils n'ont pas fait mieux en 1980... Pourtant, en trente ans, la population de la région parisienne a augmenté de près de 50 % et, depuis quinze ans, grâce à l'extension du réseau de métro et à la construction du R.E.R., la Régie a augmenté de plus de 50 % de sa capacité de transport.

Cette comparaison a, certes, le mérite de rappeler dans quelles conditions les Parisiens étaient transportés au lendemain de la guerre, mais elle permet surtout de s'apercevoir que les investissements considérables consentis ces dernières années n'ont pas assuré — comme cela était espéré — *la prééminence du transport* en commun sur la voiture individuelle. Ils ont simplement empêché *celle-ci de triompher définitivement*. Ce qui a été possible en période de prospérité l'est-il *encore en temps de crise ? Devant* l'amélioration considérable du service rendu par la R.A.T.P., *une pause est en effet envisageable*. C'était un sentiment largement répandu dans les ministères *avant le 10 mai ; ce serait une* erreur sur ce point, les anciens responsables de la Régie, comme son nouveau *président, font* la même analyse.

Donnant la priorité au métro sur les autobus, la Régie s'est pendant trop longtemps plus préoccupée du cœur de l'agglomération que de la grande périphérie. D'autant que les gouvernements d'alors ne voulaient pas la voir supplanter les transporteurs privés qui y subsistaient *(le Monde* du 13 octobre 1981). Tout à la fois chassés par le prix des logements à Paris et attirés par un cadre de vie plus calme les Parisiens ont déserté la capitale.

Pour retrouver ses usagers, la R.A.T.P. doit suivre le même chemin qu'eux ; c'est *indispensable* pour que, partout en Ile-de-France, les transports en commun *puissent lutter* à armes égales avec la voiture particulière. Cela implique que les investissements *qui leur sont* consacrés soient maintenu à leur niveau actuel.

Paris paie trop

Faut-il pour autant conserver en l'état le plan ambitieux de prolongation de ligne de métro conçu *au début des années 60* ? Resterait alors à prolonger le métro à la Défense, au port de Gennevilliers, à Stains, à La Courneuve, à Bobigny, à Romainville, à Rosny, au parc de Créteil, à Villejuif, à Bagneux, à Vélizy ; à permettre aux trains de Cergy d'emprunter le réseau du R.E.R. à La Défense ; à relier les réseaux de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. à la gare de Lyon pour créer un nouveau R.E.R. entre la banlieue nord et Melun, et à aménager une liaison entre l'aéroport d'Orly à la ligne de Sceaux.

M. Quin sait que cette ambition dépasse les moyens dont il disposera, et que ce plan devra être revu en baisse malgré les effets bénéfiques pour l'emploi qu'il pourrait avoir. Les prolongements vers Stains, Romainville, *Rosny, au-delà de Créteil,* Bagneux, Vélizy, ne pourront être réalisés avant *longtemps*, s'ils le sont un jour.

Reste l'autobus — mais celui-*ci doit être aidé par la mise en* place de voies qui lui soient entièrement réservées, des « sites propres » — *et* le tramway. Ils sont les seuls transports en commun rentables dans les banlieues où l'habitat est dispersé. Ils doivent donc sortir de l'ombre que leur a fait depuis longtemps le métro et pour cela bénéficier — enfin — des efforts techniques et financiers qui, jusqu'alors, ont surtout profité au réseau ferré. Il faut cesser, pour pouvoir ouvrir une ligne de bus nouvelle, d'être obligé d'en fermer une ancienne, comme c'était trop souvent le cas par le passé.

Les progrès à accomplir sont considérables pour que l'usager sache utiliser avec autant de facilité le bus que le métro. Les itinéraires des autobus sont mal connus, difficiles à connaître. Il faut, sur ce point, simplifier la tâche de l'usager éventuel, et pour cela, nécessairement mettre en place un réseau de transports en commun en banlieue unique à plus ou moins longue échéance. C'est l'avenir des transporteurs privés qui est en jeu, même si M. Quin ne souhaite pas pour l'instant que la Régie les absorbe.

Ce développement du réseau d'autobus implique aussi une simplification de la tarification, qui ne peut *conduire* qu'à une *diminution* des recettes de la R.A.T.P. De même, la volonté de privilégier la banlieue amène à réduire l'écart de prix entre les cartes orange deux zones et cinq zones, comme *cela* a *déjà* été *fait* lors de l'augmentation du 1er août dernier (+ 17,6 % pour la première, +,7,98 % pour la dernière). D'abord, parce que ce sont souvent les plus défavorisés qui ont *été contraints de s'éloigner* du cœur de l'agglomération ; ensuite, parce que les habitants de Paris profitent *davantage* du réseau de la R.A.T.P. que ceux d'un bourg reculé de l'Essonne qui ne le prennent que pour aller travailler.

Mais M. Chirac, qui trouvait déjà que la part imposée à Paris dans le financement du déficit de la Régie (22 %) était trop importante, ne verra-t-il pas ses arguments renforcés si celui-ci s'accroît à cause de l'effort fait en banlieue ? Il est donc plus que temps de mettre fin à l'imbroglio actuel qui caractérise le système de financement de la R.A.T.P. *(le Monde* du 14 juillet).

Alors que dans la plupart des pays étrangers c'est la puissance publique qui paie l'installation du réseau — l'exploitant ayant à charge simplement de le faire fonctionner, — dans la région parisienne, l'Etat et la région ne financent que 16,9 % des sommes globales nécessaires aux investissements de la Régie, en payant chacune 30 % du coût de construction des lignes nouvelles. Ne pouvant dégager un autofinancement suffisant, la R.A.T.P. doit emprunter des sommes très importantes. Elle avait ainsi, à fin 1981, près de 9 milliards de dettes à long terme (dont 4 milliards à l'Etat et 1,3 milliard à la région), soit une somme supérieure à ses dépenses d'exploitation. Et comme on est bien loin des temps heureux où les bâtisseurs du métro empruntaient à 3 % sur soixante ans, ses frais financiers représen*tent 9,6 % de ses dépenses* d'exploitation...

Pour celles-ci, la situation n'est *pas plus claire*. Les gestionnaires de la R.A.T.P. n'ont aucune responsabilité dans la fixa*tion de leurs tarifs*, donc de leurs recettes ; ils ne sont responsables que de leurs dépenses. Ils se *contentent* de calculer le prix auquel devrait être vendu le ticket de métro pour équilibrer leurs comptes, 3,30 francs actuellement. Or si le prix de vente de ce billet avait évolué depuis 1960 au même rythme que le coût de la vie, il serait aujourd'hui non pas de 2 francs, mais de 3,76 francs.

Jusqu'en 1975, les gouvernements, à qui revient le droit de fixer le prix de vente du ticket de métro, ont préféré laisser celui-ci *diminuer en valeur relative*. Ce n'est que depuis 1978 que les tarifs de la R.A.T.P. ont augmenté plus vite que l'indice des prix. Mais l'Etat ne paie que 70 % du déficit qu'il crée ainsi lui-même ; les départements d'Ile-de-France doivent fournir les 30 % restant, qu'ils le veuillent ou non. Quant aux entreprises, elles participent elles aussi au financement des transports en commun parisiens en couvrant le déficit résultant des avantages qu'apporte la carte orange aux usagers.

Le ticket à 2,30 F ?

Finalement, l'usager a payé en 1980 38,6 % du coût de son transport, les entreprises 14,7 %, les collectivités locales 11,9 %, et l'Etat 25,3 %, les 10 % restant provenant de recettes diverses de la Régie.

Le 10 mai n'a pas changé toutes les habitudes administratives. L'Etat continue à se faire tirer l'oreille pour apporter sa contribution. La somme prévue pour ce faire, dans le projet de budget du ministère des trans*ports pour 1982 implique* que le prix du ticket de métro passe — au moins — à 2,30 francs au 1er juillet prochain. Une augmentation de 15 %, alors que M. Delors, ministre de l'économie, a annoncé que les tarifs publics n'augmenteraient que de 8 %... Une fois encore se pose l'éternelle question : quelles doivent être les parts respectives de l'usager et du contribuable dans le financement des transports parisiens ?

Si l'action administrative, si les questions soulevées n'ont pas évolué, n'est-ce pas parce que les données du problème sont restées, sur le fond, les mêmes. Dans une agglomération de la taille de l'Ile-de-France, les transports en commun ne peuvent que coûter fort cher, en investissements comme en fonctionnement, car le poids des coûts salariaux y est important (plus de 65 % des dépenses de fonctionnement). Or les bailleurs de fonds se font de plus en plus tirer l'oreille : l'Etat continue à rappeler que les transports en commun de province ne *sont* pas aussi gourmands de crédits nationaux ; les collectivités locales rechignent à être les payeurs, alors qu'elles ne sont guère les décideurs ; les entreprises ne veulent pas que leurs charges augmentent encore ; les usagers, qui depuis vingt ans, ne payent pas leur transport à son prix de revient, renâclent devant un changement d'habitude.

Aujourd'hui comme hier, le dossier ne peut être véritablement analysé qu'au niveau de la région tout entière. M. Quin l'a parfaitement compris. La politique qu'il entend suivre est autant celle du responsable de l'ensemble des transports en commun parisiens que du patron de la seule Régie. Pour en assurer le succès, la réforme du Syndicat des transports parisiens — promise depuis 1976 — *est plus que jamais* indispensable.

Hier, le débat — à ce sujet — *opposait surtout* les *provinciaux* aux Parisiens. Demain, il pourra se compliquer d'antagonismes plus *directement politiques* : les communistes voudront certainement utiliser la R.A.T.P. comme témoignage de leur compétence. Les élus de l'opposition — ils sont nombreux en Ile-de-France — et M. Chirac, maire de Paris, ne pourront sembler se désintéresser des transports en commun parisiens et laisser au P.C. le seul bénéfice de leur bon fonctionnement... surtout s'ils continuent à être les financiers des initiatives de M. Quin.

Les employeurs et la carte orange

Les employeurs doivent payer le coût du transport de leurs salariés entre leur domicile et leur lieu de travail ; le P.C., *le P.S., la C.G.T., la C.F.D.T.* étaient sur ce point parfaitement d'accord. M. Quin continue à faire sienne cette revendication. « *La carte orange payée par les patrons* » était un slogan facile... mais trompeur.

Les salariés ne sont pas les *seuls utilisateurs de la carte* orange (ils ne représentent que 70 % des acheteurs, qui sont un million et demi) ; ils peuvent s'en servir pour des déplacements autres que *professionnels* ; ce qu'ils font dans 20 % des cas. Or le « versement-transport » *payé par les entreprises* (2 % de la masse salariale à Paris, en Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne, dans les Hauts-de-Seine, 1,2 % dans le reste de la *région des transports parisiens*) compense la totalité des pertes de recettes entraînées par la carte orange. *Il laisse même un* petit reliquat. Ainsi, si les employeurs ne payent pas la totalité du coût du transport « domicile-travail » de leurs salariés, ils financent une partie de leurs déplacements de loisirs, et... permettent d'offrir des tarifs réduits aux retraités, aux étudiants, aux oisifs, etc.

Ce qu'ils donnent pour les uns compense ce qu'ils ne versent pas aux autres. Le *paiement complet du coût du* transport « domicile-travail » de leurs salariés ne coûterait — en fait — pas plus cher que ce que les entreprises dépensent actuellement pour le « versement-transport » et la « prime-transport » (23 F par mois) qu'elles versent directement à leur personnel. A moins de considérer que leur contribution ne doit plus être calculée sur la base du prix de vente normal du ticket (2 F), mais sur celle du prix de revient (3,30 F). Ce serait *alourdir sensiblement leurs* charges, et donc agir en contradiction avec la politique souhaitée par le ministère de l'économie. M. Quin d'ailleurs ne le *propose pas*.

Est-il pour autant souhaitable que les entreprises donnent directement à leurs salariés une grande partie de la somme nécessaire à l'achat de leur carte orange ? En dehors d'une complexité accrue dans la ges*tion du personnel que* cela entraînerait, de l'accroissement inévitable de la pesanteur administrative, deux remarques, il est vrai en partie contradic*toires, peuvent être faites : une* telle réforme peut inciter les chefs d'entreprise à n'embaucher que des salariés habitant près de leur lieu de travail. L'immense marché de l'emploi de la région parisienne perdrait ainsi beaucoup de sa fluidité. A *l'inverse, ne risque-t-on pas* ainsi d'encourager la fuite des Parisiens vers une plus lointaine banlieue, puisque le coût du transport ne serait plus un obstacle à leur éloignement ? Cela irait alors contre le rapprochement — souhaité par tous — de *l'habitat et du travail*.

Certes, pour les habitants de la lointaine banlieue, le gain financier pourrait être sensible, 161 F par mois a calculé *M. Quin, mais pour ceux de* Paris il ne serait que de 37 F, et la R.A.T.P. devrait trouver une autre source de financement pour les cartes oranges des non-salariés.

Le jeu en vaut-il la chandelle ? — Th. B.

PUBLICATION JUDICIAIRE

D'un jugement rendu par la 12e Chambre du Tribunal correctionnel de PARIS en date du 10 juin 1981. Qui déclare M. JOUANNAUX Louis, demeurant, 88, rue du Faubourg-St-Martin, à Paris, coupable d'exercice illégal de la profession de comptable agréé et le condamne à treize mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant cinq ans. Le condamne à payer à l'Ordre des Experts-Comptables, la somme de 10 000 F + 1 000 F à titre de dommages et intérêts.

Pour extrait : Me Emmanuel BLANC, avocat au Barreau de Paris.



هكذا من الأصل

Le Monde

économie

CONJONCTURE

LA PRÉSENTATION DU « PLAN INTÉRIMAIRE »

Assurer « la transition entre l'ancienne et la nouvelle gestion »

M. Hubert Prévot, commissaire général au Plan, devait présenter, ce mercredi 21 octobre, en fin de matinée, à Paris, le plan intérimaire de deux ans dont la rédaction avait été confiée, au début de l'été par M. Mauroy, à M. Rocard, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, afin d'assurer la « transition entre l'ancienne et la nouvelle gestion ».

Le conseil des ministres du mercredi 14 octobre avait entendu une communication de M. Rocard sur ce texte aux objectifs ambitieux puisque — s'ils sont atteints — l'activité devrait être relancée, la tendance à un chômage en progression devrait être renversée; enfin seraient réunies les conditions d'une mutation des structures de la société française.

Les deux premiers objectifs — croissance et chômage — constitueront l'« ardente obligation » du plan intérimaire, si du moins l'expression qu'aimait utiliser de Gaulle, au début des années 60, avait encore cours.

Pour l'essentiel, le plan intérimaire prévoit une croissance de 3 % en 1982 et 1983, la stabilisation du chômage l'an prochain, puis la création de quatre cent mille à cinq cent mille emplois chaque année, ce qui passe nécessairement par le partage du travail, par le partage des revenus — d'où un effort de solidarité accru — et aussi par un effort d'investissement soutenu.

Le plan — un volume de deux cent quatre-vingt-quatorze pages, d'une écriture claire — dresse plus généralement inventaire de toutes les actions qui relèvent peu ou prou de l'activité économique (emploi, développement régional, vie quotidienne, culture, recherche...),

Enfin, effort plus original, il tend à définir pour chaque secteur une sorte de stratégie régionale; mais cette régionalisation — en fait une mise en œuvre de la loi sur la décentralisation — ne pourra vraiment intervenir que pour la préparation du « programme de développement » qui couvrira la période 1984-1988.

Voici une analyse des propositions concernant le financement de la protection sociale.

Le difficile problème du financement de la protection sociale

« Etalement des réformes » et des améliorations de prestations; révision « en profondeur » et accroissement le plus limité possible du financement de la protection sociale, telles sont les deux principales recommandations — et ambitions — du « *projet de rapport pour le plan intérimaire 1982-1983* » pour ce qu'on appelle schématiquement la Sécurité sociale.

Certes, le rapport préconise comme autres axes fondamentaux « *une meilleure répartition des responsabilités dans la gestion des régimes* » et « *l'engagement de réflexions approfondies sur l'avenir de notre système de protection sociale* » mais les deux grands objectifs restent ceux qui permettent de répondre aux questions les plus urgentes : comment peut-on améliorer les prestations ? comment peut-on combler le « trou » des régimes sociaux ?

Favorable à une « *couverture sociale plus cohérente et plus juste* » des risques maladie, vieillesse et des charges familiales, le projet de rapport n'en prévoit pas moins, d'entrée de jeu, qu' « *un étalement des réformes et une modération de l'évolution globale des dépenses supplémentaires sont nécessaires. Toute mesure entraînant des dépenses supplémentaires ne peut se concevoir sans économie corrélative* » est-il affirmé.

● *Pour les familles*, un renversement de politique est préconisé : au lieu de prévoir des aides liées aux revenus comme cela a été décidé ces deux dernières années (prestations accordées sous plafond de ressources), il est suggéré de développer des « *compensations forfaitaires des charges de familles indépendantes du niveau des revenus* », fondées « *sur le droit de l'enfant* ».

De même il est conseillé d'étudier « *la possibilité de substituer au quotient familial un abattement forfaitaire par enfant à charge sur le revenu imposable* » ce qui serait effectivement plus juste que le plafonnement prévu pour 1982. Ces réaménagements, est-il précisé, devront être insérés progressivement « sur plusieurs années ».

● *Pour la santé*, le projet plaide « *pour un effort accru de prévention et pour une action visant à « remédier à quelques-unes des insuffisances* » du système actuel, notamment l'inégalité dans le recours des soins. Il est notamment prévu de créer, en deux ans, vingt mille emplois dans les hôpitaux, vingt mille autres pour les soins à domicile des personnes âgées et soixante-dix mille « *places de cure médicale en maison de retraite* ». Il est aussi proposé d'améliorer le remboursement, « très limité » aujourd'hui, des frais de lunetterie, d'audioprothèse, de soins dentaires et d'améliorer les prestations maladies des non salariés « *en contrepartie d'une augmentation progressive des prélèvements* ».

Côté économies, plusieurs mesures sont avancées : « *aménagement des taux de marques des officines* »; « *revalorisation sélective* » des honoraires médicaux; « *contrôle renforcé et efficace des budgets hospitaliers* »; recherche et expérience de nouveaux modes d'exercice de médecine.

● *Pour la vieillesse*, le projet ne dit mot de la réforme sur l'âge de la retraite. Il se prononce en revanche pour des « aménagements transitoires » basés sur la pré-retraite, en faveur d'un relèvement des pensions pour ceux qui ont quitté la vie active avant 1975 ainsi que pour la mensualisation, là aussi progressive, des retraites.

● *Le financement de la protection sociale* est un sujet plus délicat puisqu'il y aura un déficit à résorber : « *de nouvelles recettes devront être dégagées* ». Après avoir rappelé qu'il fallait « *stabiliser globalement les charges sociales et fiscales des employeurs* » et « *limiter toute augmentation générale des cotisations des salariés* », le rapport énumère plusieurs réformes :

— « *Les cotisations seront déplafonnées* et le gouvernement procédera à « *une baisse des cotisations qui pèsent sur les entreprises de façon à alléger les charges des entreprises de main-d'œuvre* ». Le rapport rejette cependant le déplafonnement des cotisations vieillesse de même que la création d'une cotisation sur la valeur ajoutée.

— L'accroissement des cotisations des non salariés qui seront « *progressivement alignées sur celles des salariés* ».

— L'intégration progressive des primes et indemnités des fonctionnaires dans l'assiette soumise à cotisation, les fonctionnaires étant aussi appelés à participer au financement du chômage, contrairement à ce qui a été décidé, pour 1982, avec l'impôt-chômage.

— Le recours limité à l'impôt sur le revenu et à des taxes spécifiques (tabac, alcool), le rapport estimant que « les modalités » de la fameuse compensation dite démographique qui ont mis à la charge du régime général des dépenses importantes « seront revues ». Il est aussi indiqué que « *les dépenses qui relèvent de la solidarité nationale et de la responsabilité de l'Etat seront prises en charge par le budget* ». Autant d'annonces qui devraient réjouir les assurés du régime général et les syndicats après tant d'années de protestation contre l'aggravation des charges indues. Mais aussi bien des déceptions en perspective puisqu'il est affirmé qu' « *en tout état de cause la reprise de certaines dépenses par le budget de l'Etat restera modérée* ».

L'importance impressionnante du déséquilibre financier de la protection sociale (23 à 30 milliards de francs en 1982 davantage en 1983 sauf mesures nouvelles) et le poids aussi élevé des charges indues sont tels qu'on se demande bien comment les déficits seront vraiment résorbés et pourquoi le rapport fait l'impasse totale sur la majoration de cotisations des salariés, à l'exception d'un déplafonnement. Il est très vraisemblable que le rapport a considéré comme acquis ce qui doit se décider en novembre prochain : un appel conséquent aux salariés pour boucher les premiers trous de 1981 et 1982. De telles majorations seraient alors, quelque peu en contradiction avec ser en partie sur ce maintien des un autre objectif du projet : mi-revenus et la consommation pour relancer la croissance.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Le C.N.P.F. et les P.M.E. s'inquiètent des charges nouvelles qui vont peser sur les entreprises

Le projet de loi de finances pour 1982 « *aggrave considérablement les charges de l'entreprise alors que, selon les déclarations gouvernementales répétées, il faudrait au contraire permettre à leurs responsables de prendre des décisions favorables à l'emploi et à l'investissement. Il y a là (...) une contradiction évidente entre les déclarations et les actes* », déclarent dans un communiqué commun les dirigeants du C.N.P.F. (Conseil national du patronat français) et de la C.G.P.M.E. (Confédération générale des petites et moyennes entreprises) réunis sous la présidence de MM. Ceyrac et Bernasconi.

Le C.N.P.F. et les P.M.E. citent dans leur communiqué cinq facteurs d'alourdissement de la facture à payer :

« ● *Une taxe permanente sur les frais généraux, dont le taux initial déjà très élevé de 30 % vient d'être porté à 33 %, aboutira à une ponction de plus de 5 milliards de francs sur les entreprises. Une taxe de cette ampleur, véritable présomption de fraude, pénalisera les entreprises les plus dynamiques qui doivent engager des frais pour conquérir de nouveaux marchés, notamment à l'exportation.*

» ● *La taxation de l'outil de travail demeure pénalisante pour bon nombre d'entreprises industrielles familiales, car ses modalités ne tiennent pas compte de la réalité économique et risquent d'affaiblir leur compétitivité.*

» ● *L'aggravation fiscale du régime obligatoire d'intéressement dans les entreprises de cent salariés va à l'encontre de l'idée même de participation.*

» ● *La taxation des entreprises de travail temporaire est manifestement dicriminatoire et ne résoudra en rien les problèmes liés à cette activité.*

» ● *L'aide fiscale à l'investissement aura un impact très réduit sur le développement réel des investissements dans les entreprises et indirectement sur l'emploi si elle n'est pas aménagée.*

» *L'ensemble de ces mesures, qui vont dépasser les 10 milliards, s'ajoutant aux charges déjà considérées comme excessives par le gouvernement lui-même, qui avait promis de les stabiliser, apparaissent comme mortelles au un million cinq cent mille entreprises françaises. Elles hypothéqueront, en effet, gravement la compétitivité des entreprises.*

» *Le C.N.P.F. et la C.G.P.M.E. en appellent aux parlementaires, car les chefs d'entreprise ne sauraient admettre d'être un jour considérés comme les responsables de la dégradation économique que les nouvelles mesures ne peuvent qu'entraîner.* »

PROGRESSION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

L'indice mensuel de la production industrielle calculé par l'INSEE a progressé de 1,6 % en juillet-août par rapport à juin, passant de 125 à 127 sur la base 100 en 1970. Mais, par rapport à juillet-août 1980, la baisse est de 6 %.

La progression de juillet-août est surtout le fait des secteurs produisant des « biens intermédiaires » (+ 7,2 %, mais — 6,3 % en un an) et, à un moindre degré, des biens de consommation (+ 2,1 %, mais — 8,3 %). En revanche, la production des biens d'équipement a baissé de 3,9 % cet été, mais est en légère progression par rapport à l'été 1980 (+ 2,7 %).

[Cette progression, qui fait suite à celle de juin, confirme la reprise de la production industrielle. Celle-ci s'explique par la bonne tenue des exportations, mais aussi par la progression très vive du pouvoir d'achat des ménages (+ 3 % au premier semestre), qui avait d'abord été sous-estimée et que les comptes trimestriels mettent maintenant en lumière.]

LES ARTISANS DU BATIMENT SOUHAITENT ACCÉDER AUX MARCHÉS DE « CONSTRUCTION SOCIALE »

Les artisans du bâtiment sont « prêts à relever le défi de la relance », mais demandent aux pouvoirs publics de « tenir compte de la fragilité des petites entreprises », a déclaré mardi 20 octobre à la presse M. Paul Martel, président de la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), qui regroupe près de 300 000 entreprises.

Les mesures de soutien prises depuis juin dernier par le gouvernement — notamment en faveur de l'amélioration de l'habitat — ont été bien accueillies par les professionnes, car « les entreprises connaissent de sérieuses difficultés ». Les carnets de commandes dans le second œuvre représentent moins de trois mois d'activité pour 60 % des entreprises, le poids des charges sociales s'est fortement accru, l'heure de main-d'œuvre facturée au client comprenant pour 33 % de salaire réel, 24,7 % de charges sociales, 18,6 % de frais d'exploitation, 15 % de T.V.A. et 8,7 % de marge bénéficiaire.

Les artisans demandent donc aux pouvoirs publics « d'adapter les textes législatifs et réglementaires à leurs conditions d'existence et de travail » et de leur permettre d'accéder aux marchés de « construction sociale », principaux bénéficiaires des mesures de relance.

● *M. Jacques Delors*, ministre de l'économie et des finances, entendu mardi 20 octobre par la commission des finances du Sénat, a notamment souligné que les exportations avaient connu une croissance de 17 % pour les huit premiers mois de l'année. La consommation des particuliers se développe de nouveau sensiblement, a-t-il dit. Mais il faut prendre en compte trois types d'incertitudes en matière de prévision. Pour M. Delors, la poursuite de cette « expansion raisonnable » sera d'abord fonction de l'environnement international. Ensuite elle est liée à l'attitude des chefs d'entreprise. Enfin, la lutte contre l'inflation pèsera sur l'évolution de la situation économique.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Le gouvernement s'apprête à augmenter une nouvelle fois les impôts

De notre correspondant

Londres. — En contradiction avec sa philosophie profonde et son programme électoral, le gouvernement britannique s'apprête à augmenter une nouvelle fois la pression fiscale dans le budget 1982-1983. Mme Thatcher n'a pas réussi, en effet, le 20 octobre, à convaincre ses ministres de consentir à des coupes allant de 5 à 7 milliards de livres dans leurs projets de dépenses.

Cependant aucune amélioration durable de la situation économique n'est en vue. Si le rythme de l'inflation s'est légèrement ralenti en septembre, l'objectif de réduction de la hausse des prix à la fin de l'année ne sera pas atteint. La balance des paiements courants s'est dégradée, même si elle est restée légèrement excédentaire le mois dernier (147 millions de livres). Enfin si le nombre des chômeurs marque — en chiffres bruts — un léger recul en octobre (moins de 10 000 pour 2 981 000 chômeurs), la baisse est beaucoup moins forte que traditionnellement à la même époque.

Les prévisions à moyen terme ne sont guère plus encourageantes. La crise devrait durer jusqu'en 1985 au moins, même si une légère reprise se produit à partir de 1983. Selon une étude de l'ITEM — club d'économistes indépendants, — publiée par le *Guardian*, la cure d'amaigrissement de l'économie est appelée à se poursuivre.

Après une baisse de 3,4 % en 1980 et de 2,9 % cette année, le P.N.B. va reculer encore de 2 % en 1982. La baisse sera aggravée par la hausse récente des taux d'intérêt, mais la reprise devrait être d'autant plus forte en 1983 : + 2,2 %. Il faudra cependant attendre 1985 pour que l'activité retrouve son niveau de 1980.

Dans le domaine de l'emploi, de près de 3 millions actuellement, le nombre des chômeurs passerait selon l'ITEM à 3,5 millions l'été prochain, puis à 4 millions en 1983, et il se maintiendrait à ce niveau, qui représente 15 % à 17 % de la population active, pendant quelques années. Quant à l'inflation, les experts s'attendent à un taux de 15 % au début de 1982 par suite de la faiblesse de la livre et de la hausse des taux d'intérêt.

Considérant que le gouvernement ne parviendra pas à maîtriser le déficit budgétaire, l'ITEM estime en conclusion que la tentative de contrôler l'inflation par des moyens purement monétaires, dans laquelle s'est lancée Mme Thatcher, produit des effets très limités, dont les coûts économiques et sociaux sont très élevés.

DANIEL VERNET.

هكذا من الأصل

SOCIAL

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Situation toujours bloquée chez Renault

Avant la journée d'action prévue chez Renault pour le jeudi 22 octobre — et pour laquelle les syndicats ouvriers ont donné des consignes de débrayages de *« deux heures trente minimum »* dans toutes les unités du groupe — la section socialiste de l'usine de Billancourt a apporté son soutien à *« la lutte de l'ensemble des travailleurs de la Régie »*. Mardi 20 octobre, M. Philippe Bassinet, député (P.S.) des Hauts-de-Seine a rendu visite aux O.S. en grève et leur a annoncé qu'il interviendrait auprès du ministre du travail et de la direction générale de la Régie *« pour qu'il soit trouvé une solution acceptable à ce conflit »*.

La situation n'a guère évolué : quatre mille cent cinquante salariés sont toujours en *« chômage technique »*, tandis que la grève se poursuit à l'atelier 74 (montage mécanique) ainsi qu'au département 12 (presses). Depuis le début de ce conflit catégoriel, la perte en R-4 enregistrée par la Régie se chiffre à quelque dix mille véhicules, et les délais de livraison devront être allongés.

D'autre part, les ouvriers de la sellerie, à Sandouville, près du Havre, poursuivent l'action déclenchée le 4 septembre pour protester contre une réorganisation des chaînes de production. A Marseille, une centaine de salariés des établissements Michelet, succursale de Renault, en grève depuis le 16 octobre, ont décidé d'effectuer gratuitement les petites réparations pour pallier la gêne que crée leur mouvement pour la clientèle.

● *A Martigues (Bouches-du-Rhône)*, une grève de trente-deux heures a été déclenché mardi 20 octobre au centre pétrochimique à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Ces syndicats demandent que l'accord d'entreprise signé avec Naphta-Chimie reste valable pour l'ensemble des sociétés du site : B.P.-Chimie, Rhône-Poulenc, Oxo-Chimie.

● *A La Ciotat (Bouches-du-Rhône)* l'intersyndicale des chantiers navals a appelé à un débrayage mercredi 21 octobre après-midi pour *« le rattrapage des salaires »*.

● *A Cherbourg (Manche)*, près de trois mille ouvriers (sur quatre mille cinq cents salariés de l'arsenal ont observé un arrêt de travail d'une heure mardi matin 20 octobre, à l'appel des syndicats ouvriers pour le temps de travail, les salaires, l'emploi, les classifications.

● *A Avallon (Yonne)*, la direction de l'entreprise de confection Hahn, en cassation de paiements depuis septembre, a envoyé des lettres de licenciement à vingt-quatre salariés. Les dix-neuf autres continueront d'assurer les commandes en cours pendant deux mois environ.

● *A Evry (Essonne)*, le personnel communal C.G.T. en grève depuis lundi 19 octobre, a décidé mardi d'occuper l'hôtel de ville pour protester contre la mise à pied pour cinq jours par le maire socialiste, M. Claude Jeanlin, du secrétaire général de la mairie et de son adjointe pour *« fautes professionnelles »*. Les élus communistes se sont *« désolidarisés de ces sanctions »* tout en affirmant rester *« en dehors de toute querelle politique »*.

● *Aux Courriers du Midi*, les trois cent soixante salariés de cette société de transports routiers ont repris le travail mardi 20 octobre après vingt-six jours de grève pour des revendications concernant les salaires et les horaires. Ils ont obtenu un échéancier sur diverses améliorations.

NÉGOCIATIONS DIFFICILES SUR LA DURÉE DU TRAVAIL

Plusieurs fédérations C.G.T. ou C.F.D.T. lancent des appels à la grève

Plusieurs fédérations des syndicats C.G.T. ou C.F.D.T. viennent de décider de passer à l'action pour s'opposer aux « blocages » du patronat qui, selon elles, se manifestent au cours des négociations, engagées un peu partout, sur la durée du travail. Face aux propositions jugées insuffisantes des fédérations patronales, face aussi à l'attentisme de la base, des fédération de l'E.D.F., de la métallurgie, du textile, des pâtes alimentaires, estiment que le temps est venu d'appeler cette base à l'action. Les trente jours à venir devraient, en effet, être décififs puisque le C.N.P.F. a demandé à ses fédérations de mener à son terme et avant la fin novembre les discussions engagées dans une centaine de branches. — J.-P. D.

● *A E.G.F.*, la C.G.T. organise à titre d'avertissement une semaine d'action, sans coupure de courant, du 20 au 29 octobre, pour protester contre les projets de la direction sur la réduction des horaires. Il s'agit, déclarent les cégétistes, d'*« une véritable provocation »*, la direction proposant la semaine de trente-cinq heures en 1982, avec, cependant, l'ouverture des services du lundi au samedi compris et une amplitude journalière de six à vingt heures. Insatisfaite aussi, la C.F.D.T., qui regrette l'absence d'unité d'action, appelle ses militants à « autoréduire » le temps de travail.

● *Dans le textile*, la Fédération C.F.D.T. habillement-cuir-textile (Hacuitex) lance un mot d'ordre de lgrève de vingt-quatre heures pour le 30 octobre afin de protester contre l'attitude de « blocage » du patronat dans les négociations sur la durée du travail.

La Fédération Hacuitex a indiqué, mardi 20 octobre, qu'aucun pas n'a été franchi mardi au cours de la rencontre syndicats-patronat. Elle a affirmé que les représentants de l'Union des industries textiles refusaient d'accorder des réductions d'horaires et des congés supplémentaires, conformément au protocole d'accord national de 17 juillet dernier, *« sans remettre en cause les avantages acquis par les travailleurs »* (pauses, congés, etc.)

● *Dans la métallurgie*, la fédération des métaux C.F.D.T. appelle à des débrayages pendant la période du 29 octobre au 3 novembre, qui devraient être suivis d'un *« arrêt de travail au plan national »*, vers le 15 novembre. M. Granger, secrétaire général de la fédération de la métallurgie C.F.D.T., a précisé, mardi 20 octobre, que les autres organisations syndicales de cette branche étaient invitées à s'associer à ces initiatives.

Pour la C.F.D.T., les propositions patronales sont jugées *« dérisoires »* et, même, en retrait sur les dispositions de l'accord-cadre national de juillet 1981. Les cédétistes proposent aussi aux autres organisations syndicales un arrêt de travail le 29 octobre, dans la sidérurgie.

● *Dans les pâtes alimentaires*, la fédération C.G.T. fait le même constat sur l'insuffisance des propositions patronales et appelle à une semaine d'action du 2 au 7 novembre et à un *« arrêt national du travail le 12 novembre. »*

● *Accord dans la coopération agricole sur la durée du travail.* — La fédération de l'agro-alimentaire C.F.D.T a décidé de signer un protocole d'accord sur la durée du travail avec deux organisations patronales, la Confédération française de la coopération agricole (C.F.C.A.) et la Fédération nationale des sociétés d'intérêt collectif agricole (F.N.S.I.C.A.) recouvrant cent vingt-cinq mille salariés. Ce texte doit cependant donner lieu à application et donc à négociation dans onze branches de ce secteur. Pour la C.F.D.T. il s'agit d'*« un bon feu vert »* pour l'ouverture de ces discussions. Selon le protocole d'accord, les durées maximales hebdomadaires passent de 52 à 48 heures comme dans l'industrie; aucun contingent d'heures supplémentaires n'est prévu alors que le protocole d'accord national en prévoyait cent trente.

Rencontre C.G.C.-C.F.T.C.

« L'essentiel de l'effort » doit porter « sur la création d'emplois »

MM. Jean Menu et Jacques Tessier, respectivement présidents de la Confédération française de l'encadrement-C.G.C. et de la C.F.T.C., entourés des principaux dirigeants des deux organisations, se sont rencontrés le 20 octobre. Dans un communiqué, ils expriment l'identité de leur position sur les principaux problèmes économiques et sociaux.

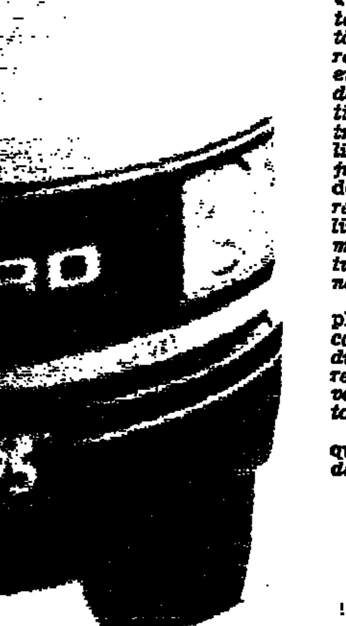
Approuvant la volonté du gouvernement de faire de l'emploi la priorité de son action, les deux centrales ont estimé que *« l'essentiel de l'effort devait porter sur la création d'emplois plutôt que sur la recherche d'une répartition différente du travail entre les diverses catégories de demandeurs d'emploi. Cet objectif implique une politique industrielle dynamique et les nationalisations ne* (peuvent) *trouver de justification que si elles* (répondent) *à ce but et non au simple respect d'une doctrine, le pluralisme syndical* (devant) *s'exprimer pleinement dans les structures des nouvelles entreprises nationalisées »*.

La réforme des entreprises implique *« le développement de la concertation et la généralisation du conseil de surveillance avec représentation des salariés avec voix délibérative et du directoire »*.

Les deux organisations s'inquiètent *« de constater le blocage des négociations sur la réduction du temps de travail dans la plupart des branches professionnelles et dénoncent les exigences patronales abusives cause des blocages »*. Elles s'accordent sur *« l'indispensable équilibre de la Sécurité sociale (prise en charge par l'Etat des charges indues et maîtrise des dépenses résultant d'une concertation réelle, représentation des partenaires sociaux dans les conseils d'administration), défense de l'emploi par la maîtrise de l'inflation (le gouvernement doit réprimer les hausses abusives et les syndicalistes appellent leurs adhérents à renforcer l'ORGECO), attachement commun au système de garantie de ressources, à l'enseignement libre, au maintien du pouvoir d'achat individuel pour tous les salariés conventionnés avec priorité pour les bas revenus et les familles »*.

L'entrevue entre la centrale chrétienne et celle des cadres qui, depuis plusieurs années, entretiennent des contacts réguliers marque une nouvelle étape vers une coordination de l'action des syndicats réformistes, bien qu'il ne s'agisse pas, a-t-il été précisé, de constituer un front ou un « cartel ».

En effet, M. Bergeron, qui avait rencontré M. Menu le 7 octobre, a rendez-vous avec la C.F.T.C. le 26 octobre. Une rencontre à trois aura sans doute lieu courant novembre. — J. R.



AUTOMOBILE

D'ICI A 1985

Ford investira plus de 1 milliard de francs à Bordeaux

De notre correspondant

Bordeaux. — Après trois années de ralentissement et de chômage technique important, les usines Ford de Blanquefort, près de Bordeaux, vont être l'objet d'importants investissements. Ils devraient permettre l'embauche de deux cents personnes d'ici à 1985, et surtout de mettre fin aux inquiétudes des salariés et des responsables économiques bordelais, qui craignaient une fermeture pure et simple des deux unités de production actuellement en service (boîtes de vitesse et ponts avant). Le maire de Bordeaux, M. Chaban-Delmas, et le président de la Communauté urbaine, M. Michel Sainte-Marie, ont annoncé, le mardi 20 octobre, que M. Delors, ministre de l'économie et des finances avait accepté un plan du constructeur américain consistant à investir un milliard de francs dans l'usine de Blanquefort.

Le programme des investissements de Ford prévoit la mise en fabrication de quatre nouveaux produits : 1) *Boîtes automatiques* quatre vitesses ; 2) Convertisseurs de verrouillage (ce dernier *permet de ne pas consommer* davantage avec une boîte automatique qu'avec une boîte mécanique) ; 3) Boîte cinq vitesses pour les modèles Fiesta et Escort; 4) Joints homocinétiques (éléments qui entrent dans la fabrication des transmissions et des embrayages).

*L'activité de l'usine, qui fabri*que actuellement des boîtes automatiques, sera maintenue, et celle de l'unité ponts avant moteur pour Fiesta sera développée. — P. C.

195 millions de francs d'aide de l'État

Le montant exact des investissements projetés par Ford à Bordeaux est de 1 100 millions de francs, pour lesquels le gouvernement versera 195 millions de francs sous la forme de primes au développement régional, de bonifications d'intérêts et d'avantages prévus par les contrats de solidarité.

Le constructeur américain s'est engagé à employer trois mille six cents salariés environ dans ses usines de Bordeaux où travaillent actuellement trois mille deux cents personnes; un millier d'emplois — le quart du total de l'effectif — avait été supprimé depuis deux ans et, pour toute l'année 1981, le personnel devrait être mis en chômage technique durant cent cinquante jours dans l'une des deux usines au moins.

Toutefois, les mesures actuelles de départ volontaire et de départ en pré-retraite sont maintenues afin d'embaucher des jeunes, ce qui permettra de faire durer le bénéfice des contrats de solidarité. Il est certain que de nouvelles périodes de chômage partiel seront décidées l'an prochain, la reprise effective ne se faisant qu'en 1983.

C'est en octobre 1980 que M. Ford, en visite en Europe, avait rencontré M. Chaban-Delmas et lui avait promis de rester à Bordeaux, si du moins les pouvoirs publics lui accordaient des aides pour investir. Le dossier ouvert avant le mois de mai dernier a été repris par M. Mauroy et par M. Delors. — A. T.

● RECTIFICATIF. — Dans la déclaration de Mme Moreau (P.C.F.), se réjouissant des « mouvements sociaux » (*le Monde* du 21 octobre), l'absence de quelques mots a rendu incompréhensible l'un des passages. Nous aurions dû écrire : « *C'est le sens des mouvements sociaux qui commencent à se développer et ne sont pas dirigés contre le gouvernement mais contre la volonté patronale de ne rien changer.* »

LES PETITES TALBOT VONT ÊTRE COMMERCIALISÉES

Talbot vient de rendre publiques les principales caractéristiques de ses nouveaux petits modèles baptisés Samba, qui seront diffusés en France et en Italie dans le courant du mois de novembre et dans le reste de l'Europe au début de l'année 1982.

Quatre versions de cette petite voiture — 3,50 mètres, deux volumes et trois portes — seront proposées, dont un modèle cabriolet, pour des tarifs qui iront sans doute de 32 000 à 36 000 F.

A partir d'éléments mécaniques empruntés à la 104 Peugeot, mais avec des lignes originales, ces voitures qui manquaient tant à la gamme Talbot recevront deux types de moteur, un 1 124 cm3 ou un 1 360 cm3, tous deux disposés transversalement à *l'avant et* agissant sur les roues avant. De gros efforts ont été faits pour assurer une con*sommation basse en utilisation tant* routière qu'urbaine. Ainsi la firme annonce pour son modèle de base *4,50 litres au* 100 km/h à 90 km/h. Les boîtes seront, selon les versions, à quatre ou cinq rapports, et les vitesses maximales données vont de 140 à 162 km/h. L'allumage est transistorisé.

Il va sans dire que ces nouveaux modèles, attendus sur un marché déjà encombré (4 et 6 CV fiscaux), joueront un grand rôle dans l'avenir de la marque, qui a consenti, pour le lancement en production des Samba, d'importants investissements dans son usine de Poissy, notamment dans le domaine de l'automatisation des chaînes. — C. L.

● *Contrat Technip en Indonésie.* — La société française d'ingénierie Technip a obtenu un contrat de 1,2 milliard de francs en Indonésie pour la construction d'une usine de production de papier journal à base de canne à sucre et de paille de riz.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep -		Rep + ou Dep		Rep + ou Dep -	
$ E.-U. ..	5,6300	5,6350	0	+ 30	— 35	+ 30	— 240	— 140
$ can. ...	4,6780	4,6835	— 150	— 90	— 240	— 165	— 680	— 540
Yen (100)	2,4140	2,4185	+ 170	+ 205	+ 340	+ 385	+ 950	+1025
D.M.	2,5090	2,5125	+ 90	+ 115	+ 180	+ 225	+ 530	+ 600
Florin ...	2,2720	2,2755	+ 50	+ 75	+ 100	+ 135	+ 335	+ 400
F.B. (100)	15,0775	15,0990	— 360	— 120	— 820	— 480	—2700	—2110
F.S.	2,9945	2,995	+ 105	+ 140	+ 220	+ 270	+ 680	+ 780
L. (1 000).	4,7210	4,7295	— 260	— 160	— 510	— 365	—1620	—1370
£	10,2770	10,2925	— 30	+ 70	+ 35	+ 100	+ 65	+ 180

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	10 7/8	11	11	11 1/8	11 1/16	11 3/16	11 3/16	11 5/16
$ E.-U. ..	15 1/4	15 3/4	15 11/16	15 13/16	15 3/4	15 7/8	16 9/16	16 11/16
Florin ...	12 3/4	13	12 5/8	12 3/4	12 5/8	12 3/4	12 3/8	12 1/2
F.B. (100)	14 1/2	16	15 3/8	15 5/8	15 1/8	15 3/8	15 3/8	15 5/8
F.S.	8	9	11	11 1/8	10 7/8	11 1/8	10 7/8	11 1/8
L. (1 000).	17	21	20	22	21	23	23	25
£	15 5/8	15 7/8	15 13/16	16	16	16 1/8	16 1/8	16 1/4
F. français	16	19	16	16 3/4	16 1/4	17	17 7/8	18 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Avis financiers des sociétés



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le conseil d'administration de la Compagnie Générale d'Electricité s'est réuni le 14 octobre 1981 sous la présidence de M. Ambroise Roux. Il a pris connaissance du projet de loi de nationalisation adopté par le gouvernement en date du 23 septembre 1981.

Le conseil a passé en revue l'œuvre accomplie par la Compagnie depuis 1946, époque où les conséquences de la Seconde Guerre mondiale et de la nationalisation de la production et de la distribution d'énergie électrique avaient considérablement réduit les dimensions du Groupe.

De 1946 à 1981, le chiffre d'affaires du Groupe qui se situera cette année aux alentours de 52 milliards de francs, a été multiplié par 35 en francs constants et le taux d'activité à l'étranger, inférieur à 10 % au début de cette même période, a été progressivement porté à 40 %.

Les effectifs sont passés dans le même temps de 20 000 à 180 000, à la suite notamment de la construction de plus de 50 usines en France et du développement d'un vaste dispositif industriel et commercial à l'étranger fort aujourd'hui de 30 000 personnes.

L'effort consenti en faveur de l'innovation qui, pour la seule année 1981, a représenté 3 milliards de francs, a permis à la C.G.E. de prendre au cours de cette période des positions mondiales de premier plan notamment dans les secteurs du téléphone électronique, des turbo-alternateurs nucléaires et du train à grande vitesse (T.G.V.).

Enfin, le conseil a constaté l'effort d'investissement soutenu sans défaillance dans la période récente, particulièrement dans les domaines industriels d'avenir, essentiellement la bureautique, les économies d'énergie et les énergies nouvelles. Cet effort d'investissement, avec un montant d'immobilisations et de prises de participations atteignant en dernier lieu 2,5 milliards de francs en 1980, s'est accompagné d'une nouvelle et notable amélioration de la situation financière du Groupe : de 1975 à 1980, période marquée par les conséquences de la crise pétrolière, les résultats consolidés ont quadruplé, et le cash-flow a plus que triplé en atteignant respectivement pour 1980 560 millions et 2,1 milliards de francs hors plus-values, tandis que la part de l'endettement dans les capitaux permanents tombait de 36 % à 28 % et qu'à fin 1980 les seules disponibilités et placements excédaient de 3 milliards de francs la dette financière à court terme.

Cette œuvre remarquable, qui s'inscrit dans une tradition constante de dynamisme industriel et d'équilibre financier, résulte de l'effort mené sans relâche tant par l'ensemble du personnel que par les dirigeants de la Compagnie et de ses filiales sous l'autorité des présidents successifs de la Compagnie.

Elle démontre qu'il n'existe aucune justification économique à la nationalisation de la C.G.E. Il a d'ailleurs été pris acte du fait que le projet de loi de nationalisation ne comportait pas de telle justification.

Le conseil a approuvé à l'unanimité l'action menée par son président depuis qu'a été annoncée par le gouvernement la préparation des projets de loi des nationalisations et l'a mandaté pour poursuivre cette action plus spécialement sur deux points essentiels :

— La défense des intérêts des actionnaires dont les conditions d'indemnisation actuellement envisagées, bien que légèrement améliorées par rapport au projet initial, s'écartent encore très largement des règles qui s'imposent en la matière et qui ont été constamment rappelées par la Commission des opérations de Bourse.

Dans el cas de la C.G.E., la solution proposée au Parlement s'avère particulièrement pénalisante en raison notamment du caractère de société holding de la Compagnie. C'est ainsi que du seul point de vue de la valeur de rendement, le résultat consolidé part Groupe a représenté en moyenne, pour les deux derniers exercices, près du double du résultat propre de la Compagnie pris en compte dans les évaluations gouvernementales. L'insuffisance d'évaluation qui en résulte apparaît particulièrement lourde comme le montre l'appréciation récente portée sur la valeur de l'action C.G.E. par le Cabinet Merrill Lynch dont les avis font autorité au plan international. Il résulte des travaux effectués par ce cabinet que cette valeur se situe entre 830 et 920 F alors que celle actuellement envisagée pour l'indemnisation serait de l'ordre de 340 F.

— La défense des intérêts du personnel de la Compagnie et de ses filiales afin que ce personnel ne voie pas remises en cause ses conditions actuelles d'activité et de rémunération et ses perspectives de développement de carrière à l'intérieur du Groupe dont les structures françaises et étrangères doivent demeurer intactes pour conserver la souplesse du fonctionnement et le dynamisme qui ont permis à la C.G.E. d'acquérir la place internationale qui est aujourd'hui la sienne.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CHAMPAGNE MUMM

TRIPLE AUGMENTATION DE CAPITAL

Le conseil d'administration s'est réuni le vendredi 11 septembre 1981 sous la présidence de M. Alain de Gunzburg et, prenant référence *des pouvoirs qui lui avaient été conférés* par l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 1981, a décidé de procéder aux opérations suivantes :

— par application de la *loi* du 24 *octobre 1980, le capital* social a été augmenté d'une somme de 1 280 000 F, représentant 12 800 actions de 100 F nominal, jouissance au 1er janvier 1981, attribuées à 1 005 membres du personnel des sociétés faisant partie du groupe. Le capital social passe ainsi de 63 162 500 F à 64 442 500 F divisé en 644 425 actions de 100 F.

— augmentation de capital de 64 442 500 F à 82 854 500 F par émission en numéraire de 184 120 actions de 100 F auquel s'ajoutera une prime de 250 F.

Le droit préférentiel de souscription s'exercera à raison de deux actions nouvelles, jouissance 1er janvier 1981, pour sept actions anciennes possédées, étant entendu que les 12 800 actions précédemment attribuées participeront à cette opération.

Le capital social à l'issue de cette opération s'élèvera à 82 millions 854 000 F, divisé en 828 545 actions de 100 F nominal.

— *Augmentation* de capital par incorporation des réserves ayant pour effet de porter le nominal des 828 545 actions de 100 F à 200 F. Pour ce faire, il sera prélevé sur la réserve spéciale de réévaluation une somme de 82 854 500 F, de sorte qu'au terme de cette *augmentation de capital celui-ci s'élève à 165 mil*lions 709 000 F, divisé en 828 545 actions de 200 F nominal.

L'augmentation de capital en numéraire se justifie par la nécessité de consolider l'assise financière de la société qui se ressent des efforts d'investissement consentis depuis près de dix ans.

Elle se justifie encore par la nécessaire reconstitution de ses stocks afin de préserver la qualité de ses vins.

Enfin, la société doit être à même de pouvoir saisir toutes les *opportunités* qui se manifesteraient dans des domaines voisins ou complémentaires de son activité principale.

Au niveau des résultats, le bénéfice net au 30 juin 1981, hors *incidence de la provision pour* hausse des *prix* mais impôt sur les sociétés déduit, s'est élevé à 6 807 000 F contre 7 445 000 F au 30 juin 1980.

Sur la base des *éléments* d'appréciation *actuellement connus*, l'exercice 1981 devrait se solder par un bénéfice d'exploitation du même ordre de grandeur que celui de l'exercice précédent. Il en est de même pour le groupe.

Le conseil d'administration.

BALO du 12 octobre 1981.

Une note d'information (visa COB n° 81-130 a en date du 29 septembre 1981) peut être obtenue sans frais au siège de la société et auprès des établissements chargés du placement des titres.

CIT - ALCATEL

Le résultat du premier semestre de l'exercice en cours s'élève, après amortissements, provisions et impôts, à 40 241 000 F pour un chiffre *d'affaires hors taxes de* 2 milliards 379 000 000 de francs, à comparer, pour la période correspondante de l'exercice précédent, à 30 400 000 F pour un chiffre d'affaires hors taxes de 1 759 000 000 de francs.

Pour l'ensemble de l'exercice 1981, il est *attendu* une progression de l'ordre de 20 % du chiffre d'affaires consolidé de CIT-ALCATEL et de ses filiales.

sanofi

Pour le premier semestre de 1981, le *bénéfice net* consolidé (part de SANOFI) après impôts, amortissements et provisions, s'est élevé à 122 millions de francs et la marge brute *d'autofinancement* à 243 millions de francs.

La société mère, SANOFI, a réalisé un bénéfice net de 151 millions de francs, y compris les revenus des titres de participation qui sont perçus pour leur plus grande part, au cours du premier *semestre*.

Du fait de la fusion absorption de CLIN MIDY intervenue en 1980, il n'existe pas de chiffres comparables de résultats pour le premier semestre de cette dernière année. On peut néanmoins rappeler que, au titre de 1980 dans son entier, le bénéfice net consolidé (part de SANOFI) s'était élevé à 249 millions de francs (dont 163 millions hors *CLIN MIDY) et la marge brute* d'autofinancement à 446 millions de francs. La situation provisoire au 30 juin 1980 (établie hors CLIN MIDY) faisait ressortir un bénéfice net consolidé (part de SANOFI) de 69 millions de francs.

Quant au bénéfice net de la société mère, SANOFI, il avait été en 1980 de 111 millions de francs.

Au cours du premier semestre 1981, le *chiffre d'affaires consolidé* a atteint 3 068 millions de francs, en progression, à structure comparable, de 21 % sur le semestre correspondant de l'exercice précédent.

L'activité pharmaceutique a bénéficié d'un développement favorable *en raison* du caractère soutenu de la demande de spécialités de haut niveau thérapeutique, notamment sur les marchés étrangers.

Le secteur produits de beauté et parfums a connu une évolution satisfaisante.

ETABLISSEMENTS ALFRED HERLICQ ET FILS

Le conseil d'administration réuni le 12 octobre 1981 a arrêté la situation provisoire au 30 juin 1981. Il en résulte un bénéfice de 5 millions 125 000 F après amortissements et provisions mais avant impôt sur les sociétés, contre 8 700 000 F au 30 juin 1980.

Cette diminution reflète les condi*tions difficiles des activités exercées* en France en raison de la rareté persistante des investissements lourds industriels. Elle est aussi la conséquence de l'achèvement en 1980 des principaux travaux entrepris antérieurement à l'étranger alors que les *résultats bénéficiaires escomptés* de l'exécution des nouveaux contrats qui y ont été traités fin 1980 début 1981 ne peuvent pas encore être enregistrés comptablement.

Pour les neuf premiers mois de l'année, les facturations ont atteint la somme totale hors taxes de 303 290 000 F, en progression de 9.15 % par rapport à la période correspondante de 1980.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 octobre

Alourdissement

Redevenue stable en début de semaine, la Bourse de Paris s'est à nouveau sensiblement alourdie mardi dans un marché toujours assez peu actif, et en clôture l'indicateur instantané s'inscrivait à 0,8 % en-dessous de son niveau précédent.

Même les « nationalisables », qui, jusqu'ici, retenaient l'intérêt général, n'avaient pas, elles non plus, très bonne mine. Une rumeur, il est vrai, circulait dans les travées faisant état d'une suppression pure et simple des dividendes payables pour 1981 par les groupes industriels devant rejoindre le secteur public. Vrai ou faux, ce bruit a contribué à empoisonner l'atmosphère rendue déjà lourde par l'« effet Reagan » (confirmation que la récession arrive aux Etats-Unis) et la « marée rose » en Grèce.

Autre facteur baissier : la proximité des opérations de liquidation, qui débuteront mercredi par la réponse des primes.

De ce fait, l'abaissement d'un quart de point du taux de l'argent au jour le jour est passé inaperçu.

Désormais, dans un tel environnement, les professionnels se demandent de quoi demain seront faits les échanges quand les valeurs nationalisables auront disparu de la cote.

Le recul de la devise-titre s'est poursuivi : 6,43 F – 6,46 F, contre 6,42 F – 6,75 F.

Le prix de l'or est un peu remonté à Londres (437,20 dollars l'once contre 436,70 dollars). A Paris, le lingot a reperdu du terrain à 81 800 F (– 300 F) et la dégringolade des cours des pièces s'est poursuivie avec, notamment, le napoléon à 785 F (– 20 F). En corollaire, l'emprunt 4 1/2 %, 1973 a chuté de 4,5 %. L'Union latine n'a même pas pu être cotée (dernier cours : 720 F). Malade de la levée de l'anonymat, le marché, il est vrai, n'est plus que l'ombre de lui-même.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

RICOH COMPANY LTD. – Les actions de cette firme japonaise spécialisée dans la fabrication de photocopieurs et de télécopieurs ont été introduites le 20 octobre à la cote officielle de la Bourse de Paris (marché au comptant) au cours de 20 francs. Près de 275 000 titres ont trouvé preneur.

DOW CHEMICAL. – Le bénéfice net des neuf premiers mois (418 millions de dollars) accuse une baisse de 26,6 % par rapport au résultat dégagé en 1980 à pareille époque. L'essentiel de cette baisse a été acquise au cours du troisième trimestre avec une chute de 32,3 % des profits nets (109 millions de dollars contre 161 millions) imputable tant à la faiblesse de la demande qu'à la hausse du dollar.

OCCIDENTAL PETROLEUM. – Bénéfice net des neuf premiers mois : 456,4 millions de dollars (– 20,3 %) pour un chiffre d'affaires de 10,2 milliards de dollars (+ 9,7 %).

COMPAGNIE LA HÉNIN. – Pour l'exercice clos le 31 août dernier, les comptes font ressortir un bénéfice net des opérations courantes de 92,72 millions de francs (+ 35 % environ). Le résultat net, plus-values sur cessions de titres incluses, atteint 87,14 millions de francs contre 73,66 millions. Dividende global : 27,75 francs.

CIT-ALCATEL. – Le résultat au 30 juin dernier, après amortissement, impôts et provisions, atteint 40,24 millions de francs, contre 30,4 millions en 1980 à pareille époque pour un chiffre d'affaires de 2 379 millions de francs contre 1 759 millions.

PHILIP-MORRIS. – Bénéfice net au 30 septembre : 536,7 millions de dollars (+ 21,6 %). A la même date, les recettes d'exploitation atteignent 8,3 milliards de dollars (+ 12,3 %).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	19 oct.	20 oct.
Valeurs françaises	86,1	85,6
Valeurs étrangères	129,2	128,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	92,1	91,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 oct. .... 16,3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/10	21/10
1 dollar (en yens)	231,75	232,65

NEW-YORK

Redressement

Une timide reprise est intervenue mardi à Wall Street après les baisses récentes de la cote, sans que l'horizon économique se soit éclairci pour autant.

Conséquence de cette réaction technique, essentiellement bénéfique aux valeurs pétrolières, de défense et de haute technologie, l'indice Dow Jones a finalement mis 4,75 points à son actif, à 851,88, les hausses l'emportant sur les replis dans la proportion de 979 contre 530, 379 titres reproduisant leurs cours de la veille.

Le volume d'affaires s'est maintenu à 51,53 millions d'actions contre 41,59 millions lundi, et Sony Corp. est apparue la valeur la plus traitée avec plus d'un million d'actions, son cours progressant de 5/8 de point, à 17 1/8, tandis que Santa Fe International s'adjugeait 3/8 de point pour s'établir à 24 1/8 ; cette dernière faisant l'objet d'une offre d'achat de 2,5 milliards de dollars formulée par la Société koweïtienne des pétroles, le département américain du Trésor a décidé de déclencher une enquête dans le cadre de la sécurité nationale.

Le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, a tenu à souligner que la légère décélération observée sur les taux d'intérêt était avant tout le reflet cyclique du ralentissement conjoncturel de l'économie nationale et qu'il faudra attendre l'année prochaine pour constater une orientation plus marquée à la baisse de ces mêmes taux d'intérêt.

VALEURS	Cours 19 oct.	Cours 20 oct.
Alcoa	25 1/4	23 1/4
A.T.T.	58 3/4	59
Boeing	26 7/8	26 5/8
Chase Manhattan Bank	55 1/8	56 1/4
Du Pont de Nemours	37 1/2	37
Eastman Kodak	65 1/4	65 3/4
Exxon	30 1/4	30 5/8
Ford	18	18
General Electric	55 1/8	56 1/8
General Foods	30 3/8	30 3/8
General Motors	40 3/4	41
Goodyear	16 1/2	16 3/4
I.B.M.	51 3/8	51 1/2
I.T.T.	28 3/4	28 7/8
Mobil Oil	26	27
Pfizer	44 7/8	45 1/2
Schlumberger	52 3/4	53
Texaco	32 1/8	32 3/8
U.A.L. Inc.	19 1/2	20 1/4
Union Carbide	46 7/8	47
U.S. Steel	27 1/8	27 3/4
Westinghouse	24 7/8	25 1/4
Xerox Corp.	39 3/8	40 3/8

BOURSE DE PARIS 20 OCTOBRE COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 20	0 164
5 %	39 75	3 589
3 % amort. 45-54	71	0 866
4 1/4 % 1963	[illegible]	[illegible]
Emp. N. Eq. 6 % 67	[illegible]	[illegible]
Emp. 7 % 1973	[illegible]	[illegible]
Emp. 8,80 % 77	[illegible]	[illegible]
Emp. 9,80 % 78	[illegible]	[illegible]
E.D.F. 7,8 % 61	[illegible]	[illegible]
E.D.F. 14,5 % 80-82	[illegible]	[illegible]
Ch. France 3 %	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	170	....
Aciers Peugeot	66 60	66
Actibail	120 20	124 10
Agence Havas	650	659
A.G.F. (St Cent.)	369	368
A.G.P. Vie	2580	2580

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	37	38
Air-Industrie	18 70	19 50 d
Alfred Herlicq	78	76
Banania	300	309
Banque Hervet	176 20	180
Banque Hypoth. Eur.	252	255
Banque Nat. Paris	390	406
B.D.I.C.	28 20	28 15
Banque Worms	190 30	190 30
Bénédictine	800	790
Bernard-Moteurs	50 50	50
Biscuit (Génér.)	410	410

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bongrain S.A.	780	781
Bon-Marché	84	80 70 o
Borie	474	470
Cedis	812	844
C.E.G.Frig.	143	141 90
Centen. Blanzy	500	500
Centrest (Ny)	119	120
Cerabati	145	140 10
C.F.F. Ferrailles	196 50	195
C.F.S.	530	530
C.G.I.B.	11 50	....
C.G.Maritime	13 10	17 70 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.G.V.	126	....
Chambon (M.)	188 50	188 50
Chambourcy (M.)	880	880
Cogif	149	149
Comindus	359	352
Comiphos	129	....
Comp. Lyon-Alem.	159 10	157
Concorde (La)	285	283
C.M.P.	29 80	20 80 o
Conte S.A. (Li)	30	28 o
Crédit (C.F.B.)	172	168
Créd. Gén. Ind.	175 10	175 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lyonnaise Immob.	107 80	107 80
Magasins Uniprix	58	59
Magnant S.A.	48	....
Maritimes Part.	86 60	....
Marocaine Cie	23	24
Marseille Créd.	162	168 40
Maurel et Prom.	26 60	27 20
Merlin-Gerin	397 50	397 50
Métal Déployé	306 80	319
Mic	210	211

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Un. Imm. France	180 50	180
Un. Ind. Crédit	222 30	228
Union Ind. Ouest	288	299 50
Unipol	145	....
Vincey Bourget (Ny)	13 50	....
Virax	51	51
Waterman S.A.	212 20	204 o
Brass. du Maroc	164	....
Brass. Ouest-Afr.	30 30	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sperry Rand	200	207
Steel Cy of Can.	186	....
Stilfontein	111	110
Sud. Allumettes	115 10	....
Tenneco	222 50	220
Thorn EMI	56	....
Thyssen c. 1 000	177	173 10
Vaal Reefs	465	453
Vieille Montagne	210	210
Wagons-Lits	135	134
West Rand	18 50	18 50

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	181	181
Saratreek N.V.	181	177
Sicomer	132	130 10
Soflous	219	....
Rodamco	303	310

Autres valeurs hors cote

Alser	124	124
Cellulose du Pin	32	34
Coparex	550	550
Iena Industries	13	....
La Mure	67	....
Metallurgique Minière	139 90	....
Océanic	26 90	....
Petrofigaz	430	....
Promoptia	235	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	80	....
Ufinex	188	....
Voyer S.A.	2 40	....
Rorento NV	349	343

SICAV

20/10	Émission Frais inclus	Rachat net
Uni-Japon	551 58	526 57
Unirente	1283 19	1241
Valorem	247 75	236 52
Worms Investiss.	436 47	416 68

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2564	4,5 % 1973	2118	2044	2044	2044
2946	C.N.E. 3 %	2816	2815	2810	2790
480	Air Liquide	473	471	472 50	471
330	Als. Superm.	325	324	324	324
86	A.L.S.P.I.	99 10	100	99 50	99
112	Alsthom-Atl.	113 80	113 30	113	113 30
310	Eurafrance	288	285	285	285
725	Europe nº 1	705	710	700	700
520	Facom	471	470	470	470
142	Finextel	141	141	141	140
131	Fives-Lille	120	119	119	118
87	Fondene (Gén.)	71 20	71 20	72	70 10
295	Penhoet	287	286	286	285
300	Pernod-Ricard	287 50	287	287 50	289 90
120	Pétroles (Fse)	119 50	118 50	118	118 20
163	– (obl.)	156	155 70	155 70	154
30	– (certific.)	28	28	27 50	28
55	Pétroles B.P.	52	52 10	52	52
265	U.I.S.	271	266	266	265
115	U.C.B.	101	101	101	101
	Usinor	7 50	....	....	....
	– (obl.)	94 20	....	....	....
128	U.T.A.	123	123	123	125 50
215	Valéo	165 30	165	166	165
330	Gen. Motors	285	265	266	259 70
87	Goldfields	58 50	59	59 10	60
118	Harmony	103 10	103	105	103
24	Hitachi	16 90	17 20	17 85	17 20
395	Hoechst Akt.	352	345	345	341 20
445	Eastman Kodak	425	421	425	417
110	East Rand	99	99 50	101	98
230	Ericsson	230	225	226	221
226	Exxon Corp.	197	195	196	195
144	Ford Motors	119	114	115	116 30
310	Free State	287	280	287	280
165	Gencor	137 20	132	133 50	132
385	Gén. Electr.	365	364	364	361
405	Unilever	372	365	365	....
99	Un. Min. 1/10	92	91	89 90	90
310	Unit. Techn.	286	284 50	291	288
295	West Deep	251	248 30	250	248 30
436	West Hold.	405	405 50	410	405 50
340	Xerox Corp.	269	260	261	255
2 97	Zambia Corp.	2 75	2 73	2 79	2 72

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 609	5 585	5 430	5 690
Allemagne (100 DM)	250 800	250 800	244	256
Belgique (100 F)	14 983	14 996	13 350	14 050
Pays Bas (100 fl.)	227 330	227 200	221	232
Danemark (100 krd)	78 040	78 050	75 500	80 500
Norvège (100 k)	94 540	94 620	92	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 328	10 226	9 900	10 500
Grèce (100 drachmes)	9 920	9 935	....	....
Italie (1 000 lires)	4 715	4 710	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	299 820	298 820	293	306
Suède (100 krs)	101 370	101 080	97 500	103
Autriche (100 sch)	35 820	35 790	34 700	36 300
Espagne (100 pes.)	5 862	5 850	5 500	5 950
Portugal (100 esc.)	8 710	8 660	7 500	8 500
Canada ($ can 1)	4 668	4 651	4 500	4 730
Japon (100 yens)	2 416	2 400	2 310	2 440

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/10
Or fin (kilo en barre)	82600	82000
Or fin (en lingot)	82100	81800
Pièce française (20 fr)	805	785
Pièce française (10 fr)	525	508
Pièce suisse (20 fr)	770 10	757 90
Pièce latine (20 fr)	720	.....
Souverain	760	749 90
Pièce de 20 dollars	3800	3580
Pièce de 10 dollars	1960	1940
Pièce de 5 dollars	.....	.....
Pièce de 50 pesos	3750	3700
Pièce de 10 florins	709 90	700

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21 octobre 1981 a été tiré à 565 864 exemplaires.

A B C D E F G

Un comité interministériel prend plusieurs décisions en faveur du développement économique de la Corse

Le projet de loi sur le statut particulier sera examiné en janvier 1982

Le premier ministre a réuni le 20 octobre un comité interministériel consacré à l'examen de la *situation en Corse*, ainsi qu'à la mise au point des *dispositions* qui doivent aboutir à la définition d'un statut particulier pour l'île.

Participaient notamment à cette réunion MM. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Michel Rocard, ministre du plan et de l'aménagement *du territoire, Charles Fiterman*, ministre des transports.

M. Gaston Defferre a présenté les premières conclusions des consultations auxquelles M. Bastien Leccia *délégué aux affaires* corses a procédé depuis le voyage en Corse du ministre de l'intérieur et de la décentralisation le 6 août 1981.

« Le projet de loi annoncé par M. Defferre lors de son voyage a fait l'objet d'un accueil favorable », indique un communiqué de Matignon. M. Leccia va *« continuer sa tâche de consultation »*.

Pour permettre l'élection au suffrage universel de l'assemblée régionale au début de l'été 1982, est-il encore indiqué, le projet de loi sera soumis au Parlement de la session extraordinaire qui aura lieu en janvier 1982. Le conseil des ministre examnera donc le projet élaboré par le ministre de l'intérieur le 23 décembre prochain.

Sans attendre l'entrée en vigueur du statut particulier, le comité interministériel a pris un certain nombre de décisions. Il a notamment étudié les modalités de création et de *« mise en place rapide »* de nouvelles institutions destinées à favoriser le développement régional : agence de l'énergie, société régionale de mise en valeur agricole, société régionale de transports. Il a aussi examiné les conditions dans lesquelles, *« dans un proche avenir »*, des institutions *suivantes* pourraient être installées : agence *régionale de l'emploi, société* régionale d'équipement hydroélectrique, *société régionale d'équipement* touristique, ainsi que de *certains organismes administratifs*, tribunal administratif et *chambre régionale des comptes*. Enfin, dans le cadre de la réforme *du système de crédit, « la Corse sera dotée des instruments financiers lui permettant d'assurer son développement »*.

Enfin, le comité interministériel a arrêté une première série de mesures concernant différents départements ministériels :

— *Ministère de l'agriculture :* une mission d'information fera le point de la situation de la situation de l'agriculture en Corse en y incluant notamment la question de la restructuration du vignoble *« de façon qu'elle ne puisse en aucun cas favoriser des entreprises de spéculation »* ;

— *Ministère des transports :* la réalisation du programme routier sera accélérée afin d'achever notamment les travaux de modernisation de la liaison Sartène-Roccapina ainsi que la nouvelle liaison vers la Balagne ; la réfection de la piste de l'aérodrome d'Ajaccio Campo de Oro sera engagée au cours de l'année ;

— *Ministère de la mer :* des crédits seront *affectés* dès 1982 pour achever la réfection des ouvrages *portuaires* de Bastia, Ile Rousse, Ajaccio ;

— *Urbanisme et logement :* le premier minstre désignera dans les prochains jours une personnalité chargée d'examiner sur place et *« en concertation étroite avec les élus locaux »* les conditions dans lesquelles les opérations de construction actuellement bloquées en application des directives du précédent gouvernement pourraient être réalisées ;

— *Industrie :* une étude générale destinée à déterminer les mesures favorisant un développement des implantations industrielles sera entreprise pour l'égide du ministère de l'industrie. Les conditions de réalisation du projet d'implantation d'une usine de la SNIAS à Ajaccio feront l'objet d'un nouvel examen dans les meilleurs délais avec le ministère de la défense ;

— *Plan et aménagement du territoire :* la nomination d'un nouveau président à la tête de la mission interministérielle pour l'aménagement et l'équipement de la Corse traduit la volonté du gouvernement de *« mettre en place une politique de développement conforme aux aspirations des forces vives de l'île et à leur volonté de changement »*.

Signalons enfin que le mouvement autonomiste Union du peuple Corse (U.P.C.), dont bizarrement les dirigeants n'ont pas encore rencontré M. Bastien Leccia, organise le jeudi 22, à Paris, salle de la Mutualité, une réunion publique au cours de laquelle sera examinée la question de *« la Corse devant le changement »*.

A la S.N.C.F.

RETOUR A LA NORMALE A PARIS-EST

Un compromis étant intervenu entre la direction régionale et les agents de conduite C.G.T., en grève pour obtenir l'amélioration des programmes de travail (jours de roulement), le trafic ferroviaire devrait revenir à la normale ce mercredi après-midi 21 octobre à Paris-Est. Les grévistes ont cessé leur mouvement à 6 heures ce matin, à Paris, et à 12 heures, à Vaires (Seine-et-Marne).

Durant la matinée, le service des grandes lignes a été rétabli — avec quelques retards de trains en raison de la remise en place du dispositif, — tandis que le trafic du réseau banlieue était assuré à 60 %. A partir de 14 heures, indique-t-on à la direction de la S.N.C.F., tous les services *devraient fonctionner normalement*.

HAUSSE DU DOLLAR

Relativement faible mardi 20 octobre, le dollar s'est nettement raffermi mercredi 21 octobre, passant de 5,58 F à 5,63 F à Paris et de 2,23 DM à plus de 2,25 DM à Francfort. Le raffermissement est dû à des rumeurs incontrôlées relatives à des incidents entre la Libye et l'Egypte.

DEUX POLICIERS TUÉS PRÈS DE ROME

Rome (A.F.P.). — Deux policiers, dont un capitaine appartenant à la brigade anti-terroriste, ont été tués ce mercredi matin 21 octobre à Acilia, à quelques kilomètres de Rome. Leurs assassins seraient, selon les premiers témoignages, trois hommes et une femme qui se sont enfuis en voiture après avoir tiré.

D'autre part, la responsabilité de la fusillade au cours de laquelle deux autres policiers avaient été tués lundi à Milan (« le Monde » du 20 octobre) a été revendiquée mardi, par les Brigades rouges.

● *La France et le maintien de la paix dans le Sinaï.* — Les Etats-Unis se sont vivement félicités mardi 20 octobre des informations selon lesquelles la France pourrait participer à la force multinationale de maintien de la paix dans le Sinaï.

Matra deviendra minoritaire dans plusieurs de ses filiales communes avec les groupes américains

Le groupe Matra envisage de modifier la répartition du capital des filiales où il est associé avec des partenaires américains. Il s'agit de Matra-Harris-Semiconducteurs, de Matra-Harris-Intel, de Matra-Informatique et de la société commune qu'il avait envisagé de créer avec la firme américaine Tandy.

Ces opérations, *décidées* en accord avec l'hôtel Matignon dans le *cadre du protocole* signé entre M. Pierre Mauroy et M. Lagardère, P.-D.G. de Matra, résulteraient des « pressions » des firmes américaines qui auraient fait savoir, par l'entremise des dirigeants de Matra, qu'ils ne participeraient plus à des filiales communes où l'Etat serait indirectement majoritaire.

Matra - Harris - Semiconducteurs est le « pilier » des activités composants électroniques du groupe. Créée en février 1979, elle avait pour but, dans le cadre du « Plan composants », d'installer à Nantes une usine de *fabrication de circuits intégrés*. Harris apportait sa technologie en échange de 49 % *du capital*. Matra détient 51 %. L'Etat a *versé* 120 *millions* de francs de crédits pour l'installation de *cette usine*.

Matra-Harris-Intel est une filiale *commune* de Matra-Harris, qui en détient 51 %, et de la *société* Intel. Cette dernière a reçu 49 % du capital en échange de sa technologie. Cette société doit implanter, également à Nantes, une seconde usine de circuits intégrés.

Matra-Informatique est contrôlée à 55 Z par Matra, et à 45 % par le groupe américain T.R.W. Cette société distribue des matériels de Datapoint, filiale informatique de T.R.W. Datapoint devait d'ailleurs remplacer T.R.W. dans le capital de Matra-Informatique.

Enfin, Matra devait constituer avec le fabricant américain de micro-ordinateurs, Tandy, une société commune (51 % - 49 %) qui aurait installée une usine de montage de *micro-ordinateurs* en France.

Il est acquis que la part de Matra dans toutes ces sociétés descendra *en dessous de 51 %* (entre 49 et 49,8 %) par cession *d'actions à des personnes privées*.

Chez Matra, on indique que ces personnes seront choisies « es qualité » à l'intérieur du groupe, soit parmi les principaux actionnaires privés, soit parmi ses dirigeants. Toutefos, du côté des pouvoirs publics, on précise que ces personnes *physiques* devront « être agréées par l'Etat ».

A propos de la répartition du conseil d'administration prévue par le protocole d'accord (six représentants de l'Etat et six représentants des actionnaires privés), on indique également à l'hôtel Matignon que c'est l'assemblée générale des actionnaires qui élit les douze administrateurs, et que l'Etat y sera majoritaire avec 51 %. Ainsi le choix des administrateurs privés *devra* de toute façon recevoir son agrément.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

A FR 3

● M. MAURICE SÉVENO EST NOMMÉ DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
● L'ÉQUIPE DU « NOUVEAU VENDREDI » EST REMANIÉE

La présidence de FR 3 a annoncé mardi les nominations de *MM. Maurice Séveno* comme directeur de la rédaction de « Soir 3 », et *François Lanzenberg*, rédacteur en chef de « Soir 3 ». *D'autre part, M. Robert Pietri* est nommé rédacteur en chef coordinateur du « Nouveau Vendredi » dont les magazines seront à tour de rôle confiés à Mme Anne Gaillard, pour les faits de société, M. Roger Louis, pour les actualités internationales, Mme Judith Radiguet, pour les actualités françaises, et M. Jean Boissonnat, assisté de MM. Sylvain Gouze et Jean-Charles Eleb, pour l'économie.

[Né le 6 juin 1935 à Cherbourg, M. Maurice Séveno est entré à la R.T.F. en 1945, en tant que reporter radio. Après un passage à Europe 1, il est devenu *journaliste à la télévision* en 1960. Président de l'inter*syndicale des journalistes* de l'O.R.T.F., il a pris une part active aux mouvements de grève de 1968, et a été licencié. Après avoir travaillé successivement à R.T.L. et à Télé-Monte-Carlo, il est entré en 1973 au journal *l'Unité*. Responsable au sein du P.S. des questions concernant l'audiovisuel, il a participé à la création d'une radio libre, Canal - 75, dont il a *défendu* le principe, comme *« contrepoids à l'information officielle »*.]

MORT DU PEINTRE ARGENTIN ANTONIO BERNI

Le peintre argentin Antonio Berni est mort le 13 octobre à Buenos-Aires. Il était âgé de soixante-seize ans. Avec lui disparaît une des figures les plus étonnantes de l'art en Amérique latine. En 1962, Berni a été lauréat de la Biennale de Venise avec Caprogrossi, Giacometti et Manessier.

[Né en 1905 à Rosario, en Argentine, Berni a vingt ans quand il vient en Europe pour suivre des études artistiques. Il habite Paris, rencontre les surréalistes, notamment Aragon, fréquente Henri *Lefèvre*.

En 1930, au creux de la crise économique, il revient en Argentine, où dans un milieu intellectuel hostile, tout en travaillant comme simple employé municipal, il *développera* ses recherches surréalistes et métaphysiques, puis réalistes au contact de la misère, des taudis du port de Buenos-Aires, des chômeurs.

Aux années 60, c'est le formidable éclatement de sa peinture, en une *sorte d'épopée populaire où les personnages* sortis tout droit des favellas, vont, d'œuvre en œuvre, vivre leur vie splendide et misérable dans un grand bric-à-brac d'objets de récupération : papiers *froissés*, chiffons, grillages, bout de métal, napperons *de dentelles, ossements*...

Une des dernières œuvres de Berni, qui, depuis quelques années, ne venait plus aussi souvent à Paris (l'ARC en 1971 lui avait consacré *une grande crucifixion pour une* église de la banlieue de Buenos-Aires. Là, toujours fidèle à son engagement politique, à son art de contenu, il laisse un dernier message : autour du Christ, les *cavaliers* de l'apocalypse sont armés de mitraillettes. — G. B.]

هكذا من الأصل